



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







20

.J80



LE
JOURNAL
DES
SÇAVANS,
POUR
L'ANNÉE M. DCC. LXXXVI.

A V R I L.



A P A R I S ;

Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtrière
N^o. II, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVI.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

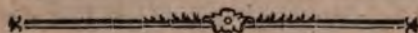
A V I S.

ON s'abonne pour le JOURNAL
DES SÇAVANS au Bureau du Jour-
nal de Paris, rue Plâtrière, No.
11 ; & c'est à l'adresse du Di-
recteur de ce Journal qu'il faut en-
voyer les objets relatifs à celui des
Sçavans. Le prix de la Souscriptio
de l'année est de 16 liv. pour Paris
& de 20 liv. 4 s. pour la Provinc
soit in-12 ou in-4°. Le JOURN
DES SÇAVANS est composé de
torse Cahiers ; il en paroît un
que mois, & deux en Juin &
cembre.

Lib. Comm.
Champion
10-17-23



LE
JOURNAL
DES
SÇAVANS.
AVRIL M. DCC. LXXXVI.



MÉLANGES de Littérature étrangère, tome II. A Paris, chez Gogué & Née de la Rochelle, rue du Hurepoix, Belin, Lib., rue Saint-Jacques; Hardouin, Lib., au Palais Royal; Tiger, Relieur, au Pilier Littéraire, place Cambray, 1785. Avec Approb. & Priv. du Roi. 240 p.

CE second volume comprend,
1°. un *Essai Historique* sur la
Littérature Romaine, traduit de
B b ij

580 *Journal des Sçavans,*

l'Anglois de Basile Kennet, avec une notice sur l'Auteur.

2^o. *L'Art d'Aimer*, sous le titre d'*Hécatomphile*, traduit de l'Italien (en prose) de Léon-Baptiste Alberti, avec une notice sur l'Auteur, par M. Levrier de Champignon, de la Bibliothèque du Roi.

3^o. Un Essai Historique sur l'ancien état des Arts, des Manufactures, & des Connoissances Chymiques en Asie, traduit de l'Anglois de M. Laval.

4^o. *Rachel*, ou les Amours d'Alphonse VIII, Poëme Espagnol de Louis de Ulloa y Pereira, traduit par M. de Br...., avec une notice sur l'Auteur.

5^o. Quatre Discours choisis du *Rambler*, ou Rodeur, traduits par M. B. N. A. P. le premier sur l'origine & l'histoire de la Critique; le second sur l'importance dont il est de se fixer irrévocablement à un état, & de ne pas se livrer à

trop de genres d'études; le troisieme est une Lettre écrite au *Rondeur* par un homme qui s'est ruiné en faisant des collections de curiosités aussi bizarres que frivoles; le quatrieme sur la Connoissance de soi-même.

6°. *Mémoires Biographiques* sur Linnée, traduits de l'Anglois de M. Coxe, par M. Will... Médecin à Nancy.

Ces titres annoncent des Ouvrages de différent genre, & par conséquent assortis à différens goûts. Il suffira d'en rapporter quelques traits.

Basile Kennet, versé dans la Littérature sacrée & profane, connu sur-tout par un Ouvrage imprimé tant de fois sur les Antiquités Romaines, *Romæ antiquæ notitia*, & mort en 1714, est surpris qu'on ait de tout tems attribué au seul Mécène les honneurs & les encouragemens accordés, sous Auguste, au savoir & au

génie. N'est-il pas probable qu'il ne fit que remplir les intentions de son maître ? « Le grand Agrippa » fut bien plus injustement traité. » Auguste eut la gloire de tous ses » exploits, tandis que la libéralité » de cet Empereur, son amour » pour les Lettres, & pour ceux » qui les cultivoient, la protection » enfin qu'il leur accorda, firent » la réputation de Mécène. Auguste » fut donc le vrai protecteur des » Savans. » Il est peu de Princes dans l'histoire, dont il ne puisse évaluer le mérite littéraire, & probablement il étoit bien supérieur à Mécène en ce genre. Eloque il parloit en public avec une remarquable facilité. La Littérature Grecque lui étoit très-convenue. Il avoit écrit l'histoire de sa vie en trois Livres, des Exhortations à la Philosophie, & d'autres ouvrages en prose. Il composa un Livre d'Epigrammes, & quelques vers hexamètres, out

gédie d'Ajax, & Ulyffe. Par ses encouragemens, l'Histoire & la Poésie furent portées au plus haut degré. L'éloquence, sous son regne, n'eut pas un sort aussi brillant. Ses progrès finirent avec Cicéron & avec la République.

L'Essai Historique de M. de Laval sur l'ancien état des Arts en Asie, sert de Préface à son Traité sur les Couleurs, dont M. Quatremere d'Isjonval, de l'Académie des Sciences, a donné la traduction, sans y joindre ce morceau. Plusieurs raisons le déterminèrent à penser que les Sciences physiques & naturelles florissoient dans l'Orient bien avant leur introduction dans la Grece; car c'est de-là que les Grecs avoient tiré le peu qu'ils savoient de philosophie expérimentale, la chymie particulièrement, qui peut seule faire découvrir la combinaison des corps, n'étoit cultivée qu'en Asie, & dans les régions orientales de l'Asie, à

moins qu'on ne confonde avec elle la métallurgie, que presque toutes les Nations pratiquerent de bonne heure à cause de sa nécessité. Voici les motifs de son opinion.

1^o. Quelques Arts, qui sont le produit de procédés chymiques, étoient exercés dans l'Orient, quoique inconnus en Grece & dans toutes les autres contrées de l'Europe. 2^o. Ces Nations Orientales continuerent à exceller dans les Arts que les Européens tentent même aujourd'hui inutilement d'imiter. 3^o. C'est par des Auteurs Orientaux qu'ont été composés les premiers traités élémentaires, dans lesquels on trouve, malgré l'antiquité, de bons préceptes sur la spéculation ou la pratique.

Dans le développement de ces assertions, l'Auteur cite pour la Peinture, celui de tous les Arts qui exige le plus absolu secours de la Chimie.

couleurs simples peuvent être dues au hasard, & appliquées sans beaucoup d'habileté ; mais une exécution plus parfaite dépend d'un emploi convenable d'acides, d'alkalis, de différens sels, de métaux & d'autres substances qui ne peuvent être produites ou mises en usage que par des procédés chimiques, pour être appliquées ensuite aux ouvrages les plus délicats & les plus difficiles. C'est à la Chimie qu'il faut attribuer cette espece particuliere de teinture employée pour peindre ou imprimer en couleur les toiles ou les vêtemens de coton. Il paroît que cet Art étoit autrefois en Orient dans le même état où il est aujourd'hui dans ces climats, d'où nous recevons des étoffes ainsi travaillées. L'Auteur conclut des passages qu'il a recueillis, que les contrées anciennement célèbres pour leurs beaux ouvrages, donnoient aussi de la soie, ou le coton, & les ma-

tières colorantes qui servoient à les travailler. L'Inde non-seulement fournissoit à ses habitans des étoffes ornées de figures & de fleurs de couleurs différentes; mais c'étoit encore une des branches de son commerce avec les autres Nations. Claudien, de son tems, blâmoit avec raison le mauvais goût avec lequel ces ornemens étoient peints, & aujourd'hui même le dessin ne répond pas à la beauté & à la richesse des couleurs.

Vossius, dans ses notes sur Pomponius Mela, soutient que partout où les Anciens font mention de la laine, du lin, ou du coton des Indes, nous devons entendre la soie. C'est une erreur qui, selon M. de Laval, est réfutée par les passages des meilleurs Auteurs de l'Antiquité. Le lin étoit très-cultivé dans l'Inde, & l'habileté de ces Peuples à le filer & tisser très-souvent. Le coton ne l'étoit pas

moins, & se distinguoit par son éclatante blancheur. Il paroît qu'alors le coton ne différoit pas de celui qui nous vient aujourd'hui de ces climats, peint ou imprimé avec une variété de figures & de couleurs bien au-dessus de celles que les Européens ont en dernier lieu imitées. Ces ouvrages ne sont pas travaillés par les Mahométans établis dans l'Inde, mais par les descendans de ses anciens habitans, auxquels l'Art de peindre les toiles de différentes couleurs a été transmis par leur ancêtres. L'Auteur remarque à ce sujet que quelques Princes Indous font remonter *sans obscurité* l'origine de leur famille au-delà de quatre mille ans, que les contrées qu'ils gouvernent sont, malgré les ravages des Mahométans, riches & bien cultivées, qu'ils encouragent l'industrie & le commerce, enfin que c'est aux Indiens que nous devons les belles Manufactures de l'Orient.

Ce pays, célèbre par ces ouvrages, fournissoit aussi les matériaux nécessaires à leur exécution, les drogues, les racines, les substances colorantes. Pline parle de quelques-unes, & dans leur nombre il en est une fort semblable par son nom, sa couleur, & son origine, à l'Indigo, dont se servent nos Teinturiers, & dont la meilleure espece croît dans le Mogol. C'est aussi de l'Inde que venoit la résine rouge appelée *Sang-Dragon*, comme plusieurs des matieres colorantes mises en œuvre par les Européens.

Il est remarquable que l'Art pratiqué dans ce que nous appellons la Géorgie & l'Arménie pour teindre les vêtements avec une grande variété dans les couleurs & dans les figures, tel qu'il a été décrit par les Anciens, est encore exercé aujourd'hui dans les mêmes contrées. La Colchide étoit abondante en lin & en matieres colorantes :

c'est à l'aide des substances qu'elle produisoit que Médée exerçoit son Art. Mithridate , dont le Royaume étoit voisin de la Colchide , fut célèbre par ses connoissances en Botanique : une grande partie des plantes de ces contrées sert encore à la même espece de teinture qu'autrefois. On envoie tous les ans plus de deux mille chameaux chargés de Garance de la Géorgie à Diurbequis , dans l'Inde , où elle sert à peindre les plus beaux calicos.

La méthode pratiquée chez les Egyptiens pour la teinture , ainsi qu'elle est décrite par Pline , exigeoit beaucoup de savoir en Chimie. Le lin étoit parmi eux d'un usage universel ; ils faisoient aussi usage du coton ; mais ils avoient tant d'horreur pour la laine qu'ils l'excluoient de leurs Temples & de leur sépulture , leur aversion s'étendoit jusqu'aux troupeaux & aux bergers qui les gardoient. C'est

pour cette raison que la famille de Joseph, quelle que fût son influence dans l'Etat, fut reléguée dans un district particulier. Cette opinion paroît fondée sur la défense de l'usage des animaux, doctrine fort répandue en Orient, d'où Pythagore l'emprunta à son retour d'Égypte.

De tous les Peuples de l'Orient livrés à la Teinture, les Phéniciens n'étoient pas les moins célèbres, particulièrement à cause de leur pourpre. Les Livres de Moïse font souvent mention d'ornemens composés de bleu, de pourpre & d'écarlate. Ces couleurs sont conformément rangées dans le même ordre, & ce qui est remarquable & qui suppose une connoissance approfondie, c'est que cet ordre est la suite régulière & prismatique de ces couleurs. La liqueur animale dont les Tyriens se servent pour teindre, les donnoit d'un bleu de rose, ou le rouge

moins foncé, étoit dû à la dissolution plus ou moins intense de la matière colorante, qui donnoit aussi le violet ou le pourpre, & le bleu également. Il est probable que les Juifs apprirent en Egypte la préparation de ces couleurs.

Il est constant que les Phéniciens aborderent en Angleterre à une époque très-ancienne, & il est vraisemblable que l'étain qu'ils en tiroient leur servoit à la teinture, ce métal étant nécessaire à la production de la couleur rouge soit végétale, soit animale. Pline témoigne que les Tyriens faisoient bouillir leur teinture dans l'étain *in plumbo* : c'est le nom général dont il distingue deux especes, le blanc, qui est le meilleur, & le noir, ou le plomb. C'est de-là que les Isles Cassitérides tiroient leur dénomination.

L'Art de colorer & de préparer le cuir, dans lequel plusieurs contrées de l'Orient excellent encore,

592 *Journal des Scavans* ;
étoit pratiqué très - anciennement
en Orient , comme on le voit par
les ornemens sacrés dans les Livres
de Moïse.

L'Art de la Verrerie , un des
plus importans dont nous devons
la connoissance aux Phéniciens ,
n'exige pas moins de savoir en
Chimie , sur-tout pour l'union des
matieres colorantes à ces masses
transparentes. Ce que nous disent
à ce sujet les anciens est confirmé
par plusieurs monumens encore
subsistans. L'Auteur avoit en sa
possession des verres antiques di-
versement colorés. Une ancienne
Momie , dans le *Museum* Anglois
est couverte de pareils grains de
verre. L'Alkali minéral qui servo
à cette opération , se trouve
abondamment en Egypte. Un ve
nis bleu semblable à celui de
Porcelaine de la Chine , couv
plusieurs petites figures dépos
avec les Momies. L'Auteur ju
d'après l'essai qu'il a fait ,

Avril 1786. ' 393

cette couverte bleue ne differe pas du cobalt. Théophraste parle du *cyanus*, substance minérale bleue, qui conserve sa couleur dans le feu, & les Naturalistes s'accordent à dire que c'est le *lapis lazuli* des modernes. L'outrigger est le produit de cette pierre pulvérisée, sans, ou avec l'action du feu, ainsi que le fard préparé avec le bleu minéral d'après les procédés décrits par Théophraste. On s'en sert dans la peinture en émail, ainsi que dans les autres manières de peindre. Les Egyptiens employoient un *cyanus* factice inventé par un de leurs Rois. *Cyanus*, dit Pline, *adulteratur maxime tinctura, idque in gloria regis Ægyptii adscribitur, qui primus eam tinxit.* M. de Laval croit que le terme dont se sert Pline, pour désigner la composition qui ser voit à altérer le *cyanus*, indique le verre teint de bleu, ou d'autres couleurs, tel que l'émail bleu, ou

le vernis de la porcelaine, & autres vases de terre, fait a du verre coloré de cobalt. Il probable que Démocrite appo d'Egypte la méthode de faire verres colorés, & de contref les pierres précieuses.

Le savoir chimique des Egypti paroît encore dans l'applicat des aromates, des sels, des rési & d'autres matieres, pour c server des substances animales végétales. La conservation en si parfaite, que la fraîcheur & couleur y restent dans leur e primitif, ce que les Naturali ont observé plusieurs fois.

Afiatiques possèdent encore jourd'hui diverses préparati auxquelles nous sommes peu ex cés, telles que celle de l'es ardent du lait, les différen combinaisons des matieres mé liques pour l'usage ou l'orneme dans lesquels sur-tout ils excell sans parler des Manufacture

Porcelaine , de la composition & application des vernis , & de beaucoup d'autres procédés que nous n'imitons qu'imparfaitement.

Nous nous sommes livrés à ce détail , pour faire sentir l'importance de mieux connoître les Arts exercés par les Anciens , & d'unir leurs lumieres à celles des Modernes. Nous ne dissimulons pas que cette étude est penible , & qu'elle embrasse une multitude d'objets qui exigent des recherches très-profondes. Cette vaste matiere est encore couverte d'épaisses ténèbres , & pour tenter de les dissiper , il faut commencer par acquérir une connoissance plus que superficielle des Arts & des Sciences modernes. C'est ce qui , pour réussir , a manqué à la plupart des Savans qui ont expliqué & commenté les anciens Ecrivains.

La Lettre d'un homme qui s'est ruiné pour acquérir des antiquités bisarres & inutiles , est une plai-

lanterie imaginée à plaisir. Un nommé *Quisquilus*, maître enfin de satisfaire ses goûts, après la mort de son pere, entreprend de former un Cabinet rare de Curiosités de différent genre. Il rassemble entr'autres, les cartes & cartes mondes faites dans les siècles d'ignorance & de barbarie, où il n'y avoit pas un seul pays décrit conformément à sa vraie position; collection bien propre à faire connoître les erreurs des anciens Géographes. Il consent que ses Fermiers lui payent les rentes qu'ils lui devoient en papillons, jusqu'à ce qu'il possède toutes les variétés de cette classe de l'Histoire Naturelle; & obtient par le même moyen la plus grande partie des insectes qui vivent sur la terre dans l'air & dans l'eau. Un épi qui contenoit plus de grains qu'on n'en avoit encore trouvé sur une seule tige, lui coûta un jour six mois de fermage d'un champ de

bled. Un autre fermier s'acquitta de tout ce qu'il lui devoit, & fut encore récompensé, en lui présentant une taupe blanche. Sa passion pour les antiques ne fut pas moins extravagante. Il se félicite de posséder des grains de sable pris sur les bords du Granique, une pierre du pont que Trajan avoit fait construire sur le Danube, quelques débris du ciment employé à l'aqueduc de Tarquin, un morceau de gazon orné de cinq marguerites, & enlevé de la plaine de Pharfale; une phiole remplie d'un fluide qui a été anciennement un morceau de glace du Caucase, un serpent tué sur la grande muraille de la Chine, un oiseau-mouche qu'une Princesse Américaine a porté à son oreille, la dent d'un Eléphant monté par la Reine de Siam, la peau d'un Singe nourri dans le Palais du Grand Mogol; un cimenterre porté autrefois par un soldat d'Abas-le-Grand, une

boucle des cheveux de Cromwel dans une boîte faite avec le bois du chêne-royal qui sauva la vie à Charles II, la fraise d'Elisabeth, la pantoufle de Marie Stuard, le bonnet fourré de Pierre-le-Grand, &c. &c.

Les Mémoires Biographiques sur Linnée ont été rédigés par M. Coxe, & se trouvent en Anglois dans son voyage en Pologne, en Suede & en Ruffie. L'Auteur les a composés d'après la traduction Allemande de l'Oraison Funebre de Linnée, prononcée à Stockolm le 5 Décembre 1778, par le Docteur Baeck, dans l'Académie Royale des Sciences, en présence du Roi de Suede, & les anecdotes de la vie de ce Savant Naturaliste, par Fabricius son Disciple, à présent Professeur d'Economie & d'Histoire Naturelle dans l'Université de Kiel, qu'on peut appeller, avec justice, le premier Insectologiste de l'Europe, & qui est connu

par plusieurs Ouvrages , *Systema Entomologiæ* , *Genera insectorum* , *Philosophia Entomologica* , *Species insectorum* , Voyage en Norwege.

Ceux de Linnée sont en si grand nombre , & remplis de tant de recherches, qu'on est étonné qu'un homme seul, livré d'ailleurs à tant d'occupations, ait pu trouver assez de tems pour les composer. Ceux qui veulent en connoître & le nombre, & l'esprit, ou le précis, peuvent consulter l'Ouvrage Anglois du Docteur Pulteney ; intitulé : *Vue générale des Ecrits de Linnée*, production qui est de main de maître. La mémoire des services que Linnée a rendus à différentes branches de l'Histoire Naturelle ne se perdra jamais. Il prouve par son exemple que le génie animé d'une passion forte & constante trouve le moyen de surmonter tous les obstacles. Après bien des traverses , il eut la satisfaction de voir sa réputation percer jusques

dans les pays étrangers, sa passion pour la science accueillie, encouragée, favorisée, s'étendre & faire des progrès. S'il eut l'art de communiquer son esprit & son zèle à la plupart de ses disciples, il eut aussi la gloire de voir plusieurs d'entr'eux envoyés dans différentes parties du monde, sous ses auspices, & aux dépens du Public ou de Sociétés particulières, pour reculer, par leurs recherches, les bornes des connoissances naturelles. Par eux le génie du maître a pénétré dans les contrées du globe les plus éloignées, & partage l'honneur des découvertes qui y ont été faites.

Né le 24 Mai 1707, dans la Province de Smaland, il obtint en 1741 la Chaire de Botanique dans l'Université d'Upsal, & après sa mort en 1778, 10 Janvier, il fut inhumé dans la Cathédrale de cette Ville, avec tous les honneurs funéraires que la reconnoissance

&

& la vénération peuvent inspirer.
Le Roi de Suede fit frapper une médaille qui exprimoit la constellation où la Science étoit plongée par sa mort, & lui fit ériger un tombeau.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

IDYLLES ou *Contes Champêtres*,
par Mlle Levesque. A Paris, chez
Bailly; rue S. Honoré; Hardouin
& Gattey, au Palais Royal;
Didot, fils aîné, & Lombert le
jeune, rue Dauphine. Petit vo-
lume in-16, 1786.

IL n'est point de sorte de Poëme
plus difficile à définir que l'Idylle. L'Idylle ne signifie qu'un
petit Poëme, ou une petite Chan-
son, & ce diminutif paroît regarder plutôt la brièveté du Poëme
que la petitesse des sujets dont il
s'occupe. Qu'on jette seulement
les yeux sur Théocrite, on y verra
parmi ses Idylles des récits qui

pour la matiere & le style, auroient pu aisément figurer dans un Poëme Epique. L'Idylle a presque tous les genres propres à la Poësie, & de tous ces genres Boileau n'en a défini qu'un seul lorsqu'il a dit :

Ainsi qu'une Bergere aux plus beaux jours
de fête,

De riches ornemens ne couvre point sa tête,
Et sans mêler à l'or l'éclat des diamans

Cueille en un champ voisin les plus beaux
ornemens.

Telle aimable en son air, mais humble dans
son style,

Doit éclater sans pompe une élégante
Idylle, &c.

Il faut convenir cependant que ce caractère donné à l'Idylle, est celui qui semble aujourd'hui lui appartenir plus particulièrement & qu'on n'a plus gueres considéré l'Idylle sous l'aspect où le législateur de la Poësie Française

voit lorsqu'il achevoit la définition de l'Idylle par ces vers :

Et par quel art encor l'Eclogue quelquefois
Rend dignes d'un Consul les vergers & les
bois.

L'Idylle n'a plus été qu'une scène champêtre soit en dialogue soit en récit, dont presque toujours l'amour est devenu le principal acteur. Il étoit réservé à M. Gesner, comme l'a observé M. Chabannon (dans son Essai sur Théocrite) d'ouvrir une nouvelle carrière à l'Idylle, & d'y faire entrer des actions & des sentimens que les anciens n'avoient gueres songé à y admettre. C'est une obligation que toutes les ames sensibles auront éternellement à ce Poète qui leur a fait verser des larmes nouvelles, & qui plaçant toujours la scène dans la campagne, a eu l'art de la faire aimer, en faisant aimer toutes les vertus douces & paisibles.

bles dont elle paroît être l'asyle. Quelle satisfaction ne seroit-ce pas pour M. Gesner de voir le fruit que ses Ouvrages ont produit, s'il venoit à lire ces charmantes Idylles dont nous avons à rendre compte. On ne peut en effet les lire sans retrouver en partie l'ame de M. Gesner lui-même : c'est le même amour pour les beautés de la campagne ; c'est ce même enthousiasme pour les tableaux délicieux qu'elle nous présente ; c'est cette même exactitude de petits détails qui ne peuvent être sentis que par ceux qui l'ont observée ; enfin c'est cette même sensibilité pour toutes les vertus qui prêtent tant de charmes au séjour qu'elles ont choisi. Et quand M. Gesner sauroit que c'est une jeune personne de seize ans qui a consigné ses sentimens dans ces Idylles, combien ne se trouveroit-il pas étonné de voir les aimables inspirations de l'Auteur

s'élever presque au niveau des fiennes. Mais quel plus doux étonnement, quelle satisfaction plus touchante pour un père & pour une mère qui sont bien plus sûrs d'avoir inspiré l'Auteur. Mlle Lévêque leur a dédié son Livre ; jamais il n'y eut de Dédicace plus digne d'un Ouvrage, & qui l'annonce plus favorablement.

La première Idylle est intitulée *Les dangers de l'Amour*. C'est Glycerie qui raconte à Lydie les malheurs arrivés à une Bergere abandonnée. Les dangers de l'amour y sont peints avec une naïveté si douce & si tendre, qu'elle montre assez que l'Auteur les présume plutôt qu'elle ne les connoît. Le style a, pour ainsi dire, cette physionomie d'une jeune personne chez qui les passions ne sont encore que comme les jours doux du printemps. Ce Conte est suivi de *l'Amour filial récompensé*. Le *songe* apprend à aimer la vieille. Le

but du *Printems* : « Il revient ce
» doux *Printems* dont l'absence
» nous faisoit gémir , lorsqu'assis
» tristement autour de nos foyers ,
» nous regardions la campagne
» déserte & cachée dans les brouil-
» lards. Il revient ; le voilà qui
» s'avance dans la campagne avec
» la légèreté d'un nuage qui glisse
» dans les airs. Il est couronné de
» lilas & de verdure , & tient en
» main une branche d'amandier ,
» de l'arbre qui annonce son re-
» tour. . . . Il brille le soleil vivi-
» fiant , il brille sur un ciel d'azur.
» Je te bénis , je te bénis mille
» fois soleil vivifiant, tu réchaufes,
» tu fais revivre mon vieux pere ,
» refroidi par les glaces de l'âge
» & par celles de l'hiver ; ses joues
» sont redevenues vermeilles ; il
» est comme cet arbre déjà antique
» qui cette année s'est encore paré
» de fleurs. »

Le dernier de ces Contes char-
mans est *la Veillée* ; s'il est le der-

nier pour la place qu'il occupe dans le volume , il ne l'est pas pour le mérite. On ne sauroit le lire sans être attendri jusqu'aux larmes ; & la réflexion qui revient le plus souvent en lisant ce petit Ouvrage , est celle du bonheur des parens qui ont cultivé dans leur fille des sentimens si tendres , si délicats & si intéressans. Et peut-être en le lisant les hommes sévères qui semblent encore vouloir interdire aux femmes la culture de leur esprit , reviendroient-ils de cet injuste préjugé , s'ils pouvoient supposer que cette culture ne servit qu'à développer , qu'à nourrir , qu'à échauffer dans leurs cœurs tous les sentimens naturels & honnêtes , à les sauver de la frivolité qui semble ravir aux femmes tous leurs momens , & à substituer aux anciens exemples domestiques , qui ont malheureusement vieilli , une suite de principes également sentis & raisonnés.

qui, en leur inspirant une façon de penser plus sûre, leur rendit leurs devoirs plus faciles & plus chers.

Quel homme encore ne sera charmé de voir un livre nouveau fait pour entrer dans la bibliothèque trop peu nombreuse qu'on peut laisser avec plaisir & avec fruit entre les mains des jeunes personnes ? Celles de l'âge de l'Auteur qui auront le bonheur de goûter son Ouvrage ne seront pas celles dont le suffrage devra le moins la flatter.

Mlle Levesque est fille de l'estimable Auteur de l'Histoire de Russie & de plusieurs autres Ecrits vraiment philosophiques. On assure que M Levesque part incessamment avec sa famille pour Berlin, où il va remplir une Chaire d'Histoire. C'est un double regret qu'il va laisser à ceux qui ayant pu connoître & ses Ouvrages & sa personne, auront encore jetté les

Avril 1786.

611

yeux sur l'Écrit intéressant dont nous venons de rendre compte.

[*Extrait de M. de Rochefort.*]

*LES Leçons de l'Histoire, ou Lettres d'un Père à son Fils sur les faits intéressans de l'Histoire Universelle; par M. * * *.*

Historia lux veritatis, magistra vita.

Cic. L. 2, de Orat.

A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, Hôtel de Cluny, 1786. Avec Approb. & Priv. du Roi, 2 vol. in-12, le 1^{er}. de 684 pag. le 2^d. de 682, avec deux Cartes Géographiques.

M L'ABBÉ GERARD, Chanoine de S Louis du Louvre, avantageusement connu par son Ouvrage intitulé *les Egarement de la Raison*, dans lequel il trace

Cc vj

la conduite qu'on doit tenir dans le monde, & sur-tout les moyens de combattre l'incrédulité, se propose dans celui-ci de donner des leçons d'histoire les plus propres à tous les hommes & à tous les âges, un ouvrage qui se prêtant en quelque sorte au loisir & au goût de la plupart des lecteurs, ne fût ni capable de les rebuter, ni insuffisant par trop de précision, qui fût rempli de toutes les recherches & de toutes les discussions nécessaires, qui épargnât en même tems, en grande partie, à ceux qui le lisoient, la sécheresse & les dégoûts presque inséparables de l'érudition, qui présentât dans un même tableau tous les grands événemens renfermés sous chaque époque, de manière qu'on ne fût pas obligé, après avoir parcouru les annales de tout un Peuple, de revenir sur ses pas pour recommencer celles d'un autre Peuple, au risque d'y trouver la plupart

des faits qu'on a déjà vus. Tel est le plan que M. l'Abbé Gerard se propose de suivre dans cet Ouvrage, où il fait, un choix des faits avec une sage critique, également éloignée de l'extrême défiance qui est presque tentée de tout rejeter, & de cette confiance aveugle qui est disposée à tout admettre, en un mot des leçons vraiment utiles & non des paradoxes dangereux. C'est, comme on le voit, une Histoire générale mise à la portée de presque toutes les classes de lecteurs.

Il s'est déterminé à donner à cet Ouvrage la forme de Lettres, relativement au but qu'il se propose, celui de traiter certains objets avec tout le développement nécessaire, & d'y faire entrer tout à la fois plus d'intérêt & de variété. « Un pere qui écrit à son fils, dit l'Auteur, peut se permettre des épanchemens, des images & des réflexions qui

ne s'accordent pas toujours avec les regles austeres qui sont prescrites à l'Histoire. M. l'Abbé Gerard ne présente ces deux volumes que comme un essai, qui, par la seule importance des objets qu'il renferme, peut être, dit-il, de quelque utilité.

Toute cette Histoire est renfermée dans vingt-trois Lettres qui, chacune, sont suivies de notes critiques, historiques, & de réflexions morales. Dans la première l'Auteur traite de l'utilité de l'Histoire, de ses difficultés, & expose en détail la méthode qu'il doit suivre. Il n'a dessein de s'attacher qu'aux faits qui lui paroîtront mériter plus d'attention tant par leur certitude que par le degré d'intérêt dont ils sont susceptibles, d'y joindre des traits particuliers sur les personnages les plus célèbres, de donner même des extraits de leur doctrine & de leurs ouvrages. Il se borne d'époque en époque,

& même quand il le peut de siècle en siècle, à un petit nombre de dattes les plus précises & les plus faciles à retenir. Il se propose de placer les faits dans l'ordre qui leur convient le plus, de les lier les uns aux autres en subordonnant les moins essentiels aux principaux, de fixer clairement la position des différens peuples, rejetant toutes les vaines conjectures, tous les systêmes, à moins qu'ils ne portent avec eux les plus grands caractères de probabilité; d'écartier les difficultés peu importantes, les discussions pénibles lorsqu'elles ne lui paroîtront pas nécessaires, se bornant à ce qui peut être d'une utilité réelle au lecteur, à lui former le cœur, lui faire acquérir, en genre de mœurs, des principes fixes, invariables, & à fournir dans le cours ordinaire de la vie des règles sûres de conduite. « Pour remplir les objets d'utilité que j'ai sur-tout en vue, dit-il,

» je joindrai aux faits les instruc-
» tions qui en sortiront naturelle-
» ment ; & raisonnant avec vous ,
» je tâcherai de tempérer l'austé-
» rité de la raison par le langage
» persuasif qui naît du sentiment.
» Je m'attacherai à peindre , au-
» tant que je le pourrai , les faits
» intéressans , des couleurs qui
» leur sont propres , afin de vous
» y rendre plus attentif , & de les
» graver plus sûrement dans votre
» mémoire. »

A l'étude de l'Histoire il joint celle de la Religion renfermée dans les livres saints. « Quelle His-
» toire (celle de Moïse) à n'en
» juger que par les regles de cri-
» tique dont on se sert à l'égard
» de tout autre livre , mérite
» mieux que la sienne notre con-
» fiance , par son ancienneté qui
» la rend antérieure à toutes les
» Histoires Profanes , qui la rap-
» proche , plus qu'aucune d'entre
» elles , des grands événemens

» qu'elle nous raconte , & qui
» en fait à tous égards un des plus
» précieux monumens , par sa
» conformité avec les premières
» traditions , telles qu'elles se trou-
» vent , plus ou moins altérées ,
» parmi toutes les Nations ; par
» son caractère de naïveté , de
» simplicité , & par l'image si na-
» turelle qu'elle nous trace des
» premiers âges du monde ; par
» l'ensemble des faits qu'elle nous
» expose , & qui , à la faveur d'une
» chaîne non interrompue , se sou-
» tiennent réciproquement. »

Dans un Ouvrage de cette
espece il est nécessaire de faire
connoître le plan , la marche & la
méthode de l'Auteur , c'est ce que
nous venons de tracer pour celui-
ci. Les événemens de l'Histoire
Ancienne , sur-tout ceux des pre-
miers tems & avant la guerre de
Troyes sont en si petit nombre ,
qu'on les retrouve tous les mêmes
dans toute Histoire Universelle ;

il est impossible d'y en ajouter de nouveaux, il faudroit de nouvelles sources que nous n'avons point, & que vraisemblablement nous n'aurons jamais, & une Histoire Universelle pour les siècles les plus reculés n'acquiert de l'étendue que par les conjectures multipliées des Savans, par des systêmes qui se détruisent les uns les autres, qu'on expose en détail & dont ont fait l'analyse ou la réfutation. Ainsi nous nous étendrons peu sur cet Ouvrage qui ne présentant que les faits les plus importans, doit être considéré comme un Abrégé de l'Histoire Universelle.

Dans sa seconde Lettre, l'Auteur traite de la Création; il expose en peu de mots les différens systêmes des anciens & des modernes à ce sujet, & finit par le récit de Moïse. Dans la troisieme il parle de la chute de l'homme, de sa désobéissance, de

sa punition & de la promesse du Rédempteur. La suivante contient l'histoire de tout le genre humain jusqu'au Déluge, avec des observations sur les difficultés que la chronologie de ces tems reculés nous présente, l'Auteur entré dans quelques discussions à cet égard, & adopte le calcul du texte Samaritain.

Dans les autres Lettres il expose le récit du Déluge, traite de l'état du genre humain à cette époque, des connoissances antediluviennes, c'est-à-dire, de la Religion des premiers hommes, de leurs connoissances Astronomiques, de leurs Arts, de leur Agriculture, de leur Ecriture, de leur Gouvernement, objets sur la plupart desquels les Savans s'étendent beaucoup en conjectures, les uns attribuant à ces premiers hommes de vastes connoissances, les autres les leur refusant, l'Auteur fixe la dispersion des Peuples à l'an 2642 avant J. C. 400 ans après le Déluge.

La distinction des grandes & des petites sociétés, la formation des Empires, l'origine des Gouvernemens & des Loix font le sujet de la Lettre huitieme. Dans la suivante on trouve des éclaircissemens sur l'antiquité des Peuples dont on a le plus vanté l'origine, c'est une espece d'introduction à l'histoire des plus anciens Peuples. Dans les notes qui sont au bas des pages, on fait connoître les Historiens & les sources où l'on peut puiser, & dans celles qui sont à la fin de la Lettre, on fait des observations critiques sur l'antiquité attribuée à certains Peuples, aux Perses, aux Indiens, aux Chinois; l'Auteur ne se laisse pas prévenir sur ce qu'on dit de ces Nations, & par-tout regne une critique sage & éclairée.

Après ces observations M. l'Abbé Gerard donne l'Histoire des plus anciennes Nations des Assyriens, des Arabes, des Egyptiens & des

autres Peuples , entre dans quelques détails sur leur culte ; sur leurs divinités & sur leurs opinions religieuses , ce qui le conduit au tems de la vocation d'Abraham qu'il place à l'an 2026 avant J. C. C'est la quatrième époque qui comprend l'Histoire de ce Patriarche & celle de ses enfans , jusqu'à la naissance de Moïse. L'Auteur s'arrête sur le Testament de Jacob & sur la prophétie du Messie. Après avoir ainsi présenté l'Histoire Sacrée , il passe à l'Histoire Profane sous la même époque , c'est-à-dire à l'Histoire Assyrienne , Egyptienne & Grecque ; on sçait que pour ces tems anciens elle fournit peu de détails , la plupart obscurs ou incertains. L'Auteur termine ce qui concerne cette époque par donner l'état du genre Humain relativement aux Sciences & aux Arts. Tous ces détails intéressans & instructifs sont nécessaires à connoître pour se former

une idée de tous ces anciens Peuples, & on peut dire que M. l'Abbe Gerard a rassemblé avec autant de soin que de discernement tout ce qui a été fait en ce genre. Il s'arrête également sur les loix, les mœurs, les coutumes des anciennes Nations. Les Egyptiens qui nous sont plus connus lui fournissent plus de détails. Dans une Lettre particuliere, qui est la XV^e., il traite de la Religion, rapporte les traditions primitives défigurées par les fables, l'établissement des différens cultes & toutes les superstitions de l'Egypte. C'est ainsi qu'il termine cette 4^e. époque.

Il passe ensuite à l'Histoire des Juifs depuis Moïse jusqu'à l'établissement de la Monarchie, & après avoir exposé tous les événemens, il fait quelques réflexions sur la conduite de Dieu envers ce Peuple, sur le caractère d'infidélité dont les Juifs ont donné si souvent des marques, sur leurs

usages , leurs arts , leurs sciences & leurs mœurs : l'Auteur revient à l'Histoire Profane depuis l'an 1569 jusqu'à l'an 1209 , époque de la prise de Troye. Il parle de nouveau des Assyriens , des Phéniciens & de leurs Colonies en différentes contrées , & entre dans le détails de tous les différens Peuples de la Grece , donne une idée de leurs mœurs , de leur religion , de leurs fables , de leurs loix , de leurs arts , & des différens Royaumes qu'ils ont formés. Il ne faut pas oublier qu'il termine cette partie de son Histoire au siege de Troye , ainsi les Grecs dont il parle sont les anciens Grecs chez lesquels il regne une sorte de férocité & de barbarie , tempérée quelquefois par des sentimens de générosité & de grandeur d'ame , & où l'on ne voit qu'usurpations , meurtres , brigandages & vengeances atroces. Ces anciens Grecs n'avoient alors qu'une bien foible

idée de la vertu proprement dite. On est saisi d'horreur en considérant quelles étoient alors les loix de la guerre , ou l'esclavage ou la mort devenoient le partage du Peuple vaincu. « Les Souverains » massacrés , & leurs cadavres » jettés en proie aux chiens & aux » vautours , les enfans à la mamelle » écrasés , les Reines traînées indignement dans les fers , étoient » les excès ordinaires auxquels les » vainqueurs s'abandonnoient : on » ajoutoit l'outrage & l'humiliation aux rigueurs de la captivité. » Qu'on ne regrette pas , dit » l'Auteur , ces siècles tant vantés » & que l'on reconnoisse que , » moins les Peuples sont policés » par les Sciences & par les Arts , » plus , à parler en général , dans » leur stupide ignorance , ils sont » féroces , vicieux & dépravés. » Peut-être au reste l'état le plus » désirable , pour les Nations » comme pour les particuliers , se » trouve-t-il

» trouve-t-il dans ce juste milieu ,
» qu'il est , après tout , si difficile
» de rencontrer , & auquel on s'ar-
» rête plus difficilement encore
» lorsqu'on y est une fois parvenu.
» Quoi qu'il en soit , dans le choix
» des deux extrêmes , je veux dire
» de cet état presque sauvage , qui
» dévoue les peuples aux plus
» affreuses superstitions , aux
» mœurs les plus licencieuses ,
» aux coutumes les plus barbares ,
» ou de ce genre de civilisation ,
» qui , par le progrès des Arts ,
» conduit à tous les raffinemens
» du luxe & de la mollesse , malgré
» tous les inconvéniens , malgré
» toutes les suites funestes de ce
» dernier état , quel esprit tant
» soit peu raisonnable préféreroit
» le premier ? »

On voit par ce court exposé
que M. l'Abbé Gerard ne s'est pas
borné à rapporter les événemens ,
qu'il les accompagne souvent de
réflexions , de remarques & d'ob-

servations critiques, sages & judicieuses, à la portée de tous les lecteurs.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

HISTOIRE universelle, depuis le commencement du Monde jusqu'à présent; composée en Anglois par une Société de Gens de Lettres; nouvellement traduite en François par une Société de Gens de Lettres; enrichie de Figures & de Cartes. Histoire moderne, Tom. XLI, & XLII. A Paris, chez Moutard, Imprim. Lib. de la Reine, de Madame, & de Madame Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny, 1785. 2 vol. in-8°, le 1^{er}. de 528 p. le 2^e. de 536. Avec Aprob. & Priv. du Roi.

LES Auteurs Anglois terminent, dans le premier de ces deux volumes, l'Histoire générale de l'Italie qui avoit été donnée en

partie dans les volumes précédens , & la continuent depuis le commencement de la réforme en 1517 , jusqu'à notre tems , c'est-à-dire , en 1750 ; mais ils avertissent que faute de Mémoires suffisans , ils n'ont pas cru devoir la porter plus loin. L'importance des événemens qui se sont passés dans l'époque que nous venons d'indiquer , tels que la réforme de Luther , le Concile de Trente & plusieurs autres détails , rendent la lecture de ce volume intéressante.

Dans le volume XLII on donne l'Histoire générale des Duchés de Savoie & de Piémont ; & celle du Royaume de Sardaigne jusqu'à l'an 1527. Il est difficile de connoître quels sont les plus anciens habitans de ces contrées , on a proposé à ce sujet beaucoup de conjectures dans le détail desquelles les Auteurs Anglois ne veulent point entrer , & ils se bornent à faire connoître l'état de ce pays en

commençant au tems de César. Ils indiquent les differens peuples dont il est fait alors mention ; ils observent que si l'ancienneté est un titre respectable pour les Souverainetés, comme pour les familles, peu d'Etats en Europe & en Italie sur-tout, peuvent a cet égard entrer en parallele avec les Duchés Souverains de Savoie & de Piémont, & fort peu de Souverains avec l'illustre Maison de Savoie qui regne depuis environ huit siècles. Son antiquité perdue depuis long-tems, & la difficulté d'en découvrir la véritable origine ont donné lieu à différentes opinions également destituées de preuves ; quelques-uns la font descendre d'un Frédéric, Comte de Maurienne, qui vivoit en 752 ; d'autres lui donnent une origine commune avec les Comtes de Geneve. Les Auteurs Anglois adoptent l'opinion de Guichenon, qui fait descendre cette Maison de Be-

bold ou Berault, Prince Saxon qui descendoit de Witichind le Grand, Duc de Saxe, par Hugues fils d'Immed, que l'Empereur Othon III établit Marquis d'Italie. Il ne faut pas confondre, comme quelques-uns l'ont fait, cet Hugues avec un autre Hugues, Marquis de Toscane, petit-fils de Hugues Roi d'Italie.

Après ces observations générales sur l'antiquité & l'origine de la Maison de Savoie, les Auteurs s'arrêtent également sur la Sardaigne. En général le terroir de cette Isle est très-fertile, mais l'air y est si mauvais que les Romains y envoyoit en exil les coupables, tant ils le regardoient comme dangereux & mortel; cependant on assure qu'il ne l'est pas à présent autant qu'il l'étoit autrefois, quoiqu'il ne soit pas sain pour les étrangers. La Sardaigne a appartenu aux Carthaginois & a servi d'entrepôt à leur com-

merce, ensuite elle a passé aux Romains auxquels les Arabes l'enleverent; ceux-ci la garderent peu, les Pisans, les Génois s'en emparèrent & se la disputèrent long-tems; enfin le Pape Boniface VIII, d'après les droits prétendus des Papes sur toutes les contrées, permit au Roi d'Arragon de la conquérir. Elle fut soumise à l'Espagne, ensuite à l'Empereur, & en dernier lieu à Philippe V, qui la céda à Victor Amédée.

Après ces préliminaires les Auteurs passent à l'Histoire de la Savoie, pour la composition de laquelle on n'a que de mauvais matériaux, des chroniques remplies de mensonges, des registres infideles faits par des Moines ignorans; c'est dans de pareilles sources qu'il faut puiser les événemens qui se sont écoulés depuis le septieme jusqu'au quatorzieme siecle. Il n'est donc pas étonnant qu'on soit souvent embarrassé à découvrir la vérité.

Berold ; dont nous avons déjà parlé , reçut de Rodolphe , Roi de Bourgogne , la Savoie & la Maurienne , l'an 1000. Du reste l'Histoire de ce Prince est peu détaillée faute de monumens ; celle de ses successeurs le devient davantage , puisqu'elle n'est pas terminée dans ce volume.

Berold n'avoit alors pour ainsi dire qu'un titre , & les États que ses descendans ont reçus dans la suite étoient possédés par le Marquis d'Yvrée issu des Rois de Lombardie , par les Marquis de Suze , par la Maison de Montferrat , par quelques Républiques , par les Comtes de Provence & de Vintimille , par les Evêques de Turin , de Vercel , d'Asti , de Nice , d'Yvrée & d'Aoste , par les Rois de Bourgogne , par les Comtes de Genève , par les Archevêques de Tarentaise , par les Evêques de Genève , de Sion , de Lauanne & de Maurienne. Mais par concession

632 *Journal des Sçavans*,
des Rois de Bourgogne & des Em-
pereurs, par mariages, par con-
quêtes, par acquisitions, par droit
de fief, par soumission volontaire
des Peuples ou par des traités de
paix, de toutes ces pieces éparles
on n'a fait qu'un seul corps, ce
qui a été l'ouvrage de plusieurs
siècles, c'est ce qui est amplement
développé dans les volumes que
nous annonçons.

[*Extrait de M. de Guignes.*]



MORCEAUX choisis du *Rambler* ou du *Rodeur*, Ouvrage dans le genre du *Spectateur*, traduit de l'Anglois de Jonhson ; par M. Boulard, Notaire à Paris.

Que mes détallemens, s'il se peut, soient utiles !

A Paris, rue S. André-des-Arcs, n^o. 27, & chez J. R. Lottin de S. Germain, Lib.-Imprim. ordinaire de la Ville, 1785. Avec Approb. & Priv. du Roi. In-12, 504 p., & les préliminaires 8.

LE *Rambler* ou le *Rodeur* est une des plus heureuses imitations du *Spectateur* ; son Auteur, M. Samuel Johnson, mort en 1784, étoit un des Ecrivains les plus distingués de l'Angleterre. Ce genre de Journaux Moraux que l'Angleterre s'est plu à cultiver, est très-agréable & peut être très-utile ; c'est un cours de morale en action.

toutes sortes de sujets y sont admis, pourvu qu'ils présentent un résultat moral; chaque personnage est censé conter son histoire, peindre ses passions, exposer ses motifs, avouer ses fautes, en montrer l'effet & la suite, & instruire ainsi par ses réflexions & ses exemples; cette forme qui n'astreint d'ailleurs à aucune gêne, à aucune liaison entre les sujets ni entre les personnages, joint l'illusion & l'intérêt du Roman avec tous les fruits de la Philosophie :

Une Morale nue apporte de l'ennui,
Le Conte fait passer le précepte avec lui.

Une extrême variété est encore un mérite inestimable de ces sortes d'Ouvrages. *Les Variétés Morales & Amusantes* de M. l'Abbé Blanchet, publiées à Paris en 1784, & dont il a vu à peine commencer le succès, étoient un choix des meilleurs morceaux de ces Jour-

aux Anglois, principalement du Spectateur. Le Rambler méritoit d'être connu par un semblable choix, il aura vraisemblablement même succès parmi nous, & le Traducteur rend un véritable service à notre Littérature, en nous le faisant connoître; il y ajoute celui d'indiquer d'autres écrits du même genre dans lesquels on pourroit faire un pareil choix, tels que le Monde, l'Aventurier, l'Oisif, le Miroir, le Connoisseur, le Visiteur, les Essais Moraux & Littéraires de Knox, &c. Content du goût que le Traducteur montre dans le choix des morceaux du Rambler, content d'ailleurs de son style, qui a de l'élégance, de la grace & tout le naturel d'un original, le lecteur desirera sans doute que ce Traducteur exécute lui-même ce qu'il indique, & fasse le choix des meilleurs morceaux des Ouvrages dont il donne la liste; mais des soins d'une autre nature occupent son

tems & lui laissent peu de loisir :
« il se livre à une profession qu'il
» aime , & qu'il exerce depuis
» quatre ans, sous les yeux d'un
» père respectable qui l'a remplie
» lui-même pendant près de 40
» années avec la plus grande dis-
» tinction », comme son nom seul,
très-avantageusement connu dans
Paris, le rappelle aisément à tout
le monde.

On auroit grand tort assurément
de négliger l'étude des langues
savantes , il faut que le bon goût
de la Littérature se soutienne par
les mêmes moyens qui l'ont pro-
duit , mais le Traducteur a bien
raison de recommander l'étude des
Langues vivantes, beaucoup moins
cultivée en France que dans les
autres Etats de l'Europe ; il vou-
droit qu'on fît des cours publics
& qu'on tint des conférences sur
les Langues vivantes, au College
Royal ; en un mot qu'on y en-
seignât toutes les Langues, tant

anciennes que modernes, tant savantes qu'étrangères, tant mortes que vivantes; le Traducteur fait aussi des vœux pour voir renaitre & continuer ce Journal étranger qui a duré trop peu de tems, & qui seroit nécessaire pour nous faire connoître promptement les bons Ouvrages des autres Nations & les découvertes qui se font chez nos voisins. Ce Journal seroit bien plus utile en effet que cette foule de Journaux roulant tous sur les mêmes objets, se répétant tous les uns les autres ou se déclarant la guerre, & se combattant les uns les autres & embarrassant par-là le Public sans l'instruire.

Parmi les trente-huit Discours contenus dans ce volume, on pourroit en distinguer principalement de deux sortes; les uns sont allégoriques, ce sont les plus ingénieux peut être, mais les plus froids: les autres sont historiques, & ceux-là joignent à l'utilité phi-

lofophique qui leur est commune avec les premiers , l'intérêt toujours attaché à un récit , fur tout quand on y difpofe des faits.

Parmi les morceaux du premier genre , nous diftinguons l'allégorie fur l'Efprit & la Science , qui eft le premier morceau de ce volume. Il a un objet d'intérêt toujours préfent , celui de rappeler à la concorde & à l'union les divers ordres de Littérature , les divers corps Littéraires , que d'aveugles paffions arment trop fouvent les uns contre les autres au grand fcandale des ignorans , au détrimement des Lettres & de la confidération de ceux qui les cultivent. On fait ici de l'Efprit & de la Science deux êtres moreaux , deux divinités , deux génies , & voici quelques-uns des traits par lesquels on les caractérife.

« Ils ne furent pas plutôt d'âge
» à être admis dans le féjour des
» autres Dieux , que l'Efprit com-

» mença à divertir Vénus à sa toi-
» lette, en contrefaisant l'air grave
» de la Science, & que la Science
» chercha à amuser Minerve pen-
» dant son travail, en lui montrant
» les bévues & l'ignorance de l'Es-
» prit. Toutes les fois que les deux
» ennemis cherchoient à se distin-
» guer, leur conduite étoit entiè-
» rement opposée. L'Esprit étoit
» hardi & donnant au hasard; la
» Science étoit prudente & réflé-
» chie; l'Esprit ne redoutoit d'au-
» tre reproche que celui de passer
» pour lourd; la Science n'en
» craignoit d'autre que celui de
» s'être trompée. L'Esprit répon-
» doit avant que d'avoir entendu;
» la Science s'arrêtoit même où il
» n'y avoit pas de difficulté, dans
» la crainte de laisser passer quel-
» que sophisme insidieux, sans le
» faire reconnoître. . . . La Nou-
» veauté étoit le favori de l'Esprit,
» & l'Antiquité celui de la Science.
» L'Esprit trouvoit spécieux tout

» ce qui étoit nouveau : la Science
» regardoit comme sacré tout ce
» qui étoit ancien. . . . Rien n'étoit
» plus commun à chacun de ces
» antagonistes que de quitter son
» caractère , & d'espérer de rem-
» porter une victoire complète
» avec les armes dont son adver-
» faire se servoit si bien. Ainsi l'Es-
» prit travailloit quelquefois à un
» syllogisme , & la Science défi-
» guroit ses traits par une plaifan-
» terie ; mais. . . . l'air sérieux de
» l'Esprit étoit sans noblesse , &
» l'enjouement de la Science man-
» quoit de vivacité. . . . L'Esprit
» captiva la jeunesse par sa gaieté ,
» & la Science obtint par sa gravité
» le suffrage de la vieillesse. . . .
» On construisit des Théâtres pour
» y recevoir l'Esprit , & on fonda
» des Colleges pour en former l'a-
» syle de la Science.

» Ils apprirent enfin combien
» l'union leur étoit nécessaire ; ils
» consentirent à se tenir par la

» main. . . . La Science s'éleva avec
 » le secours des forces de l'Esprit,
 » & l'Esprit fut guidé par les lu-
 » mières de la Science. . . . L'Esprit
 » détermina la Science à se lier
 » avec les Graces, & la Science
 » engagea l'Esprit dans le parti de
 » la Vertu. Ils furent alors chéris
 » de toutes les Puissances du Ciel,
 » & leur présence fit l'agrément
 » des banquets des Dieux. »

On sent quelle est la justesse de la plupart de ces traits & la finesse de quelques-uns. De ce même genre sont encore l'allégorie sur le Travail & le Repos (Discours 6); l'origine & l'histoire de la Critique, (Discours 14); l'histoire allégorique du Patronage, (Discours 27); la description du séjour de l'Espérance, (Discours 31); l'allégorie sur les dangers de l'Intempérance, (Discours 34).

Le Patronage étoit fils d'Astree, mais d'un pere mortel : il avoit été élevé à l'école de la Vérité,

mais il épousa la Vanité , fille de la Fauffeté ; il eut de ce mariage deux enfans , qui furent la Flatterie & le Caprice. La Flatterie fut élevée par la Libéralité , & le Caprice par la Fortune. Les Sciences que le Patronage , d'après les leçons & les exemples de sa mère , avoit d'abord protégées , éprouverent mille indignités à sa Cour & furent obligées d'abandonner son Palais ; ensuite elles errèrent long-tems sur la terre dans le chagrin & dans la détresse , & arriverent enfin à la chaumière de l'Indépendance fille du Courage.

Ce dernier trait vaut mieux que tous les autres , il est d'un grand sens , & il en résulte pour les Gens de Lettres une leçon consolante & utile.

Parmi les Discours historiques , les plus importans roulent sur l'affaire en effet la plus importante de la vie , le Mariage ; les inconvé-

niens , les avantages de ce lien y sont présentés sous diverses faces , & ce sujet si rebattu est rajeuni par le talent de l'Ecrivain. Il y a plusieurs Lettres d'un personnage nommé *Hymenæus* , non qu'il se soit beaucoup marié , car il est encore Célibataire , mais parce qu'ayant un desir sincère & ardent de se marier , il a manqué & refusé une multitude de partis ; il tâche de prouver qu'il n'y a point de sa faute dans tous ces refus , & que la sagesse les exigeoit , que toutes ces femmes avoient de ces défauts essentiels avec lesquels un mari honnête ne peut pas espérer d'être heureux ; il avoit rompu avec l'une , parce qu'au moment de l'épouser , il l'avoit trouvée dans la rue entourée d'une foule assemblée au bruit qu'elle faisoit en disputant pour six sols contre un porteur de chaises ; avec une autre , parce que c'étoit une savante fataliste , qui nioit la liberté & tou-

tenoit que tout étoit nécessaire ; il y auroit, dit-il, trop de danger à confier le bonheur de sa vie à une personne qui pourroit prendre les desirs des passions & de ses sens pour le décret de la Providence, ou regarder ses fautes comme nécessaires au système général, & comme des anneaux de la chaîne éternelle des événemens qui doivent se succéder. Je lui dis donc que le Destin nous ordonnoit de nous séparer, & qu'il n'y avoit que la main irrésistible de la nécessité qui pût m'arracher d'auprès d'elle.

Une troisieme regardoit l'esprit comme dangereux, la science comme inutile, & l'économie seule comme nécessaire ; une servante chassée pour avoir cassé six dents à un peigne d'écaille, vint prier Hymenæus de la faire rentrer en grace auprès de sa maîtresse. Il crut pouvoir le lui promettre, mais il présumoit trop de son cré-

dit ; la maîtresse répondit que ce peigne lui coûtoit trois écus, & qu'aucun domestique ne lui feroit jamais tort de deux. Elle ajouta qu'elle faisoit cette occasion de renvoyer cette servante, ayant cru remarquer qu'elle étoit d'une mauvaise santé, & que vraisemblablement elle devoit être sujette à tomber malade.

Deux autres femmes furent abandonnées par Hymenæus, parce qu'il s'aperçut qu'elles donnoient des espérances à ses rivaux aussi bien qu'à lui, & qu'elles ne vouloient se décider que pour celui qui feroit les plus grands avantages; une parce qu'elle avoit fait un présent au Notaire pour qu'il la favorisât dans le contrat; une, parce que je ne pus jamais, dit-il, « la » disposer à m'accorder sa tendresse qu'après qu'elle eut appris « que le plus grand nombre des » personnes de ma famille étoit « mort fort jeune; une autre parce

» que dans le dessein de me faire
» sentir l'augmentation de fortune
» qu'elle pouvoit éprouver, elle
» me représentoit sa sœur comme
» languissante & attaquée de la
» consommation. » Une autre ne se
plaisoit qu'avec les hommes, &
affichoit hautement la haine & le
mépris de son sexe; elle étoit
poursuivie par les femmes comme
déferteur, & n'étoit reçue que
comme une fugitive par les hom-
mes qui la traitoient le mieux.
« Je ne pus me résoudre, dit Hy-
» menæus, à confier mon repos
» & mon honneur à une vertu
» audacieuse, qui cherchoit à cha-
» que instant les dangers, & qui
» sollicitoit elle-même les atta-
» ques. » Une autre ne se laissoit
jamais voir sans être prévenue,
parce qu'elle étoit d'une malpro-
preté dégoûtante qu'elle dissimu-
loit par la parure quand elle avoit
eu le tems, & qu'elle avoit l'in-
térêt de se tenir sur ses gardes;

une autre ruinoit ses amans , une autre les asservissoit , &c. Tel est le précis des aventures d'Hymenæus , vieux garçon qui ne put parvenir à se marier , parce qu'il trouva toujours un obstacle invincible dans le caractère de toutes celles que la fort lui offrit.

Tranquilla , vieille fille qui , par la même raison , n'avoit pu trouver de mari parmi une foule de prétendans , entreprend de venger son sexe en récriminant contre le nôtre ; elle nous donne aussi la liste & les portraits de ceux que le desir d'être heureuse dans le mariage l'avoit obligé d'exclure , & d'exclusion en exclusion , de refus en refus , elle étoit restée fille. Ce n'est pourtant point la Précieuse de la Fontaine , & ce qui distingue ici Hymenæus & Tranquilla , c'est que l'un & l'autre ont toujours raison dans tous leurs refus.

Venustulus , avec des graces & une magnificence qui s'annonçoit

par des fêtes qu'il aimoit à donner,
« avoit la poltronnerie aussi bien
» que l'élégance d'une femme. . .
» Il n'osoit pas entrer dans une
» chambre où l'on avoit entendu
» une souris remuer derrière une
» boiserie, ni traverser un champ
» où il voyoit bondir un trou-
» peau. . . Je l'ai vu changer de
» couleur quand mon écureuil
» brisa sa chaîne, & je fus obligée
» de lui jeter de l'eau sur le visage
» un jour qu'un chat noir en-
» tra subitement dans ma cham-
» bre. . . . Les femmes s'attendent
» naturellement à être défendues
» ou protégées par un amant ou
» un mari; ainsi j'espère que vous
» ne me blâmerez pas d'avoir refusé
» la main d'un homme qui auroit
» empoisonné ma vie par des
» frayeurs déraisonnables, & qui
» seroit venu me demander un
» secours qu'il auroit été de son
» devoir de me procurer. »

Le fils d'un riche agioteur étoit
favorise

favorisé par les parens de Tranquilla, & quoique cette alliance ne la flattât guères, il lui étoit difficile de s'en défendre, lorsque heureusement pour elle, une friponnerie que fit cet homme dans la rédaction des articles, empêcha ce mariage.

Flosculus étoit l'arbitre des Modes ; il fut trois jours à boudier sa maîtresse, parce qu'elle avoit négligé de lui faire compliment sur un nouvel habit qu'il avoit porté. Il fut bientôt renvoyé avec Venustulus. Un autre étoit gourmand & n'avoit point d'autre existence.

« J'en remerciai trois, parce que
 » je m'apperçus qu'ils aimoient à
 » boire ; deux parce qu'ils faisoient
 » en même-tems leur cour à d'au-
 » tres femmes ; six parce qu'ils
 » essayoient de me faire pancher
 » en leur faveur, en corrompant
 » ma femme de chambre ; quatre
 » pour des allusions obscènes ; cinq
 » pour des plaisanteries sur la Re-

» ligion. . . deux pour m'avoir pré-
 » senté des articles de mariage qui
 » auroient fait tort à leurs enfans
 » d'un premier lit ; quatre pour
 » m'avoir donné de faux états de
 » leurs biens ; trois pour m'avoir
 » caché leurs dettes , & un pour
 » avoir augmenté le bail d'un vieux
 » fermier. »

On apprend par une lettre sub-
 séquente qu'Hymenæus & Tran-
 quilla se sont mariés ensemble &
 qu'ils sont fort heureux l'un par
 l'autre , parce que leurs défauts ,
 qu'ils ont réciproquement apper-
 çus , & qu'ils ont très-bien jugés ,
 ne sont pas de la nature de ceux
 qui , annonçant un caractère ou
 vil ou pervers , s'opposent essen-
 tiellement au bonheur.

Indépendamment des Discours
 allégoriques & historiques , il y
 en a de purement moraux qui con-
 sistent en réflexions & en pré-
 ceptes ; ceux-là étoient sans dout-
 ceux qui avoient le plus de besoie

Être courts; aussi le font-ils. Nous observerons particulièrement celui qui roule sur la colère. Horace a dit :

*Qui non moderabitur iræ,
Infestum volet esse dolor quod suaserit &
mens,
Dum panas odio per vim festinat inulto.
Ira furor brevis est, animum rege, qui, nisi
paret,
Imperat; hunc franis, hunc tu compeſce
catenâ.*

Il nous semble que l'Auteur du Rambler dit aussi d'excellentes choses sur cette passion & sur ceux qui s'y livrent:

« Il y a, dit-il, une classe d'hommes connus sous la dénomination d'*hommes colères*, qui croient que cette dénomination » est un titre suffisant pour s'em- » porter à la plus légère occasion...

» Les hommes de cette espece ont
» quelquefois du jugement & des
» vertus ; aussi ne les traite-t-on
» pas toujours avec cette sévérité
» que mériteroit le peu de soin
» qu'ils ont de respecter la tran-
» quillité de tout ce qui les entoure.
» Ils ont obtenu une espèce de pres-
» cription pour leur folie , & sont
» regardés par ceux qui vivent
» avec eux , comme des hommes
» entraînés par une passion domi-
» nante & irrésistible , qui ne les
» laisse maîtres ni de leur conduite
» ni de leurs paroles. . . . On ne
» peut voir sans indignation qu'il
» existe des gens d'un caractère
» assez bas pour se contenter d'un
» pareil traitement , pour être fiers
» de jouir des mêmes privileges
» que l'insensé , & pour pouvoir ,
» sans honte & sans regret , se
» regarder comme donnant sans
» cesse , à ceux qui vivent avec
» eux , des occasions d'exercer
» leur patience , & de s'enorgueillir

» de la générosité qu'ils montrent
 » en pardonnant.

» L'orgueil est certainement le
 » principe de la colère, mais. . . .
 » si un homme emporté fait la
 » revue de sa journée, il n'aura
 » que bien peu de satisfaction à
 » offrir à sa vanité, en considérant
 » ce qui a donné lieu aux outrages
 » qu'il a faits, comment on les a
 » supportés, & à quoi ils doivent
 » vraisemblablement aboutir. Ces
 » éruptions soudaines de rage doi-
 » vent en général être occasionnées
 » par de très-légers sujets; car la
 » vie, quelque malheureuse qu'elle
 » soit, ne pourroit pas amener de
 » grands maux aussi souvent qu'il
 » en faudroit à l'homme violent
 » pour s'emporter. Ainsi la pre-
 » mière réflexion que sa fureur
 » doit lui faire faire, c'est qu'il est
 » assez foible pour perdre sa tran-
 » quillité au plus petit accident;
 » qu'il n'est donc que l'esclave du
 » hasard, & que sa raison & sa

» vertu sont au pouvoir du plus
» léger souffle de vent. Ces cris &
» ces excès de fureur ont encore
» quelquefois un autre motif, que
» l'homme colère a grand soin de
» cacher aux autres, & dont sou-
» vent il ne convient pas entière-
» ment en lui-même. Celui qui
» sent le peu d'étendue de ses con-
» noissances, la foiblesse de ses
» raisonnemens, & conséquem-
» ment le peu de poids de son
» avis, espère de gagner par ses
» clameurs, ce qu'il ne pourroit
» obtenir autrement. . . . il ne pa-
» roît pas qu'un homme puisse, par
» du bruit ou du fracas, changer
» l'opinion de personne. . . Il peut
» . . . épouvanter ses enfans & tour-
» menter ses domestiques; mais il
» n'excitera que la risée des autres
» hommes, & il s'apercevra à la
» fin qu'il ne fait qu'exciter le mé-
» pris & la haine. . . .

» Prior dit, dans le Panégyrique
» du Duc de Dorset, que ses do-

» mectiques avoient coutume de se
 » mettre sur son passage lorsqu'il
 » étoit en colère , parce qu'ils
 » étoient sûrs d'être ensuite recom-
 » pensés pour chaque indignité
 » qu'il leur auroit fait souffrir.
 » Tel est le cercle de la vie d'un
 » homme emporté , il contracte
 » dans sa fureur des dettes que sa
 » vertu , s'il en a encore, l'oblige
 » d'acquitter au retour de sa raison.
 » Il passe ses jours à outrager & à
 » en demander pardon , à faire du
 » tort & à le réparer. »

Mais rien n'est plus méprisable
 & plus malheureux , que la vieil-
 lesse d'un *homme colere* , la fureur
 qu'il n'éprouvoit qu'accidentelle-
 ment , dégénère en une mauvaise
 humeur qui devient habituelle :
 « Le monde le fuit , & on le laisse ,
 » suivant l'expression d'Homère ,
 » dévorer son propre cœur dans
 » la solitude & dans les mépris. »

Ces réflexions nous paroissent
 propres à corriger les hommes de

656 *Journal des Scavans*,

la colere, ou du moins à diminuer
& affoiblir en eux cette triste
manie.

On trouveroit fans doute aisé-
ment de légères taches, soit dans
l'Ouvrage original, soit dans le
travail du jeune Traducteur, mais
le résultat général est que c'est un
livre très-agréable & à presque
tous les égards très-utile.

[*Extrait de M. Gaillard*].



TRAITÉ de Trigonométrie rectiligne & sphérique, contenant des méthodes & des formules nouvelles, avec des applications à la plus grande partie des problèmes de l'Astronomie ; par M. Cagnoli, de Vérone, Membre de la Société Italienne, &c. Traduit de l'Italien par M. Chompré, Secrétaire de M. le Duc de Villequier. De l'Imprimerie de Didot l'aîné. A Paris, chez Didot fils, & Alexandre Jombert, Libraires, rue Dauphine près du Pont Neuf. Un volume in-4°. de 472 pages, avec six planches en taille-douce. Prix, 15 l. relié.

MCAGNOLI, Citoyen de Vérone, qui habite depuis quelques années à Paris, y a fait construire un Observatoire & des instrumens d'Astronomie, & s'est consacré totalement à cette Science. Ses recherches sur un grand

nombre de problêmes astronomiques l'ont conduit à faire un *Traité complet de Trigonométrie rectiligne, sphérique, & astronomique*; il l'a composé en Italien, M. Chompré l'a traduit en François, & on l'a imprimé en même tems dans les deux langues séparément. Cet Ouvrage ne doit pas se confondre avec ceux que nous avons en très-grand nombre sur la Trigonométrie; celui de M. Cagnoli contient les élémens avec beaucoup d'étendue, mais il renferme de plus un très-grand nombre de choses nouvelles; & l'on peut dire qu'il n'est fait d'après aucun autre: le plan & les méthodes de l'Auteur se font remarquer dans tout le cours de l'Ouvrage. M. Cagnoli s'est attaché d'abord à simplifier les principes, les démonstrations, les formules, les figures; & il parvient toujours à son but par des moyens ingénieux & faciles.

Nous commencerons par la ré-

solution des triangles , puisque c'est-là le but principal de la Trigonométrie. Dans cette partie , M. Cagnoli ne donne pas seulement toutes les formules connues , il en ajoute de nouvelles qui sont très-commodes , sur-tout pour des cas particuliers , lorsque , par exemple , au lieu de la valeur absolue de quelques parties du triangle , on ne connoît que leur somme ou leur différence , ou lorsqu'à raison de leur grandeur les sinus ou les cosinus ne peuvent donner avec précision par les tables ordinaires , la valeur des arcs correspondants. De plus , il fait voir que pour les triangles sphériques , les Auteurs les plus suivis ont donné des regles insuffisantes relativement à l'espece de l'arc cherché , aigu ou obtus ; il en substitue de très-simples & en plus petit nombre ; il exempte le calculateur de toute attention pour la perpendiculaire , & du besoin de faire une figure ; il réduit toutes

les solutions en tableaux , d'après lesquels il n'est possible de se tromper dans aucune circonstance. Il donne des moyens faciles pour lever l'incertitude dans un grand nombre des cas qu'on regarde en général comme douteux. Enfin il entreprend de comparer les triangles sphériques aux triangles rectilignes , & cette comparaison lui fournit des résultats curieux. Quant à la pratique de la Trigonométrie sur le terrain , il n'a rien omis de ce qui peut mettre l'Ingénieur , l'Arpenteur & le Géographe en état d'opérer avec l'exactitude la plus scrupuleuse ; ce Livre est fait pour instruire les Commencans , autant que pour augmenter les connoissances des Savans.

Une partie absolument neuve de cet Ouvrage , est celle du calcul différentiel Trigonométrique. Depuis Côtes , plusieurs Auteurs tels que Maupertuis , la Caille , M. Mauduit , M. de la Lande , avoient

donné un grand nombre d'analogies & de formules différentielles, qui supposoient toujours les variations infiniment petites. M. Cagnoli a trouvé des formules très-simples qui donnent la valeur de la variation, quelque grande qu'elle soit, d'une ligne trigonométrique. Ces formules paroissent être du plus grand usage, & l'Auteur en tire un parti très-avantageux : si l'on emploie ces formules pour différentier une équation, on obtient une équation différentielle finie, c'est-à-dire, rigoureuse, quelle que soit la grandeur des variations. Dans cette nouvelle masse d'équations trigonométriques, M. Cagnoli trouve toutes préparées les solutions d'un grand nombre de problèmes de l'Astronomie, qui, résolus jusqu'ici par d'autres voies, exigeoient beaucoup plus de travail, & donnoient moins d'exactitude.

De ces mêmes équations con:

verties en proportions, M. Cagnoli tire, par la suppression des termes qui s'évanouissent lorsqu'on suppose les différences infiniment petites, les analogies différentielles connues, dont on fait un si grand usage dans les cas où les variations sont petites. Il résulte de cette méthode un avantage, c'est qu'on a sous les yeux par la comparaison des deux especes d'analogies, finies & infinitésimales, les quantités qui sont négligées dans ces dernières, & qu'on peut tenir compte très-facilement de ces quantités toutes les fois que l'erreur est trop sensible. M. Cagnoli démontre par plusieurs exemples Astronomiques, que ces erreurs sont plus graves qu'on ne le croit communément, dans l'usage journalier que l'on fait des analogies différentielles.

Après avoir construit les analogies différentielles sur l'hypothese ordinaire, que deux parties du triangle sont constantes, M. Cagnoli

Avril 1786. ' 663

fait voir comment on peut appliquer ces analogies avec autant de facilité que d'utilité aux cas où l'on fait varier quatre ou cinq parties & même tous les côtés & tous les angles. M. Boscovich s'occupoit en même tems de cette généralisation, comme on le voit dans le grand Recueil de ses Ouvrages en cinq volumes *in-4°.*, que nous avons annoncés.

M. Cagnoli donne des méthodes abrégées pour construire les tables Trigonométriques soit en nombres naturels, soit en logarithmes, avec un nombre illimité de décimales. Outre ses recherches sur cet objet, il offre en même tems de nouvelles formules fort convergentes pour calculer le logarithme d'un nombre avec autant de décimales qu'on veut, & il fait voir aussi l'utilité de ces mêmes formules pour l'extraction des racines.

Quelques Auteurs ont eu recours à la Trigonométrie dans certains

cas particuliers , pour faciliter l'application des logarithmes aux additions & aux soustractions : mais c'est ce qui n'a eu lieu que rarement & avec peu d'utilité , parce qu'on n'avoit pas encore envisagé ce sujet d'une manière générale , ou du moins les formules générales indiquées par les Auteurs étoient si pénibles , qu'on n'en avoit fait aucun usage. M. Cagnoli a recueilli les moyens les plus simples que la Trigonométrie pouvoit fournir , & il a établi une méthode générale pour se servir commodément des logarithmes dans les additions & dans les soustractions , quels que soient les cas & les expressions.

Par cette méthode il trouve sans peine les solutions de toutes les équations du second & du troisième degré , au moyen de la Trigonométrie.

Il considère ensuite les équations de tout degré & de telle nature

que ce soit. Parmi tous les moyens indirects qu'on a imaginés jusqu'ici pour trouver la valeur de l'inconnue dans une équation quelconque, il n'y en a peut-être aucun de plus facile que la méthode indirecte que M. Cagnoli propose. Donnez une valeur à volonté à l'inconnue, & calculez l'équation : vous trouverez une erreur dans le résultat. Différentiez l'équation, & calculez l'équation différentielle en y employant convenablement l'erreur trouvée, ce calcul vous donnera la correction que vous devez faire à la valeur supposée de l'inconnue pour avoir la valeur exacte. Ce moyen est bien simple, mais il eut été impraticable pour l'ordinaire, sans les formules différentielles finies de M. Cagnoli : car pour peu que l'erreur de la valeur supposée fût forte, on auroit trouvé des corrections qui l'auroient très-souvent agrandie au lieu de la détruire.

M. Cagnoli applique aussi sa méthode avec sagacité à la résolution des équations transcendentes : le problème de Kepler, par exemple, n'a jamais été résolu avec plus de facilité.

L'Astronomie a peu de problèmes sur lesquels M. Cagnoli ne fasse voir l'utilité de ses formules & de ses méthodes. Les solutions qu'il donne de ces problèmes sont en général nouvelles & très-simples : on y trouve beaucoup de détails, de règles & de réflexions qui doivent être accueillies avec intérêt par les Astronomes, soit observateurs soit calculateurs.

L'Ouvrage est terminé par une explication des projections orthographe & stéréographique. Pour cette dernière M. Cagnoli parvient à des formules très-simples. Il donne, par exemple, un théorème curieux, que dans la projection stéréographique de la sphere tout grand cercle a pour

rayon de projection la sécante de son inclinaison sur le plan de projection.

On trouve à la fin de cette Trigonométrie différentes Tables, dont plusieurs nouvelles, & toutes disposées de la manière la plus commode. Nous croyons que les Commençans trouveront dans ce Livre toute la clarté qu'ils peuvent désirer, & des secours multipliés pour l'étude des Mathématiques; que les Astronomes, les Calculateurs, les Géographes & les Ingénieurs tireront de ce Traité des avantages réels; & qu'enfin tout Mathématicien dans le cas de faire usage de quelques parties de la Trigonométrie, trouvera difficilement un manuel plus commode & plus complet.

La traduction françoise ne peut manquer d'être fidèle, puisqu'elle a été faite sous les yeux de l'Auteur, qui d'ailleurs entend très-bien le François. On est redevable

de cette traduction à M. Chompré, déjà connu par de très-bons élémens de Mathématiques, dont il vient de paroître une nouvelle édition. M. Cagnoli dit avoir profité souvent des avis de son Traducteur ; & c'est un avantage de cette Trigonométrie que la traduction en ait été faite d'après le manuscrit, qui en a été revu avec d'autant plus de soin.

Cet Ouvrage est d'ailleurs bien imprimé : il suffit de dire qu'il sort des Presses de M. Didot l'aîné. L'impression est très-correcte, M. Cagnoli ayant employé plusieurs coopérateurs à cet égard, & s'y étant donné lui-même beaucoup de peine. Il déclare que M. de Lambre, connu aussi pour un de nos plus habiles Astronomes, a bien voulu lire l'Ouvrage à mesure qu'on l'imprimoit, & lui donner d'excellens avis ; qu'il lui doit même quelques formules inférées dans l'Appendix qui termine cette

Avril 1786,

669

Trigonométrie. Il y a quelques-unes de ces formules qui sont plus courtes ou plus commodes, & M. Cagnoli n'a pas voulu en priver ses Lecteurs.

Parmi les problèmes d'Astronomie que M. Cagnoli a résolu d'une manière simple & nouvelle, on remarque ceux de l'aberration, des taches du soleil, des parallaxes dans les éclipses, en tenant compte de l'aplatissement de la terre, de la précession en ascension droite, de la différence entre le parallèle vrai & le parallèle apparent dont Mayer & plusieurs autres Calculateurs s'étoient déjà occupés; du mouvement des comètes, des stations & des rétrogradations; enfin l'Ouvrage de M. Cagnoli peut être regardé comme un Livre important, même pour les plus habiles Astronomes.

[*Extrait de M. de la Lande,*]

HISTOIRE de l'Académie Royale des Sciences, année 1782, avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année, tirés des Registres de cette Académie. A Paris, de l'Imp. Royale, 1785. 698 pages in-4°. de Mémoires, & 168 d'Histoire.

P R E M I E R E X T R A I T .

CET Extrait contiendra la Physique générale & les Mathématiques. Nous commencerons par le Mémoire de M. le Monnier, fait à l'occasion des Globes qui partirent des Tuilleries le 1^{er}. Décembre 1783. C'étoit le 5 Juin précédent que la découverte de MM. Montgolfier avoit produit pour la première fois ce spectacle inconnu jusqu'alors pour l'humanité, & nous en parlâmes dans notre Journal de Septembre, mais comme le volume des Mémoires

de l'Académie pour 1782 s'imprimoit dans ce tems-là, & que les Physiciens étoient fort occupés des Globes, l'Académie a cru devoir par anticipation publier les Observations de M. le Monnier. Il donne les hauteurs & l'azimut du grand Globe pour plusieurs instans différens. Celui-ci suivi d'abord, à cause du courant de la Seine, une direction composée, ensuite il obéit au vent de sud-est, tant qu'il ne fut pas plus haut que 200 toises; mais le petit Globe qui s'éleva beaucoup plus haut, fort vite & presque perpendiculairement, fut porté au contraire dans les environs du Château de Vincennes; d'où l'on voit que les courans d'en bas, formés sur la Seine & par le vent de sud-est, étoient remplacés par un courant plus élevé & en sens contraire. Ce petit Mémoire est accompagné d'une Carte, où l'on voit les endroits sur lesquels le grand Aéros;

tat répondoit perpendiculairement dans le cours des Observations que M. le Monnier fit ce jour-là.

Observations de Physique faites en 1781, dans un vóyage sur les côtes de Basse-Normandie, par M. le Gentil. Le premier article est destiné à prouver que les marées des équinoxes sont les plus grandes, soit par le témoignage des habitans des côtes de Basse - Normandie, soit par l'observation que M. le Gentil fit lui-même en 1781. On savoit déjà que cette opinion existoit, mais M. le Gentil ne répond pas aux preuves de toutes especes que M. de la Lande a opposées à cette persuasion dans son grand Traité du flux & du reflux de la mer.

M. le Gentil donne aussi la description de la tangué, espèce de phalun ou de terre mêlée de petits coquillages, qui sert d'engrais sur les côtes de Coutances. Il y a trouvé

vé trois parties de matiere calcaire sur une de sable.

Le Mémoire du même Auteur ; sur l'origine du Zodiaque , commencera l'Extrait que nous avons à faire de plusieurs Mémoires d'Astronomie inférés dans ce volume. M. le Gentil n'adopte pas l'origine du Zodiaque attribuée à l'Egypte par M. Dupuis dans son beau & savant Mémoire sur l'explication des Fables ; il préfere de l'attribuer aux Indiens , il regarde ceux-ci comme les plus anciens auteurs de la division du Zodiaque ; il explique par la lune les 27 constellations des Brames , & la période de 432000 ans par la précession des équinoxes , au lieu de l'explication simple & lumineuse que M. Dupuis en a donnée sans employer autre chose que 360 jours & 12 signes. Enfin il tâche d'appliquer au climat de l'Inde le Calendrier rural que M. Dupuis attribuoit à l'Egypte , en suivant les mêmes

674 *Journal des Sçavans* ,
dénominations , & la même expli-
cation pour les noms des signes ,
il y trouve les mêmes inonda-
tions , les mêmes circonstances de
l'agriculture ; & la grande con-
noissance que M. le Gentil a acquise
de l'Inde & de tout ce qui s'y
rapporte , l'a mis à portée de faire
à cet égard un parallele intéressant.
Au reste , nous devons observer
que cette partie du travail de M.
Dupuis pourroit être attaquée sans
qu'il en résultât rien contre la
découverte curieuse , qu'il a faite
incontestablement , des Allégories
Astronomiques & de l'explication
des Fables par les Constellations.

M. Cassini rapporte dans ce
volume beaucoup d'observations
pour déterminer l'obliquité de l'é-
cliptique , dont il s'étoit déjà très-
occupé en 1778 ; il n'a cessé de
faire de nouvelles vérifications de
son quart de cercle de six pieds ,
& il persiste à croire que l'angle
de cette obliquité est plus petite

Avril 1786. 675

de 12 à 13" que ne le font la plupart des autres Astronomes ; il trouve l'obliquité moyenne 23° 27' 54" pour 1781, plus petite de 13" que suivant la Table insérée dans les Ephémérides de M. de la Lande.

M. Cassini rapporte aussi des oppositions de Jupiter & de Saturne, des observations de Vénus, des éclipses de Satellites ; à cette occasion il rend témoignage au zèle de Dom Nouet, Religieux plein d'ardeur pour l'Astronomie, & qui ne cesse de seconder M. Cassini dans ses observations & ses calculs. Depuis ce tems-là le Roi, sur la proposition de M. le Baron de Breteuil, a établi trois places d'Observateurs pour augmenter l'activité du travail à l'Observatoire Royal, & Dom Nouet occupe la première.

Le passage de Mercure sur le Soleil arrivé le 12 Novembre 1782, fut observé à Paris par tous les

676 *Journal des Sçavans*,
Astronomes, & à la Roche-Guyon
par M. le Duc de la Roche-Fou-
cauld, MM. Desmarets, l'Abbé
Rochon, le Marquis de S. Vallier
& Patricauld. M. de la Lande donne
le calcul & les résultats des obser-
vations, parfaitement d'accord
avec ses tables; il joint à ses pro-
pres observations celles qu'il a re-
çues de l'Amérique & celles du
P. Fixlmillner à Cremsmunster.
M. Messier y joint beaucoup d'ob-
servations des taches qui se
voyoient sur le Soleil en même
tems que Mercure, & une figure
où sont marquées toutes les posi-
tions de cette planete pendant la
durée du passage; M. Cassini fils
donne le résultat de ses observa-
tions tirées d'un grand nombre de
calculs, il donne aussi les obser-
vations que M. Foulquier, Inten-
dant de la Guadeloupe, lui a en-
voyées, & qui ont été faites par
M. Tondu, le même qui est actuel-
lement en Turquie avec M. le

Comte de Choiseul-Gouffier pour faire également des observations Astronomiques. M. Méchain rapporte l'observation de M. le Duc d'Ayen avec la sienne, & il en donne un calcul rigoureux comparé avec différentes Tables. Il observe que celles de Halley étoient en erreur de deux minutes, ce qui fait plus d'un quart d'heure d'erreur sur le tems du passage, aussi les Anglois même employent pour leurs Ephémérides les Tables de M. de la Lande.

M. Messier rapporte dans ce volume son observation de l'éclipse de Soleil qui étoit arrivée le 17 Octobre 1781, & le calcul qu'en a fait M. Cagnoli habile Astronome de Vérone qui depuis plusieurs années s'occupe avec succès à Paris des observations & des calculs Astronomiques. Il l'a comparée avec des observations faites dans plusieurs autres endroits, & il en a conclu les longitudes, ce

qui est un véritable service rendu à l'Astronomie à cause de la longueur de ces calculs & de la rareté de ces observations; ainsi Utrecht se trouve à 11' 19" du Méridien de Paris, & Padoue à 37' 56". Nous rapportons celles-ci de préférence, à cause de l'importance des positions & des incertitudes que l'on avoit encore à leur sujet.

M. Méchain avoit découvert le 28 Juillet 1781 une comete dans la constellation de la grande ourse, il en rapporte les observations & les calculs, qui s'accordent parfaitement. Il en découvrit une 2^e. le 9 Octobre dans le cancer, il l'observa jusqu'au 25 Décembre sur un arc de 164 degrés, & les erreurs de ses élémens ne passent gueres une minute, quoiqu'ils soient calculés dans une orbite parabolique. Il n'a pas eu le même bonheur pour la comete qu'il découvrit le 26 Novembre 1783, il a été impossible d'accorder les ob-

servations avec le calcul parabolique, soit que la courbure elliptique soit trop sensible, soit que la comete ait éprouvé quelque dérangement.

Mémoire sur la durée de l'année solaire, par M. de la Lande, 54 p. On y trouve un traité complet sur cette partie de l'Astronomie, toutes les opinions anciennes sur la durée de l'année, toutes les observations d'Hipparque discutées avec un soin qu'on n'y avoit jamais mis. Cinquante observations de Flamsteed ; cinquante-six de Tobie Mayer ; quarante de M. Dagelet, faites à l'Ecole Militaire avec un grand quart de cercle mural de huit pieds de rayon. Tout cela s'est accordé à donner pour la durée de l'année 365 jours, 5 heures 48 minutes 48 secondes, ce qui ne differe que de 3 secondes du résultat employé dans les Tables de la Caille, & de 28 secondes les Tables Alphonsines qui furent

employées dans la réformation du Calendrier en 1582.

Cette erreur de 28 secondes est peu sensible pour l'usage civil; car on trouve que pour représenter exactement la durée que nous venons de rapporter, il faudroit réellement omettre sept bissextiles en neuf cents ans, c'est-à-dire qu'en 3600 ans il en faudroit retrancher 28, au lieu de 27 que l'on retranche. Ainsi l'erreur du Calendrier Grégorien ne sera sensible qu'en l'an 5200; on pourroit alors omettre une bissextile séculaire, en sorte qu'il n'y en auroit point depuis l'année 4800 jusqu'à l'année 5600; mais cela ne mérite pas une nouvelle réformation. L'Académie de Copenhague a fait aussi imprimer ce mémoire qu'elle avoit couronné.

Nouvelles méthodes analytiques pour résoudre différentes questions Astronomiques, dix-septieme Mémoire, dans lequel on applique à la détermination de la constante de

la parallaxe de la Lune les formules analytiques démontrées dans les Mémoires précédens; par M. Dionis du Séjour. Le voyage de M. l'Abbé de la Caille au Cap de Bonne-Espérance, donna lieu de faire des observations pour déterminer la distance de la Lune à la Terre. Cette matiere fut discutée fort au long par M. de la Lande, dans les Mémoires de l'Académie de 1752, & par M. l'Abbé de la Caille en 1761. M. du Séjour trouve précisément le même résultat, c'est-à-dire, la parallaxe moyenne pour Paris $57' 3''$, du moins en supposant l'applatissement de la terre de $\frac{1}{100}$.

Sur les apparences des formules qui sont fonctions de très-grands nombres, par M. de la Place. Les méthodes d'approximation ne se bornent point à suppléer à celles qui manquent à l'analyse, souvent elles sont aussi nécessaires pour dispenser de calculs que leur lon-

gueur rendroit absolument impraticables. Celles que propose ici M. de la Place, ont ce double avantage : elles ont pour objet de donner une valeur approchée des formules qui renferment de très-grands nombres dans leurs exposans, ou qui sont composées d'un très-grand nombre de facteurs ; si ces formules sont telles qu'on puisse avoir leur expression rigoureuse, alors la méthode rend le calcul praticable, & permet d'appliquer les nombres à ces formules, & par conséquent d'en faire un usage utile ; si les méthodes connues ne peuvent conduire à l'expression rigoureuse de ces formules, alors la méthode de M. de la Place donne à la fois une valeur approchée de la formule, & une expression simple à laquelle il est possible d'appliquer le calcul numérique.

M. de la Place, dans un autre Mémoire, donne la théorie de la figure & des attractions des sphé-

roïdes. Nous avons déjà annoncé un Ouvrage séparé du même Auteur sur cette matière. Il emploie ici les méthodes de la nouvelle analyse pour déterminer les conditions de l'équilibre & les attractions des sphéroïdes quelconques; il en résulte que si la planète est homogène, elle ne peut être en équilibre que d'une seule manière, quelles que soient les forces qui l'animent, & qu'ainsi la terre est nécessairement dans cette hypothèse, un ellipsoïde de révolution, mais ce résultat fondé sur le développement en série, des attractions des sphéroïdes pouvant laisser quelques doutes, M. de la Place le démontre *à priori*, indépendamment des suites, & il fait voir en même tems, que dans un grand nombre de cas, un fluide qui recouvre une sphere, est susceptible de plusieurs états d'équilibre. Il examine aussi le cas où la planète est hétérogène & calcule

les oscillations d'un fluide qui recouvre une sphere ; il prouve que l'équilibre des eaux de la mer , que les vents & un grand nombre d'autres causes agitent d'une maniere fort irréguliere , ne seroit pas ferme , si leur densité étoit égale à celle du globe terrestre.

M. le Marquis de Condorcet , dans un troisieme Mémoire sur les probabilités , évalue & calcule les droits éventuels : il détermine la valeur totale pour un moment donné , de sommes qui peuvent être reçues en nombre indéfini de fois , à des époques dépendantes d'événemens , dont la probabilité n'est connue que par l'observation des événemens semblables. Il s'est borné à donner les formules générales qui représentent ces valeurs , dans différentes hypotheses , dont chacune suivant la nature du droit qu'on veut évaluer & celle des observations qui doivent servir de base au calcul , a paru propre à

représenter plus exactement la valeur moyenne de ces droits. Ces mêmes méthodes peuvent s'appliquer à d'autres questions semblables, il en est même un assez grand nombre dont la solution pourroit être utile. On en peut juger par le grand Ouvrage dont nous avons rendu compte, où M. le Marquis de Condorcet a donné des calculs politiques dans lesquels il y avoit autant de profondeur que de sagacité.

Rapport sur un projet pour la formation du Cadastre de la haute Guyenne, présenté à l'Assemblée de cette Province, & sur lequel les chefs de cette Assemblée ont demandé l'avis de l'Académie, par MM. Tillet, l'Abbé Boffut, Desmarest, du Séjour & de Condorcet. On examine dans ce Mémoire deux manieres de classer les terres relativement à leur valeur, & d'en lever le plan; la maniere de former l'année commune pour

le produit , les moyens de connoître par estimation le taux de l'impôt , les effets que peut produire le rejet des sommes sur-imposées sur la totalité de ceux qui n'auront point encore le nouveau Cadastre , en faisant l'opération successivement & par petites parties ; enfin les circonstances où l'évaluation du Cadastre doit changer par des révolutions dans le commerce. Ce travail de l'Académie a été occasionné par les soins vraiment paternels de l'Administration provinciale de Ville-Franche en Rouergue , pour le bonheur du Peuple. Il étoit d'autant plus nécessaire de s'occuper du Cadastre , que dans le dernier siècle, des Villages entiers remirent leurs terres pour ne pas payer l'imposition qu'on y avoit affectée.

L'Histoire de l'Académie contient huit Eloges : ceux qui appartiennent à cet Extrait Mathématique sont ceux de MM. Bernoulli ,

Vaucanson & d'Anville. M. le Marquis de Condorcet ne pouvoit manquer de se distinguer dans l'Éloge d'un Géometre fameux dont il sentoit le mérite & connoissoit les Ouvrages mieux que personne, « mais, dit-il, en parlant de M. Bernoulli, je ne tenterai point de l'apprécier & encore moins de prononcer entre lui & ses illustres émules; je n'aurai point l'orgueil de m'ériger en juge de ceux dont je dois m'honorer d'être le disciple, & je chercherai seulement à faire observer dans les Ouvrages de M. Bernoulli, le caractère particulier de son génie, ce qui le distingue de ceux que la renommée a placés à côté de lui; cette manière de considérer un grand homme est à la fois la seule qui soit juste & la seule qui puisse être utile. » C'est sur-tout relativement à M. Euler & à M. d'Alembert qui vivoient encore, que cette restric-

tion pouvoit être nécessaire ; on voit de quelle maniere M. de Condorcet s'est tiré de cette difficulté lorsqu'il raconte la dispute entre M. Euler & M. Bernoulli, sur le problême des cordes vibrantes. « Dans cette longue & glorieuse lutte, on voit avec un plaisir mêlé détonnement & de respect, deux hommes de génie ; l'un déployant toutes les forces de l'analyse, l'autre employant pour s'en passer toute l'adresse & toute la sagacité d'un esprit inépuisable en ressources. L'un prodiguant les efforts & les calculs, parce qu'ils ne coûtoient rien à son génie également fécond & infatigable ; l'autre toujours simple, élégant & facile, mettant sa gloire à faire beaucoup avec peu de forces, sans avoir à craindre qu'on osât l'accuser d'en manquer. Tous deux enfin également sûrs d'obtenir l'admiration du petit nombre de ceux qui pouvoient les entendre ou les

juger, & dont ils partageoient les suffrages. »

Le célèbre *Traité d'Hydrodynamique* de Daniel Bernoulli, est un de ces monumens qui font époque dans l'Histoire des Sciences, & M. de Condorcet en parle fort au long dans son *Eloge*. Dix fois Bernoulli a remporté ou partagé, dans l'Académie, des Prix disputés par ce que l'Europe a de plus illustres Géometres. Un seul a pu l'égalier & accumuler sur sa tête le même nombre de couronnes, M. Euler son compatriote, son disciple, son rival & son ami. Bernoulli remporta son premier Prix à l'âge de 24 ans. En 1734 il le partagea avec son pere qui eut la foiblesse d'en être mécontent, peut-être parce qu'il ne pouvoit se dissimuler que la piece de son fils étoit supérieure à la sienne. M. de Condorcet entre dans le détail de ces différentes pieces pour en déduire le caractère par-

ticulier de M. Bernoulli. La finesse, dit-il, semble être la qualité dominante de son esprit, mais il l'a portée à un si haut degré, il l'a si heureusement employée, & elle l'a si bien servi, que cette qualité prend chez lui un caractère de grandeur, & produit ce sentiment d'admiration & d'étonnement qui semble réservé aux prodiges qui enfantent la force & la profondeur du génie.

Parmi les épisodes intéressants & philosophiques dont M. de Condorcet se fait toujours les Eloges, nous rapporterons celui qui est occasionné par le reproche qu'on a fait quelquefois à de grands hommes de manquer d'esprit. « Mais cet homme qui manque » réellement d'esprit n'a, quoi » qu'on en puisse dire, qu'un » talent médiocre & une réputation usurpée, ou si celui qui » possède un véritable talent paroît » être sans esprit, c'est qu'il dé-

» daigne d'en montrer, & qu'é-
» tranger aux objets dont la société
» s'occupe, il y garde le silence.
» ou y parle sans intérêt. Cepen-
» dant cette opinion a dû avoir
» des partisans nombreux; elle est
» également propre à décrier les
» gens d'esprit & à consoler ceux
» à qui la nature a refusé le talent.
» Il nous doit donc être permis de
» remarquer ici que M. Bernoulli
» quoiqu'il fût un homme de génie
» avoit cependant beaucoup d'es-
» prit, même pour ceux qui n'au-
» roient pas été en état de sentir
» tout celui qui brille dans ses Ou-
» vrages. »

Les Membres de l'Université de
Basse sont exclus du Gouverne-
ment! M. de Condorcet examine
quelles en peuvent être les raisons:
on a craint, dit-il, pour le main-
tien de l'égalité Républicaine,
l'espece de supériorité qu'auroient
dans les affaires, des hommes
accoutumés à la réflexion & au

travail, & qui joindroient au crédit de la Magistrature l'empire qu'ils conserveroient sur leurs disciples & l'autorité de leurs lumieres.

Cependant M. Bernoulli jouissoit à Basle d'une considération que l'homme de génie n'obtient qu'après avoir survécu à la jalousie des contemporains, apprivoisé ou soumis l'orgueil des grands, & triomphé de l'ignorance ou de l'insensibilité du Peuple. Quand il traversoit les rues de la ville, les citoyens de tous les ordres le saluoient avec respect, & ce devoir étoit une des premières leçons que les peres donnoient à leurs enfans. Daniel Bernoulli étoit né en 1700, il est mort le 17 Mars 1782. L'Académie a élu en sa place M. Jean Bernoulli, son frere, qui, dans sa jeunesse, avoit remporté un Prix concurremment avec Daniel.

M. de Vaucanson naquit à Grenoble en 1709, son goût pour la Méchanique se déclara dès son en-

fance. Le Faune qui joue de la flûte aux Tuilleries, lui inspira la passion de faire un Flûteur automate, & l'Académie des Sciences constata que le mécanisque employé pour faire rendre des sons à la flûte, exécutoit rigoureusement les mêmes opérations qu'un véritable joueur de flûte, & que le Méchanicien avoit imité à la fois les effets & les moyens de la Nature, avec une exactitude & une perfection à laquelle les hommes les plus accoutumés aux prodiges de l'Art n'eussent pas imaginé qu'il pût atteindre.

Lorsqu'il eut l'inspection des Manufactures, il imagina des machines pour l'apprêt des soies, & les établissemens faits à Aubenas ont justifié l'importance de cette découverte. A cette occasion il fut obligé d'imaginer aussi une machine pour faire les chaînes qui meuvent les bobines; toutes les courbures que peut avoir le fil de

fer y sont redressées. Il est toujours coupé de la même longueur, il reçoit deux plis toujours égaux; à chaque extrémité, un crochet toujours semblable est destiné à recevoir le fil qui formera la maille suivante, & lorsque la chaîne est faite dans toute sa longueur, une autre machine plus simple reçoit les deux mailles extrêmes, & acheve la chaîne sans fin; si quelques mailles viennent à se rompre, la même machine sert à les remplacer, & à réunir cette partie nouvelle aux deux extrémités de ce qui reste de l'ancienne chaîne.

Il fut consulté par le Gouvernement dans une discussion où l'on faisoit valoir l'intelligence peu commune que doit avoir un ouvrier en étoffe de soie, dans la vue d'obtenir en faveur de ces Fabriques, quelques-uns de ces privilèges que l'ignorance accorde souvent à l'intrigue, sous le prétexte si commun & si souvent trompeur,

du bien public ; il répondit par une machine avec laquelle un âne exécutoit une étoffe à fleurs.

Au milieu de tous ses travaux , M. de Vaucanson suivoit en secret une idée qui l'occupa long-tems , & à l'exécution de laquelle le feu Roi s'intéressoit , c'étoit la construction d'un automate dans l'intérieur duquel devoit s'opérer tout le mécanisme de la circulation du sang , en faisant les vaisseaux de gomme élastique. M. Vaucanson est mort le 21 Novembre 1782. M. Vandermonde a été chargé par le Gouvernement du dépôt des machines utiles aux Arts , qui étoient rassemblées chez M. de Vaucanson, rue de Charone faux-bourg S. Antoine ; dans un hôtel que le Roi avoit acheté pour lui.

M. d'Anville , premier Géographe du Roi , appartenoit principalement à l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres , mais celle des Sciences le nomma en 1773 ,

à la place d'Adjoint Géographe, la seule qui ait été crée pour cette Science : & quoique M. d'Anville eût traité la Géographie plus en Crudit qu'en Astronome ou en Géometre, elle crut devoir ce titre à celui que toutes les Nations s'accordoient à regarder comme le premier Géographe de l'Europe, dont toutes les Cartes étoient ce qu'il y avoit de plus parfait & de plus savant dans la Géographie. M. d'Anville, quoique déjà affoibli par l'âge, voulut donner à cette Compagnie une marque de son zele & de sa reconnoissance, en lui présentant quelques Mémoires. Dans le premier, & le plus intéressant, il corrigeoit une erreur importante qui se trouvoit dans presque toutes les Cartes, sur la position de la Mésopotamie, erreur que l'examen des Observations Astronomiques des Arabes lui avoit fait découvrir. Il mourut le 28 Janvier 1782. La place d'Adjoint-Géographe

graphe que remplissoit M. d'Anville, a été donnée à M. Buache, qui lui avoit déjà succédé dans le titre de premier Géographe du Roi, & qui étoit parent du prédécesseur de M. d'Anville ; & comme en 1785 on a supprimé la dénomination d'Adjoint, le Géographe de l'Académie s'est trouvé être Associé, ainsi que ceux des huit classes de l'Académie.

Nous remarquerons, en finissant cet Extrait, que l'Académie, fondée par M. Anisson, Directeur de l'Imprimerie Royale, est parvenue à publier deux volumes dans une année, ce qui diminue le retard dont on se plaignoit depuis longtemps. Au mois de Janvier 1785, le volume de 1783 est fort avancé, & l'on se prépare à commencer celui de 1784, qu'on espere publier avant les vacances de l'Académie. Si cela continue l'impression sera au courant en 1787.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

Avril.

G g

OBSERVATIONS générales sur les Maladies des climats chauds, leurs causes, leur traitement & les moyens de les prévenir; par M. d'Azille, Médecin du Roi à S. Domingue, Pensionnaire de Sa Majesté, Correspondant de la Société Royale de Médecine, ancien Chirurgien - Major des Troupes de Cayenne, des Hôpitaux de l'Isle de France, &c. 256 pag. in-8°. A Paris, chez Pierre - François Didot le jeune, Libraire Imprim. de Monsieur, quai des Augustins. 1785.

M. D'AZILLE a publié en 1776 un bon Ouvrage sur les Maladies des Negres. Il a exercé long-tems avec distinction l'Art de guérir dans les Colonies Francoise. Le Gouvernement l'a engagé à communiquer au Public ses Observations. Il paie sa dette à la patrie & à l'humanité en mettant

les Médecins , qui se destinent à passer dans les Colonies , à portée de connoître d'avance les maladies qu'ils auront à étudier & à combattre , & les ressources , qu'ils peuvent y trouver. Nous pensons , comme l'Auteur , que pour bien décrire les maladies d'un pays , il faut l'avoir habité plusieurs années.

M. d'Azille reproche à la Nation Françoisise d'être la seule qui ne tienne pas ses Troupes cantonnées dans les montagnes , d'où elles viendroient faire le service des villes par détachemens , & de n'avoir point dans ses principales Colonies un hôpital de convalescence. Ce ne sont pas seulement nos Colonies que ce dernier reproche devoit regarder. Il y a en France peu d'hôpitaux , d'où les malades , après leur guérison , puissent passer dans un hospice de convalescence. Un homme à peine rétabli , ne respirant , au milieu des malades & des mourans qu'un air infect ,

retombe souvent dans un état pire que le premier, & succombe à une maladie putride qui regne habituellement dans l'hôpital. Nous ne craignons pas d'affurer que dans un des plus beaux & des plus magnifiques établissemens de Louis XIV, de jeunes personnes, lorsqu'elles ont été incommodées, jusqu'à ce qu'elles soient en état de retourner à leurs classes, vivent, couchent & mangent dans la même salle d'infirmierie, où il y en a de très malades & attaquées de diverses maladies. Il n'y a personne qui ne sente combien il seroit important de les transférer dans une autre salle, lorsqu'elles sont convalescentes, ou lorsqu'elles n'ont que de légères incommodités. Nous assurons ce fait parce que nous en avons été témoins, & qu'il ne peut être démenti. Puisse cette réflexion être de quelque utilité à une maison, qui, à tant d'égards, mérite le respect, l'hommage & l'attention du public !

M. d'Azille s'occupe particulièrement de l'Isle de S. Domingue. Il fait voir combien la ville du Cap est mal située ; il insiste sur les vices de ses hôpitaux , dont il fait un tableau touchant ; il rejete sur l'avarice des entrepreneurs une partie des mortalités. Ce qu'il dit à cette occasion mérite d'être rapporté. Sa candeur est d'autant moins suspecte, que pendant toute la dernière guerre , en qualité de Médecin honoraire du Roi , il a traité sans appointemens les Officiers & les Soldats malades, François & Espagnols , répartis sur les habitations voisines du Cap.

« Le Médecin qui fait le sacrifice
» de sa santé & de sa vie , qui
» consacre ses jours à servir l'hu-
» manité souffrante , parce que
» tout ce qui l'intéresse le pénètre
» d'un profond respect , ne peut
» voir l'ordre du service inter-
» verti : l'amour de son état lui
» impose la nécessité de faire des

» représentations ; il a recours à
» l'autorité supérieure. On l'écoute
» une première fois , & on avertit
» les entrepreneurs , qui n'exécu-
» tent rien. Il réitere les représen-
» tations ; MM. les Administrateurs
» généraux , que la multiplicité
» des affaires empêche de voir par
» eux mêmes , écoutent quelque-
» fois les entrepreneurs , qui ne
» manquent jamais de se rejeter
» sur la nécessité des circonstances ;
» ils excitent adroitement par leurs
» murmures des soupçons sur les
» talens du Médecin , qui cherche ,
» disent ils , à s'excuser de la perte
» de ses malades. Alors celui-ci
» n'est plus écouté que foiblement ;
» son zèle est ridiculisé ; les ma-
» lades continuent d'être privés
» de légumes , de fruits , de bonne
» eau. La cupidité , devenue plus
» avide , économise sur le nombre
» des Infirmiers , sur celui des
» Apothicaires , des Aides-Chirur-
» giens , &c. & l'air devient de

» plus en plus contagieux. Enfin le
» Médecin veut parler plus haut ,
» mais il n'est pas admis à l'au-
» dience ; il donne des Mémoires ,
» qui ne sont pas lus , tout va de
» pis en pis ; la mortalité devient
» excessive , le Médecin perd son
» état , les malades leur appui ;
» mais l'entrepreneur fait une for-
» tune énorme. » Voilà le malheur
des administrations d'hôpitaux par
entreprise.

M. d'Azille regarde comme
mauvaises les eaux , que les trou-
pes boivent au Cap. Il voudroit
que la garnison de la ville fût
cantonnée au Doudon , qui en est
à huit lieues ; c'est un pays élevé,
en bon air , coupé & arrosé par
des rivières ; l'eau y est très-bonne
& la végétation vigoureuse. Ce
pays n'est qu'à une lieue & demie
de la Colonie Espagnole. Selon M.
d'Azille il faudroit joindre au lo-
gement des soldats un terrain pour
y cultiver des légumes & des fruits,

ils pourroient élever des animaux domestiques, qui remplaceroient les salaisons, si pernicieuses, quand on en continue l'usage trop long-tems. Etablis loin des cités, & sur-tout occupés, les soldats s'éloigneroient des négresses, plus mal saines dans les villes que dans les habitations, & se livreroient moins à la boisson du tafia, dont l'excès nuit à leur santé. Le service des villes se feroit par des détachemens, qu'on reléveroit tous les huit ou quinze jours. « La police & la discipline y gagneroient, l'air, la nourriture, tout enfin fortifieroit le soldat, au lieu de le détruire, & lorsqu'en tems de guerre il seroit privé des farines d'Europe, il auroit appris à s'en passer. » L'Auteur est persuadé que les hôpitaux des Colonies, quelque part qu'ils soient établis, doivent être administrés aux frais du roi, par économie. S'il étoit possible d'éviter les abus ou de n'en

souffrir que de légers , cette espece d'adminiftration feroit préférable , parce qu'elle ne laisseroit pas la vie des hommes entre les mains de la cupidité , qui la facrifera toujours à son avantage. C'est une triste vérité ; on à beau la dire , on ne s'occupe point de remédier au mal , ou si l'on s'en occupe , c'est donc parce qu'il est incurable , qu'il subsiste toujours.

Dans le cas où le Gouvernement ne se détermineroit pas à adopter les changemens que propose M. d'Azylle , plutôt que de laisser les choses dans l'état où elles font , il vaudroit mieux selon lui , pour le bien de la Colonie , pour le salut des troupes & la caisse du Roi , renoncer entièrement aux hôpitaux , traiter les soldats dans les casernes , où ils seroient soignés par les Officiers de santé , attachés à leur corps , & tenus dispersés autant que les circonstances le per-

mettroient. M. d'Azylle. va plus

loin , dans la même hypothese ,
 « le Gouvernement perdrait moins
 d'hommes encore , continue-t-il ,
 si les malades étoient livrés & abandonnés à eux-mêmes , à l'exemple
 des negres marons. » Il rapporte
 ce fait : « Un negre est incommodé ,
 il souffre toute la nuit , il s'endort
 enfin & le grand jour le surprend
 sans qu'il ait entendu la cloche ;
 la crainte du fouet le fait désertter ;
 sa maladie est une petite vérole
 confluente , qui , sans soins , sans
 abri , sans autre secours que de
 l'eau froide & l'influence de l'air
 libre , parcourt sans accidens tous
 ses tems & ses périodes , & cet
 infortuné bien rétabli & couvert
 de cicatrices , vient se jeter aux
 pieds de son maître. »

Cette opinion de M. d'Azylle
 sur les dangers des hôpitaux mal
 administrés , & notamment de ceux
 de la ville du Cap , loin d'être à
 nos yeux un paradoxe , nous pa-
 roît formée d'après des réflexions

sur un amour éclairé de l'humanité. Il y a long tems que nous l'avons conçue nous même, après avoir examiné les vices de plusieurs hôpitaux de France, & même de la Capitale. Il est affreux de penser que des établissemens institués pour servir d'azyle à une foule de malheureux, pour les soulager dans leurs maux, afin de les mettre en état de reprendre leurs occupations, il est affreux de penser que ces établissemens soient le tombeau de la plupart; qu'ils y contractent une maladie pire que celle qu'ils y ont apportée, qu'enfin ils se précipitent d'eux-même dans un danger inévitable, en voulant en éviter un moindre & incertain. Pour prouver cette vérité, nous ne proposerons qu'un seul moyen. Dans les Paroisses de Paris on fait soigner chez eux beaucoup de malades; qu'on en choisisse un certain nombre pour le comparer à un nombre égal de malades entrant à

Journal des Scavans ;

à l'hôtel-Dieu, qu'on s'informe des
s & des autres, on verra qu'il
a survit beaucoup plus parmi
eux qu'on a traités dans leurs
maisons, où ils sont isolés, ayant
la consolation de voir leurs pro-
ches, leurs amis, leurs voisins.
Les soins qu'on leur donne sans
doute, ne sont pas toujours bien
entendus, & seroient susceptibles
d'amélioration. Malgré ces incon-
véniens, il en guérit plus que dans
les hôpitaux. Nous n'en conclu-
rons pas pour la suppression totale
des hôpitaux ; mais nous sommes
persuadés qu'ils n'operent pas le
bien qu'on en attend, que le but
des instituteurs n'est pas rempli,
qu'il en faudroit seulement pour
certains cas, encore devroient-ils
ne contenir que peu de malades.
Nous ne nous étendrons pas da-
vantage sur cette idée, qui ne
peut être ici développée. M. d'A-
zylle s'est livré particulièrement à
l'examen des eaux minérales de la

partie françoise de S. Domingue. Les principales sont les Eaux Thermales de Boynes , au quartier du Port à Piment , d'autres au quartier de Jérémie . au quartier des Irois , au Cap Tiberon ou Tiburon , & celles des sources puantes , au quartier des Arcahayes ; il n'y a détablissement qu'aux Eaux de Boynes : M. d'Azylle donne la description du canton. Il résulte des analyses qu'il a faites de ces eaux , qu'elles contiennent de la terre argilleuse , de la terre calcaire & du soufre combiné avec l'alkali minéral. La plus chaude a 44 degrés au thermometre de Réaumur. Ces eaux sont apéritives , diurétiques & diaphorétiques ; elles conviennent dans les engorgemens & les obstructions , la cachexie , l'hydropisie , &c. On les prend en boissons , en douches & en bains. M. d'Azylle croit que ces eaux , étant très-propres à guérir beaucoup de maladies , &

le lieu susceptible de fournir les commodités dont on a besoin, il est important que le Gouvernement s'occupe des moyens de les rendre profitables à beaucoup de François, qui ne seroient plus dans le cas de venir ici à grands frais en Europe pour rétablir leur santé.

Après avoir parcouru d'autres cantons de la partie Francoise de S. Domingue, toujours en examinant & analysant les eaux, soit communes, soit minérales, M. d'Azy le a passé dans la Colonie Espagnole, séparée de la nôtre par la haute montagne du *Hayti*. Il a trouvé au passage des portions de rochers filiceux, détachés par les trablemens de terre, & en général cette partie de l'Isle bouleversée. Au-delà sont des plaines riantes, coupées par de belles rivières dont les eaux sont excellentes. « Cependant, dit M. d'Azylle, personne ne s'y établit,

parce que le caractère des Espagnols , la nature du gouvernement , & sur-tout l'empire monacal , font perdre aux colons leur tems en pratiques superstitieuses , qui les éloignant des travaux de l'agriculture & du commerce , les tiennent dans une enfance perpétuelle , de sorte que les hommes font encore à former , les terres à défricher , & les Sciences & les Arts à créer dans ces possessions. Les races des Espagnols qui y font établies , tiennent plutôt de la couleur noire que de la blanche ; ils ne s'occupent qu'à élever des animaux , fumer leur pipe , boire du tafia , &c. — Par pareille , & parce que la chasse leur est interdite , ils laissent dévorer par le gibier leurs misérables plantations. »

Nous avons peine à croire que la Nation Espagnole , dont l'ame est si élevée , supporte long-tems les reproches d'indolence qu'on lui fait de toutes parts. Pleine

d'aptitude pour les Sciences & les Arts, susceptible d'énergie, comme elle l'a tant de fois montré, elle aura bientôt égalé les autres Peuples de l'Europe, lorsqu'elle le voudra efficacement.

M. d'Azylle lui-même, dans l'Ouvrage que nous faisons connoître, cite un trait qu'il ne faut pas passer sous silence, parce qu'il honnore la maniere dont les Espagnols administrent leurs hôpitaux militaires. Lors de la réunion des Armées Navales de France & d'Espagne dans la ville du Cap, les Entrepreneurs François, selon M. d'Azylle, s'étant conduits avec une avarice qui a été funeste aux troupes, on remit un hospice aux Chefs de l'Armée Espagnole. « Ceux-ci en firent également un hôpital, pour une partie de leurs soldats ; ils l'administrent par économie aux frais du Roi d'Espagne, comblèrent les puits (de mauvaise eau) que les François

avoient creusés , firent venir leurs eaux du haut de la ville , & aux yeux de l'une & de l'autre Nation, ils sauverent presque tous leurs malades. »

M. d'Azylle fait une énumération des arbres & des plantes qui croissent dans nos possessions d'Asie d'Afrique & d'Amérique , & dont on peut tirer de bons médicamens, capables de remplacer ceux qu'on transporte d'Europe pour les besoins des Colonies. Aussi réduit-il les drogues qu'on doit y envoyer , aux acides minéraux , à quelques sels & préparations métalliques, & à un petit nombre de substances tirées du regne végétal & du regne animal. Peut-être même pourr-it-on se passer encore d'une partie de ces objets , ce qui seroit un avantage précieux , puisque les frais d'hôpitaux en conséquence doivent diminuer de beaucoup.

Quoique l'Ouvrage de M. d'Azylle n'ait pas toute la méthode

qu'on pourroit desirer , quoi qu'il n'offre que des observations générales , & que les objets ne soient pour ainsi dire qu'effleurés , nous le regardons comme très - utile pour les Médecins qui se proposent d'exercer leur Art dans les Colonies , & pour le Gouvernement , auquel il indique des moyens de conserver ses troupes & de s'épargner des frais de drogues & de voyage pour un grand nombre de malades , qui peuvent dans les Isles même trouver les secours de santé qu'ils viendroient chercher en France. Sous ce point de vue M. d'Azylle remplit les intentions du Ministre sage , qui a ordonné ses recherches & leur publication.

[*Extrait de M. l'Abbé Testier.*]



OBSERVATIONS sur les obstacles qui s'opposent aux progrès de l'Anatomie ; par M. Tenon , Professeur Royal au Collège de Chirurgie , de l'Académie Royale des Sciences.

Multa viderunt recentiores in corpore humano veteribus ignota , at quam multa relicta sunt posteriorum industriæ , quæ nos adhuc fugiunt. MANGET.

A Paris , de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres , premier Imprimeur ordinaire du Roi , 1785. in-4°. de 47 pages.

« **U**NE opinion commençoit à se répandre (dit l'Auteur) ; on vouloit établir que l'Anatomie ne laisse presque plus rien à desirer ; qu'elle est en quelque sorte une Science épuisée. Les Anatomistes n'en jugent pas ainsi ; mais des hommes considérables , par l'éten-

716 *Journal des Sçavans,*
due de leurs connoissances, ont
embrassé cette maniere de penser,
& ils se sont efforcés de l'accré-
diter. On a pu craindre qu'elle ne
prévalût sur la vérité, & que le
Public n'en souffrît; voilà ce qui
a donné lieu aux observations sui-
vantes. »

A ne juger du Mémoire, dont
nous rendons compte, que par ces
motifs, on devroit toujours de la
reconnoissance à M. Tenon, puis-
qu'il a pour objet la perfection de
l'Anatomie, si importante pour
l'humanité. Mais ce Savant esti-
mable a de plus le mérite de dé-
velopper avec énergie les obsta-
cles qui s'opposent aux progrès
de cette Science. Il s'en faut de
beaucoup qu'ils soient aussi confi-
dérables qu'ils l'étoient dans les
tems où un respect mal entendu
pour les cadavres, ne laissoit pas
la liberté de les examiner. Ce qu'un
reste de préjugé populaire ne per-
met pas de faire ouvertement,

l'Administration & la Police des Villes le tolere, & cette tolérance pourroit être regardée comme une permission. Cependant il y a encore trop d'obstacles ; M. Tenon cherche à les lever.

Son Mémoire est partagé en plusieurs Chapitres. Il y rappelle d'abord les obligations que nous avons à l'Anatomie ; c'est elle qui écarte les accidens qui quelquefois accompagnent notre naissance ; c'est elle qui conserve , sur-tout après les terribles effets des combats, la vie & l'usage des membres à une foule de vaillans guerriers ; enfin l'honneur , plus cher que la vie , a dû plus d'une fois sa conservation aux connoissances qu'elle procure.

Dire qu'il n'y a plus rien à faire en Anatomie ; dire qu'il n'y a rien de fait en Anatomie , ce seroient deux assertions également fausses , puisqu'on sait combien il y a de choses encore à découvrir. M. Tenon s'occupe à détruire la pré-

miere de ces assertions, qu'il seroit fâcheux de voir accréditée. Il le fait avec ce zele qui anime un citoyen éclairé, plein d'amour pour l'Art qu'il exerce & pour l'utilité publique.

Deux Chapitres sont consacrés à tracer le tableau des objets à éclaircir dans la connoissance de l'économie animale. Ce tableau, tout effrayant qu'il est pour un homme qui veut entrer dans la carrière anatomique, n'est pas trop chargé, à beaucoup d'égards, M. Tenon croit qu'il faudroit trois fortes d'Anatomistes, savoir des *Anatomistes*, qu'il appelle à *recherches naturelles*, des *Anatomistes à recherches pathologiques*, & des *Anatomistes livrés à l'enseignement*. Baglivi, mort trop jeune pour l'avantage de la Médecine, vouloit qu'il y eût des Médecins de deux classes, dont les uns fussent uniquement occupés à rédiger & à mettre en corps d'ouvrage les ob-

servations que feroient les autres aux lits des malades. L'homme en effet , qui exerce la Médecine , n'a pas le tems de former un ensemble de ce qu'il remarque , & c'est une perte pour ceux qui se destinent à cette profession M. Tenon établit sa distinction d'Anatomistes d'une manière différente ; les Anatomistes à recherches naturelles , selon lui, ne consulteroient que la nature , ils examineroient la structure du corps humain & de celui des animaux , c'est-à-dire , ils seroient occupés de l'Anatomie *directe* , & de l'Anatomie *comparée*. La partie physiologique leur appartiendroit. Les Anatomistes à recherches pathologiques commenceroient au terme où finiroient les Anatomistes à recherches naturelles. « Le Pathologiste a besoin de la connoissance bien ordonnée de la structure de l'homme , pour y comparer les changemens que la maladie y auroit occasionnés, Il ne

fauroit y avoir de méthode plus sûre, pour juger de la nature & des progrès de ces changemens, que cette comparaison d'une structure naturelle, avec une structure viciée. Ces deux états mis en opposition d'après les divers degrés naturels & morbifiques, ne feroient point une science différente de celle que nous cultivons, mais lui donneroient une face nouvelle, bien autrement étendue & importante à connoître. »

« Tout ce travail porte entièrement sur l'Anatomiste à recherches pathologiques. Celui à recherches naturelles ne peut s'en occuper ; car si l'on veut qu'il avance la partie qui lui est confiée, il doit s'abstenir absolument de l'exercice de l'Art de Guérir. »

L'Anatomiste enseignant, muni des connoissances, qu'il aura puifées dans les travaux des Anatomistes à recherches naturelles & des Anatomistes à recherches pathologiques,

thologiques, les transmettra aux Eleves dans l'Art de Guérir. Il leur indiquera comme démontré ce qui est démontré, comme incertain ce qui est incertain. Il leur fera connoître les besoins de l'Art & les points à éclaircir. Il s'y prendra de toutes les manieres, en employant l'Anatomie naturelle & l'Anatomie artificielle.

Il résulte du plan de M. Tenon, que pour bien perfectionner l'Anatomie, il faut qu'il s'y consacre des hommes de trois ordres; les premiers, toujours le scapel à la main, étudieront sans cesse l'état des corps, pour consigner par écrit leurs observations; & n'exerceroient point l'Art de Guérir.

D'autres, livrés à cet Art intéressant, profiteront des lumieres des premiers & compareront ce qu'ils en auront appris avec ce que leur apprendra l'observation clinique & l'ouverture des corps, qui éprouvent des changemens par

les maladies; d'autres enfin, habiles à recueillir tout ce qu'ils trouveront dans les recherches des Anatomistes dissecteurs & des pathologistes, seront uniquement les organes propres à les communiquer aux Etudiens. On ne peut que faire des vœux pour l'accomplissement d'un plan si sagement conçu; mais il sera difficile de rencontrer un nombre suffisant d'hommes, pour entrer dans la première & la troisième classe, si l'appas du gain a beaucoup de pouvoir sur l'esprit des hommes; on peut dire aussi, à la gloire de l'humanité, que la vue d'une utilité, & d'une utilité directe & immédiate les touche souvent. Vingt sujets se présenteront pour la deuxième classe, tandis qu'à peine il s'en présentera un pour les deux autres, qui d'ailleurs n'offriront que la sécheresse & le désagréable de l'Anatomie. Il n'en est pas moins vrai peut-être que pour per-

tionner cette science , il seroit nécessaire qu'il y eût plusieurs sortes d'Anatomistes. On reconnoît , d'après M. Tenon , cinq principaux obstacles aux progrès de l'Anatomie : savoir , « le trop petit nombre de ceux qui s'y appliquent. »

« Les différentes occupations que ceux qui la cultivent sont obligés de joindre à l'exercice de l'Anatomie. »

« L'impossibilité de se faire aider. »

« Le peu de fortune de ceux qui s'y destinent. »

« La difficulté de se procurer les cadavres nécessaires aux études. »

M. Tenon parcourt ces obstacles de maniere à les faire sentir : il n'en rend pas moins justice aux travaux des Anatomistes anciens & modernes. Pour mieux faire connoître combien il importe aux Chirurgiens de bien savoir l'Anatomie : il peint ainsi les situations violentes où ils se trouvent dans certaines

opérations : « Lorsqu'il faut ouvrir un dépôt sous le crâne, dans l'épaisseur de la substance du cerveau ; pénétrer dans la poitrine par une ouverture au sternum ; couper en travers les grosses artères du bras ; d'émêler ce labyrinthe de désordres qui compliquent la sortie de l'intestin, de l'épiploon & du mésentère dans les opérations des hernies, &c. combien l'Anatomie n'est-elle pas nécessaire dans ces circonstances ? Que l'on se représente le sang qui cou'e & qui nous gagne ; la douleur, les cris perçans du malade, ses efforts pour se dérober à nos instrumens, ou se précipiter contre eux ; que l'on réfléchisse combien se roidissant en ce moment contre les difficultés de l'Art, la scène déchirante qui l'environne, la sensibilité qui le pénètre, le Chirurgien, plein de son objet, doit s'élever par son courage au-dessus de l'humanité, lorsqu'il lui faut

sauver un Militaire précieux à l'Etat, un Magistrat respectable, un pere, un fils, une épouse, qui sont les délices de leur famille; quelquefois même son confrere & son plus fidele ami! Combien ne sent-il pas alors douloureusement les limites de ses connoissances! & dans les efforts de génie qu'il fait au milieu de ces positions terribles pour reconnoître les désastres inconnus qui l'arrêtent, & prendre un parti convenable; combien ne gémit-il pas de ce que les dissections lui ont manqué, de ce que l'Anatomie, la Pathologie ne sont point assez protégées, de ce que les fautes qu'il est prêt à commettre, il ne les a pas plutôt commises une infinité de fois en s'exerçant sur les cadavres! »

« Les Chirurgiens seuls connoissent ces importantes vérités; seuls, ils assistent l'humanité souffrante dans ces scenes touchantes. Sont ce

les parens , les amis qui offrent alors leurs secours ? Ne fait-on pas que les parens fuient leurs parens , les amis leurs amis ; que les malades dans cette situation cruelle ne reçoivent pour ainsi dire de consolation & d'assistance que de nous. Et que faisons-nous maintenant si nous ne nous occupons encore de leur en procurer , parce que nous avons présens à l'esprit les entraves qui nous arrêtoient ; parce que nous ne faisons que rappeler ce que nous avons éprouvé dans le cours d'une longue pratique ; parce que nous desirerions avec ardeur que ceux qui nous succéderont fussent disposés à servir le public , sinon avec plus de zele & de respect , du moins avec encore plus d'avantage & de succès que nous n'avons pu en obtenir. »

Nous avons pensé que ce morceau , plein d'ame & de sentiment ; feroit plaisir à nos lecteurs. Il est une preuve de la noble ardeur de

M. Tenon pour les progrès de son Art. Il nous rappelle un Discours intéressant de M. Lafisse, Docteur Régent de la Faculté de Médecine, sur la sensibilité du Chirurgien.

M. Tenon termine son Mémoire par l'expression du desir qu'il auroit de voir l'Anatomie protégée d'une maniere particuliere par le Prince qui nous gouverne. Il y a joint des notes instructives, propres à justifier ce qu'il avance dans le corps de l'Ouvrage. Il paroît avec l'approbation de la classe entiere d'Anatomie, de l'Académie des Sciences.

[*Extrait de M. l'Abbé Tesson.*]



EXTRAIT des Observations météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois de Décembre 1785, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

CE mois a été assez sec & assez doux, excepté les derniers jours qui ont été froids : il est tombé fort peu de neige à la fin du mois ; les blés sont très-beaux.

*Températures correspondantes aux différens points lunaires. Le 1^{er}, (N. L.) beau, froid. Le 2, (lunif-
sité austral) couvert, froid, pluie,
neige. Le 5, (4.^e jour après la N.
L.) beau, doux. Le 9, (équinoxe
ascend. & P. Q.) nuages, brouil-
lard, pluie, doux. Le 11, (4.^e jour
avant la P. L.) couvert, froid. Le
13, (périgée) nuages, pluie, doux.
Le 15, (lunif. boréal & P. L.) cou-
vert, brouillard, doux. Le 19,
(4.^e jour après la P. L.) couvert,*

Avril 1786. 729

froid. Le 22, (équinoxe descend.)
Idem. Le 23, (D. Q.) Idem, neige,
changement marqué. Le 24, (apogé)
couvert, froid, neige. Le 27 (4^e
jour avant la N. L.) nuages, dégel.
Le 29, (luniflice austral) beau,
froid. Le 31, (N. L.) Idem.

Températures de ce mois dans des
années de la période lunaire, cor-
respondantes à celle-ci. Quantité de
pluie. En 1709, 11 $\frac{1}{4}$ lig. En 1728,
22 $\frac{1}{3}$ lig. à Paris, 49 lig. à Aix,
en 1747, 27 $\frac{1}{2}$ lig. En 1766, vents
dominants, S. O. & N. E. Plus
grande chaleur, 9^d. le 12. Moindre,
6^d. de condensat. le 31. Moyenne,
0, 8^d. Plus grande élévation du ba-
romètre, 28 po. 1 $\frac{1}{2}$ dig. les 27, 28
& 29. Moindre, 27 po. 0, $\frac{1}{2}$ lig.
le 20. Moyenne, 27 po. 9, 0 lig.
Nombre des jours de pluie, 5. Tem-
pérature, froide & sèche.

En 1785, vent dominant le Nord.

Plus grande chaleur, 6, 4^d., le
7, à 2 h. soir, le vent S. O. & le
ciel en partie couvert. Plus grand

H h v.

froid, 6, 6^d. de condensation le
31 à 8 h. matin, le vent Nord &
le ciel serein. *Différence*, 13, 0^d.
Chaleur moyenne, au matin, 0, 9^d.
à midi, 1, 7^d.; au soir, 1, 1^d.
Du jour, 1, 2^d.

*Plus grande élévation du baro-
mètre*, 27 po. 10, 21 lig. le 18 à
8 h. soir, le vent Nord & le ciel
couvert. *Moindre*, 27 po. 0, 03
lig. le 30 à 2 h. soir, le vent Nord-
Est & le ciel serein. *Différence*, 10,
18 lig. *Moyenne au matin*, 27 po.
5, 27 lig.; à midi, 27 po. 5, 11 lig.
au soir, 27 po. 5, 16 lig. Du
jour, 27 po. 5, 18 lig.

*Marche du baromètre. Le 1^{er}. à
7 h. du matin* 27 po. 3, 74 lig.
Le 1^{er}, *monté* de 3, 44 lig.
Du 1^{er} au 2, *baissé* de 6, 45 lig.
Du 2 au 3, *monté* de 1, 77 lig.
Du 3 au 4, *baissé* de 2, 50 lig.
Du 4 au 5, *monté* de 8, 23 lig.
Du 5 au 7, *baissé* de 4, 12 lig.
Du 7 au 8, *monté* de 3, 66 lig.
Du 8 au 9, *baissé* de 6, 12 lig.

Du 9 au 10, *monté* de 3, 96 lig.
 Du 10 au 12, *baissé* de 3, 88 lig.
 Du 12 au 15, *monté* de 8, 91 lig.
 Du 15 au 17, *baissé* de 2, 40 lig.
 Du 17 au 18, *monté* de 2, 83 lig.
 Du 18 au 20, *baissé* de 2, 85 lig.
 Du 20 au 21, *monté* de 1, 74 lig.
 Du 21 au 24, *baissé* de 6, 71 lig.
 Du 24 au 27, *monté* de 3, 40 lig.
 Du 27 au 30, *baissé* de 5, 75 lig.
 Du 30 au 31, *monté* de 1, 14 lig.
 Le 31, *baissé* de 0, 53 lig. Le 31,
 à 8 h. soir, 27 po. 2, 32 lig. On
 voit que le mercure a été prodigieusement agité. Les plus grandes
 variations ont eu lieu en *montant*,
 les 1, 5, 7, 13, 14 & 18; & en
descend., les 2, 4, 6, 9, 23 & 24.

*Hygromètre de M. Buiffart. Plus
 grande élévation, 18, 0^d. le 30.
 Moindre, 6, 2^d. le 4. Moyenne
 10, 4^d.*

Il est tombé de la *pluie* les 2,
 4, 9, & 13; de la *neige* les 2,
 23, 24 & 25. La quantité d'eau a
 Hhvj

732 *Journal des Sçavans* ;
été de 9, 7 lig. , & celle de l'éva-
poration de 13, 0 lignes.

Je n'ai point observé d'aurore
boréale.

La petite vérole regne encore
dans les fauxbourgs ; nous avons
eu des rhumes & quelques fluxions
de poitrine.

Résultats des trois mois d'automne,
vent dominant le S. O. Plus grande
chaleur, 14, 5^d. Moindre, 6, 6^d.
de condensation. Moyenne, au ma-
tin, 3, 8^d. ; à midi, 5, 8^d. ; au
soir & du jour, 4, 5^d. Plus grande
élévation du barometre, 27 po. 11,
66 lig. ; Moindre, 26 po. 7, 25 lig.
Moyenne, au matin, 27 po. 6,
26 lig. à midi, 27 po. 6, 30 lig.
au soir, 27 po. 6, 32 lig. Du jour,
27, 6, 30 lig. Hygrometre. Plus
grande élévation, 19, 0^d. Moindre,
4, 3^d. Moyenne, 10, 8^d. Quan-
tité de pluie & de neige, 5 po. 11,
4 lig. ; d'évaporation, 2 po. 8 lig.
Nombre des jours beaux 31, cou-
verts, 38 ; de nuages, 23 ; de vent,

Avril 1786.

733

28 ; de pluie , 29 , de neige , 4 ; de
tonnerre , 1 ; de brouillard , 17 ;
d'aurore boréale , 2. Température
assez douce & assez sèche. Produc-
tions de la terre , les blés sont en
bon état. Maladies , petite vérole ,
rhumes , fluxions de poitrine.



TRAIT & résultats des Observations Botanico-Météorologiques faites à Laon,
par ordre du Roi, pendant l'année 1786.

<i>Mois.</i>	<i>Thermomètre.</i>			<i>Baromètre.</i>			<i>Quantité</i>	
	<i>Plus grande chal. Deg.</i>	<i>Moin-dre Chal. Deg.</i>	<i>Chal. moyen. Deg.</i>	<i>Plus grande élévat. pouc. lig.</i>	<i>Moin-dre élévat. pouc. lig.</i>	<i>Elévat. moyen. pouc. lig.</i>	<i>de pluie. pou. lig.</i>	<i>d'évaporation. pou. lig.</i>
Janvier	7,2.	2,2.	-2,2.	28. 0,31.	26, 8,25.	27, 6,03.	2, 3, 4.	0, 9, 0.
Février	2,8.	-9,0.	-0,5.	0,33.	7,89.	4,65.	1, 4, 6.	0, 0, 0.
Mars	4,3.	-9,3.	0,2.	27,10,65.	27, 1,70.	6,85.	0, 5, 5.	0, 0, 0.
Avril	13,7.	-2,0.	5,5.	28, 1,25.	26,11,00.	8,69.	0, 3, 0.	2, 0, 0.
Mai	17,4.	4,1.	10,3.	0,50.	27, 3,30.	7,31.	1, 5, 5.	3, 5, 3.
Juin	20,0.	6,2.	12,4.	0,60.	4,78.	8,65.	2, 2,10.	2, 5, 0.
Juillet	19,2.	9,8.	13,8.	27,10,39.	1,48.	6,59.	3, 4, 6.	2, 7, 0.
Août	18,6.	8,4.	12,9.	10,00.	2,33.	6,04.	4, 5, 7.	1, 9, 0.
Septembre	18,3.	5,0.	13,2.	10,50.	26,11,00.	6,50.	2,11, 7.	2, 3, 0.
Octobre	14,5.	-0,0.	8,4.	11,42.	27, 3,75.	7,51.	3, 4, 9.	0, 8, 0.
Novembre	12,0.	-0,6.	4,5.	11,66.	26, 7,25.	6,18.	1, 9, 0.	0,11, 0.
Décembre	6,4.	-6,6.	1,2.	10,21.	27, 0,03.	5,18.	0, 9, 7.	1, 1, 0.
<i>Résul. de l'année.</i>	20 0.	-6,6.	7,0.	28, 1,25.	26, 7,25.	27, 6,66.	21, 9, 6.	17,10, 3.

Mois.	Hygromètre.		Vents dominans.	Température.
	Plus grande élévat.	Moins de élévat.		
Janvier	Deg. 14 6.	Deg. 4,3.	SE. & S.	Affez douce, humide.
Février.	29,7.	5,5.	NE. & NO.	Très froide, humide.
Mars.	30,4.	7,7.	N. & NE.	Très fr., hum. sèche.
Avril.	37,0.	8,3.	N.	<i>Idem.</i>
Mai.	41,7.	16,0.	N. & NO.	Froide, très sèche.
Juin.	34 3.	11,0.	N.	Chaud. sèche.
Juillet.	29,7.	13,5.	O. & SO.	Var., affez froide, hum.
Août.	30,0.	10,5.	NO & SO.	Froide, humide.
Septembre.	28,1.	10,0.	SO.	<i>Idem.</i>
Octobre.	O. & SO.	Variable, humide.
Novembre.	19,0.	4,3.	S. & SO.	Affez fr., affez sèche.
Décembre.	18,0.	6,2.	N.	Douce, affez sèche.
<i>Résultats de l'année.</i>				Fr. excès de sech, & d'hum.
	41,7.	4 3.	N. & SO.	

Points Lunaires.	Chaleur moyenne.	Élévation moyenne du Baromètre.	Vents.	Température.
Nouvelle Lune.	Deg. 7, 4	pou. lig. 27, 6	N.	Chaud & sèche.
Pleine Lune.	7, 0	8, 37.	S O.	Froide & sèche.
1 ^{er} . Quadrature.	8, 2	7, 39.	S E.	Chaud & humide.
11 ^e . Quadrature.	6, 2	6, 40.	N.	Froide & humide
Apogée.	7, 2	6, 11.	NO. & O.	Variable & humide.
Périgée.	7, 7	7, 15.	S. & N.	Chaud & humide.
Lunifrice austral.	7, 1	7, 45.	S.	Froide & humide.
Lunifrice boréal.	8, 0	7, 45.	S. & N.	Chaud & sèche.
Equinoxe ascendant.	7, 1	7, 63.	S. & SO.	Variable & humide.
Equinoxe descendant.	6, 8	7, 11.	NO. & S.	Variable & sèche.
4 ^e jour. avant la N. Lune.	6, 3	6, 21.	O. & SE.	Idem.
— après la N. Lune.	8, 0	7, 70.	O. & N. E.	Chaud & sèche.
— avant la P. Lune.	7, 7	6, 90.	O.	Idem.
— après la P. Lune.	6, 7	7, 12.	N E.	Froide & humide.
Résultats moyens.	7, 2.	27, 7, 13.	Variable.	Variable & humide.

Il résulte des observations faites en 1785, 1°. que la température a été froide & très-variable relativement à la sécheresse & à l'humidité, l'été & partie de l'automne ont été aussi humides que le printems avoit été sec. La température de l'été ayant le plus influé sur les productions de la terre, cette année doit passer pour *froide & humide*; malgré la sécheresse du printems qui n'a eu d'effet qu'à l'égard des foins & des *Mars* dont le succès dépend presque entièrement de la température du printems.

2°. Les vents de tempête ont été rares, ils n'ont eu lieu, comme l'année dernière, que vers l'équinoxe d'automne.

3°. La chaleur moyenne n'a différencié que d'un dixième en plus de celle de l'année dernière.

4°. Le mercure du Barometre a beaucoup varié en Février, Août, Septembre, Octobre, Novembre & Décembre. Ses variations ont

été médiocres dans les autres mois. L'élévation moyenne qui résulte de l'année entière a été le *matin* 27 po. 6, 67 lig.; à *midi*, 27 po. 6, 53 lig.; au *soir*, 27 po. 6 80 lig.; du *jour*, 27 po. 6, 66 lig., un peu plus grande que celle de l'année dernière.

5°. L'élévation moyenne de l'Hygrometre de M. *Buiffart* a été de 2, 3^d. plus grande que l'année dernière. J'ai dit en rendant compte des observations du mois de Janvier, que j'avois eu le malheur de perdre celui de M. *Deluc*, le ruban des baleine s'est rompu. Je ne connois encore que de réputation l'Hygrometre à cheveu de M. *de Saussure*.

6°. L'aiguille aimantée de variation de M. *Coulomb*, que l'Académie m'a confié, n'a pas eu beaucoup d'écart pendant les quatre premiers mois; mais vers le mois de Mai elle s'est rapprochée du Nord plus que de coutume, ce

qui a duré jusqu'au mois de Septembre, tems où j'ai été obligé d'interrompre les observations de cette aiguille. La plus grande variation du jour, ou le plus grand éloignement du Nord a eu lieu depuis midi jusqu'à 2 h., époque du jour où M. *Van Swinden* & moi avons toujours observé ce phénomène. Les moindres variations ont eu lieu vers 8 h. du matin & vers 8 h. du soir, ce qui s'accorde encore avec nos observations des années précédentes. Le seul reproche que je puisse faire à cette aiguille, c'est d'être trop sensible & d'osciller presque continuellement, malgré les précautions que j'ai prise pour intercepter le passage de l'air.

L'aiguille aimantée de déclinaison de la façon de feu M. *Brander*, célèbre Artiste d'Augsbourg, & qui m'a été envoyée par l'ordre de l'Electeur Palatin, a éprouvé ses plus grandes déclinaisons en

Mai, & les moindres en Novembre. La plus grande a été de 21.^o 30'; la moindre de 21.^o 17'; la moyenne au matin 21.^o 22' 45"; à midi 21.^o 23' 1"; au soir 21.^o 22' 9"; du jour 21.^o 22' 18".

7^o. La quantité de pluie a été plus grande que celle de l'année dernière de 13, 7 lig. Les mois de Juin, Juillet, Août, Septembre & Octobre ont fourni 16 po. 5, 3 lig., c'est-à-dire, les deux tiers de l'année entière. Le mois d'Août a été le plus pluvieux, & celui d'Avril est celui qui a fourni le moins d'eau. L'évaporation a été moindre que celle de l'année dernière de 3 po. 6, 8 lig.

8^o. Le nombre des jours *beaux* a été de 132; *couverts*, 119; de *nuages*, 114; de *vent*, 69; de *pluie*, 114; de *neige*, 32, de *grelé*, 9; de *tonnerre*, 18; de *brouillard*, 62; d'*aurore boréale*, 2.

9^o. La récolte des blés a été médiocre, & il y a eu, comme

l'année dernière, beaucoup de *carié*. Celle du vin a été assez abondante, mais il n'a point de qualité. Les avoines & les foins ont manqué à cause de la sécheresse du printemps comme l'année dernière; les foins sont montés à un prix excessif. Il y a eu beaucoup de fruits à noyaux, beaucoup de pommes & très-peu de poires. Les abeilles n'ont pas réussi; les jardins potagers ont été renvoyés, par les *mans*. (c'est le nom qu'on donne à la larve ou hanneton.)

10°. La petite vérole a été la seule maladie dominante; elle a régné presque généralement: elle n'a pas été meurtrière sur notre montagne. On a vu aussi des fièvres rouges, des maux de gorge & des fluxions de poitrine.

11°. L'influence des points lunaires n'a pas été plus marquée cette année que les années précédentes; il paroît par la table précédente, que la plus grande cha-

742 *Journal des Sçavans,*

leur a concouru avec la première quadrature, & la moindre avec la seconde quadrature. La plus grande hauteur du Barometre a répondu à la *P. L.*, & la moindre à l'*apogée*.

12°. Dans les années où les lunes tomboient les mêmes jours qu'en 1785, la quantité de pluie a été en 1709, 21 po. 9 $\frac{1}{2}$ lig.; en 1728, 16 po. 1 $\frac{1}{2}$ lig. à Paris, & 24 po. 9 $\frac{1}{2}$ lig. à Aix; en 1747, 15 po. 11 $\frac{1}{2}$ lig.

L'année 1786 correspond à 1710, 1729, 1748 & 1767. Il résulte de l'examen que j'ai fait des températures de ces différentes années, que l'année 1786 doit être en général *assez froide & sèche*.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

H O L L A N D E.

D' A M S T E R D A M.

ANDREÆ Bonn tabulæ ossium
morbosorum præcipue thesauri

Avril 1786. 743

*Hoviani. Fasc. 1, Tab. VII, fol.
Batavice & latine, 1785.*

Ces Planches, très-bien exécutées, représentent les os dans leur grandeur naturelle. L'Auteur y a joint leur description & le détail des maladies & fractures qu'ils ont éprouvées. Cet Ouvrage est précieux pour les Chirurgiens & les Médecins, & il est à désirer que l'Auteur le continue.

I T A L I E.

D E N A P L E S.

*Pro diro & infelicissimo funere
Pilatrii Rozerii, Lessus Francisci
Antonii Astorii Neapolitani. II pag.
in-89.*

La fin déplorable de M. Pilatre de Rozier, arrivée le 15 Juin 1785, quoique par sa faute, a intéressé spécialement M. Astori; qui étoit en correspondance avec lui, & qui lui avoit adressé des vers au commencement de 1784; ainsi qu'à M. Montgolfier, Auteur

744 *Journal des Scavans* ,
de la découverte des Aérostats.
On trouve ici une Ode & une
Elégie , à la suite desquelles est
une Lettre écrite le 28 Mars 1784 ,
par laquelle M. Pilatre lui disoit
qu'il espéroit faire le passage
de la mer , depuis Calais ou Bou-
logne , jusqu'à Douvres en Angle-
terre , après qu'il auroit répété en
grand les expériences d'un nou-
veau gas & d'une nouvelle enve-
loppe. Ainsi il avoit formé ce pro-
jet bien avant le 7 Janvier 1785 ,
jour où M. Blanchard a passé d'An-
gleterre en France. Mais le passage
de France en Angleterre étoit
beaucoup plus difficile , parce que
le vent de sud-est est rare , & que
la côte d'une Isle est moins éten-
due que celle du continent.

F R A N C E .

D E B O R D E A U X .

Plan d'une Place de Louis XVI

avec

avec ses environs, les distributions des rues & des emplacements; à bâtir sur le terrain du Château Trompette à Bordeaux, conformément aux Lettres - Patentes du mois d'Août 1785, enregistrées au Parlement le 9 Septembre suivant.

Cette Place formera un demi-cercle de 900 pieds de diametre. Le développement de ses façades joint à celui des bâtimens paralleles aux quais, fera de 2600 pieds. Treize rues de 54 pieds de largeur avec des trottoirs aboutiront à cette Place, & se lieront aux façades par autant d'Arcs de Triomphe; leur direction qui sera celle des rayons d'un cercle, tiendra à une colonne *ludovise* élevée au centre de cette Place. Cette colonne, érigée à la gloire du Roi, aura de hauteur 180 pieds, sur 15 de diametre; elle supportera une statue pédestre, & son piedestal sera orné de bas-reliefs où seront représentées les princi-

palés actions du regne de Louis XVI, le tout de la composition de M. Louis, Architecte. La ville de Bordeaux, qui étoit déjà la plus belle du Royaume, va recevoir encore par la démolition du Château Trompette un embellissement qui surpassera tous ceux qu'elle renfermoit déjà.

D'AUXERRE.

Almanach de la ville d'Auxerre, pour l'année 1786. A Auxerre, chez Fournier, 132 pages in-24.

Ce petit Almanach a été souvent enrichi d'observations & de remarques curieuses; on y trouve cette fois un petit Eloge de M. Trebuchet, Astronome d'Auxerre, qui en avoit fait long-tems les calculs, & qui méritoit bien de la part de ses concitoyens cette marque d'estime & de reconnoissance; nous en profiterons pour parler d'un homme estimable autant

par son caractère que par son savoir, & dont on n'a point fait mention ailleurs, parce que sa modestie l'avoit empêché d'aspirer aux Académies où il eût été digne d'entrer; nous y ajouterons quelques faits qui ont échappé au Rédacteur de son Eloge, & nous réformerons quelques erreurs qui s'y sont glissées.

Claude-Etienne Trebuchet, né à Auxerre le 27 Juillet 1722, montra de bonne heure un goût très-décidé pour l'Astronomie; en 1750 ayant une charge chez la Reine, & passant la plus grande partie de l'année à Paris, il vivoit avec les Astronomes; M. de la Lande étoit un de ses meilleurs amis, ils calculoient ensemble; M. T. offroit à M. de l'Isle son tems & son travail, & lorsqu'on songea aux voyages qu'il falloit faire pour le passage de Venus sur le Soleil, ce fut lui qui fit remarquer à M. de l'Isle qu'il y avoit

une erreur dans le calcul du célèbre Halley, qui changeoit totalement les lieux de la terre où il falloit se transporter. Voyez l'*Histoire de l'Académie pour 1757*, page 83.

M. Trebuchet trouva aussi une regle simple & générale pour distinguer les observations où la parallaxe accéléroit le passage de ceux où elle le retardoit ; il eut même une petite dispute à ce sujet avec M. de la Lande, qui avoit donné à peu près la même regle. On a vu dans le *Mercure de France* & le *Journal des Savans* plusieurs Mémoires de M. Trebuchet sur ces différentes questions.

Il calcula une Table des passages de Mercure & de Vénus sur le Soleil pendant plusieurs siècles, qui a paru dans les *Supplémens de l'Encyclopédie*, & dans la seconde édition de l'*Astronomie* de M. de la Lande.

— Son zele pour l'*Astronomie* se

communiquoit à sa patrie : M. de Montbaron , Conseiller au Bailliage d'Auxerre , fit élever un Observatoire chez lui en 1763 , il fit faire des instrumens à Paris , & il fit avec M. Trébuchet différentes observations.

Il y a plusieurs Mémoires de M. Trébuchet , imprimés séparément , dans lesquels il vouloit introduire une ortographe plus uniforme par rapport à la prononciation Françoisé : d'autres sur des aventures qui lui étoient arrivées dans ses voyages , ou sur des objets de pure plaisanterie , car il étoit naturellement fort gai. Mais une qualité bien plus précieuse étoit son caractère humain & généreux , son extrême frugalité , son abné- gation totale de lui-même pour l'intérêt de ses parens. Il épousa une de ses nieces , Mlle Tiger , par reconnoissance pour les tendres soins qu'elle lui avoit donnés dans une maladie ; il en a eu deux

750 *Journal des Sçavans*,
enfants : il est mort le 23 Novem-
bre 1784.

DE PARIS.

Nouvelle Comete.

Le 17 de Janvier M. Méchain ;
de l'Académie Royale des Sciences,
a découvert une petite Comete
près de l'épaule du Verseau, à
8 h. 36' tems moyen ; son ascen-
sion droite étoit de $320^{\circ} 52'$, &
sa déclinaison de $5^{\circ} 11'$ australe.

Le 19 à 6 h. 24', $318^{\circ} 46'$ &
 $6^{\circ} 54'$. Cette Comete est assez
brillante, elle a un noyau lumi-
neux, mais on n'y distingue pas
de queues : c'est la sixieme décou-
verte par M. Méchain depuis le
28 Juin 1781 qu'il découvrit la pre-
miere, annoncée dans notre Jour-
nal d'Août suivant. Celle de cette
année fera la 73^e. connue, suivant
le Catalogue qui est dans l'*Astro-
nomie* de M. de la Lande. Le mau-

Avril 1786.

758

vais tems n'a pas permis de la suivre plus long-tems , & elle est entrée dans les rayons du Soleil.

M. Messier qui depuis 1759 avoit été engagé par M. de l'Isle à chercher des Cometes, en a découvert onze depuis le 25 Janvier 1760 qu'il trouva la premiere, jusqu'en 1780, & il y en a sept à huit qu'on n'auroit pas vues sans lui ; actuellement M. Méchain a entrepris la même tâche & avec succès, comme on le voit par le nombre de celles qu'il a déjà découvertes. Quant à celle du 7 Janvier 1785, M. Messier & M. Méchain la trouverent séparément le même jour & chacun de son côté, comme nous l'annonçâmes dans notre Journal de Mars.

Voyage en Amérique.

La Corvette le Vautour, commandée par M. le Comte de Chastena-Puyfégur, Lieutenant des

Vaisseaux du Roi, étoit partie de Brest le 4 Avril 1784; elle est revenue le 15 Septembre 1785. Dom Nouet, de l'Ordre de Cîteaux, l'un des Astronomes de l'Observatoire Royal, s'étoit embarqué sur cette Corvette; il a rapporté un grand nombre d'observations faites à S. Domingue & à Cartagene pour les longitudes & pour les marées. Dans le grand *Traité des Marées*, par M. de la Lande, on trouve que la mer monte de dix pieds à Cartagene, & cela d'après des Mémoires envoyés d'Espagne; Dom Nouet ne les a trouvées que de 4 à 5 pouces, cet exemple peut faire juger de l'importance de ces voyages & de l'utilité de ces observations.

Recherches sur la direction du fluide magnétique, dédiées à Monsieur, Frere du Roi; par M. de Bruno, Introduceur des Ambassadeurs, près la personne,

Experientia, rerum magistra.

Avril 1786. 755

A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Gueffier, Imprimeur au bas de la rue de la Harpe, à la Liberté, 1785. 206 pages in-8°. avec huit planches.

C'est après avoir combiné, dit l'Auteur, de cent façons différentes, ensemble & séparément des aimans naturels & artificiels, de formes, de forces & de longueurs différentes, que je suis parvenu à connoître toutes ou du moins presque toutes les loix auxquelles le fluide magnétique est assujetti. Je dis, mais avec toute la timidité d'une personne qui offre une idée nouvelle, que le fluide magnétique n'entre ni par une extrémité, ni par l'autre pour parcourir l'axe de l'aimant, & sortir ensuite par l'extrémité opposée à celle par laquelle il s'est introduit. Toutes mes expériences, au contraire, m'ont fait voir que le fluide se précipitoit sur les poles, par tous les points d'une circonférence sphé-

rique ; que la matiere magnétique s'y réunissoit à un centre commun, & qu'à ce centre il se faisoit une réaction vers tous les points d'une circonférence sphérique.

C'est à l'élasticité & à la pression de l'air & des fluides environnans que M. de Bruno attribue la répulsion & l'attraction de l'aimant. L'application se fait par la pression des fluides environnans, comme aux poles amis ; ils poussent le fer vers la partie qui offre le moins de résistance, & cette partie est l'espace occupé par le fluide magnétique dans lequel il se trouve moins d'air ou moins de tout autre fluide plus grossier, que celui qui agit sur l'aimant.

L'Auteur n'admet pas l'identité du fluide magnétique avec le fluide électrique, identité que M. de Buffon établira dans le 4^e. volume de ses Minéraux qui est actuellement sous presse, mais qui est combatue par M. Van Swinden.

Avril 1786.

755

Nous ne parlerons pas de l'idée que M. de Bruno a eue d'expliquer l'inclinaison de l'axe de la terre par l'action du fluide magnétique sur notre globe. Cette idée, qui ne peut avoir aucune espece de fondement, n'empêche pas qu'il n'y ait dans le Livre que nous annonçons beaucoup d'expériences qui paroissent bien faites.

Description des Machines Electriques à taffetas, de leurs effets & des divers avantages que présentent ces nouveaux appareils : par M. Rouland, Professeur & Démonstrateur de Physique expérimentale dans l'Université de Paris, de la Société Royale de Physique d'Orléans, &c. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez l'Auteur, Hôtel de Mouy, rue Dauphine, & chez Gueffier, Libraire-Imprimeur, au bas de la rue de la Harpe. 35 p. in 8°, avec fig. Prix, 1 l. 4 s.

Nous avons rendu compte dans

li vj

notre Journal de Décembre, de la Machine Electrique de M. Van Marun, & de ses effets prodigieux, mais elle est composée de deux grands plateaux de verre, & par conséquent dispendieuse & fragile; si l'on peut parvenir à produire les mêmes effets avec du taffetas, on obtiendra de la sûreté & de l'économie. M. Walckiers de S. Amand, livré par goût depuis long tems à l'étude de la Physique, & en particulier à celle des effets de l'électricité, ayant été frappé de la beauté des aigrettes électriques qu'il avoit produites dans l'obscurité en frottant avec de la peau de chat ou de lievre; de grands rideaux de taffetas, conçut le projet d'employer de la soie pour les expériences, & l'on a vu en 1784, chez feu M. Bianchi, cette Machine exécutée très-en grand. M. Rouland en emploie une actuellement dans ses Cours de Physique, où l'on trouve d'ailleurs tout ce

Auril 1786.

747

qu'il y a de plus parfait dans les différentes parties de la science qu'il professe : mais pour être utile à un plus grand nombre de Physiciens , il a cru devoir publier la description de sa Machine. On y trouve le rapport qu'en firent à l'Académie des Sciences MM Brisson , Leroy , le Comte de Milly & de la Place , nommés Commissaires pour l'examen de cette Machine ingénieuse , exempte des accidens des autres , n'ayant aucun verre dans sa construction , qui ouvre un nouveau champ aux expériences électriques , & qui pourra donner des effets dont la grandeur même ne peut encore être prévue.

Traité sur la science & l'exploitation des Mines en général , par théorie & pratique , avec un discours sur les principes des finances ; dédié à l'Impératrice Reine , & imprimé à Vienne aux dépens de S. M. I. & R. ; & en France par ordre du Roi ,

758 *Journal des Sçavans* ;
& aux frais de S. M. Traduit de
l'Allemand de Charles-François
Delius, en François par M. Schrei-
ber; deux volumes in-4°. de plus
de 1200 pages, & enrichi de 25
planches gravées. A Paris, de
l'Imprimerie de Philippe-Denis
Pierres.

L'Approbation de l'Académie
Royale des Sciences, & le rapport
qui lui a été fait par MM Macquer
& Morand, est une analyse curieuse
de ce Livre, dont il reste peu
d'exemplaires, qu'on trouve chez
Sorin, Libraire, quai des Augus-
tins, près la rue Gît-le-Cœur.
Prix, broché, 15 liv., & 20 liv.
relié.

*Collection universelle des Mémoires
particuliers relatifs à l'Histoire de
France; tomes IV, V, VI, VII,
VIII, IX & X. in-8°. de 4 à 500
pages chacun.*

Le Public doit voir avec grand
plaisir les volumes de cette pré-

Avril 1786.

759

ieuse Collection se succéder si rapidement. On ne peut le servir avec plus de zèle ni lui donner un meilleur choix de matériaux pour l'Histoire. Le quatrième volume contient la suite des Mémoires sur la vie & les exploits de Bertrand du Guesclin. Cette suite continue encore dans le cinquième volume qui contient de plus les Mémoires de Christine de Pisan, si connus, & les Mémoires de Pierre de Fenin, Ecuyer & Pannetier de Charles VI Roi de France, contenant l'histoire de ce Prince depuis l'an 1407 jusqu'à l'an 1422, recueillis par Gérard de Tieulaine, Sieur de Graincour-lez-Duisans. Les Mémoires du Maréchal de Boucault remplissent le sixième volume. On trouve dans le septième des Mémoires concernant la Pucelle d'Orléans, les Mémoires du Connétable de Richemont, & des Mémoires de Florent, Sire d'Illiers, Capitaine au service de Charles VII. Les Mé.

760 *Journal des Sçavans,*

moires d'Olivier de la Marche remplissent le huitieme & le neuvieme volumes. Le dixieme ne présente encore que le premier livre des Mémoires de Commines si connus & si intéressans dans leur piquante naïveté. Des notices des Éditeurs sur la personne & les Mémoires de ceux qui entrent dans cette Collection, comme Auteurs; ou comme objets de ces Mémoires; des notes & des observations sur tous les points historiques importants, donnent beaucoup de prix à ce recueil déjà si précieux & si utile par lui même.

Plainte de la Typographie contre certains Imprimeurs ignorans, qui lui ont attiré le mépris où elle est tombée; Poëme Latin, par Henri Etienne, second du nom, Imprimeur de Paris, du quinzieme siècle; traduit en François par un Imprimeur de Paris du dix-huitieme. On y a joint le Tableau Généalogique

Avril 1786 701

des Estienne. Volume in-4°. de 28 pages. Prix, 1 l. 10 s. A Paris, rue S. André-des-Arcs, n°. 7, chez Jean-Roch Lottin de S. Germain, Imprimeur-Libraire ordinaire de la Ville, 1785. Avec Approbation & Permission.

Constitution de l'Angleterre, ou état du Gouvernement Anglois, comparé avec la forme Républicaine & avec les autres Monarchies de l'Europe; par M. de Lolme, Membre du Conseil des deux cent de la République de Genève. Quatrième édition entièrement revue & augmentée de la moitié, sur l'édition Angloise, dédiée au Roi par l'Auteur.

Ponderibus librata suis.

OVID. Métam. L. I. 13.

A Londres, & se trouve à Paris, chez Buiffon, Libraire, Hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins, n°. 13. Prix, 5 liv. broché, & 5

262 *Œuvres de Voltaire*

... de l'art paria
... On
... titre d'a-
... 2-8°.,
... autre de

... *Pilatre de*
... *13* *12*
... *l'autorité*
... *Noir*, Pro-
... *de Littérature*
...

... *et piez*

... HORACE.

À Paris, se trouve à Paris ;
... au Rouie, n°.
... Libraire,
... 1785. in-8°.

... *au Salon*
...

... de Art Poet.

se trouve à Paris,

Avril 1786. . . . 763

chez les Marchands de Nouveautés.
22 pag. in-8°. 1785 ; deuxieme
Promenade , 39 pag. ; troisieme
Promenade , 60 pag.

L'exposition des Tableaux au
Sallon de l'Académie de Peinture ,
qui se fait tous les deux ans , donne
lieu chaque fois à des critiques &
à des discussions ; on a vu paroître
cette année *le Frondeur au Salloon ;*
Figaro au Salloon de Peinture ; le
Peintre Anglois au Salloon , &c.
Il y a eu dans le Journal de Paris ,
dans le Journal Général de France ,
ou affiches de Province , & dans
les Nouvelles de la République
des Lettres , par M. de la Blan-
cherie , un grand nombre de Let-
tres à ce sujet ; dans l'Ouvrage
que nous annonçons , on a pris le
ton de la plaisanterie , pour criti-
quer quelquefois d'une maniere
qui seroit trop dure sous une autre
forme , de même que pour répon-

dre aux critiques qui ont paru. On y trouve des vers à l'occasion de plusieurs tableaux. Quelquefois la tournure plaisante de l'Auteur rend son avis difficile à reconnoître, mais d'autrefois il est très-prononcé, comme quand il s'agit du fameux Tableau de M. David : « Je commençois, dit-il, à perdre la tête ; mon esprit échauffé n'alloit plus, comme dans le naufrage de M. Vernet, *porter du secours aux compagnons de mon infortune* ; mais j'allois diminuer la gloire du Combat des Horac's, car après avoir juré comme eux de mourir ou de vaincre, j'avois déjà saisi une épée, &c. » Après avoir rapporté les défauts qu'on a reprochés à ce Tableau, il ajoute : « Qu'il n'y ait que de pareils défauts à reprocher aux Artistes, que tous les Tableaux d'Histoire ressemblerent à ceux de M. Vien & de son Eleve, & la critique expirante

Avril 1786.

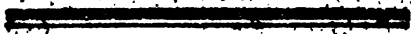
765

ira se briser contre de pareils
tableaux. »

*L'esprit de la Fable , ou la Myto-
logie rendue à ses principes , avec
l'explication de deux Fables , savoir
de l'embrâsement de Sémélé par
Jupiter , & du Jugement de Pâris ,
avec un Dialogue entre Jupiter &
Junon sur la Création du Monde ,
suivi d'un Songe Philosophique &
de pieces fugitives. A Amsterdam ;
& se trouve à Paris , chez Mo-
nory , Libraire de S. A. S. Mgr. le
Prince de Condé , rue de la Co-
médie Françoisé , 1786. Brochure
in-8°. de 64 pages.*

*Le Négromantien ; dédié à Mgr.
le Maréchal Duc de Noailles , Pair
de France , par son très-humble &
très-obéissant serviteur , Helman.
Gravé d'après le Tableau original
appartenant au Prince de Chalais.
A Paris , chez l'Auteur , Graveur*

766 *Journal des Sçavans*,
de Mgr. le Duc d'Orléans, pre-
mier Prince du Sang, rue Saint-
Honoré, n°. 315, & chez M.
Ponce, Graveur de Mgr. le Comte
d'Artois, rue Saint-Hyacinthe,
n°. 19.



T A B L E

DES ARTICLES CONTENUS

dans le Journal du mois

d'Avril 1786.

MÉLANGES de Littérature
étrangere, 579

Idylles ou Contes Champêtres, par
Mlle Levesque, 601

*Les Leçons de l'Histoire, ou Lettres
d'un Père à son Fils sur les faits
intéressans de l'Histoire Univer-
selle*, 614

*Histoire universelle, depuis le com-
mencement du Monde jusqu'à pré-
sent*, 626

*Morceaux choisis du Rambler ou du
Rodeur*, 633

768

*Traité de Trigonométrie rectiligne &
sphérique, &c.* 657

*Histoire de l'Académie Royale des
Sciences, année 1786,* 670

*Observations générales sur les Ma-
ladies des climats chauds, leurs
causes, leur traitement, & les
moyens de les prévenir,* 698

*Observations sur les obstacles qui
s'opposent aux progrès de l'Ana-
tomie,* 715

Observations Météorologiques, 728

Nouvelles Littéraires, 742

Fin de la Table.

LE
JOURNAL
DES
SÇAVANS,
POUR
L'ANNÉE M. DCC. LXXXVI.

M A I.



A PARIS;

Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtrière
N^o. II, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVI.
AVEC PRIVILEGE DU ROI.

A V I S.

ON s'abonne pour le **JOURNAL DES SÇAVANS** au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtrière, N^o. 11 ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit in-12 ou in-4^o. Le **JOURNAL DES SÇAVANS** est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.



LE
JOURNAL
DES
SÇAVANS.
MAI M. DCC. LXXXVI.

*HISTOIRE des progrès de la
Puissance Navale d'Angleterre ;
par M. le Baron de Sainte-
Croix , de l'Académie des Ins-
criptions & Belles-Lettres. Nou-
velle édition , corrigée & con-
sidérablement augmentée. Deux
volumes in-12. A Paris , chez
Debure l'aîné , 1786.*

C'EST moins une nouvelle
édition qu'un Ouvrage pres-
que nouveau que M. le Baron de
Kk ij

Sainte-Croix présente aujourd'hui au Public. Il avoue qu'il n'avoit pas eu le tems de recueillir les matériaux nécessaires à cette entreprise, quand il donna sa première édition, mais connoissant toute l'importance de la matiere qu'il traitoit, il a cru qu'il ne devoit rien négliger pour remplir convenablement un si grand sujet. En conséquence, mémoires particuliers des Ecrivains contemporains, témoins oculaires, pieces originales renfermées dans des dépôts dont personne n'avoit eu connoissance, il a tout consulté. « M. » le Maréchal de Castries, aux lumières & au zele patriotique » duquel la Marine doit son état » florissant, a bien voulu lui faire » ouvrir ces archives dont il a tiré » tant d'éclaircissements. » Parmi les sujets que l'histoire moderne peut offrir à notre curiosité, il en est peu qui soient plus dignes de nous intéresser que celui auquel

M. le Baron de Sainte-Croix a consacré tant de peines & de soins.

C'est donc déjà un grand avantage pour l'Auteur d'avoir si bien choisi son sujet, & c'en est un pour le lecteur que ce sujet ait été traité par un Ecrivain dont les lumières & l'exactitude sont en quelque sorte garants du mérite de l'exécution.

Son Ouvrage est précédé d'une *Introduction* où l'on trouve un tableau rapide & intéressant de tous les efforts que les Peuples maritimes connus dans l'histoire ont faits pour se disputer les uns aux autres l'empire de la mer. On y voit la naissance, les progrès & la chute de la puissance maritime de Venise, & l'effet des sanglantes rivalités des Vénitiens & des Génois. Les Vénitiens triomphèrent de leurs ennemis, mais la corruption des mœurs & l'insolence qui suit la prospérité avoient révolté l'Europe contre eux; la ligue de

Cambray sembloit les menacer d'une ruine entière. La dissention des Princes confédérés fut le salut de Venise ; mais un événement nouveau dans l'histoire de la navigation fit plus contre cette République que tous ses ennemis n'avoient pu faire. Les Portugais , en franchissant le Cap de Bonne-Espérance , ruinerent son commerce qui étoit le fondement de sa puissance. Il ne resta presque plus à cette ville , dit l'Auteur , que son despotisme aristocratique & ses Inquisiteurs d'Etat , son Carnaval & ses Courtisannes. Les Turcs commençoient à rendre leur puissance redoutable dans la Méditerranée ; mais la bataille de Lépante en 1571 fit évanouir leurs ambitieux desseins. L'Espagne enfin , par la découverte de l'Amérique & du passage aux Indes , devenoit la puissance la plus opulente & la plus redoutable de l'Europe , quand les Hollandois , secouant le

joug des Espagnols , cessèrent d'être leurs sujets pour devenir leurs rivaux. Les Anglois tarderent peu à élever leurs forces maritimes au niveau de celles qui jouoient le plus grand rôle dans l'Europe. C'est sous le regne d'Elisabeth que les fondemens de leur puissance maritime furent le mieux établis. Le sang qu'ils répandirent pendant trois guerres consécutives furent le prix dont ils payerent le sceptre des mers qu'ils arrachèrent aux Hollandois , & que les François , sous le regne de Louis XIV , furent prêts à leur enlever. Ce n'est que dans la dernière guerre que les François sont parvenus à assurer enfin pour eux & pour l'Europe , la liberté des mers. « Quels que soient désormais , dit l'Auteur , les efforts des Anglois , quels que puissent être leurs succès à l'avenir , un nouveau système politique leur ôte jusqu'à l'espoir de recouvrer leur ancien

despotisme, & d'accroître leurs forces maritimes dont la plus grande élévation se trouve fixée au traité de Paris (en 1763), où je crois en conséquence, ajouta-t-il, devoir terminer l'histoire des progrès de leur puissance navale. »

Après avoir indiqué en peu de mots les progrès rapides des forces navales d'Angleterre, & en avoir dit assez pour intéresser son lecteur à ces grands événemens, M. le Baron de Sainte-Croix divise en six Livres la matière qu'il embrasse, & remontant jusqu'aux tems les plus reculés, il y développe les accroissemens successifs de cette redoutable puissance. C'est de ce grand tableau que nous allons essayer de présenter une esquisse.

Lorsque Jules César fit la conquête de la Grande Bretagne, les habitans de cette Isle n'avoient point de vaisseaux à lui opposer. Ce ne fut que par l'invasion des peuples étrangers qu'ils apprirent

à se rendre à leur tour redoutables sur la mer. Les Saxons, les Jutes, les Anglois, en s'emparant de la Grande Bretagne, ne négligerent point les seuls moyens qu'ils avoient pour se défendre contre les incursions des Normands. Le sage Alfred fut le premier qui non-seulement apprit à ne plus redouter les Normands, mais encore à se rendre redoutable à leurs yeux. Une flotte de cent vingt voiles veilloit sans cesse à la sûreté des côtes; mais pour apprécier au juste ces forces maritimes, il faut savoir que les plus gros vaisseaux contenoient à peine cinquante hommes. Ainsi ces navires n'étoient que des especes de barques dont Edgard augmenta le nombre jusqu'à quatre mille. Ce fut pendant un certain t^{em}s le plus haut point de gloire où la marine eût pu parvenir. Quand le Royaume fut tombé au pouvoir des Danois, Canut, Roi de Danemarck, de Norvege & d'Angleterre, relev

la gloire de cette marine que les successeurs d'Edgard avoient laissé périr. Mais tous les efforts n'étoient que momentanés, & ce n'étoit que par la présence du danger que ces Insulaires apprenoient l'art de s'en garantir. Harold craignant de la part de Guillaume le Conquérant, une descente en Angleterre, voulut y opposer une flotte nombreuse, mais Guillaume eut pour lui sa fortune, sa valeur & les vents, l'Angleterre fut conquise, & le sceptre que les Saxons avoient gardé pendant six cents ans fut brisé. « Cet événement mémorable donna à l'Angleterre une si violente secousse, & y fit une révolution si soudaine, que la Nation ne songea plus au commerce de la navigation. »

Quand Richard entreprit de passer à la Terre Sainte, il fut obligé d'emprunter des vaisseaux étrangers. Jean, son frere, n'eut pas plus de forces navales, & ce fut

le Comte de Flandre qui lui en fournit quand il eut à combattre Philippe Auguste qui avoit rassemblé dans la Seine une flotte de dix-sept cent navires. Les Anglois eurent quelque avantage que Philippe leur fit payer bien cher, mais leur Roi voulut en tirer quelque profit pour son orgueil. Il prétendit forcer tous les vaisseaux étrangers à saluer les siens. « Le ridicule & l'injustice des prétentions, dit l'Auteur, sont souvent le partage de la foiblesse. » Ce Roi si orgueilleux étoit le même qui se vit humilié par ses sujets, au point qu'il fut contraint à leur accorder cette fameuse *grande Charte* qui fut le fondement de la liberté Britannique.

Cependant quelque révolutions que le commerce & la marine eussent éprouvées en Angleterre, il y avoit dans ce Royaume une association de cinq villes maritimes qui ne cessèrent jamais d'entretenir des forces sur mer, soit pour four-

nir des vaisseaux au Roi comme ils y étoient obligés, soit pour exercer la piraterie, avec toute la cruauté qu'on pouvoit attendre de ces tems presque barbares. Jamais ces cinq ports ne signalèrent mieux leur fureur & leur rapacité que dans les différends qui s'éleverent entre Philippe-le-Bel & Edouard I. Philippe s'en vengea, Douvres fut brûlé & la consternation se répandit dans toute l'Angleterre. Au reste ce seroit une injustice que d'imputer à un seul parti toutes les horreurs qui signaloient ces attaques réciproques que l'Angleterre & la France ne cessent de se faire. Les Amiraux de Philippe de Valois signalèrent leurs cruautés dans la descente qu'ils firent sur les côtes d'Angleterre, suivant le témoignage de Froissard; peut-être avoient-ils pour excuse la fureur inouïe qui avoit dicté les sermens dont les Seigneurs Anglois, ayant à leur tête Edouard &

sa femme , se lierent pour aller à la poursuite des François. « Une jeune & aimable Reine y jura que si l'enfant qu'elle portoit vouloit naître avant d'avoir passé la mer , elle se plongeroit dans le flanc le couteau dont elle étoit armée. » Ce fut par de semblables fureurs que s'alluma cette haine & cette rivalité qui subsista si long tems entre les deux Nations , & que ni le tems , ni la raison n'ont pu encore étouffer.

Edouard cependant n'avoit encore qu'un petit nombre de vaisseaux , il voulut en emprunter aux Vénitiens qui rejetterent sa demande & se contenterent de l'exhorter à la paix. Enfin il engagea les principales villes de son Royaume à contribuer volontairement aux frais de l'armement qu'il projettoit , & se vit bientôt à la tête d'une flotte de sept cent trente-huit navires avec lesquels il s'empara de Calais après onze mois de siege.

Malgré ces avantages , les Anglois étoient bien loin de se regarder comme maîtres de la mer. Attaquée continuellement par les Espagnols & les François , leur marine étoit presque entièrement ruinée. Elle étoit dans un état si misérable au commencement du regne de Richard II , que le Parlement crut en devoir porter des plaintes au Roi. Ce fut dans ces circonstances que Charles VI (1386) prépara contre l'Angleterre l'armement le plus redoutable dont on eût encore entendu parler. La descente paroiffoit assurée ; pour en rendre le succès plus certain , on avoit fait construire une vaste enceinte de bois dont les pieces se démontoient & qui devoit servir à retrancher l'armée au moment du débarquement. Jamais les allarmes n'avoient été si grandes en Angleterre ; mais cette entreprise , qui avoit coûté près de cinquante millions de notre monnoie actuelle , contrariée par

les vents & par l'arrivée tardive du Duc de Berry , s'évanouit & ne servit qu'à animer davantage la fureur des Anglois contre la France. Les combats qui suivirent furent les premiers où l'on connut sur mer l'usage de l'artillerie.

Cependant les efforts momentanés qu'avoient fait les Anglois n'avoient pu contribuer à rétablir leur marine , & les troubles du regne de Henri IV , successeur de Richard , n'étoient gueres favorables à un pareil rétablissement. Henri V , son fils , fut obligé d'emprunter à prix d'argent des vaisseaux aux Hollandois : le Duc de Bedford se mit à la tête de l'armée navale composée de trois cent voiles , & remporta une victoire complete sur les François qui assiégeoient Honfleur. Henri ne se contenta pas de cet avantage , il se prépara à envahir la France avec vingt-huit mille hommes ; les François , quoique secourus par

les Génois, furent défaits, & les bâtimens que Grimaldi avoit amènes de Gènes, & qu'on nommoit *des caragues*, servirent de modele aux Anglois pour construire des vaisseaux d'une force & d'une grandeur jusqu'alors inconnue.

« Cependant les deux Nations rivales négligerent leur commerce & leur marine, » & les avantages réciproques qu'elles pouvoient avoir dans la guerre ne les dédommageoient pas des pertes qu'elles souffroient. Henri VII fut un des premiers Rois d'Angleterre qui fit en quelque sorte naître le commerce d'Angleterre, en arrêtant le cours de l'exportation des laines que les Flamands y achetoient à vil prix. Henri VIII négligea les bonnes dispositions que son prédécesseur avoit fait naître; le commerce eut peu d'éclat sous son regne, & la marine y essuya les plus terribles échecs. Mais le regne d'Edouard VI, quoique fort court,

ne laissa pas que de donner un grand effort à la marine & au commerce. Déjà les Anglois naviguoient sur les côtes d'Afrique, ils fréquentoient l'Isle de Terre-Neuve, & l'Amérique Septentrionale, & commençoient à tenter ce fameux passage du Nord si recherché depuis & peut-être si peu utile, pour aller aux Indes Orientales.

Marie, devenue Reine d'Angleterre & femme de Philippe II, Roi d'Espagne, eut à cœur de faire fleurir la marine Angloise; elle se plaignit, par l'organe de son Chancelier, de l'insulte que les vaisseaux François faisoient aux navires étrangers dans le pas de Calais, comme si cette mer eût dû être un asyle pour eux. Antoine de Noailles, Ambassadeur de France, répondit « que la mer étoit large & commune & que la force seule en faisoit la Seigneurie & la possession. » La Reine ne tarda pas à armer une

flotte considérable soit pour se venger de la fermeté des François, soit pour seconder les entreprises de son époux. Clinton, à la tête de cette flotte, veut insulter les côtes de Bretagne, par-tout il y trouve des défenseurs généreux qui le repoussent. Leur entreprise échoua entièrement, & pour augmenter encore les pertes des Anglois (1558), le Duc de Guise parvint à leur enlever Calais qu'ils avoient possédé près de 200 ans.

Cette perte fut si sensible au cœur de Marie, qu'elle la précipita au tombeau; mais Elisabeth, qui lui succéda, releva l'honneur de la marine Angloise. Une sorte d'enthousiasme parut s'emparer de la Nation, soit pour tenter de nouvelles découvertes, soit pour étendre le commerce. C'étoient des particuliers qui, à leurs dépens, formoient ces grandes entreprises, tant l'économie de la Reine encourageoit les sujets à une sorte de

prodigalité. « Pendant la longue durée du regne d'Elisabeth, dit l'Auteur, la Nation se porta vers l'objet principal pour lequel elle sembloit être née. La mer devint son élément. Tout à coup s'élevèrent dans son sein plusieurs Amiraux célèbres; d'excellens Matelots se trouverent bientôt formés, & les ports se remplirent de vaisseaux. . . . Une si heureuse révolution fit décerner à Elisabeth les titres de Restauratrice de la gloire maritime de la Nation, & de Reine des Mers du Nord. »

Ces grands titres cependant ne doivent pas servir à égarer notre imagination sur l'état véritable de la marine d'Angleterre au tems d'Elisabeth, puisqu'à la mort de cette Reine « toute sa puissance navale consistoit en quarante-deux bâtimens de guerre, dont aucun ne pourroit actuellement entrer en ligne. » Mais comme il s'agit moins d'estimer les forces d'une

Nation par ce qu'elles sont en effet que par la proportion qu'elles ont avec celles des autres Puissances ; quand on considère tout ce que fit la marine Angloise soit pour résister aux entreprises de Philippe II & anéantir en quelque sorte ses forces navales, soit pour étendre la domination des Anglois dans les nouvelles possessions des Espagnols, Saint-Yago, Carthagene, Saint-Domingue, la Floride, &c. On conçoit quelles grandes obligations l'Angleterre eut à cette Reine, que l'Univers doit compter au nombre des plus grands Rois.

Jacques I^{er}, son successeur, eut plus de prétention & d'orgueil pour soutenir l'honneur du pavillon Anglois qu'il n'eut de moyens & de talens pour en maintenir la gloire. Il voulut exiger le salut de toutes les Puissances maritimes, & comme Grotius avoit écrit pour établir la liberté des mers, il chargea Selden d'y faire une réponse.

Cependant il ne s'en tenoit pas à de simples écrits, il voulut enlever la pêche des harengs aux Hollandois, il voulut encore, mais en vain, leur enlever celle de la baleine dans le Groenland; ses entreprises n'eurent aucun succès, les Hollandois profitant de la foiblesse momentanée de l'Angleterre, devinrent la première Puissance maritime de l'Europe.

Charles I^{er}. eut bientôt à cœur de réparer les fautes qu'avoit commises la négligence de son pere, il eut plus d'ambition que de bonheur, il jetta le fondement de quelques Colonies en Amérique, mais ses entreprises, pour s'emparer de Cadix & pour secourir la Rochelle, ne réussirent pas, & ne servirent qu'à montrer aux François quelles étoient les ressources de leur Nation, quand un grand génie savoit en faire usage. Les factions qui désoloient l'Angleterre arrêtoient le progrès de

la marine, & quoique par une nouvelle taxe Charles se fût mis en état de construire des navires d'une grandeur dont on n'avoit pas encore eu l'idée, la marine des Anglois avoit beaucoup perdu de sa gloire quand Cromwel entreprenant de la rétablir, sembla mettre toute son ambition à humilier celle des Hollandois, & à renvoyer, comme il le disoit, toutes ces grenouilles au fond de leurs marais. Les forces navales de l'Angleterre furent mises sous les ordres de Black, le plus grand Amiral qu'elle ait vu naître dans son sein. » Mais il avoit à combattre des hommes de la plus grande réputation, les Tromp, les Evertzen, les Ruyter; aussi les succès qu'il obtint furent-ils si chèrement achetés que la paix devint aussi nécessaire aux vaincus qu'aux vainqueurs; mais Cromwel eut la gloire d'avoir porté la marine Angloise au plus haut point de

splendeur où elle eût encore été. Charles II n'eut pas moins d'ardeur pour en soutenir l'éclat ; il confirma le fameux acte de navigation donné par Cromwel : sa politique sembloit être soutenue par sa haine particulière contre les Hollandois. Des actes d'hostilité sans déclaration de guerre annonçerent les desseins des Anglois. Si ceux-ci eurent des avantages , ils furent compensés par de grandes pertes. C'étoit après une des victoires les plus sanglantes des Hollandois , que Ruyter , qui commandoit leur flotte , fut trouvé le lendemain de son triomphe « balayant sa chambre & donnant à manger à ses poules. » Les Anglois prirent bientôt leur revanche , mais au milieu de tous ces succès alternatifs , on négocioit la paix , & cependant Ruyter avoit pénétré dans la Tamise & y menaçoit Londres. La paix enfin fut conclue à Breda (1667). Le traité assura de nou-

792 *Journal des Sçavans* ,
veau à l'Angleterre l'honneur du
pavillon.

Louis XIV n'avoit été long-
tems que simple spectateur des
différends de la Hollande & de
l'Angleterre , mais la haine qu'il
avoit conçue pour les Hollandois ,
le desir qu'il avoit formé de dé-
truire cette République l'unit bien-
tôt par des conventions secretes
avec Charles II. Une défiance iné-
vitable accompagna toujours cette
alliance précaire qui servit cepen-
dant à humilier les Hollandois au
point qu'ils firent pitié même aux
Anglois , & que le traité de Wef-
minster fut signé contre le gré
même de Charles II (1674).

Jusqu'à ce moment la France
n'avoit point tenu de rang distin-
gué parmi les Puissances maritimes ;
tout ce que le génie de Richelieu
avoit pu faire c'étoit de tirer la
marine du néant pour repousser
les Anglois au siege de la Rochelle.
Cet effort n'avoit point été sou-
tenu

tenu par son successeur , & les François n'avoient que 18 vaisseaux dans leurs ports à la mort du Cardinal Mazarin. La France n'avoit ni arsénaux , ni munitions navales , ni bois de construction ; le génie de Colbert fut pourvoir à tout , & en peu de tems Louis XIV fut en état d'exiger à son tour le salut des pavillons étrangers. Papachin , Vice-Amiral Espagnol , ayant été forcé par Tourville de capituler , lui demanda ce qu'il vouloit : « Pas autre chose que le salut , répondit l'Amiral François. Eh ! répliqua l'Espagnol , falloit-il donc pour cela répandre tant de sang ? »

~~Cependant~~ Louis XIV étoit devenu le protecteur de Jacques II chassé de son Royaume ; les Anglois & les Hollandois s'étoient unis contre la France , mais leur union n'empêcha pas Tourville de remporter sur eux un avantage signalé. L'Amiral Anglois, Herben,

fut puni de sa défaite & dépouillé de toutes ses charges par le Roi lui-même. Jamais l'Angleterre n'avoit été dans un si grand danger & dans une plus grande consternation. Il y avoit eu un plan d'attaque où il n'étoit question de rien moins que de brûler tous les ports de l'Isle.

Les Anglois sortirent bientôt de cet état de détresse pour remporter sur les François une victoire complète, dans laquelle les vainqueurs recueillirent plus de profit que de gloire. On voit bien que je veux parler de la fameuse bataille de la Hogue où Tourville fut forcé par le Ministre de livrer bataille avec 44 vaisseaux contre 99. Des combats sanglans, des armemens immenses, des efforts surnaturels de courage signalerent les deux partis, & quelle en fut la fin ? Un épuisement absolu, une surcharge d'impôts, le murmure & la misere. Malgré les revers que Guillaume

avoit éprouvés, le zele de la Nation l'avoit si bien secondé qu'il laissa dans ses ports en mourant, 282 bâtimens, dont 130 étoient des vaisseaux de ligne.

Les mauvais succès de la guerre de la succession qui avoient procuré à l'Angleterre Gibraltar & Mahon, donnoient lieu aux Anglois de venir insulter les côtes de France; ils avoient formé un grand projet de descente entre Blaye & la Charente, qui n'eut pas lieu; ils assiégèrent Toulon, mais la valeur & l'habileté des Forbin, des Dugay-trouin, des Pointis, de quelques autres Capitaines ou Armateurs défendoient l'honneur du nom François, & les prises considérables que tant d'habiles Marins ne cessent de faire sur les Anglois, avoient désolé leur commerce & excité les plaintes de tous les Négocians. Cependant le mauvais état de la France ayant obligé Louis XIV à faire sa paix avec

Lij

l'Angleterre aux conditions que la Reine Anne voult lui imposer , l'orgueil & les prétentions de la Nation Angloise ne firent que s'accroître , & ces prétentions se virent bientôt après soutenues par une grande victoire remportée contre les Espagnols sans déclaration de guerre. Toutes hostilités cessèrent cependant enfin , & le Ministre Walpole chercha pendant son administration à maintenir le repos de l'Angleterre , mais ce repos étoit dans l'esprit du Ministère plus que dans celui de la Nation. Elle cherchoit par toute sorte de voies à s'emparer du commerce des Espagnols en Amérique , & tout ce que ceux-ci osoient tenter pour repousser ses entreprises lui sembloient autant d'insultes. Il se commit de part & d'autre des atrocités qui font frémir ; ce fut pendant quelque tems une guerre mercantile que les Anglois se mirent en état de soutenir en aug-

mentant leur marine que l'administration de Walpole avoit négligée, & en renvoyant ce Ministre « qui, dit l'Auteur, regardoit la guerre comme l'écueil de son autorité. »

La Méditerranée fut le théâtre de leur sanglan eshostilités, le quelles, comme il leur est arrivé trop souvent, prévinrent même la déclaration de guerre. L'Amiral Mathews vint bloquer dans le port de Toulon la flotte Espagnole, dont les François protégerent heureusement la sortie. L'Amiral Anson enleva aux Espagnols le galion de Manille estimé plus de sept millions. Bientôt ils profiterent du mauvais état de la marine des François qui triomphans à Fontenoy, à Raucou, s'étoient peu occupés de soutenir sur mer la gloire de leurs armes. Cependant « ce fut alors que la France, dit l'Auteur, adopta l'usage salutaire des autres Nations commerçantes,

de faire escorter les flottes marchandes par des escadres, ou par un certain nombre de bâtimens de guerre proportionné à leurs richesses. » Mais il ajoute cette observation « que la marine Angloise ne s'est pas sacrifiée pour le commerce comme celle de France l'a constamment fait. » Il apporte pour exemple de ce dévouement du courage François le fameux combat où l'Étendueuse fit une si glorieuse résistance & rentra dans le port de Brest, remorqué par le brave Vaudreuil qui l'avoit si bien secouru.

Les Anglois cependant avoient appris dans l'Inde à trembler pour leurs possessions; la Bourdonnois avoit conçu des projets qui, s'ils eussent été secondés, ne tendoient à rien moins qu'à ruiner tous leurs établissemens. Les négociations d'Aix-la-Chapelle servoient bien moins à désarmer les Anglois qu'à endormir leurs ennemis.

Cependant malgré leur supériorité le commerce des Anglois avoit beaucoup souffert , le Parlement portoit tous les jours de nouvelles plaintes , & le traité fut signé.

Nous croyons inutile de présenter ici en abrégé les événemens qui ont suivi ce traité ; ces événemens sont trop connus , & ce n'est que dans l'Ouvrage même qu'ils peuvent acquérir un nouvel intérêt par l'exacritude avec laquelle ils y sont tracés. Qu'il nous suffise de dire en peu de mots que la guerre qui suivit cette paix ayant procuré aux Anglois des avan ages considérables sur la France & l'Espagne dans les deux Indes, le traité de paix de 1763 qui en fut la suite, procura à l'Angleterre les plus grands avantages que cette Puissance eût jamais retirés de ses forces navales. « Mais , dit l'Auteur , les Anglois ne prévoyoit pas qu'en ajoutant de vastes acquisitions à leurs Colonies ils relacheroient les

liens qui les attachoient à la Métropole, & qu'elles finiroient par les briser. »

Ce nouvel Ouvrage de M. le Baron de Sainte Croix, intéressant pour tous les ordres de lecteurs, doit encore avoir un attrait de plus pour les gens du métier. Il mérite d'être lu avec d'autant plus d'attention que les faits y sont très-multipiés, quoique liés avec art, & qu'ils supposent dans l'Auteur des connoissances fort approfondies. L'attention que l'Auteur a eu de consulter les pieces originales dont il en rapporte une partie à la fin du second volume, augmente la confiance que l'on doit à l'exactitude de ses récits ; mais elle paroît quelquefois l'avoir trop familiarisé avec certains termes du métier que l'histoire n'a point encore adoptés. Au reste cet Ouvrage annonce par-tout le bon citoyen, ami courageux de la vérité, & zélé partisan des meil-

leurs principes de morale & de politique.

[*Extrait de M. de Rochefort.*]

ÉTUDES de la Nature ; par Jacques - Henri - Bernardin de S. Pierre.

..... *Miseris succurere disco.*

ÆNEID. Lib. I.

A Paris, de l'Imprimerie de Monsieur. Chez Pierre-François Didot le jeune, Libraire, quai des Augustins. Trois volumes in-12 avec figures, 9 liv. brochés.

L'AUTEUR pourroit dire :

*Quidquid agunt homines, votum, timor
ira, voluptas,*

*Gaudia, discursus, nostri est farrago
libellis.*

& ce ne feroit encore là qu'une partie de son ouvrage ; son sujet principal embrasse tout ce que

fait la Nature & au physique & au moral ; l'Auteur en étale toute la magnificence , toute l'intelligence , toute la bienfaisance ; partout il la justifie & la fait admirer & aimer. C'est-là le grand but de son Ouvrage dont le plan ne seroit pas d'ailleurs fort aisé à saisir , sans la division en Chapitres , qui forme du moins un ordre technique. L'Auteur laisse assez courir sa plume sur les divers sujets , & paroît obéir à l'inspiration , ce qui donne à son style plus de naturel & plus d'effet. Il a des épisodes , il fait des excursions , sans trop s'écarter cependant de l'objet particulier indiqué par le titre du Chapitre. Il a beaucoup voyagé & il fait voyager son lecteur , quelquefois même dans des terres inconnues ; il s'éloigne à dessein & avec plaisir des routes battues , toutes ses idées sont neuves & sont à lui. Nos méthodes savantes , nos systèmes ne sont pas l'objet de son respect ;

les principes les plus établis, les idées les plus accréditées ne lui paroissent souvent que des préjugés, il les heurte de front, il discute tout & n'admet rien sur parole. Il est impossible sans doute qu'il ait toujours raison contre tout le monde, mais du moins ses raisons méritent toujours d'être pesées, & le mépris que l'orgueil savant voudroit opposer à ses plus hardis paradoxes ne seroit pas un mépris sincere; il faut, s'il a tort, que les savans le réfutent, car il pourroit éblouir & égaler les ignorans; nous invitons donc les savans à mettre au jour & à confondre toutes ses erreurs, de peur qu'elles ne deviennent contagieuses, & nous les exhortons à mettre, s'ils peuvent, dans leur réfutation, autant de netteté, d'honnêteté, d'agrément, que l'Auteur en a mis dans son Livre, où toutes les opinions sont combattues, mais où tous les Auteurs sont respectés.

Cet Ouvrage aura beaucoup de partisans, & de partisans zélés ; il rétablit le regne de plusieurs vieilles idées, il détruit le regne de plusieurs idées dominantes, il introduit une foule d'idées nouvelles. Les amis de la Religion verront avec plaisir & avec intérêt un Livre qui sans être précisément un Livre de Religion, la prêche & l'inspire mieux que la plupart des Prédicateurs & des Missionnaires, en la faisant aimer, en séparant d'elle tout ce qui pourroit en éloigner la persécution qui la feroit craindre, le fanatisme qui la feroit haïr, la superstition qui la feroit mépriser. Tous les honnêtes gens lui sauront gré de l'humanité, de la bienfaisance que respire par-tout son livre. On peut dire que cette vertu y est en quelque sorte mise en action dans des récits intéressans où l'Auteur est très-souvent acteur & qui rendent sensible la facilité & sur-tout la volupté suprême

qu'on trouve toujours à faire le bien. C'est pour ainsi dire la bien-faisance mise à la portée de tout le monde.

Le style de l'Auteur est vif, animé, pittoresque, plein d'effet. Il peint tout, il fait tout voir & sentir.

« Les ouvrages de la nature ,
» dit-il , nous présentent souvent
» plusieurs sortes d'infinis à la fois :
» ainsi , par exemple , un grand
» arbre , dont le tronc est caver-
» neux & couvert de mousse nous
» donne le sentiment de l'infini
» dans le tems , comme celui de
» l'infini en hauteur. Il nous offre
» un monument des siècles où nous
» n'avons pas vécu. S'il s'y joint
» l'infini en étendue , comme lors-
» que nous appercevons à travers
» ses sombres rameaux , de vastes
» lointains , notre respect augmente.
» Ajoutez - y encore les diverses
» croupes de sa masse , qui con-
» trastent avec la profondeur des

» vallées & avec le niveau des
 » prairies ; ses demi-jours vénéra-
 » bles qui s'opposent & se jouent
 » avec l'azur des cieus ; & le sen-
 » timent de notre misere qu'il rassû-
 » re par les idées de protection
 » qu'il nous présente dans l'épais-
 » seur de son tronc inébranlable
 » comme un rocher , & dans sa
 » cîme auguste agitée des vents
 » dont les majestueux murmures
 » semblent entrer dans nos peines.
 » Un arbre , avec toutes ces har-
 » monies , nous inspire je ne fais
 » quelle vénération religieuse. »

Rapprochons de ce beau tableau poétique d'autres tableaux semblables tirés des meilleurs Poètes anciens & modernes , en nous bornant à ceux qui par leurs différens traits , ont le plus de rapport avec celui-ci , il n'en sera point déparé.

*Qualis frugifero quercus sublimis in agro
 Exuvias veteres populi sacrataque gestans*

*Dona Ducum , nec jam validis radicibus
hærens*

*Pondere fixa suo est , nudosque per aëra
ramos*

*Effundens , trunco , non frondibus efficit
umbram. LUCAIN.*

Feuillage antique & vénérable
Temple des Bergers de ces lieux,
Orme heureux , monument durable
De la pauvreté respectable
Et des amours de leurs aïeux.
O toi , qui depuis la durée
De trente lustres révolus,
Couvres de ton ombre sacrée
Leurs danses , leurs jeux ingénus,
Sur ces bords depuis ta jeunesse
Jusqu'à cette verte vieillesse,
Vis-tu jamais changer les mœurs,
Et la félicité première
Fuir devant la fausse lumière
De mille brillantes erreurs ?
Non , chez cette race fidele
Tu vois encor ce pur flambeau
De l'innocence naturelle

808 *Journal des Sçavans ;*

Que tu voyois briller chez elle
 Lorsque tu n'étois qu'a brisseau ;
 Et pour bien peindre la mémoire
 De ces mortels qui t'ont planté ,
 Tu nous offres pour leur histoire
 Les mœurs de leur postérité.
 Triomphe , regne sur les âges ,
 Echape toujours aux ravages
 D'Eole , du fer & des ans ,
 Fleuris jusqu'au dernier printemps ,
 Et dure autant que ces rivages
 Les lambris couvrent les faux sages ,
 Tes rameaux couvrent les heureux .

GRESSET.

Et toi triste Cyprès ,
 Fidele ami des morts , protecteur de leur
 cendre ,
 Tatige chere au cœur mélancolique & tendre,
 Laisse la joie au Myrte & la gloire au
 Laurier ;
 Tu n'est point l'arbre heureux de l'Amant ,
 du Guerrier ,
 Je le fais , mais ton deuil compâtit à nos
 pe.nes.

DE LILLE.

On voit que l'Auteur des *Etudes de la Nature*, soit à dessein, soit par hazard & par réminiscence, a employé quelques traits de chacun de ces trois Poètes, & qu'il les a tous embellis par la philosophie.

Ce mélange de l'art d'écrire & de penser, de l'esprit philosophique & du talent de peindre, de la poésie & de la morale, est ce qui distingue principalement cet Ouvrage. En voici encore de nouvelles preuves, soit dans des maximes détachées, soit dans des morceaux plus étendus, & ces preuves s'offrent à chaque page.

« Quand la politique humaine
 » attache sa chaîne au pied d'un
 » esclave, la justice divine en rive
 » l'autre bout au cou du tyran.

« La bêche des esclaves a fait
 » plus de bien que l'épée des con-
 « quérans n'a fait de mal. » Tou-
 jours l'image jointe à la pensée
 pour la fortifier.

L'Auteur non-seulement fait

peindre par lui-même, mais en jugeant les tableaux des autres, il fait les embellir & leur donner plus d'énergie par la manière dont il les sent. « J'ai vu, dit-il, beau-
» coup de tableaux & de descrip-
» tions de batailles qui cherchoient
» à inspirer de la terreur par une
» infinité d'armes de toutes especes
» qui y étoient représentées, &
» par une foule de morts & de
» mourans blessés de toutes les ma-
» nières. Ils m'ont d'autant moins
» ému, qu'ils employoient plus de
» machines pour m'émouvoir ;
» un effet détruisoit l'autre. Mais
» je l'ai été beaucoup en lisant dans
» Plutarque la Mort de Cléopâtre.
» Ce grand peintre du malheur re-
» présente la Reine de l'Egypte
» méditant, dans le tombeau d'An-
» toine, sur les moyens d'échapper
» au triomphe d'Auguste. Un pay-
» san lui apporte, avec la permis-
» sion des gardes qui veillent à la
» porte du tombeau, un panier de

» figues. Dès que cet homme est
 » sorti, elle se hâte de découvrir
 » ce panier, & elle y voit un aspic
 » qu'elle avoit demandé pour met-
 » tre fin à ses malheureux jours. Ce
 » contraste dans une femme, de la
 » liberté & de l'esclavage, de la
 » puissance royale & de l'anéan-
 » tissement, de la volupté & de la
 » mort; ces feuillages & ces fruits
 » parmi lesquels elle apperçoit seu-
 » lement la tête & les yeux étin-
 » celans d'un petit reptile qui va
 » terminer de si grands intérêts,
 » & à qui elle dit : *te voilà donc!*
 » Toutes ces oppositions font trif-
 » sonner. »

On peut rapprocher de ce tableau celui d'Horace sur le même sujet :

Qua generosius

Perire quærens, nec muliebriter

Expavit ensem, nec latentes

Classè citâ reparavit oras.

Ausa & jacentem visere regiam

Vulu sereno fortis, & asperas

*Trañtare serpentes, ut atrum
Corpore combiberet venenum.*

Deliberatâ morte ferocior;

Sævis liburnis scilicet invidens

Privata deduci superbo

Non humilis mulier triumpho.

Et on peut rapprocher de ce vers :

Deliberatâ morte ferocior.

celui-ci de Virgile qui l'a peut-être fait faire :

At trepida, & captis immanibus effera Dido.

Voyez encore comment M. de Saint Pierre rend le tableau du Déluge universel du Pouffin.

« Quand le Pouffin a voulu faire
» un tableau du Déluge universel,
» il n'y a représenté qu'une famille.
» On y voit un vieillard à cheval
» qui se noie ; & dans un batteau
» un homme qui est peut-être son
» fils, tend à sa femme, grimpée
» sur un rocher, un petit enfant
» vêtu d'une cotte rouge, qui de

» figures. Dès que cet homme est
 » sorti, elle se hâte de découvrir
 » ce panier, & elle y voit un aspic
 » qu'elle avoit demandé pour met-
 » tre fin à ses malheureux jours. Ce
 » contraste dans une femme, de la
 » liberté & de l'esclavage, de la
 » puissance royale & de l'anéan-
 » tissement, de la volupté & de la
 » mort; ces feuillages & ces fruits
 » parmi lesquels elle apperçoit seu-
 » lement la tête & les yeux émi-
 » celans d'un petit reptile qui va
 » terminer de si grands intérêts,
 » & à qui elle dit : *te voilà donc!*
 » Toutes ces oppositions font trif-
 » sonner. »

On peut rapprocher de ce tableau
 celui d'Horace sur le même sujet :

Quæ generosius

quærens, nec muliebriter

avit ensem, nec

se citâ repar

e jacentem

eterno for

» verselle du monde se réunissent
» sur un enfant. Cependant il n'y
» a personne qui, en voyant le
» petit groupe de personnages qui
» l'environne, ne s'écrie : *voilà le*
» *Déluge universel.* »

Cet Ouvrage est terminé par un Traité sur l'éducation, où l'Auteur a usé à loisir du droit de combattre les idées reçues, & d'offrir des idées nouvelles ; il trace un plan d'éducation constamment dirigé vers l'humanité, vers la générosité. Ce plan ne ressemble en rien à tous ceux qu'on exécute ou même qu'on propose. On ne manquera pas de dire qu'il ne peut être exécuté ; mais tout ami de l'humanité désirera qu'il le soit, & tout philosophe verra d'abord que cette prétendue impossibilité tient à cette paresse d'esprit, à cette force d'inertie qui toujours résiste à toute nouveauté. L'Auteur établit du moins des principes qu'on ne pourra s'empêcher d'admettre, par exem-

ple , l'exclusion absolue des coups dans l'éducation , & sur-tout l'abolition de ce châtiment infâme , que l'Auteur juge avec raison indécent jusqu'à l'obscénité.

Nous ne pouvons que lui savoir bien bon gré d'avoir étendu ce principe de l'exclusion des coups jusqu'aux animaux domestiques. Il cite sur cela l'exemple des Arabes qui jamais ne battent leurs chevaux & même ne les attachent point, qui ne les conduisent que par les caresses, & leur donnent une liberté entière dont ces animaux n'abusent jamais. « On ne peut, dit-il avec
 » raison, lire sans attendrissement
 » ce que rapporte à ce sujet le
 » vertueux Consul d'Hervieux ;
 » dans son voyage du Liban. Un
 » pauvre Arabe du désert avoit
 » pour tout bien une magnifique
 » jument : le Consul de France à
 » Seyde lui proposa de la lui ven-
 » dre, dans l'intention de l'envoyer
 » à Louis XIV. L'Arabe pressé par

» le besoin balança long-tems ; en-
» fin il y consentit , & en demanda
» un prix considérable. Le Consul
» n'osant de son chef donner une
» si grosse somme , écrivit à Ver-
» sailles pour en obtenir l'agré-
» ment de la Cour. Louis XIV
» donna ordre qu'elle fût délivrée.
» Le Consul sur le champ mande
» l'Arabe , qui arrive monté sur sa
» belle coursiere , & il lui compte
» l'or qu'il avoit demandé. L'A-
» rabe couvert d'une pauvre natte
» met pied à terre , regarde l'or ;
» il jette ensuite les yeux sur sa
» jument , il soupire , & lui dit :
» A qui vais-je te livrer ? à des
» Européens qui t'attacheront , qui
» te battront , qui te rendront
» malheureuse : reviens avec moi
» ma belle , ma mignone , ma
» gazelle , sois la joie de mes en-
» fans ! En disant ces mots , il
» sauta dessus , & reprit la route
» du désert. »

Cet homme agissoit peut-être
par

par un mouvement aveugle dont il ne put pas se rendre compte, mais dans ce mouvement combien il entroit de vertu ! Il y avoit de la bonté, de la reconnoissance, de la pitié, de la tendresse, de la générosité, &c.

« Si les peres battent les enfans
 » chez nous, poursuit M. de Saint
 » Pierre, c'est qu'ils ne les aiment
 » pas; s'ils les mettent en nourrice
 » dès qu'ils sont venus au monde,
 » c'est qu'ils ne les aiment pas; s'ils
 » les envoient dès qu'ils grandissent
 » dans des pensions & des colle-
 » ges, c'est qu'ils ne les aiment
 » pas; s'ils leur procurent des états
 » hors de leur état & de leur pro-
 » vince, c'est qu'ils ne les aiment
 » pas; ils les éloignent d'eux à
 » toutes les époques de la vie,
 » sans doute parce qu'ils les regar-
 » dent comme leurs héritiers. »

Voilà des vérités fortes, dites pour le bien de la chose, sans application, sans inculpation par-

818 *Journal des Sçavans* ,
ticuliere ; mais auffi fans ménagement pour les torts. Voilà comme il faut écrire pour être utile.

Cet Ouvrage a trop de mérite pour être fans défauts. On reprochera fans doute à l'Auteur , quant aux idées , trop d'amour pour le paradoxe , trop d'opposition aux idées reçues ; quant au style quelques négligences & un peu de néologisme ; mais ce que M. Duclos a dit de Louis XI , par une prévention trop favorable pour ce mauvais Prince : *à tout prendre c'étoit un Roi* , nous pouvons le dire bien plus justement du Livre de M. de Saint Pierre : *à tout prendre c'est un Ouvrage* , & un grand Ouvrage.

[*Extrait de M. Gaillard*].



**THÉÂTRE A L'USAGE DES
JEUNES PERSONNES.**

Leçon commence , exemple achevé.

La Motte, Fable de l'*Aigle & de l'Aiglon.*

A Paris , chez Michel - Lambert ,
Imprimeur-Libraire , rue de la
Harpe , près S. Côme , 1785.

Tome premier , *in-8^o*.

ON peut dire de ce nouveau
Recueil de Pièces Saintes &
touchantes :

Tout respire ici Dieu , la paix , la vérité

& c'est ici sur-tout que nous devons
nous livrer au plaisir de reconnoître
que Madame la Comtesse de
Genlis est au nombre de nos meilleurs
& de nos plus utiles Ecrivains ,
que son goût est irréprochable ,
son style pur , noble , intéressant ,
son éloquence tendre , pénétrante ,
pleine d'action , ses

820 *Journal des Sçavans* ,
idées ingénieuses , les sentimens
délicats ; que le talent d'élever la
jeunesse , d'instruire & les enfans
& les maîtres , lui a été départi ,
& qu'Horace a fait son portrait
dans cet éloge du Poëte :

*Os tenerum pueri balbumque Poëta figurat ,
Torquet ab obscœnis jam nunc sermonibus
aurem ,*

*Mox etiam pectus præceptis format honestis ,
Aperitatis & invidiæ corrector & iræ
Reclè facta refert , orientia tempora certis
Instruit exemplis , inopem solatur & ægrum.*

Les sujets de toutes les Pièces
contenues dans ce volume font
tirés de l'Ancien Testament ; c'est
*la Mort d'Adam ; Agar dans le Dé-
sert ; Isaac , ou le Sacrifice d'Abra-
ham ; Joseph reconnu par ses freres ;
Ruth & Noëmi ; la veuve de Sarepta ,
ou l'hospitalité récompensée ; le Re-
tour du jeune Tobie.*

On fait quelle réputation la
Tragédie de *la Mort d'Adam* a faite

à M. Klopstock ; c'est d'après sa Piece que Madame de Genlis a composé la sienne ; elle a conservé avec goût toutes les beautés de Klopstock , mais la Piece de Klopstock avoit des défauts , elle les a tous remarqués & tous corrigés ; c'en étoit un par exemple assez considérable que la dureté avec laquelle Caïn maudissoit son pere dans ce jour malheureux , & presque au moment où ce premier homme , créé pour l'immortalité , alloit subir la mort , fruit de son péché ; il étoit affreux qu'un fils maudit son pere , il étoit révoltant qu'il le maudit dans ce moment ; & Caïn devoit être violent & malheureux , déchiré de remords , agité de fureurs ; mais il ne devoit pas être exécration , il ne devoit pas être parricide , & c'étoit presque l'être que de maudire un pere ; l'homme sur qui l'Eternel daignoit veiller encore , l'homme qu'il daignoit dérober à la vengeance

humaine , par ce signe effrayant qu'il avoit imprimé sur son front , l'homme qu'il n'avoit condamné qu'à vivre errant sur la terre , loin des cabanes heureuses de son pere & de ses freres , loin des regards & des soins de sa mere , ne devoit pas être abandonné aux derniers excès du crime. Le charmant Poëte, M. Gesner , né comme l'Auteur de ces Pieces , pour peindre l'enfance du monde , l'innocence des premiers âges & la simplicité des mœurs patriarcales , a parfaitement obervé la juste mesure dans laquelle Cain devoit être odieux par son crime , & intéressant par ses remords ; il reçoit ici des éloges vraiment faits pour le flatter. Le Cain de Madame de Genlis , prêt à maudire son pere , mais retenu par un reste de respect & de pitié , en apprenant que ce jour doit être celui de la mort d'Adam , & en voyant sa tombe ouverte auprès de celle d'Abel , est bien véritable-

ment le Caïn du Poëme de *la Mort d'Abel*.

Les autres défauts de la Piece de Klopstock sont aussi heureusement corrigés.

Agar dans le désert est connue pour avoir déjà paru dans *le Théâtre d'Education* ; seule de son genre , parmi des Pieces profanes ; cette Piece est mise ici à sa véritable place. Elle n'a que trois personnages , elle n'a que deux scènes , & elle est du plus grand intérêt.

Isaac. Ce sujet a été traité par différens Auteurs , même par le célèbre Métastase , mais avec peu de succès. La piece du P. Brumoi sur ce sujet , a joui long-tems de quelque estime dans les Colleges. Le principal défaut de ces Pièces étoit la facilité avec laquelle Abraham se décidoit à ce terrible sacrifice. C'est en général un grand contre-sens & une grande faute contre l'esprit de la Tragédie , que cette insensibilité héroïque , & ce

courage froidement surnaturel qu'on veut donner aux personnages dramatiques; eh! laissez leur les foibleſſes de la nature, c'est la source de tout intérêt; qu'ils pleurent, & qu'ils nous fassent pleurer. Abraham ici a toute la tendresse d'un pere: il a toute l'agitation, toute la douleur que permettent l'obéissance & la résignation. Sara qui paroît dans cette Piece, & que l'usage des Colleges excluoit de la Piece du P. Brumoi, augmente beaucoup l'intérêt. Ismaël, qui paroît dans le P. Brumoi, & qui, assez semblable au Caïn de Klopstock, vient témoigner à Abraham sa jalousie contre Isaac, & son ressentiment contre Sara, sans rien savoir de la situation de tous ces personnages, pourroit former un assez beau contraste & ajouter beaucoup à la douleur d'Abraham; mais cet incident dont le P. Brumoi tire un mauvais parti, auroit demandé à être traité par Madame de Genlis.

Dans *Joseph reconnu par ses freres*, l'Auteur a imaginé de rendre sensible dans l'Ouvrage même le fruit de cette Piece morale, en faisant servir la clémence & la générosité de Joseph, à éteindre entièrement le ressentiment, & le dessein de la vengeance dans le cœur d'un Phasear, personnage d'invention qui veut perdre un frere dont il croit avoir à se plaindre; il apprend à pardonner, en voyant la conduite de Joseph, & on sent que tout cœur qui n'est pas endurci dans le vice doit pardonner à sa place sans pouvoir s'en défendre.

Ruth & Noëmi. Une courte Epître Dédicatoire à *Paméla*, indique d'abord au lecteur un intérêt d'allégorie qui se joint à l'intérêt naturel du sujet, & qui le redouble. On fait que le livre de Ruth est par lui-même un des plus intéressans de toute la Bible: il nous semble que l'Auteur a très-bien conservé la simplicité, la tendresse

qui caractérisent ce livre. Quelques personnes ont été surprises que Booz & Ruth eussent de l'amour l'un pour l'autre ; c'est qu'on se représente presque toujours Booz comme un vieillard. L'Auteur prévient l'objection , en observant que l'Écriture ne parle point de l'âge de Booz ; qu'il paroît seulement avoir été un homme d'un âge mûr. Or un homme d'un âge mûr peut encore aimer & être aimé d'une jeune fille ; le Théâtre même nous en offre des exemples qui plaisent , témoin *la Pupille*. Au reste cet amour est si pur , si naïf , si vertueux , si digne des personnages , qu'il ne peut qu'ajouter beaucoup à l'intérêt. Tout ce qu'on pourroit dire , c'est qu'il diminueroit un peu le mérite de la bienfaisance de Booz , si le caractère de Booz n'étoit pas si bien établi d'ailleurs sur cet article.

La Veuve de Sarepta a quelques rapports avec *Agar dans le désert* ;

il n'y a dans l'une & dans l'autre que trois personnages ; c'est de part & d'autre une mere qui tremble pour les jours de son fils. C'est de part & d'autre un enfant malade & languissant dont la vie tient d'un côté à un vâse où il reste un peu d'eau , de l'autre à un vâse où il reste un peu d'huile & de farine ; Elie fait dans l'une de ces Pieces à peu près le même personnage que l'Ange fait dans l'autre ; mais ces ressemblances générales laissent subsister des différences qui montrent les ressources du talent de l'Auteur , & qui empêchent qu'on ne puisse l'accuser de se répéter. La circonstance de la sécheresse & de la famine fournit à *la Veuve de Sarepta* des descriptions qui ne peuvent se trouver dans *Agar*. La veuve d'ailleurs est Sidonienne , par conséquent idolâtre , cependant elle se désabuse des Idoles , & cherche le vrai Dieu avec un cœur droit digne de le

trouver. Elie vient le lui annoncer, mais il se présente à elle sous la forme d'un vieillard prêt à mourir de misere ; touchée de pitié , elle lui donne l'huile & la farine réservées pour la subsistance de son fils , se proposant de travailler toute la nuit pour remplacer ce secours. Elie s'écrie : « Et cette » femme est Sidonienne ! . . . Que » de vertus naturelles ! . . . ô Dieu ! » daigne élever jusqu'à toi ce cœur » si digne de te connoître , » Daigne répandre ta divine lu- » miere & tes bienfaits sur cette » cabane hospitaliere ! » Cependant son fils meurt. Nous allons transcrire la scène suivante , bien fâchés que les bornes où nous sommes obligés de nous renfermer ne nous permettent pas d'en citer d'autres. Le lecteur trouvera du moins dans ce morceau des beautés de tous les genres.

L A V E U V E .

Il n'est plus... c'en est donc fait, j'ai tout perdu... Mon fils!..
(Elle tombe sur un siege de gazon.)

E L I E .

Votre fils est mort!...

L A V E U V E .

Malheureux étranger , tu m'as retenue , je n'ai pu recevoir son dernier soupir!... (Remarquez que dans son désespoir même elle ne lui reproche pas le secours qu'elle peut s'accuser de lui avoir fourni aux dépens de son fils.)

Mais je veux le revoir.... je veux expirer près de lui....

E L I E .

Arrête... écoute-moi... Un pouvoir surnaturel me rend toutes mes forces!... ô mere défolée , reconnois , invoque avec moi le Dieu d'Israël.

L A V E U V E .

L'invoquer! . . . & mon fils est mort . . . (Exc'amation vraiment maternelle !)

E L I E .

Il peut lui rendre la vie . . .

LA VEUVE, *se précipitant à genoux.*

Dieu! . . . ô Dieu!

E L I E .

Être éternel & tout puissant ,
écoûte la voix d'Elie & les gémissens de cette mere infortunée !
daigne à la fois lui donner la lumière & lui rendre le bonheur! . .
Mais tu m'exauces.

En effet l'enfant est ressuscité ,
& le vâse rendu inépuisab'le.

Cette petite Piece est peut-être la plus intéressante de toutes les Pieces de l'Auteur. Mais si on peut dire que le *retour du jeune Tobie*

cede en intérêt à *la Veuve de Sarepta*, il s'en approche beaucoup, & le caractère d'Anne, femme de Tobie, mauvaise femme, mauvaise maîtresse, à force d'être excellente mere, folle d'inquiétude & de douleur à cause de l'absence de son fils, pleine d'injustice, d'inconséquence & de tendresse, ce personnage est peut-être celui qui prouve dans l'Auteur le plus de talent. C'est le plus beau développement de quelques traits indiqués dans l'écriture. La connoissance du monde, celle du cœur humain, & sur tout du cœur d'une mere, ont fait tout le reste.

[*Extrait de M. Gaillard.*]



TRAITÉ des Successions légitimes ;
 par M. Duvergier, Avocat au
 Parlement, premiere partie. A
 Paris, chez Froullé, Libraire,
 quai des Augustins, 1785. Avec
 Approbation & Privilege du
 Roi. Un volume *in-12* de près
 de 400 pages.

CET important Ouvrage est
 dédié à Mgr. le Garde des
 Sceaux, & après l'Epître Dédi-
 catoire on trouve un court Avertis-
 sement que nous croyons essen-
 tiel de transcrire ici pour l'avan-
 tage de nos lecteurs. « Le droit
 » des Successions légitimes forme
 » une des matieres les plus vastes
 » de notre Jurisprudence ; ce vo-
 » lume n'en contient que les pria-
 » cipes généraux ; ce qui concerne
 » les propres, la légitime, les
 » institutions contractuelles, peut
 » indifféremment être compris sous
 » la dénomination générale d'un

» *Traité des Successions*, ou être
» l'objet de *Traités séparés*. On se
» propose de les donner successi-
» vement de maniere qu'ils for-
» ment ensemble un *Traité com-*
» *plet des Successions*, & que
» néanmoins chaque volume soit
» complet dans la partie qu'il trai-
» tera, & puisse être acquis sépa-
» rément. »

Il faut convenir que les *Livres excellens sur la Jurisprudence* sont presque aussi rares que les *Compilateurs* sont communs; le nouveau *Traité* que nous annonçons nous ayant paru réunir la netteté du style à la solidité du raisonnement, c'est avec une vraie satisfaction que nous allons tâcher d'en donner à nos lecteurs une idée la plus nette qu'il nous sera possible.

L'Auteur, après l'*Épître Dédicatoire* & l'*Avertissement* qu'on vient de lire, a mis à la tête de son *Ouvrage* un *Discours Préliminaire* qui a pour titre : *De l'in-*

fluence des Ecrits des grands Jurisconsultes sur le progrès de la Législation. Il fait voir que dans tous pays ce sont les grands Jurisconsultes qui ont préparé les voies aux Législateurs; il le prouve surtout par l'exemple du Droit Romain dont la plus grande & la meilleure partie est composée des extraits des Livres des Jurisconsultes; il fait un magnifique éloge des Loix Romaines, c'est en vain que les détracteurs de ces Loix parlent, de l'admiration qu'elles ont inspirée à tant d'hommes illustres, comme d'une vieille erreur dont, selon eux, on doit être désormais désabusé. Voilà de nos jours un Jurisconsulte savant qui en parle comme les Cujas, les Gravena & les d'Aguesseau; il desire à la vérité que nos Jurisconsultes prennent un effort assez élevé pour former dans notre langue une raison écrite qui puisse nous dispenser d'avoir recours au

Droit Romain ; mais la postérité devra toujours ses premiers hommages à ceux qui ont ouvert la carrière , & dont les écrits ont instruit l'Europe , en proie à des coutumes barbares , des véritables principes de la distribution de la justice. L'Union & le rapport des différentes parties de ce Di cours ne nous permettent pas d'en donner ici l'extrait , ce seroit le morceler , & nous croyons qu'il mérite d'être lu & médité en son entier par les Hommes d'Etat & les vrais Philosophes , aussi bien que par les Jurisconsultes.

La première partie du Traité des Successions légitimes renferme les principes généraux sur les successions des descendans , des ascendans , des collatéraux , du mari & de la femme ; l'Auteur développe aussi les principes des Successions & les causes qui rendent les héritiers indignes de les recueillir.

Il remonte toujours à la source

des principes. L'ordre des Succes-
sions a ses premiers fondemens
dans la nature ; l'espérance de
transmettre ses biens à ses descen-
dans est le plus puissant aiguillon
de l'industrie , elle seule peut en-
gager les hommes à se livrer aux
travaux nécessaires pour élever les
monumens des Arts , pour fécon-
der la terre & pour l'embellir.
Comme rien n'est plus conforme
à la nature & à la raison que de
faire succéder le fils à son pere , il
semble que rien n'y est plus con-
forme aussi que de faire succéder
également tous les enfans ; cepen-
dant telle est la différence des vues
& des institutions humaines , &
quelquefois leurs bizarreries , que
beaucoup de Législateurs ont éta-
bli des principes entièrement op-
posés à cette égalité ; cependant
les loix qui , dans de certain cas ,
mettent de l'inégalité dans les par-
tages entre les enfans , ont quel-
quefois un juste fondement. Lors-

qu'il y a dans une succession des droits d'une nature indivisible la qualité d'aîné est, pour les recueillir, le titre de préférence le plus sensible, & le seul qui ne puisse pas être contesté.

Les Loix de la plupart des Peuples ont aussi accordé divers avantages à la masculinité dans les Successions. Notre ancienne Loi Salique & plusieurs autres Codes des Barbares qui envahirent l'Empire Romain, excluoient les filles de la possession des terres. Cette exclusion, selon notre Auteur, présente dans la théorie plusieurs avantages précieux. Les filles destinées à passer dans une autre famille, y trouveroient les richesses qui leur seroient refusées dans le sein de celle où elles sont nées; on ôteroit par-là une des principales causes du luxe que l'Auteur de l'Esprit des Loix attribue avec raison aux richesses des femmes; les mariages ne seroient pas prophanes

par des vues d'intérêt, les familles riches s'allieroient indifféremment avec celles qui seroient peu fortunées, la principale barriere qui les sépare seroient renversée, & comme il y auroit moins d'inégalité, il y auroit aussi moins d'oppression; il ne resteroit dans le célibat que les filles disgraciées de la nature ou d'un caractère peu propre à promettre le bonheur d'un époux.

Malgré ces réflexions notre Auteur paroît toujours revenir à l'égalité. Ces vues de notre Loi Salique, selon lui, étoient sages, mais elle cessa insensiblement d'être observée; le sort de cette Loi, devenue odieuse à toute la Nation, nous fait voir qu'il est dangereux de ne pas suivre dans les successions l'ordre naturel des affections du cœur humain; le Législateur qui s'en écarte expose la Loi à être violée & méprisée.

Quoique l'inégalité dans les

partages entre les enfans soit quelquefois fondée sur des principes utiles , il ne faut pas oublier que le retour à l'égalité mérite toujours la préférence de la justice , c'est le droit le plus naturel , celui qui est le plus universellement reçu dans le Royaume , celui qui laisse le moins de prétextes dans les familles aux divisions & aux murmures.

Le second Livre traite de la légitimité des enfans. La regle *pater est quem nuptiæ demonstrant* , a été quelquefois regardée dans nos Tribunaux comme formant toute la Jurisprudence sur la légitimité des enfans ; cependant les Loix Romaines , auxquelles nous devons cette regle , y mettent des exceptions qui méritent également d'être adoptées.

L'intérêt public exige qu'on se fixe des regles pour éviter l'incertitude & la précipitation des jugemens , mais il n'y a point de regle qui ne soit limitée par une

autre regle ; c'est à la sagacité des interprètes des Loix à distinguer dans quel cas on doit abandonner l'une pour suivre la lumiere que l'autre nous présente.

S'il est nécessaire de protéger l'état d'un enfant légitime, de le garantir même des passions d'un pere qui refuse de le reconnoître, il n'est pas moins juste de rejeter le fruit d'un commerce adultere du sein d'une famille à laquelle il n'appartient pas.

En déclarant légitime un enfant qui ne le seroit pas, on n'inspire pas au pere cet attachement qui donne au nom de fils tant de douceur, & qui fait le charme de la paternité ; c'est en vain que les Juges prononcent qu'il a un fils lorsqu'il détourne ses regards & que la nature indignée le repousse de son cœur ; les affections de son ame sont sans cesse en opposition avec les decrets des Tribunaux.

Si on doit craindre de priver un
enfant

enfant légitime de ses droits, on doit trembler de former, sous le nom des nœuds les plus saints de la nature, une union qui doit son origine à la contrainte que la haine cimente & que la conscience défavoue.

C'est avec beaucoup de fondement que la Loi veut que l'opinion du pere soit du plus grand poids dans la balance de la Justice : *grande præjudicium offert pro filio confessio patris.* Si quelquefois on n'a point d'égards à son défaveu, c'est lorsque l'on juge qu'il est en proie à des passions tumultueuses qui l'égarent ; mais lorsqu'il ne paroît pas qu'aucun nuage des passions tienne la vérité cachée au fond de son ame, lorsque son défaveu paroît dicté par une raison tranquille, il seroit du plus grand danger de suivre une présomption qui se trouve évidemment fautive à ses yeux & sans vraisemblance aux yeux des autres.

Les présumptions de droit sont des monumens de la foiblesse des ames humaines, elles ont été établies par la Loi pour suppléer à la vérité lorsqu'elle se dérobe à nos yeux ; ce sont des clartés foibles & souvent trompeuses qui nous guident au milieu des ténèbres : mais la vérité est toujours l'objet des recherches de la Justice, & la présomption fondée sur la vraisemblance doit être effacée par la lumiere d'une vraisemblance plus frappante.

C'est d'après ces principes qu'il faut juger de la légitimité des enfans, dans le cas où la femme est convaincue d'adultère, dans celui de la longue absence du mari, dans celui d'une naissance tardive ou prématurée, & dans les autres cas semblables.

Le troisieme Livre traite des preuves de la filiation. La preuve de la filiation la plus ancienne, la plus universelle, la plus sacrée,

celle qui est commune à tous les Peuples ou sauvages ou policés est la possession ; c'est par elle que les peres & les enfans , les époux , les freres appartiennent les uns aux autres , s'attachent par les liens d'une bienveillance plus étroite que celle qui les unit au reste des hommes , se forment des intérêts communs , & se précipitent dans les périls avec toute l'ardeur d'un sentiment impétueux pour les défendre ; elle seule donne de la force au nœud qui les lie & en fait tout le charme & toute la douceur.

Dans toutes les questions d'état la possession est contestée ; les registres publics sont devenus les principaux titres de l'état des hommes , mais quelques précautions que prenne une législation sage , elles ne sont jamais un remede sûr contre l'erreur , n'y une barriere insurmontable contre les passions. Malgré l'autorité puissante

que les Loix ont donnée aux registres de naissances, les fausses énonciations qu'on y trouve quelquefois, ne doivent point porter atteinte à l'état de ceux quelles concernent, & toutes sortes de preuves sont admises pour dissiper le nuage dont la vérité s'enveloppe; les écrits, les présomptions, les témoignages. Ce ne sont pas les registres qui font l'état, ils sont seulement le moyen le plus naturel & le plus authentique pour le constater.

On écarte quelquefois les enfans des successions légitimes en attaquant le mariage des peres, mais il ne suffit pas qu'une Loi ait été enfreinte dans la célébration du mariage pour que les collatéraux héritent au préjudice des enfans; ils sont non-recevables à attaquer des nœuds qui, quoique vicieux dans leur principe, ont subsisté paisiblement jusqu'à ce qu'ils aient été rompus par la mort. Une

partie ne peut être admise à attaquer un mariage & la légitimité des enfans qui en sortent, qu'autant que l'intérêt des mœurs & celui de l'honêteté publique se trouvent réunis dans sa bouche avec l'autorité de la Loi. Ces principes sont déjà connus, mais il nous a paru que l'Auteur les développe dans son Ouvrage avec une énergie nouvelle, & qu'il aggrandit les vues des Jurisconsultes, & qu'il doit intéreffer toutes les classes de ses lecteurs par la chaleur & la pureté de son style.

Il passe ensuite aux regles des successions des ascendans. Il arrive quelquefois, dit-il, que le fils meurt avant le pere : s'il ne laisse pas d'enfans, il est naturel que ses regards se portent en mourant vers les auteurs de sa naissance. L'ordre des successions doit se régler conformément à celui des affections naturelles. Le pere & la mere

partagent également entr'eux , & doivent être préférés aux aïeux & aïeules. C'est au pere & à la mere que les enfans doivent immédiatement leur existence ; c'est ordinairement à leurs soins qu'ils doivent leur éducation , c'est à eux que la nature même les a confiés.

On est surpris de voir que les Loix Romaines si favorables à la puissance paternelle , admettent les freres germains aux successions en concurrence avec le pere & la mere ; l'Auteur en développe les usages qui se trouvent dans le plus ancien droit de la République. A l'égard de notre ancien Droit Coutumier , Lauriere nous apprend que les ascendans ne succédoient en aucun cas à leurs enfans , & que le fils même leur étoit préféré. Il paroît qu'on ne s'écarta d'abord d'une regle si dure qu'en faveur des ascendans donateurs qui reprenoient dans la succession de leurs enfans les biens qu'ils leur avoient donnés.

On trouve après ces réflexions de l'Auteur, une savante dissertation sur le droit de réversion.

Cette matiere est devenue féconde en difficultés par l'obscurité des Loix qui établissent le droit de réversion, & encore plus par la diversité de Jurisprudence qui s'est introduite dans les Tribunaux. Les Loix Romaines ont des décisions moins précises sur ce droit, que quelques unes de nos Coutumes. Cependant il a reçu la plus grande extension dans la plupart des Parlemens de Droit Ecrit; non-seulement on y a dépouillé le donataire du droit de disposer par testament des choses données; on a voulu encore qu'elles retournassent au donateur libres de toutes charges & de toute hypothèque. Dans les pays coutumiers au contraire on a tellement limité ce droit de réversion que le donataire a la disposition entière des choses données; il peut même en disposer

par testament au préjudice du donateur. Il seroit facile de prendre un milieu entre ces deux extrémités opposées ; lorsqu'un pere fait une donation à son fils , on ne doit pas présumer qu'il ait une volonté qui en détruise ou qui en diminue considérablement l'effet. Il faut du moins que la donation atteigne son but en formant un établissement au fils , mais s'il ne peut pas aliéner , ni même hypothéquer il se trouvera dans une espece d'interdiction , il ne pourra point faire d'acquisition ni être revêtu d'une charge parce qu'il ne pourra point offrir de sûreté.

Notre Auteur passe de-là aux dispositions testamentaires & en fait voir la différence : c'est ce que nous traiterons dans un second Extrait.

[*Extrait de M. Coqueley de
Chaussepierre.*]

VIE de Saint Bruno , Fondateur des Chartreux , avec diverses Remarques sur le même Ordre ; par le R. P. de Tracy, Théatin. A Paris, chez Charles - Pierre Berton , Libraire , rue S. Victor , &c. , 1785. Avec Approb. & Priv. du Roi. In-12 de 470 p. sans la Préface.

LE P. de Tracy est déjà connu par d'autres Ouvrages propres à instruire & à édifier. Il en a paru quelques-uns chez le même Libraire , tels que *Conférences ou Exhortations à l'usage des Maisons Religieuses* , seconde édition , Paris 1783 , in-12. *Conférences ou Exhortations sur les devoirs des Ecclésiastiques* , 1767 , in-12. *Nouvelle Retraite à l'usage des Communautés Religieuses* , 1782. in-12. En 1770 on vit paroître chez Tillard , en deux volumes in-12 , un *Traité des devoirs de la Vie Chrétienne*.

850 *Journal des Scavans* ;
tienne ; & en 1774, chez Lottin ,
en un volume *in-12* , les Vies de
S. Gaétan de Thienne , Instituteur
des Clercs Réguliers Théatins ; du
Bienheureux Marinon , de S. André
Avellin , du Bienheureux Cardinal
Paul Burali d'Arezzo , de la même
Congrégation.

La plupart des autres Ordres
Religieux ont les Vies de leurs
Fondateurs , & même celles des
plus célèbres Réformateurs ; celui
des Chartreux , quoiqu'un des plus
anciens dans l'Eglise , dont la prin-
cipale Maison est en France , man-
quoit , depuis plus de six siècles ,
d'une Vie particulière en François
de Saint Bruno. On n'avoit de son
Histoire que ce qui s'en trouve
dans les Recueils généraux qu'ont
faits quelques uns de nos Auteurs
sur les Vies des Saints : Ouvrages
souvent peu exacts , selon le P. de
T. , & dénués de discussions histo-
riques.

Les Vies données en latin , qua-

tre siècles après la mort de S. Bruno, par Dupuy, Blomenvena & Surius, sont non-seulement insuffisantes, elles contiennent encore beaucoup de faits apocryphes; ces Auteurs n'ont presque fait que se copier les uns les autres. C'est à la sollicitation d'un respectable Chartreux, Profès du Mont-Dieu, le R. P. Dom Xavier le Blanc, que le P. de Tracy a fait toutes les recherches possibles pour porter son ouvrage au degré de perfection qui manquoit aux autres. Pour réussir il a eu recours à la Chronique de Verdun, inférée dans le tome premier de la Bibliothèque du P. Labbe, aux Lettres de Grégoire VII, dans les Conciles du même Auteur, sur les troubles excités à Reims du tems de Saint Bruno par l'Archevêque Manassès, à l'Apologie de cet Archevêque, qui constate la naissance du Saint à Cologne, & du Canoniat qu'il y posséda dans l'église de S. Cuni-

dévoirs , sentimens qui peuvent être utiles aux Novices. Entrons dans quelques détails.

La naissance de Bruno à Cologne ne peut guère être retardée au-delà de 1035. Un titre funebre le nomme *vir nobilis* , une ancienne chronique dit seulement que ses parens n'étoient pas obscurs , ce qui prouve , comme le remarque fort bien le P. de Tracy , qu'il n'étoit pas de l'illustre famille d'Hartenfeldt , comme l'assure le Prince Ferdinand de Baviere , Archevêque de Cologne , dans sa lettre de 1624 à son Clergé , sur le culte public que Grégoire XV permit de rendre à S. Bruno. Il vint dès sa jeunesse à Reims pour y faire ses études , ce qui lui a fait donner par un Chroniqueur le nom de François , *Gallicus* , & non à Paris , comme quelques Auteurs l'ont avancé. Si on a cru qu'il avoit été Disciple de Bérenger , c'est parce qu'on a mal pris le sens d'un pas-

Mai 1786. 855

sage de la chronique de Saint Maixent, comme l'ont judicieusement observé les Auteurs de l'Histoire Littéraire de la France. Ayant fini ses études, il revint dans sa famille & dans sa patrie, où ayant reçu la prêtrise il fut admis dans le Clergé de Cologne. Son sacerdoce est prouvé par un passage de son Commentaire sur les Epîtres de S. Paul, Chap. X, Epît. aux Corinth. où il dit, en expliquant les paroles de l'Apôtre : « le calice » de bénédiction est celui même » que Dieu bénit & consacre, & » que nous bénissons par notre » ministère ; » *cui nos benedicimus per officium nostrum.* On le vit parcourir les provinces pour annoncer la parole de Dieu, avant son retour à Reims, où pourvu d'une prébende dans la Cathédrale, il fut chargé de présider aux Ecoles des Clercs, & forma un grand nombre d'élevés dont plusieurs parvinrent aux premières dignités

de l'Eglise. Il paroît, avec le titre de Chancelier, sur quelques chartes, soit qu'il l'ait été des le tems de l'Archevêque Gervais, soit qu'il n'ait eu cette dignité que sous Manassès. On fait que celui-ci d'un caractère haut, violent & emporté vexa son Clergé & en souleva plusieurs contre lui. Bruno paroît au nombre des accusateurs, qui au Concile d'Autun en 1077, non 1079, firent suspendre l'Archevêque de ses fonctions. Manassès, à leur retour, fit briser les portes de leurs maisons, vendit leurs prébendes, & les dépouilla de leurs biens.

C'est alors sans doute que Bruno quitta la France : aussi Manassès dit il dans son Apologie qu'il s'étoit réconcilié avec ses accusateurs, à l'exception de deux, dont l'un est Bruno, un Allemand, Chanoine de S. Cuniberg à Cologne, qui n'est pas de son Diocèse, dont

Mai 1786.

857²

la société l'intéresse peu, & dont il ignore la conduite. Cette Apologie n'empêcha pas la déposition de Manassès dans un Concile de Lyon, Sentence qui fut confirmée par Grégoire VII. Quelques-uns pensent que Bruno revenant alors à Reims, entra dans sa prébende, & comme après le Concile d'Autun le Légat du Pape l'avoit désigné pour le siège de cette ville, le Clergé qui connoissoit son savoir & ses vertus, s'occupoit de cette nomination, lorsque Bruno fit vœu avec deux de ses amis d'abandonner le siècle & de se revêtir de l'habit monastique, en renonçant aux vanités du monde. Dans la lettre où le Saint parle de cette résolution, on ne voit point qu'il soit venu à Paris, ni qu'il ait assisté aux funérailles de ce Docteur qu'on dit s'être relevé de son cercueil pour déclarer le jugement porté contre lui. La suite des faits montre aussi que ce ne fut point

durant les troubles excités par Manassès, comme l'ont cru les Auteurs de l'Histoire Littéraire, mais après la déposition de ce Prélat que Bruno, embrasé de l'amour de Dieu & du desir des biens éternels, prit le parti de la retraite. Surius & d'autres ne se font pas moins trompés en disant que S. Bruno vint alors à Paris pour y être Professeur; il se retira auprès de Saint Robert, Abbé de Molefine, & ensuite Fondateur de l'Ordre de Cîteaux, & avant d'embrasser la vie solitaire, il eut des communications fréquentes avec les Religieux de cet Ordre. En le quittant, S. Bruno avec six compagnons, passa en Dauphiné, auprès d'un de ses élèves S. Hugues Evêque de Grenoble, qui les ayant accueillis avec affection les conduisit dans un territoire situé au milieu de rochers escarpés & de montagnes presque toujours couvertes de neige à quatre lieues de

Grenoble , où étoit un village appelé *Chartouse* ou *Chartreuse* , d'où l'Ordre a tiré son nom. Dom Robinet , aujourd'hui Général des Chartreux , a marqué à l'Auteur qu'il y a encore en ce lieu des familles qui remontent jusqu'au tems de S. Bruno. C'est en 1084 , & non en 1086 , comme plusieurs l'ont dit après Baronius , que ce Saint se retira en Dauphiné , & bâtit , dans un lieu solitaire & d'un très-difficile accès , un oratoire en l'honneur de la Sainte-Vierge , & de petites cellules près d'une fontaine qui porta ensuite le nom du Saint. Chaque cabane ou cellule étoit occupée par deux de ces Solitaires qui partageoient leur tems entre la priere & le travail. Guibert , Abbé de Nogent , qui écrvoit environ 20 ans après le commencement de cet Institut , fait de leur vie une description assez exacte , à l'exception de quelques traits de peu d'importance

que le P. de Tracy fait remarquer d'après les coutumes recueillies par Guigues, cinquieme Prieur de l'Ordre. On y voit qu'ils n'avoient d'autres mets que le pain & l'eau, ou du vin si trempé qu'il n'étoit guere meilleur que l'eau; point d'or ni d'argent dans les ornemens d'église, le calice seul étoit d'argent; que si on célébroit la messe d'autres jours que ceux de précepte, il n'y avoit pas tous les jours de messe conventuelle, qu'ils avoient peu de terre pour le bled, mais beaucoup de troupeaux dont la vente servoit à leur subsistance; que malgré leur pauvreté ils avoient une riche Bibliothèque, parce qu'une partie de leur tems étoit employé à copier des livres. Elle a beaucoup souffert de plusieurs incendies; mais Dom Masson fit venir de la Chartreuse de Portes plusieurs manuscrits qu'on y trouve aujourd'hui, comme l'attestent Dom Martenne & Dom Durand

dans leur Voyage Littéraire, édition de 1717.

Pierre le Vénérable, Abbé de Clugny depuis 1121 jusqu'en 1156, décrit aussi l'austérité de ces premiers Solitaires, & en disant qu'ils ne mangent jamais de chair, même lorsqu'ils sont malades, il montre que la regle de Saint Benoît qui accorde cette permission, n'avoit pas été adoptée par eux. A mesure que l'Ordre s'étendit, l'austérité primitive ne put se soutenir dans toute sa vigueur. Pierre le Vénérable, lorsqu'il les visita, ne vit que douze Solitaires & un Prieur, dix-huit Convers, & quelques Domestiques. Divers bienfaiteurs leur assurèrent la possession d'un ample territoire en Chartreuse par un acte authentique en 1086. Mais peu de tems après Saint Bruno fut appelé en Italie par un de ses élèves, Eudes ou Odon, Chanoine de Reims qui monta sur le Saint Siege en 1088, sous le nom d'Un-

bain II, & nomma pour Prieur Landvin, nomination qui pour lors fut sans effet, parce que les Solitaires désolés de la perte qu'ils faisoient, résolurent de quitter leur désert. Un des donateurs étoit Séguin, Abbé de la Chaife-Dieu : Saint Bruno se rendit dans le Monastere à qui il céda par un billet la possession de son Hermitage, présumant qu'il lui seroit rendu, si les Solitaires y revenoient, ce qui arriva en effet quelque tems après. Le Pape écrivit à ce sujet à l'Abbé Seguin, & l'Hermitage fut rendu à Landvin & aux autres Disciples de Bruno. Celui-ci s'acquit tant de considération en Italie, qu'on voulut le nommer Archevêque de Reggio en Calabre en 1090; & à son refus on élut un de ses anciens élèves de Reims, Rangier Religieux Bénédictin du Monastere de Cave, qui fut depuis Cardinal. Son goût pour la retraite fut bien secondé par Roger, Comte de Calabre &

de Sicile, qui lui fit accepter un territoire nommé de *la Tour*, dans le Diocèse de Squillace. Cette donation, qui fut ensuite confirmée par Urbain II, est de l'an 1091, ou de 1090, s'il est vrai, comme l'assure Zanotti dans la Vie italienne du Saint, que l'ere usitée en Calabre précédoit la nôtre d'une année. Quelque tems après le même Prince fit construire pour ces Solitaires un second Monastere avec une nouvelle Eglise sous le titre de S. Etienne-des-Bois, à un quart de lieue de distance du Monastere de *la Tour*, qu'on appelloit *Sainte-Marie de Eremo*, ou de l'Hermitage. Quoique la vie des Solitaires fût d'abord hérétique dans cette seconde maison comme dans la premiere, les austérités y étoient moindres & plus assorties aux tempérammens foibles, que dans celle de *Sainte-Marie*. Outre d'autres donations, le Comte Roger asservit au Monastere de *la Tour* cent

12 familles : c'étoient des hommes qui étoient entrés dans une conspiration contre ce Prince , qui , à la priere de S. Bruno , leur accorda la vie , & changea en servitude la peine de mort. « Mais ce te servitude , dit l'Auteur , rendoit seulement tributaires du Monastere les coupables à qui le Saint avoit obtenu la vie. »

S. Bruno , après avoir perdu en 1099 son protecteur Urbain II , l'année suivante Landvin second Prieur de la Chartreuse du Dauphiné , qui étoit venu en Calabre conférer avec lui , & en 1101 son bienfaiteur le Comte Roger , mourut la même année le 6 Octobre , après avoir fait , en présence de ses Solitaires assemblés , une confession publique de sa vie , & sa profession de foi. On ignore si c'est dans l'Eglise de Sainte-Marie , ou dans celle de Saint-Etienne qu'il fut inhumé , quoi qu'on eût mis sur la tombe une inscription , que
tout

des Ecrivains ont fait passer jusqu'à nous. Pour rectifier la quantité, dans ces vers, on a transporté & changé le mot *eternus*, qui s'y trouvoit deux fois avec les deux premières syllabes breves. Ces changemens étoient fort inutiles: il suffisoit d'avertir que le Poète ignoroit la quantité de ce mot tiré du grec. Combien d'exemples pareils ne trouve-t-on pas dans ces siècles?

Le P. de T. rapporte ensuite les éloges que firent de S. Bruno différentes Eglises après sa mort; ensuite ayant cité une partie de la lettre *encyclique* que les Chartreux de Calabre écrivirent, suivant l'usage, & quelques traits de la réponse des Chartreux du Dauphiné, il s'exprime en ces termes: « Il n'y a peut-être eu aucun Saint sur la mort duquel tant d'Eglises aient écrit, que sur celle de S. Bruno, puisqu'on a recueilli jusqu'à cent soixante-treize titres funebres
 L. Mai.

» qui font son éloge. Ce seul trait
» donne la plus grande idée de son
» mérite & de sa réputation. »

Un nommé Landvin , de Normandie , comme le Comte Roger , au lieu que celui dont on a parlé étoit Italien , ayant succédé à S. Bruno , vit , en 1114 , un changement dans la vie des Chartreux de la Calabre. La vie cénobitique fut introduite dans le Monastere de S. Etienne , où les Religieux les plus foibles étoient déjà , & les austérités de la vie hérémittique ne se conserverent que dans celui de Sainte-Marie. Mais environ un siecle après la mort de S. Bruno , la Chartreuse de la Calabre éprouva une plus grande révolution ; elle fut soumise aux Cisterciens qui la posséderent plus de trois cens ans. Ces Religieux s'étant relâchés , les Abbés Commandataires ayant succédé aux Réguliers , les Chartreux redemanderent le Monastere de la

Tour, & cette affaire ayant été discutée près de dix ans, le titre Abbatial étant supprimé, sous Léon X en 1513, ils prirent possession l'année suivante. Cette Chartreuse a pris le nom des Saint Etienne & Bruno. Ils obtinrent bientôt du même Pape la permission de rendre un culte religieux à leur Saint Fondateur. Elle leur fut accordée en 1514, indépendamment des procédures ordinaires qui font précéder la béatification, & par ce qu'on appelle un *oracle de vive voix*, attesté par une déclaration du Cardinal de Pavie. Mais comme cette permission de Léon X étoit restreinte aux Eglises des Chartreux, Grégoire XV l'étendit à toute l'Eglise, & permit en 1622 que l'Office de S. Bruno fût inséré dans le Bréviaire Romain.

C'est dans la légende de cet Office que parut d'abord le récit de la prétendue apparition du Chanoine ou Docteur de Paris, mais

Urbain VIII le fit retrancher en 1613. Le P. de T. juge qu'on auroit pu en ôter aussi ce qu'on y lit encore que S. Bruno vint à Paris faire ses études de Philosophie & de Théologie, qu'il fut ensuite Docteur & Professeur. Il rapporte, dans un article séparé, ce qu'on a écrit pour & contre ce prétendu prodige. On n'en trouve aucune trace dans les Ecrivains contemporains, & antérieurs au treizième siècle, tels que Guigues cinquième Prieur des Chartreux, l'Auteur de la Chronique publiée par le P. Labbé d'après un ancien manuscrit de Reims, Guibert, Abbé de Nogent, Prieur de Clugny, ni même dans deux lettres qui nous restent de S. Bruno, où il rapporte les motifs de sa retraite. Dans celle qu'il adressa à Raoul-le-Verd, qui de Religieux de S. Remi devint Archevêque de Reims, il lui rappelle le vœu qu'ils avoient fait ensemble de renoncer au monde, la

févérité des jugemens de Dieu, & la crainte qu'il doit en avoir s'il ne remplit pas ses engagements ; il ne dit pas un mot de cette terrible apparition. Le plus ancien manuscrit qu'on cite pour l'appuyer est une Chronique des cinq premiers Prieurs des Chartreux, envoyée de Cologne aux Bollandistes, & différente de celle de Reims qu'a publié le P. Labbe. Ces hagiographes la croient du treizieme siecle déjà un peu avancé, & ce fait n'y est ni affirmé ni prouvé, mais seulement annoncé comme un bruit populaire, *tale prodigium dicitur accidisse.*

On fait avec quel emportement le P. Théophile Raynaud écrivit contre le Docteur Launoi qui avoit auparavant entrepris de justifier la correction faite par l'ordre du Pape à la légende du Bréviaire Romain. Malgré les efforts du Jésuite, qui se déshonora par des injures atroces, & ceux de quelques autres,

il paroît que l'opinion du Docteur a prévalu. On ne voit dans le siècle présent que M. l'Abbé de la Tour-Dupin qui, dans un de ses Panégyriques consacré à S. Bruno, ait embrassé le sentiment contraire, qu'il appuie sur des citations déjà réfutées par Launoï, « c'est-à-dire » sur des Chroniques de 1115, de » 1140, de 1150 ; mais ces témoignages du douzième siècle sur le » prodige, n'existent point, comme en conviennent les Bollandistes. » Le Panégyriste a fait aussi plusieurs fautes dans les notes, comme l'observe le P. de T., qui n'oublie pas de faire remarquer aussi combien différentes Chroniques varient dans leur récit sur des points importans de ce prodige.

Outre deux lettres de S. Bruno, l'une dont nous avons parlé, adressée à Raoul-le-Verd, l'autre aux Chartreux du Dauphiné, on reconnoît pour des ouvrages sortis de sa

main une Paraphrase sur les Pseaumes, & un Commentaire sur les Epîtres de S. Paul, sans parler d'une Elégie en quatorze vers sur le mépris du monde, & sa profession de foi à l'heure de la mort. Dans l'édition de Paris, chez Berthold Rimbault, en 1509, in-4^o. qui paroît avoir été inconnue aux savans Auteurs de l'Histoire Littéraire de la France, on ne trouve que le Commentaire sur S. Paul, avec la Vie du Saint par un anonyme, des vers à sa louange & à celle de l'Ordre par Sébastien Brandt. Celle de Paris en 1523, (non 1524 comme disent les mêmes Auteurs), chez Josse Badius Ascensius, contient le plus l'exposition des Pseaumes, avec des Opuscules & Sermons qu'on croit de S. Brunon, Evêque de Segni, mort en 1123. Dom Marchésius, Bénédictin du Mont Cassin, a publié ces Sermons sous le nom de cet Evêque en 1651 à Venise. Elle contient encore la

Vie de S. Bruno qui paroît être celle de Dom Dupuy ; un Poëme latin de 1216 vers, en l'honneur de S. Bruno, par Zacharie Beneditti de Vicence, non Vicentini, comme écrit Dom Cellier ; & quelques estampes en bois qui représentent l'avanture supposée du Docteur de Paris. La troisieme édition est de Cologne 1613, renouvelée en 1640, en trois petits volumes *in-folio*, dont le premier comprend le Commentaire sur les Pseaumes ; le second l'exposition des Epîtres de S. Paul ; le troisieme les autres Traités & les Sermons, avec les deux lettres heureusement conservées, où S. Bruno expose les motifs de sa retraite, & qui ne se trouvent pas dans l'édition de Paris. On y a joint une Vie de S. Bruno par Surius, avec une partie du Poëme que Zacharie Beneditti, Chartreux de Venise, adressa en 1508 à Dom Dupuy. On doit cette édition à Théodore

Pétre ou de la Pierre Chartreux de Cologne, qui publia sa *Bibliotheca Cartusiana*, in-8^o. dans cette ville en 1609. Il ne jugea pas sans doute à propos d'y insérer aussi quelques morceaux du Poème latin sur S. Bruno, que Jean Morocutio Chartreux de Tournay, publia en quatre Livres à Anvers en 1540.

Comme nous ne doutons pas que le P. de T. n'ait eu sous les yeux l'édition de Cologne 1613, qu'il décrit, nous remarquerons qu'il y en a une autre faite dans la même ville en 1611, aussi en trois volumes *in-folio*, par les soins de Dom la Pierre. A la tête de chaque volume est une dédicace du Libraire Bernard de Gualteri, datée de la même année 1611; la première est adressée au Prieur de la grande Chartreuse, Général de l'Ordre; la seconde au Prieur de la Chartreuse de Trèves, & la troisième au Prieur de celle de Molsheim. Celle du 1^{er}. volume

est suivie d'un avertissement où l'on apprend que depuis cent ans on n'avoit point vu d'édition nouvelle des Œuvres de S. Bruno, & que plusieurs manuscrits attribuent constamment à ce Saint les Traités que contient le troisieme volume, & que d'autres attribuent à l'Evêque de Segni. Cependant l'Editeur dit qu'il ne veut gêner l'opinion de qui que ce soit. On trouve ensuite une centaine de vers où le Poëte implore le secours de S. Bruno en faveur de Dom la Pierre, pour l'entreprise qu'il a faite de recueillir les Ouvrages du Saint. Après la Vie composée par Surius, on voit l'Építaphe de S. Bruno, où la quantité n'est point violée dans le mot *eremus*, sans être instruit qu'on y ait fait aucun changement. Les deux lettres du Saint sont suivies d'une partie du Poëme de Zacharie Beneditti dont on a parlé, & qui commence au verso du dernier feuillet du troi-

sième volume. Ce Poëme paroît au contraire se trouver après la vie du Saint par Surius dans l'édition qu'a décrite le P. de Tracy. Le titre du frontispice est entouré de gravures distribuées en plusieurs cadres : la figure de S. Bruno paroît au haut de la page, & les cadres latéraux représentent différens traits de la Vie du Saint ; l'apparition n'y est pas oubliée.

Nous ne suivrons pas le P. de T. dans tous les détails où il entre sur les objets que nous avons indiqués au commencement de cet Extrait. Il paroît qu'avant de prendre la plume, il a bien médité son sujet, & fait toutes les recherches nécessaires pour le bien traiter. Ses notes, & le nombre n'en est pas petit, sont pleines de savoir, & portent le caractère d'une critique sage & judicieuse. Par-tout il instruit & édifie. On lira avec intérêt ce qu'il dit du régime, des usages, des observances des Char-

876 *Journal des Sçavans ;*
treux. La description qu'il fait
la grande Chartreuse est en par-
tirée de celle de Piganiol : il
joint des vers que le P. Mar-
de l'Oratoire publia dans le *Je-*
nal de Verdun 1776 , en re-
noissance de l'accueil que lui a
fait dans ce saint hermitage I-
Bidet, alors Général. « C'est
» dit le P. de T. que l'esprit
» S. Bruno se perpétue d'un si-
» à un autre , sans qu'il ait été
» cessaire , comme dans d'au-
» Ordres , d'y introduire des
» formes. »

[*Extrait de M. Dupuy.*]



Mai 1786

877

NOUVEAUX OUVRAGES.
DE M. L'ABBÉ BOSCOVICH.

*Rogeri Jos Josephi Boscovich, opera
pertinentia ad Opticam, & Astro-
nomiam, maxima ex parte nova,
& omnia hucusque inedita, in quin-
que tomos distributa. Bassani 1785.
Ludovico XVI, Galliarum Regi
potentissimo dicata. Prostant Ven-
etiis apud Remondini; & se trou-
vent à Paris, au College Royal.
Prix, 52 liv. en feuilles.*

Nous avons déjà parlé de ce grand & important Ouvrage d'un des premiers Mathématiciens de l'Europe; rendons-en compte plus en détail. Nous avons rapporté le titre en françois & en latin parce qu'une partie des Mémoires contenus dans ce Recueil est écrite en françois, & que pour les Mémoires latins on trouve à la fin de chaque volume un-extrait en

françois. Celui du premier volume a 64 pages, & suffit pour avoir une idée complète du travail que renferme ce premier volume sur les lunettes acromatiques. On y trouve l'histoire de la découverte à laquelle Dollond fut conduit par les recherches d'Euler; l'Auteur y fait voir comment on peut par des formules très-simples & très-commodes déterminer les rayons de courbure de différentes especes de verres, propres à former des lunettes, où l'aberration de réfrangibilité & de sphéricité soient corrigées. On y trouve la description du prisme variable propre à déterminer la réfraction & la dispersion des substances que l'on veut employer pour former les lunettes & la réfrangibilité des différentes couleurs. M. B. prouve que l'on ne peut réunir exactement plus de deux couleurs différentes lorsqu'on n'emploie que deux substances. Il rapporte aussi les formules

du P. Gaudibert, qui s'est occupé long-tems & avec succès des lunettes acromatiques, quoiqu'il n'ait rien publié. Nous connoissons actuellement Dom Garrelon, à l'Abbaye de Molesme, qui a fait l'acquisition des instrumens & des papiers du P. Gaudibert, & qui continue les mêmes recherches. Le Prix de 12000 livres que l'Académie vient de proposer nous donne lieu d'espérer que nous aurons enfin du verre propre à former ces lunettes, & les formules de M. Boscovich réduisant cette théorie à la portée des Artistes, il ne manquera rien à ceux qui auront l'émulation & le courage de se livrer à ce travail. Comme pour la déduction des formules on a été obligé de négliger beaucoup de petites quantités, il falloit examiner l'effet que cela produit sur le résultat, & voir par une méthode exacte combien il pourroit rester d'erreur tant de réfrangibilité que

de sphéricité, dans un objectif composé selon le résultat des calculs faits d'après ces formules, comparer ce reste avec les erreurs entières d'un objectif simple, & si l'on trouvoit un reste assez considérable, avoir une méthode pour achever la correction en faisant de petits changemens aux rayons de sphéricité donnés par les mêmes calculs; c'est ce qu'exécute M. B. en Géometre consommé.

Il s'étend beaucoup aussi sur la comparaison de l'erreur de sphéricité avec celle de réfrangibilité, il fait voir que la première, par rapport à la seconde, est plus grande que Newton ne le supposoit, sur-tout quand on donne de grandes ouvertures & de courts foyers, comme cela se pratique aujourd'hui dans nos lunettes acromatiques.

Le second volume commence par le *Traité des oculaires acromatiques*; cette matière avoit été

peu discutée, & cependant méritoit bien de l'être pour la perfection des lunettes. L'Auteur y donne des dimensions & des combinaisons pour les oculaires d'une même espece de verre ou de plusieurs especes. Il trouve par exemple ce beau théoreme : les couleurs des oculaires seront corrigées, si l'on emploie la seconde lentille du même verre d'une distance focale quelconque en la plaçant à une distance de la premiere, qui soit égale à la demi-somme des deux distances focales. M. B. a rassemblé dans une Table le résultat de ces recherches pour les calculs numériques dont les Artistes ont besoin.

L'Auteur traite ensuite de la distribution de la lumiere dans le cercle d'aberration de sphéricité, & dans celui de réfrangibilité. Dans le premier la densité de la lumiere ne diminue point sur les bords, au lieu que dans le second la densité infinie au centre diminue

continuellement jusqu'à la circonférence, où elle s'évanouit. Il fait voir par-là que l'effet de l'erreur de sphéricité a un rapport à celui de l'erreur de réfrangibilité incomparablement plus grand que celui des grandeurs de leurs cercles, par lesquels on les a comparés jusqu'à présent.

Les lentilles destinées à brûler sont l'objet de l'opuscule suivant, composé à l'occasion de celle que M. Trudaine avoit fait faire & qui avoit quatre pieds de diamètre. Plusieurs Académiciens s'en sont servis pour faire des expériences au Jardin de l'Infante; elle est cassée actuellement, d'ailleurs elle n'a pas produit tous les effets qu'on en avoit attendu. M. B. Calcule tous les obstacles de ces sortes de miroirs ardents.

Il propose ensuite l'idée d'une lunette remplie d'eau, dont il avoit eu l'idée dès 1766, comme on le voit dans le 4^e. volume de l'Astro-

nomie de M. de la Lande. Il fait voir que par son moyen on peut décider la question, si la lumière va plus vite dans un milieu plus dense, dans l'eau plus que dans l'air, ou si elle va plus lentement. On y verra mieux la nature & les propriétés de l'aberration annuelle des étoiles fixes, & on appercevra un mouvement apparent journalier, petit, mais sensible dans tous les objets terrestres regardés par une lunette de cette espèce. L'Auteur qui est actuellement à Milan, s'occupe avec les Astronomes de cette ville à en faire l'expérience.

Le quatrième Mémoire de ce volume a pour objet un nouveau micromètre qui consiste dans un prisme mobile le long de l'axe d'une lunette, avec lequel on peut mesurer les diamètres des petits astres beaucoup plus exactement qu'on ne l'avoit fait jusqu'à présent. On y trouve le détail d'une contestation élevée à ce sujet par

M. l'Abbé Rochon, qui en a parlé dans le volume de ses opuscules, mais on connoît assez le génie inventif de M. B., & l'austère intégrité de son caractère, pour qu'on puisse croire tous les faits qui sont consignés dans son Mémoire.

L'Auteur examine ensuite ce qu'on a publié sous le nom de lunettes *diploptiques* ou *inconantidiptriques*, il fait voir que l'on ne peut rien espérer de cette espece de lunettes dont l'objectif est percé.

Le reste du volume est employé à traiter des réfractions. M. B. détermine la trajectoire des rayons au travers de l'atmosphère par une méthode simple & ingénieuse que l'Académie des Sciences avoit approuvée avec éloge, & destinée à paroître dans les Mémoires des Savans Etrangers, ainsi que plusieurs autres Mémoires du même Auteur qu'il a préféré d'insérer dans ce Recueil de ses Ouvrages.

Il donne aussi la description d'un

Mai 1786. 885

quart de cercle azimutal, propre à observer les réfractions; il applique ensuite ses formules à des observations faites à Paris par M. Magnoli avec un quart de cercle très-bien vérifié, & qui lui donne pour la hauteur du pôle, réduite à l'Observatoire Royal, $48^{\circ} 50' 6''$, plus grande de $2''$ que celle qu'on a coutume d'employer.

Le troisième volume contient un Traité des Comètes. On y trouve une méthode simple & nouvelle pour déterminer l'orbite d'une Comète par trois observations, en employant d'abord une première approximation d'une corde parabolique, & y ajoutant ensuite toutes les corrections nécessaires, même le calcul du mouvement elliptique. Il a fait réimprimer sa Dissertation publiée à Rome en 1744, où il fit voir pour la première fois l'insuffisance de la méthode de Newton & de celle de Bouguer. Il y donne l'explication

de la queue des Cometes & des preuves de la rotation des Cometes sur leur axe. La planete de Herschel découverte en 1781, fournit à M. B. une application très-étendue de ses procédés ; c'est en y appliquant la méthode de l'Auteur que M. le Président de Saron reconnut le premier que cette planete étoit beaucoup plus éloignée qu'on ne l'avoit d'abord cru. M. B. donne le calcul des élémens de l'orbite de cette planete faits sur sa méthode.

Ce troisieme volume contient encore un Mémoire sur la résolution des triangles sphériques avec la regle & le compas. Cette méthode est remarquable par sa simplicité & l'uniformité de sa marche dans tous les cas, & peut être utile dans la Géographie & dans l'Astronomie.

Les formules différentielles de la Trigonométrie sphérique occupent une partie du quatrieme volume. Ces formules, dont les Af-

tronomes font un usage continuel, ne pouvoient que gagner entre les mains d'un Géometre plein de sagacité ; après avoir réduit toutes les formules de cette espece à quatre équations générales qui comprennent les 90 cas différens, il fait voir qu'elles ont lieu également lorsqu'il n'y a rien de constant, & il donne des applications de ses formules à la recherche des orbites des Comètes, de l'équation du midi, du plus court crépuscule, du plus grand éclat de Vénus & du tems où un astre monte le plus rapidement. On y voit l'élégance qui est propre à tous les Ouvrages de M. B., & un usage de la Géométrie trop abandonnée aujourd'hui pour le calcul, & qui souvent exige plus d'esprit.

Ce même volume contient aussi l'examen de toutes les petites erreurs qui se présentent dans l'usage des divers instrumens d'Astronomie, & ce ne sont point de ces

élégans de Géométrie souvent ridicules pour les Astronomes, lorsqu'on les leur propose sérieusement. M. B. qui dans son grand travail de la mesure du degré en Italie, s'étoit occupé de l'usage & de la perfection des instrumens, & qui a établi un Observatoire à Milan, étoit à portée de réunir la théorie & la pratique; il donne la maniere de vérifier le plan & les divisions d'un quart de cercle, la position d'un mural ou d'un instrument des passages, la machine parallatique ou l'équatorial, le réticule rhomboïde, &c. . . Il détermine l'influence des erreurs qui viennent de la réfraction, & celles qui dépendent des imperfections des instrumens. On y voit comment avec un petit nombre d'observations choisies convenablement, on peut déterminer toutes les erreurs qu'un Astronome a besoin de connoître pour en tenir compte dans les calculs. Ces vérifications
sont

font difficiles à exécuter , mais un Astronome qui aspire à la perfection , ne peut s'en dispenser , & quand elles sont une fois faites , il est bien dédommagé de la peine par l'exactitude de ses résultats.

Le cinquieme volume contient encore de beaux problêmes d'Astronomie résolus d'une maniere neuve & avec une élégante simplicité ; & d'abord celui des phases de l'anneau de Saturne. M. du Séjour a donné un grand Traité analytique sur cette matiere , ou l'application du calcul numérique est souvent très-pénible. M. B. a remarqué que la courbe des sinus donnoit facilement des valeurs approchées que l'on rectifie par de fausses positions , quand on veut tenir compte de l'ellipticité des orbites & de l'épaisseur de l'anneau. Il fait voir ce que l'on peut espérer pour prédire les disparitions de l'anneau de Saturne , des périodes de 15 ans , de 30 , de 59.

890 *Journal des Sçavans* ,
de 483 , de 1208 , & de 2799.

Le problème des taches du Soleil que l'Auteur avoit résolu le premier dès 1737 , se retrouve ici appliqué à des observations que l'Auteur fit en 1777 à Nonlon avec M. le Cardinal de Luynes , & suivi des résultats pour la rotation du Soleil.

Les observations du pendule simple que M. Turgot vouloit faire faire sous le parallèle de 45° pour servir à une mesure universelle , donnerent lieu à M. B. de composer un Mémoire sur ce sujet. Il y calcule tous les élémens qui doivent entrer dans ces observations , toutes les réductions qu'il y faut faire , & les irrégularités qu'il faut prévenir ; dans le même tems M. Megnié , un de nos plus habiles Artistes , composa un Mémoire sur la nature des instrumens les plus parfaits que l'on pût y employer. M. de la Lande & M. Messier devoient aller à Bordeaux pour ces

observations ; mais la retraite de M. Turgot fit échouer le projet.

Le quatrième opuscule contient une notice abrégée de l'Astronomie pour un marin. L'Auteur fit cet opuscule lorsque S. A. S. M. le Duc de Chartres, avant de partir pour commander une division de l'armée navale, lui fit l'honneur de l'employer pour lui donner une notice abrégée de l'Astronomie, principalement dans le rapport qu'elle a avec la Marine. Ces élémens n'ont que 70 pages.

Divers problèmes d'Astronomie occupent le reste de ce volume. Le plus remarquable est celui de l'aberration des étoiles & des planètes, sur lequel tous les Géomètres & tous les Astronomes se sont exercés. On trouve ici les formules déduites avec beaucoup de simplicité, de celles que M. B. avoit données pour les triangles en général. Il observe à ce sujet que l'aberration qui dépend de la

vitesse de la lumiere ne dépend point de la distance absolue. Si les étoiles les moins éloignées n'ont aucune parallaxe sensible, comme on le croit, c'est-à-dire pas même d'une seconde dans tout le grand trajet de la terre d'un bout de son orbite à l'autre, leurs distances sont si énormes, que la lumiere doit employer six ans pour arriver à la terre, & si parmi les étoiles télescopiques presque insensibles, il y en a qui sont mille fois plus éloignées, comme il est très-croyable, il pourroit se faire que nous vissions encore des étoiles qui sont éteintes depuis quelques milliers d'années; comme si la voix pouvoit arriver de la lune à la terre avec la même vitesse, qu'elle a ici dans l'air, elle employeroit à peu près quatorze jours à arriver à nous, & nous pourrions entendre la voix de quelqu'un qui seroit déjà mort depuis dix ou douze jours.

Cet extrait bien court pour un Ouvrage si étendu & si intéressant ne pourra que donner envie aux amateurs de Mathématiques de le lire & de l'étudier ; on voit assez que sur toutes les parties qui le composent il y a des choses neuves & curieuses , & que la simplicité & l'élégance en font le caractère distinctif.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

EXAMEN du Barote (ou terre du spat pesant) uni à l'acide méphitique ; par M. Klaproth.

LA terre barotique n'étoit encore connue que par le spat pesant où elle est saturée par l'acide vitriolique , lorsque l'illustre Bergman annonça dans un de ses derniers écrits publié dans les Annales Chymiques de M. Crell pour l'année 1784 , part. XI , que M. Withering avoit trouvé à Léadhill en Ecosse , la terre barotique unie

à l'acide méphitique, & que M. Schwédiaves lui en avoit remis de la part de M. Black un morceau du poids de trois onces deux gros, d'une forme ronde, composé de crystaux divergens d'un centre commun, mais qui étoient si pressés qu'on ne pouvoit en appercevoir la figure, excepté à l'extrémité où ils paroissoient des prismes quadrilateres, dont la couleur étoit blanche tirant au gris en quelques endroits, & qui pouvoient tenir par quintal 92 de terre calcaire & 8 de terre barotique, l'une & l'autre saturée d'acide méphitique. Il se proposoit d'en faire un examen plus exact, d'après les morceaux qu'il attendoit de M. Withering, mais la mort l'a prévenu.

M. Kirwan a parlé depuis de ce minéral dans sa Minéralogie, où il dit qu'il se trouve à Alston-Moor dans le Duché de Cumberland. M. Klaproth, célèbre Chymiste de Berlin, vient d'en donner l'analyse.

dans les Annales Chymiques ,
cahier de Septembre 1785.

Le morceau sur lequel M. Klaproth a travaillé lui avoit été donné par M. Eversman à qui il avoit été envoyé de son département dans les mines en Angleterre, & destiné à la collection des mines du pays. M. Eversman lui mandoit en même tems qu'il avoit obtenu cet échantillon de M. J. Gilbert, employé dans les mines de Charbon de Worsley, dans la province de Lancastre. Il y en avoit un morceau de la grosseur de la tête, en forme de rognon sur la montagne de Lancastre, du côté de la province d'Yorck, il ne voulut pas déterminer plus précisément l'endroit parce qu'il paroïssoit avoir l'espérance d'y trouver une veine métallique.

La lettre de M. Eversman portoit encore que c'étoit delà que MM. Withering, Kirwan, Priestley & Watt avoient eu les échantil-

lons qu'ils avoient soumis à leurs expériences ; que depuis , M. Black en avoit eu un morceau qui lui avoit été apporté par un de ses disciples d'Alfton-Moor en Cumberland , également près des frontieres de la province d'Yorck , où il y avoit une mine de plomb qui tenoit abondamment du plomb blanc , & que probablement M. Gilbert avoit aussi tiré les morceaux du même endroit ; que cependant , de son tems , M. Black n'en étoit pas instruit , puisqu'il lui avoit dit lui-même que ses recherches avoient inspiré aux Mineurs de l'endroit le soupçon qu'il avoit l'art de tirer de cette terre un métal noble , & qu'elle lui avoit été donnée sur les lieux sous le nom de *Pierre de rat* , & comme ayant la merveilleuse propriété de chasser les Rats.

Cette terre barotique (dit M. K'aproth) , présente sous une croute mince de couleur d'ochre

qui s'y est attachée, une substance blanche, transparente, dont la cassure est brillante, un peu rayée, qui se brise en rhombes irreguliers, & qui est médiocrement dure.

M. Klaproth en pulvérisa 240 grains, il versa dessus 240 grains d'acide nitreux pur étendu de 480 grains d'eau distillée; il y eut effervescence, mais qui cessa bientôt parce qu'il se forma une quantité de petits crystaux qui empêcherent l'acide d'agir. La liqueur ayant encore été étendue de 720 grains d'eau, tout fut bientôt dissous. Il fit pour lors crySTALLISER; la petite portion qui refusa de donner des crystaux, & qui étoit un peu humide, fut lavée dans l'esprit-de-vin, redissoute dans l'eau & précipitée par l'alkali volatil qui en sépara $\frac{1}{2}$ grain de terre d'alun chargée de fer. Les crystaux bien séchés pèsèrent 320 grains, ils ressembloient parfaitement au Nitre barotique, ils exigèrent pour

leur dissolution une quantité d'eau bouillante assez considérable. La terre en fut précipitée par la potasse, & le précipité édulcoré & séché se trouva représenter exactement le premier poids de la pierre, moins le $\frac{1}{2}$ grain de terre alumineuse.

D'où il résulte que la terre barotique prend, dans cette précipitation la même quantité d'acide méphitique à l'alkali qu'il en tenoit naturellement, & réciproquement, que le méphite barotique naturel tient autant de gas acide méphitique que sa terre en reçoit lors de sa précipitation par le méphite alkalin.

[*Article communiqué par Madame Piardet de Dijon.*]



**OBSERVATIONS sur les Maladies
Vénéériennes, par feu M. Antoine-
Nunès-Ribeiro-Sanchès; publiées
par M. Andry:**

Je voudrois que chacun ecrivit ce qu'il sçait,
... c. r tel peut avoir quelque particuliere
science, ou expérience de la nature d'une
riviere, ou d'une fontaine, qui ne sçait au
reste que ce que chacun sçait: il entrepren-
dra toutes fois, pour faire courir ce petit
lopin, d'escrire toute la physique; de ce
vice sourdent plusieurs grandes incommo-
dités.

Essai de Montaigne, Liv. 1, Chap.
XXX, page 206, édit. de Londres,
par M. Coste.

A Paris, chez Théophile Bar-
rois le jeune, Libraire, quai
des Augustins, n°. 18, 1785.
in-12 de 204 pages.

LE Docteur Sanchès avoit pour
ami M Andry, Médecin de la
Faculté de Paris & Membre de la
Société Royale de Médecine. Il ka

chargé de tous ses manuscrits, persuadé qu'autant que ses occupations le lui permettroient, il publieroit sur-tout ceux qui traitent de la Médecine, que ce Sçavant avoit exercée long-tems avec une distinction peu commune. M. Andry, si avantageusement connu en Médecine, & particulièrement par des recherches précieuses sur la rage, se propose de faire jouir successivement le public des travaux de son illustre ami, en leur donnant la forme qu'ils doivent avoir. Celui que nous allons faire connoître, est le premier qui sorte du dépôt sacré confié à l'amitié. Nous avons sous les yeux un Précis historique de la vie de M. Sanchès, par M. Andry. Nous en profiterons pour faire mieux connoître à nos Lecteurs un homme qui a eu une grande réputation.

Il étoit fils d'un Négociant de Pegna-Macor en Portugal. « Son » pere, dit M. Andry, y jouissoit

» d'une bonne réputation qui ve-
» noit beaucoup moins de sa for-
» tune que de la probité & de l'in-
» telligence qui la lui avoient ac-
» quise. Il veilla lui-même à l'édu-
» cation de son fils. Plutarque &
» Montagne furent les premiers
» maîtres qu'il lui donna. »

Un goût décidé pour la Médecine, sur-tout après qu'il eût rencontré par hasard les Aphorismes d'Hyppocrate, lui fit négliger tout autre soin, & lui attira même du désagrément de la part de sa famille. Malgré les obstacles qu'il eut à vaincre, il prit des degrés à Salamanque &, à l'âge de 25 ans, il fut nommé Médecin de la ville de Bonaventi en Portugal. Desirant étendre ses connoissances, il passa en Angleterre; il étudia deux ans la Médecine à Londres; alla ensuite à Montpellier & à Marseille, « où il connut le fameux
» Bertrand, qui jouissoit de la
» considération que son héroïsme

» & ses talens lui avoient méritée
» pendant la peste , dont cette
» ville venoit d'être affligée ». Il
partit de Marseille pour se rendre
à Leyde. Cette ville réunissoit
alors quatre hommes célèbres. Al-
binus professoit l'Anatomie ; Gau-
bins la Chymie ; Van-Swieten
la Pharmacie , & Boerhaave la
Médecine. M. Sanchès se montra
digne de la célébrité de ses maî-
tres ; ce fut lui qui communiqua ,
selon M. Andry , à Van-Swieten ,
la composition d'un remede qui a
retenu le nom de ce dernier Mé-
decin , lequel oublia de prescrire
l'usage des boissons sudorifiques
& des bains de vapeurs , comme
M. Sanchès le croyoit nécessaire ;
ce qui a été la cause des mauvais
effets de ce remede.

En 1731, l'Impératrice de Russie
ayant demandé à Boerhaave trois
Médecins de son choix , M. San-
chès fut le premier sur lequel il
jeta les yeux. On le plaça d'abord

à Moscow ; ensuite il fut appelé à Saint-Petesbourg , nommé Médecin des Armées , six ans après , Médecin du noble Corps des Cadets , & enfin Médecin de la Cour en 1740. Il s'attacha à la Régente & au jeune Prince Iwan , & fut témoin de leur sort déplorable. « Il leur avoit prêté serment de » fidélité ; & quand , semblable » aux Courtisans qui l'environ- » noient , il auroit pu se croire » relevé de son serment par l'in- » fortune de la Régente & de son » pupille , il leur seroit encore » resté fidele par reconnoissance » pour leurs bienfaits. On con- » noissoit son attachement pour » leurs personnes ; on insultoit à » sa droiture , & sa probité deve- » noit criminelle ». Il obtint sa retraite que ses chagrins lui fai- soient desirer , & vint à Paris , où , livré aux sciences & à sa profession en vrai philosophe , il ne voyoit que ses amis , ses con-

L'Auteur a divisé ses observations sur les maladies vénériennes en sept chapitres , précédés d'une introduction dans laquelle il expose le motif & le plan de son Ouvrage. Les recherches & les remarques les plus scrupuleuses l'ont conduit à adopter un sentiment très-opposé à celui des Médecins , qui pensent que la maladie vénérienne perd tous les jours de sa force , & qu'elle s'anéantira peu à peu ; il croit au contraire qu'elle est plus dangereuse que jamais , parce qu'elle attaque l'intérieur des viscères , sans se manifester au-dehors , & qu'elle influe sur toutes les générations. Il en distingue deux especes ; *celle qui est aiguë , & l'affection vénérienne chronique* ; c'est de celle-ci que le Docteur Sanchès annonce s'être occupé en particulier.

Cette introduction est terminée par six paragraphes sur les effets , la nature & les remèdes du spasme

qui attaquent les différentes parties du corps humain.

Dans les trois premiers, le Docteur Sanchès fait une courte analyse des Auteurs qui ont traité de ces maladies & des différens systèmes qu'ils ont embrassés ; systèmes qui n'étoient appuyés que sur un amas informe d'observations faites pendant deux mille ans sur le corps sain & malade.

« Enfin, pour l'honneur de la Médecine & le bonheur de l'humanité, parut Herman Boerhaave, instruit dès sa plus tendre jeunesse dans les langues savantes & orientales, il professa les mathématiques à l'âge de 17 ans ; puis, ayant embrassé la Médecine, il lut pendant dix ans tous les Ouvrages qui traitent de cette science, de la Chymie & de la Botanique qu'il cultiva en même tems, & de tout ce qui regarde le corps sain & malade. Il publia au bout de ce tems ses inf-

» titutions de Médecine : enfin,
 » ayant réuni & digéré toutes ses
 » connoissances par 20 ans d'étude
 » & de pratique, comme disciple
 » & comme maître, il publia ses
 » Aphorismes ».

Dans le quatrieme paragraphe, l'Auteur fait connoître que les sueurs détruisent le spasme; que les moyens propres à les procurer sont des anti-spasmodiques très-puissans; & dans le cinquieme, que l'eau froide donnée par verrees fréquentes & suivies du bain de vapeurs, est un des plus puissans sudorifiques anti-spasmodiques que l'on connoisse. Dans le sixieme paragraphe, il examine en général les effets du feu & les remedes ignés dans lesquels on a supposé l'existence de cet élément. Enfin il démontre que la salivation qui survient pendant l'administration du mercure, n'est due qu'à l'air froid qui frappe les parties de la bouche échauffées; ce

qui le porte à ôter cette propriété au mercure, c'est qu'en tenant ces parties exposées à une chaleur pareille à celle dans laquelle tout le reste du corps est plongé, la salivation ne s'établit pas, quelque forte que soit la dose de ce minéral.

Tels sont les principaux articles contenus dans l'introduction : nous allons faire connoître l'Ouvrage lui-même, qui, comme nous l'avons déjà dit, est divisé en sept chapitres.

Dans le I^{er}. , M. Sanchès traite de la maladie vénérienne chronique ; il cite quelques Auteurs qui en ont parlé ; il insiste sur ce qu'il a déjà prouvé, que la maladie vénérienne, bien loin de diminuer, est une peste lente qui se propage. Il ajoute qu'une des principales causes de cette propagation tire sa source dans la honte, la crainte &c. le déshonneur qui empêchent la plupart des jeunes personnes de :

l'un & l'autre sexe de découvrir leur mal & d'en chercher le remede ; qu'enfin les douleurs qui en font les symptômes, les forçant à rompre le silence, ils ont recours à quelques confidens qui leur administrent des remedes capables de soulager quelquefois leurs maux ; mais que comme l'infection vénérienne oblige rarement le malade à être alité, les symptômes se calment à la fin, & que le malade reste infecté toute sa vie.

Dans le second, le Docteur Sanchez nous expose la méthode qu'il a employée pour le traitement de la maladie vénérienne, soit inflammatoire, soit chronique. Elle consiste à ne faire que le traitement anti-phlogistique, tant que les symptômes inflammatoires existent, à employer à l'intérieur les mercuriels réunis aux purgatifs, après la disparition de ces symptômes, & à éviter, sur-tout avec

grand soin, toute injection mercurielle dans les chancres, les bubons, l'écoulement gonorrhôïque.

Le chapitre troisième fait connoître les dangereux effets des préparations mercurielles administrées dans le tems de l'inflammation. L'Auteur assure avoir vu des gonorrhées, des chancres & des bubons traités par les mercuriels dans le commencement, dégénérer en squirrhés & en cancers. Il conseille dans ces maladies, & sur-tout dans la gonorrhée, l'usage des mercuriels unis aux drastiques & aux anti-spasmodiques sous forme de pilules, lorsque les signes inflammatoires sont calmés. Comme, suivant lui, le virus ne peut être détruit que par les sueurs universelles produites par la cessation du spasme général des artères, il s'élève contre l'usage dangereux de traiter le malade aussi légèrement qu'on le fait, de le laisser sortir & vivre à la manière accoutumée.

Dans le quatrieme, M. Sanchès traite des effets produits par le virus vénérien dans les solides & les fluides du corps humain. Il cite plusieurs exemples de maladies vénériennes qui ont attaqué les nerfs & le cerveau au point de produire des convulsions, l'épilepsie, &c.

Les maladies chroniques, qui sont les suites du virus vénérien, sont l'objet du cinquieme chapitre. On reconnoît que les enfans sont nés de parens infectés lorsqu'ils ont des vices de conformation, tels que l'ouverture de l'uretre mal placée, l'imperforation de l'anus, lorsque la dentition ne commence chez eux qu'à quatorze mois; que leurs dents se noircissent & se carient en peu de tems; qu'ils sont sujets aux tranchées, aux vers, aux vomissemens, &c. Les purgatifs échauffans avec un grain de mercure doux, les bains de vapeurs, les frictions avec la teinture de cantharides

tharides sur le bas des jambes, sont les remèdes qui, selon M. Sanchès, réussissent dans ces cas.

Dans le sixième chapitre, le Docteur Sanchès passe aux maladies produites par le virus vénérien héréditaire qui se manifeste à l'âge de puberté. Il dit qu'il a employé avec succès des pilules composées de mercure doux, de camphre, d'extrait cathartique & de jalap de la Pharmacopée de Londres, d'assa-fœtida, de pilules de Rufus, de baume du Pérou, de sucre & d'élixir de propriété sans acide. Il joignoit à l'usage de ces pilules des frictions aux jambes avec la teinture de cantharides de la Pharmacopée d'Édimbourg. L'Auteur condamne toutes les opérations chirurgicales que l'on a coutume de faire dans ces maladies anciennes qui attaquent les os, les parties génitales, les articulations, & qui

sont presque toujours suivies de gangrene.

Le septieme & dernier chapitre est consacré à l'examen de plusieurs questions relatives au traitement des maladies vénériennes en général. L'Auteur l'a divisé en quatre paragraphes. Dans le premier, il rappelle les effets & l'utilité des sudorifiques : il fait l'histoire du succès & de la renommée du gaïac apporté de l'Amérique ; il prouve que la dissolution de sublimé, réunie aux bains de vapeurs, remplit avec plus de certitude la même indication. Dans les second & troisieme paragraphes, l'Auteur traite des frictions, de leur utilité & de la maniere de les administrer. En général, il les conseille à une plus forte dose que celle que l'on met communément en pratique. Enfin dans le quatrieme, il s'occupe de l'emploi des purgatifs pendant le

traitement des maladies vénériennes, des especes qui conviennent le mieux, du tems & de la maniere dont on doit les administrer.

On doit d'autant plus avoir de confiance dans l'Ouvrage de M. Sanchès qu'il est le fruit de quarante années d'observations faites par un homme plein de sagacité, qui s'est livré à une étude profonde de l'art qu'il professoit, & qui a sçu mettre à profit, pour le perfectionner, toutes les circonstances où il s'est trouvé. Les Médecins doivent avoir beaucoup d'obligations à M. Andry, qui a bien voulu se charger de leur faire connoître les idées de M. Sanchès, en en remplissant si parfaitement les intentions.

*Liste des Ouvrages publiés par
M. Sanchès.*

1. Dissertation sur l'origine
de la Maladie vénérienne, dans

laquelle on prouve qu'elle n'a point été apportée d'Amérique, mais qu'elle a commencé en Europe par une Epidémie. Paris, 1750, *in-8°*, & avec un nouveau titre. Didot, 1765. Cet Ouvrage a été traduit en Anglois, par M. Castro, Médecin de Londres.

2. Examen historique sur l'apparition de la Maladie vénérienne en Europe & sur la nature de cette Epidémie. Lisbonne, 1774, *in-8°*. (Ces deux Dissertations ont été réunies en un seul vol. *in-8°*, en 1777. Leyde. M. le Professeur Gaubius, qui a été l'Editeur de cette édition, y a ajouté une Préface dans laquelle il paroît incliner pour l'opinion de son ami.)

3. Traité de la conservation de la Santé des Peuples; Ouvrage également utile & nécessaire aux Magistrats, Capitaines-Généraux de mer & de terre, Ecclésiastiques & Peres de famille; avec des

confidérations sur les tremblemens de terre, & une notice de ceux qui ont été les plus considérables, & qui sont mentionnés dans l'Histoire, ainsi que des derniers qu'on a éprouvés en Europe depuis le 1^{er}. Novembre 1755, *in-4^o.*, & Paris, 1756, *in-8^o.*, en langue Portugaile, traduit en Espagnol en 1777. Les confidérations sur les tremblemens de terre ont été traduites, en 1783, par M. Marcello Sanchès, Docteur en Médecine de Leyde, frere de l'Auteur.

4. Méthode pour apprendre à étudier la Médecine, avec les moyens propres à l'établissement d'une Université Royale dans laquelle on enseigneratouteslessciences qui sont nécessaires à l'Etat civil & politique. (En Portugais, *in-8^o.* 1773.) Les Numéros 3 & 4 lui avoient été demandés par la Cour de Portugal.

5. M. Sanchès est Auteur de l'Article Maladie vénérienne chro-

918 *Journal des Sçavans*,

nique, imprimé dans le Dictionnaire raisonné des Sciences & des Arts.

6. Mémoire sur les bains de vapeurs russes, imprimé dans les Mémoires de la Société Royale de Médecine, dont il étoit associé étranger.

Liste des Manuscrits.

1. Pensées sur les effets de l'Inoculation faite avec le poison de la petite-vérole en différentes maladies, & particulièrement dans la maladie vénérienne.

2. Remarques sur l'Ouvrage intitulé : *Parallele de différentes Méthodes de traiter la Maladie vénérienne.*

3. Réflexions sur les Maladies vénériennes.

De Cura Variolarum vaporarii ope apud Ruthenos omni memoriâ antiquioris usu recepti.

4. De l'origine des Hôpitaux,
1774.

5. Du Mariage des Prêtres.
6. Dissertation sur les Passions de l'Ame. (En Portugais) 1753.
7. Dissertation sur les Beaux-Arts, leur utilité, leurs inconvéniens, leurs avantages, 1765.
8. Lettre adressée à l'Université de Moscow, sur la méthode d'apprendre & d'enseigner la Médecine.
9. Instruction pour le Professeur qui enseignera la Chirurgie dans les deux Hôpitaux de Pétersbourg.
10. Plan pour l'éducation d'un jeune Seigneur.
11. Lettre sur les moyens de faire entrer un cours de morale dans l'éducation publique.
12. Origine de la dénomination de Chrétien ancien, & de Chrétien nouveau dans le Royaume de Portugal, & des causes de la continuation de ces dénominations, ainsi que de la persécution des Juifs; avec les moyens de faire cesser en peu de tems cette distinc-

tion entre les sujets d'un même Etat, ainsi que la persécution des Juifs; le tout pour la propagation de la Religion Catholique, & l'utilité de l'Etat. (En Portugais.)

13. Dissertation sur les moyens propres à gouverner & à conserver les Conquêtes & les Colonies de Portugal. (En Portugais.)

14. Plan sur la maniere de nourrir & d'élever les enfans trouvés dans l'Hôpital de Moscow, 1764.

15. Traité sur le Commerce de l'Empire de Russie, 1770.

16. Moyens pour conserver le Commerce déjà établi en Russie, & pour le faire fleurir à perpétuité, 1766.

17. Moyens pour lier & attacher de plus en plus les Provinces conquises à l'Empire de Russie, de la même maniere que fit Auguste par rapport aux Provinces de son Empire, 1766.

18. Traité sur le rapport que les Sciences doivent avoir avec

l'Etat Civil & Politique , appliqué à l'état présent de l'Empire de Ruffie , 1765.

19. Réflexions sur l'économie politique des Etats , appliquées particulièrement à l'Empire de Ruffie , 1767.

20. Réflexions sur l'état défavantageux des Laboueurs de Ruffie , des Esclaves , des Domaines & des Seigneurs , lesquels souffrent les plus grandes charges de l'Etat , de maniere qu'ils diminuent tous les jours en nombre , & font languir l'Agriculture & les Arts de premiere nécessité , avec des moyens propres à pouvoir recruter les Armées de terre & de mer , fans y employer les Laboueurs , & récompenser les Soldats & les Officiers qui ont fervi pendant 20 ans.

21. Projet pour l'établissement d'une Ecole d'Agriculture.

22. Traité sur les moyens pro-

pres à augmenter le Commerce de Ruffie.

23. Traité dans lequel on prouve que l'introduction d'une meilleure administration de la Justice contribue à l'amélioration de la Société.

24. Dissertation dans laquelle on examine si la ville appelée par les Romains *Pez Augusta*, est celle de Beja en Portugal, ou celle de Bedajoz en Castille.

25. Une suite d'observations sur toutes les parties de la Médecine, & principalement sur la pratique. Plusieurs de ces observations sont particulieres à M. Sanchès.

26. Moyens proposés pour l'établissement d'un Tribunal & d'un College de Médecine, afin que cette Science soit toujours utile au Royaume de Portugal, & aux Provinces qui en dépendent. (En Portugais.)

27. Pensées sur le gouverne-

Mai 1786. 923

ment des Universités de Médecine
& des Médecins, 1754.

28. Enfin on a trouvé parmi ses papiers, plusieurs lettres relatives à la Médecine & aux Sciences. Elles lui ont été adressées par MM. Boerhaave, Lerch, Niths, Condoidi, Vanswieten, Gaubius, de Haller, Guntz, Schreiber, Amman, Weibrecht, Abraham Caau Boerhaave, Werlhoof, d'Asche, Model, Camper, Lorry, Schœpflin, Goldbach, Euler, Crucius, Sinopeus, de Stethin, John Rogerson, le Begue de Presse.

[*Extrait de M. l'Abbé Tefsier.*]

NOUVELLES LITTÉRAIRES:

A L L E M A G N E.

D' E R L A N G E N.

ENUMERATIO lichenum icc-
nibus & demonstrationibus illus-
trata G. Franc. Hoffmann. 4^o. fasci-
cul I, 1784. 48 pag. tab. 8.

Q qvj

924 *Journal des Sçavans*;

Philonis Judæi opera omnia græce & latine, ad editionem Thomæ Mangey collatis aliquot Mss. edenda curavit A. F. Pfreiffer. vol. I. in 8°. Magno cum notis 391 pag., 1785.

Caroli a Linné Equitis Amanitates Academicæ. Vol. VIII. Cum tabulis æneis. 336 pag. in-8°.

M. Schreber est l'Editeur de ce nouveau volume, qui contient une partie des Ouvrages posthumes du célèbre Linnée. On y trouve vingt-un Opuscules sur différens objets de Médecine & de Botanique. L'Editeur en promet un autre volume.

DE LEIPSICK.

Historia salicum iconibus illustrata a G. Franc. Hoffmann. Fol. fasc. I pag. 8. II. pag. 5, tab. 5.

Appiani Alexandrini Romana-

Mai 1786.

925

*rum histor. quæ supersunt novo studio
conquisivit, digessit, ad fidem codd.
Mss. recensuit, supplevit, emacula-
vit, varias lectiones adjecit, latinam
versionem emendavit, adnotationibus
variorum suisque iliustravit, commo-
dis indicibus instruxit, Joannes
Schweighaeuser Argent. Græc. &
Orient. Litter. in Univer. Argent.
Prof. 8°. Magn. Part. III, 1785.*

*Lexicon universæ rei nummariaë
veterum, edidit Jo. Christ. Rasche.
Tomi II, pars prior Litter. D—G.
8°.*

*T. Livii Historiarum libri qui
supersunt omnes. Accedit præter va-
rietatem lectionis Gronovianaë & Cre-
verianaë Glossarium Livianum. Cu-
rante Aug. Guill. Ernesti. 1785.
8°. V part.*

DE FRANCFORT SUR LE MEIN.

F. L. von Canerin Beschreibung,

926 *Journal des Sçavans*,

&c. Description d'un fourneau de coupelle dans lequel on peut avec la tourbe, le charbon & le bois, rôtir, fondre & coupeller l'argent; par M. F. L. de Canerin. 1785. in-8°. de 21 pag.

P R U S S E.

D E B E R L I N.

D. Bloch's Naturgeschichte, &c. Histoire Naturelle des Poissons étrangers, par M. D. Bloch.

Cette suite d'un Ouvrage déjà connu, va jusqu'à la page 136 du texte, & jusqu'à la 144^e. planche.

S U I S S E.

D E B E R N E.

Gottlob Em. von Hallers Bibliothek, &c. ou Bibliothèque de l'Histoire de Suisse & de toutes ses dépendances, par Gottlob. Emanuel de Haller. I^e. partie, 1785. 8°. mag. 628 pag.

Cet Ouvrage est le fruit d'un travail de trente années. La première partie que nous annonçons contient les descriptions topographiques & géographiques, les cartes, & les voyages faits en Suisse, suivant leur ordre chronologique; les Ouvrages sur l'Histoire Naturelle de ce pays dont le nombre monte à 1782. L'Auteur a joint aux titres de presque tous ces Ouvrages une courte notice de ce qu'ils contiennent & des remarques critiques: il y parle aussi des manuscrits. Ce Catalogue raisonné ne peut qu'être utile à ceux qui s'occupent de l'Histoire de Suisse.

F R A N C E.

DE BUBLANNE EN BRESSE.

Observation d'Anatomie.

Il est né à Bublanne en Bresse.

au mois de Mai 1785 , un enfant qui n'avoit ni bras ni jambes , mais seulement un tronc surmonté d'une tête fort allongée ; on ne voyoit pas même de moignons près des épaules. Aux lieux où devoit être l'articulation du fémur il n'y avoit que deux petits boutons charnus gros comme des noisettes.

Du sommet de la tête jusqu'à l'anus cet enfant avoit 12 pouces de longueur ; 11 de circonférence vers les épaules , 8 à la partie inférieure du bassin , & 4 de largeur sur la poitrine. La distance depuis le menton jusqu'à la verge étoit de 7 pouces.

La figure de la tête étoit conique & les sutures entre l'os coronal^o, l'occiput & les pariétaux étoient divisées d'environ un pouce. Il avoit des taches rouges sur le nez & sur les joues ; sa langue étoit si courte qu'il ne pouvoit teter , & on étoit obligé de le nourrir avec du lait de vache , du vin bien

— Mai 1786. 926

sucré , de la boullie. Lorsqu'il pleuroit , ses cris étoient aussi forts que ceux des enfans ordinaires ; ses parties naturelles paroissent bien conformées. Il est mort le 28 Juin au bout de 37 jours ; & il est probable que s'il avoit pu teter avec facilité , il auroit vécu plus long-tems.

D E N A R B O N N E .

Réflexions historiques & critiques sur quelques moyens indiqués pour neutraliser les fosses d'aisance ; servant de réponse aux injustes imputations de M. Janin de Combeblanche , Médecin Oculiste à Lyon ; par M. de Marcorelle , Baron d'Escaze , de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Toulouse ; ancien Secrétaire de cette Société ; Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris ; de la Société Royale de Médecine de France ;

930 *Journal des Sçavans*,
de la Société Royale des Arts de
Londres ; du Musée Touloufain,
&c. &c. A Narbonne, de l'Impri-
merie de la veuve Bessé, Impri-
meur du Roi & des Etats de Lan-
guedoc, en Juin 1785. Brochure
in-4°. de 16 pages.

D E P A R I S.

Physique du Monde, par M. le
Baron de Marivetz & par M.
Gouffier. Tome V, *in-4°*. Au Bu-
reau de la Physique du Monde,
rue S. Jean de Beauvais, près la
rue des Noyers.

Ce volume traite encore du Feu
ainsi que le précédent, M. de M.
y applique la théorie ou plutôt les
hypotheses qui lui ont servi pour
la Physique Céleste, & qu'il
appelle un *principe démontré*. Nous
avons rendu compte des premiers
volumes, ainsi que des objections
solides de M. le Baron de Bern-
storff.

Mai 1786. 931

*Journal de Médecine , Chirurgie
& Pharmacie Militaire , publié par
ordre du Roi. Quatrieme cahier,
Octobre 1785.*

*Traité des maladies des yeux &
des oreilles , considérées sous le
rapport des quatre parties ou qua-
tre âges de la vie de l'homme ;
avec les remedes curatifs , & les
moyens propres à les préserver
des accidens ; avec planches gra-
vées en taille - douce ; par M.
l'Abbé des Monceaux , Pension-
naire du Roi.*

Lux a luce pendet.

Deux volumes in-8°. A Paris ;
chez l'Auteur , rue S. Antoine au
coin de la rue Royale , n°. 137 ,
& Lottin de S. Germain , Libraire
Imprimeur de la Ville , rue S.
André-des Arcs , n°. 27 , 1786.
Avec Approbation & Privilege
du Roi.

Observations générales sur les ma-

932 *Journal des Sçavans*,
ladies des climats chauds , leurs
causes , leur traitement , & les
moyens de les prévenir ; par M.
Dazille , Médecin du Roi à Saint
Domingue , Pensionnaire de Sa
Majesté , Correspondant de la So-
ciété Royale de Médecine , ancien
Chirurgien-Major des Troupes de
Cayenne , des Hôpitaux de l'Isle
de France , &c. A Paris , chez P.
F. Didot le jeune , Libraire Impri-
meur de Monsieur , quai des Au-
gustins , 1785. Vol. in-8°. 253 p.

Observations sur les obstacles
qui s'opposent aux progrès de l'A-
natomie; par M. Tenon , Professeur
Royal au College de Chirurgie ,
de l'Académie Royale des Sciences.

Multa viderunt recentiores in corpore hu-
mano veteribus ignota , at quam multa
relictæ sunt posterorum industriæ quæ nos
adhuc fugiunt. Manget.

A Paris , de l'Imprimerie de Ph.
D. Pierres , premier Imprimeur

Mai 1786.

933

ordinaire du Roi, &c. 1785. Brochure in-4°. 47 pages.

Physiologie de M. Cullen, M. D. traduite de l'Anglois sur la troisieme & derniere édition; par M. Bosquillon, Ecuyer, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Lecteur du Roi & Professeur de Langue Grecque au College Royal de France, Censeur Royal, & Associé honoraire de la Société d'Edimbourg, &c. &c. A Paris, chez Théophile Barrois le jeune, Libraire, quai des Augustins, n°. 18, 1785. Avec Approbation & Privilège du Roi. Vol. in-8°. 207 pages.

Elémens de Médecine pratique de M. Cullen, M. D. Traduits de l'Anglois sur la quatrieme & derniere édition, avec des notes, dans lesquelles on a refondu la Nosologie du même Auteur, décrit les différentes especes de maladies, &

decine , les Annales de la Faculté ou le Journal de tout ce qui s'y est passé pendant l'année 1785 ; la liste de tous les Cours publics qui s'y sont faits. Le volume précédent contenoit le prix des Eaux Minérales de tous les pays , qui se vendent à Paris chez M. Arnauld , rue Plâtrière. Enfin ce petit Almanach tient lieu , quant à présent , des Mémoires que l'on espere de cette célèbre Faculté , & il est à desirer qu'il aille toujours en augmentant.

Almanach Littéraire , ou Etreennes d'Apollon ; par M. d'Aquin de Château-Lyon. A Paris , chez tous les Libraires , 1786. In-12 336 pag.

Variétés Littéraires Historiques , &c. A Paris , au Bureau rue Neuve Sainte-Catherine , n°. 12.

Le 17^e. numéro de cette Collection a paru le 2 de Décembre. Parmi les événemens qui marquent les 15 premiers jours de Décembre, on trouve , au 4 , l'alliance des Suisses

Mai 1786.

Suisses avec la France en 1
au 14 la naissance de Henri IV en
1553. On a fait sur ce Prince une
singuliere combinaison : quatorze
lettres composoient son nom ,
(Henri de Bourbon.) Il n'aquit
14 siecles, 14 decades, & 14 ans
après Jésus-Christ. Il vint au monde
le 14^e. jour de Décembre, fut
assassiné le 14 Mai a vécu quatre
fois 14 ans, 4 fois 14 jours, & 14
semaines.

La partie de l'Histoire contient
plusieurs traits curieux & peu con-
nus ; deux lettres de Louis XIV ;
un détail de la dépense de la Cha-
pelle de Versailles, commencée
en 1689, & qui coûta 2 millions
six cent mille livres ; plusieurs
pieces de vers tirés d'un recueil
manuscrit du dernier siecle, &c.
Enfin cet Ouvrage périodique con-
tinue d'intéresser dans tous les gen-
res. Lorsque nous avons annoncé
les premiers cahiers nous avons
Mai. R r

Choix de nouvelles Causes célèbres, avec les Jugemens qui les ont décidées, extraites du Journal des Causes célèbres depuis son origine jusques & compris l'année 1782; par M. des Essarts, Avocat, Membre de plusieurs Académies. A Paris; chez le même Moutard, tomes 4, 5, 6 & 7; in-12 de 4 à 500 pages chacun.

La collection entière doit être de quinze volumes. La souscription est de 45 liv. relié, & 37 liv. 10 sols broché. Elle est toujours ouverte chez Moutard, rue des Maturins, hôtel de Cluni; on paye la souscription en entier: on reçoit les volumes à mesure qu'ils paroissent; ils se succèdent rapidement. Nous les annoncerons désormais un à un à mesure qu'ils paroîtront.

Troisième Voyage abrégé du Capitaine Cook dans l'Océan Pacifique, avec une Carte & l'Estampe représentant

Mai 1786. 941.

la mort de ce Capitaine ; ou Histoire des dernières découvertes dans la mer du Sud , pendant les années 1776 , 1777 , 1778 , 1779 & 1780. A Paris , chez le même Moutard. Avec Approbation & Privilège du Roi , 1785. Trois volumes in 8°. d'environ 500 pages chacun. Prix, relié , 18 liv. , broché , 15 liv.

Le seul nom du Capitaine Cook suffit pour recommander cet important Ouvrage.

Le Lévitique expliqué , d'après les textes primitifs ; avec des dissertations & des réponses aux difficultés des Incrédules. Dédié au Roi par M. l'Abbé du Contant de la Molette , Vicaire - Général de Vienne. A Paris , chez le même Moutard. Deux volumes in-12 , l'un de 787 pages & les préliminaires 24 ; l'autre de 635. 1785. Avec Approbation & Privilège du Roi.

On trouve à la tête du premier volume des témoignages flatteurs

R r iij

rendus par le Pape Pie VI , actuellement regnant , & par l'Assemblée du Clergé de 1780 . aux Ouvrages de M. l'Abbé du Contant de la Molette.

Histoire Littéraire du moyen âge.
A Paris , rue S. André-des-Arcs , no. 27 , chez J. R. Lottin de S. Germain , Imprimeur Libraire ordinaire de la Ville , 1785. Avec Approbation & Privilège du Roi. In-12 , 320 pages , & les préliminaires 6.

Œuvres Morales de Plutarque , traduites en françois , par M. l'Abbé Ricard , de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Toulouse. Tome quatrième. A Paris , chez la veuve de Saint , Libraire , rue du Foin Saint-Jacques , 1785. Avec Approbation & Privilège du Roi. In-12.

Le Jaloux sans amour , Comédie

Mai 1786.

943

en cinq Actes en Vers libres; par M. Imbert. Représentée pour la première fois par les Comédiens François, le 8 Janvier 1781, & remise au Théâtre le 20 Juillet 1785. Seconde édition corrigée & conforme à la représentation actuelle. A Paris, chez Prault, Imprimeur du Roi, quai des Augustins, à l'Immortalité, 1785.

L'Harmonie imitative de la Langue Française, Poème en quatre Chants; par M. de Piis, Ecuyer, Secrétaire-Interprete de Mgr. Comte d'Artois.

Il est un heureux choix de mots harmonieux.

BOILEAU, Art Poétique.

A Paris, de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres, premier Imprimeur ordinaire du Roi, &c. 1785. Avec Approbation & Privilège du Roi; & se trouve à Paris, chez l'Auteur, rue Copeau, & chez la veuve Duchesne, rue S. Jacques, Brunet, rue de Marivaux, Bailly, rue S.

R r iv

944 *Journal des Sçavans* ,
Honoré, Hardouin, au Palais Royal,
le Jay, rue neuve des Petits-champs;
& à Bordeaux, chez les freres La-
bottiere.

Délassemens de l'Homme sensible ,
ou *Anecdotes diverses*. Tome cin-
quieme, dixieme partie, in-12, &
tome sixieme, onzieme partie;
à Paris, chez Ballard, rue des
Mathurins.

*Pangéyriques de S. Thomas de
Cantorbery, de S. François de Paule
& de S. François de Sales*; par M.
l'Abbé Mahieu, Chanoine de
Crespy en-Valois. A Paris, chez
Berton, Libraire, rue S. Victor,
vis-à-vis S. Nicolas, 1785. In-12.
135 pages.

*Eloge de Maximilien-Jules-Léopold
Duc de Brunswick Lunebourg*; par
M. le Comte de la Cépède, Garde
du Cabinet du Roi, des Académies
& Sociétés Royales de Dijon.

Mai 1786. 945

Lyon, Bordeaux, Toulouse, Metz,
Rome, Stockolm, Hesse-Hom-
bourg, Hesse-Cassel, Munich, &c.
A Paris, de l'Imprimerie de Mon-
sieur, 1785. Petit in-8°. 22 pag.

*Le Danger des regles dans les
Arts, Poëme suivi d'une traduction
libre en vers, d'un morceau du 16°.
Chant de l'Iliade, qui a concouru
pour le Prix de l'Académie des Scien-
ces, & d'une Elégie sur la nuit; par
M. T***, de l'Académie de Pein-
ture & de Sculpture. In 4°. en III
parties. Prix broché, 1 liv. 4 sols.
A Venise, & se trouve à Paris,
chez Sorin, Libraire, quai des
Augustins, 1785. 24 pages.*

*De l'Amour de Henri IV pour
les Lettres.*

Il n'est point de lauriers qui ne couvrent
sa tête. HENRIADE.

A Paris, de l'Imprimerie de Ph. D.
Pierres, Imprimeur ordinaire du
Roi, &c. Se vend chez Bailly,

R r v

Barriere des Sergens ; Lagrange , au Palais Royal , sous les arcades à droite , n^o. 123 ; Royez , quai des Augustins , 1785. 242 p. *in-12*.

Quelques Ecrivains tels que d'Aubigné & Fauchet, ont dit que Henri IV n'aimoit pas les Lettres. M. l'Abbé Brizard a entrepris de le justifier à cet égard, il a recueilli un grand nombre de faits qui prouvent l'amour de Henri IV pour les Lettres. Il rapporte des vers qu'on attribue à Henri IV , les marques de protection qu'il a données à un grand nombre de Savans , de Littérateurs & de Poètes. Il fonda des Chaires au College Royal. A sa mort les Jésuites avoient trente-cinq Colleges dans le Royaume qui ne subsistoient que par les libéralités , &c. Enfin quand on aura lu l'Ouvrage que nous annonçons , on aura peine à comprendre comment ce préjugé contre Henri IV avoit pu s'établir , & les François seront charmés de connoître un nouveau genre de mérite dans un

Prince dont la mémoire leur est si chere.

Morale des Rois, puisée dans l'Eloge du Pere du Peuple, pour servir de suite à la Collection des Moralistes; par le Rédacteur de la Morale de Moïse. A Stockolm, 1785. In 12. 200 pages. Ce Livre paroît depuis plusieurs mois. C'est proprement un Eloge historique de Louis XII, sujet que l'Académie Françoise avoit proposé pour le Prix d'Eloquence de cette année. Ainsi ce n'est point un Traité Didactique sur la Morale des Rois; c'est cette morale en action. Ce nouvel Ouvrage de M. le Vicomte de Toussain, fait honneur à ses talens, à ses connoissances, & à son patriotisme.

Vue d'un Patriote, ou Nouvelles bases politiques.

Vix consili expers mole ruit sua:

Vim temperatam Di quoque provehunt

In majus.

HORAT. Lib. III, Od. IV.

R r. vj

A Avignon , & se trouve à Paris ,
chez Morin , Libraire , rue Saint-
Jacques , 1785. *In-8°.*

L'Auteur propose de convertir
en capitaux au denier 25 , exempts
de retenues , & successivement
payables aux porteurs , tous les
capitaux de rente sur l'Etat au
denier 40 , d'assigner en même tems
pour leur extinction , un fond
annuel sur ses revenus courans ;
& de pourvoir tout à la fois à ce
que leur remboursement successif ,
& le paiement de leurs intérêts
soient faits , à des termes fixes ,
par un Trésorier à Paris , & par
ses Commis dans les Ports & prin-
cipales Villes du Royaume. Il fait
voir les avantages de cette circu-
lation pour augmenter les revenus
de l'Etat & éteindre la dette. Il
donne le plan d'une régie pour le
produit des Fermes & des Do-
maines. Il établit les avantages de
l'aliénation des Domaines de la
campagne ; il prouve que les Loix

sur lesquelles est fondé l'analiénabilité ne sont pas suffisantes ; & il répond aux principales autorités qu'on a citées. Enfin il propose un impôt sur le bled pour remplacer la taille, les vingtièmes & la capitation. Six deniers sur chaque livre de bled, produiroient 274 millions par an.

*Manière d'allaiter les enfans à la main, à défaut de nourrices ; traduit de l'Italien de M. Baldini, par M. *** ; avec figures. A Paris, chez Buisson, Libraire, hôtel de Mefgrigny, rue des Poitevins, n°. 13. 142 pages in-12. Prix 36 sols broché, franc de port par la poste, dans tout le royaume. On affranchit l'argent & la lettre d'avis.*

L'Auteur a imaginé pour la lactation un instrument, ou plutôt un vaisseau qui tient lieu de mamelle, & duquel les enfans peuvent sucer peu-à-peu le lait, sans courir le risque d'être suffoqués ;

c'est une espèce de crystal ou de verre, dont l'embouchure est faite en globule de métal, mais doré, afin qu'il ne s'y amasse ni rouille, ni verd-de-gris. La moitié de ce globe creux, est fixée par un collet à l'extrémité du col du vaisseau, qu'on remplit de l'un & de l'autre lait. On met ensuite une éponge qui remplisse la capacité du globe, & passe par l'autre moitié au-dehors. On ferme alors le globe avec l'extrémité supérieure, qui doit être fait à vis, au bord intérieur. On présente alors le bout de l'éponge à l'enfant, qui le suce avec succès. On aura soin de choisir une éponge très-fine, & très-propre. Cet instrument est figuré dans le livre.

L'Auteur traite aussi de la nécessité d'allaiter les enfans; de l'obligation où les meres sont d'allaiter elles-mêmes; des funestes conséquences qui résultent de la confiance qu'elles ont dans les

femmes à qui elles abandonnent leurs enfans pour les nourrir ; des différences du régime lacteux propre aux différens tempérammens ; enfin il parle du lait des animaux , comme remede applicable aux maladies des enfans.

M. le Febvre de Villebrune , à qui nous devons cette traduction , renvoie , pour le surplus des maladies de l'enfance , aux traités de Harris , Roseen , Amstrong , & de M. Underwond , dont l'ouvrage Anglois l'occupe actuellement.

Mémoire sur la navigation intérieure ; observations sur l'opération particulière o donnée par le Gouvernement , pour préparer l'opération générale , présentée ici sous tous ses rapports. Suite de l'ouvrage préliminaire au traité général. Par M. Allemand , conservateur général de la navigation de la Garonne , Associé - Amateur de l'Académie de Peinture , Sculpture & d'Architec-

ture civile & navale de Marseille, ancien conservateur des forêts de l'Isle de Corse. A Paris, chez Prault, Imprimeur du Roi, quai des Augustins, à l'immortalité. 80 pages in-4°. 1765 ; prix 2 liv. 8 f.

Occupé d'un traité général de la navigation intérieure du Royaume, M. Allemand a déjà donné, en 1779, un premier Mémoire préliminaire, dont nous avons rendu compte. Le Gouvernement lui a confié une opération particulière, pour préparer l'opération générale, en sorte que l'expérience l'a déjà mis à portée d'ébaucher un plan général. Ce Mémoire contient une indication de divers projets actuellement subsistans, pour la navigation intérieure de différens royaumes. Il expose les inconvéniens des marécages ; il raconte sa visite sur la Garonne, dont l'état menaçant excite depuis long-temps les plaintes du commerce ; & il rapporte ce qu'il a

déjà fait pour commencer à y remédier.

Il explique ensuite la manière de former un corps d'administration, qui veilleroit sur les abus des rivières, & de faire un emprunt pour les opérations les plus avantageuses, dont le produit couvrirait bientôt la dépense. Il rappelle à leur première destination des fonds qui ont été affectés depuis long-temps à ce genre de travaux. Il demande qu'on y employe les troupes & les mandians : il parle beaucoup aussi de l'importance de l'Agriculture & de ses avantages, pour encourager les administrateurs zélés, à s'occuper de la navigation intérieure du royaume, qui seroit un des plus grands secours pour l'Agriculture.

Relevé des principales erreurs contenues dans le mémoire relatif à la translation de l'Hôtel-Dieu, & examen du projet du sieur Poyet, qui est à la suite. 1785; 15 pag. in-4°.

Nous avons annoncé le Mémoire sur l'Hôtel-Dieu, qui accompagnoit le projet de M. Poyet. Ce Mémoire & ce projet ont fait beaucoup de sensation, ils ont intéressé l'humanité, non-seulement du peuple, mais même des personnes en place, qui peuvent influer dans l'exécution d'un pareil projet. Et l'Académie des Sciences a été chargée de l'examiner. En attendant, une personne qui tient un rang dans l'administration, a publié une réponse, dans laquelle on assure des faits opposés à ceux qui étoient contenus dans le Mémoire. Voici les principaux : Le nombre commun des malades à l'Hôtel-Dieu est de deux mille trois cents, à deux mille quatre cents.

De mémoire d'homme, on n'en a vu qu'une seule fois quatre mille huit cents.

Il y aura au mois de Mai prochain, quinze cents malades cou-

chés seuls , dans des lits espacés convenablement ; & cette opération fera même en grande partie exécutée beaucoup plutôt. Les additions déjà faites contiendront fix cents malades & plus , & n'auront coûté qu'un peu plus de 600,000 l. Celles qui sont projetées mettront en état de coucher 4000 malades seuls , & ne coûteront que 12 à 13 cents mille livres. Il ne périt à l'Hôtel-Dieu qu'un sixieme environ des malades ; & dans ce nombre , il faut comprendre les enfans nouveaux-nés , les vieillards & les malades que leurs familles transportent mourans à l'Hôtel-Dieu , pour éviter les frais d'enterrement ; il faut y comprendre aussi les septuagénaires de l'Hôpital-Général.

Suivant l'analyse de M. Parmentier , conforme à celle de la Faculté de Médecine de Paris , l'eau de la Seine prise au-dessous de Paris , ne contient que cinq grains de matiere hétérogène par pinte .

ce qui donne deux grains & demi par livre ; & celle qui est prise au-dessus offre le même résultat. Quant à l'eau puîsée immédiatement au-dessous de l'Hôtel-Dieu, la différence ne consiste pas en un quart de grain par pinte ; au surplus cette matiere hétérogène est la même que celle qui se trouve dans toutes les rivières.

Le Projet de M. Poyet qu'il évalue 12 millions, monte dans ce Mémoire à plus de trente-six. On conclut de ces raisons & de beaucoup d'autres, que le plan d'amélioration ordonné par les Lettres-Patentes de 1781, est préférable à celui de M. Poyet, & que les inconvéniens présentés par l'Auteur du Mémoire, n'ont rien de réel. Nous ne faisons que rapporter les raisons des deux Parties & nous nous gardons bien de proposer notre avis dans une matiere aussi délicate ; nous annoncerons seulement que l'Auteur du Mé-

Mai 1 36.

95

moire s'occupe d'une Réponse à
l'examen que nous venons d'an-
noncer.

*Traité des Plantes qui servent à
la Teinture & à la Peinture ; par
M. Buc'hoz, Auteur de différens
Ouvrages économiques. A Paris,
de l'Imprimerie de la veuve Va-
lade. 168 pag. in-12, & se trouve
chez l'Auteur, rue de la Harpe.*
Cet Ouvrage est divisé en six
Chapitres. Dans le premier, l'Au-
teur parle des Plantes qui servent
à teindre en jaune ; dans le second
de celles qui s'emploient pour le
rouge, le pourpre & la couleur
de rose ; dans le troisieme, des
Plantes qui sont d'usage pour le
bleu ; dans le quatrieme, de celles
qui teignent en verd ; dans le cin-
quieme, des Plantes propres au
bleu ; & enfin dans le sixieme,
celles qui noircissent. Il donne
descriptions de chaque Plante,
noms Botaniques, l'endroit où

elle croît : il indique ensuite les parties qu'on en emploie pour les teintures, & il y ajoute quelques petites préparations. C'est une chose intéressante que de voir ainsi réunis sous un seul point de vue 118 Plantes, qui ont toutes des propriétés remarquables pour l'économie & pour les arts. Personne n'est plus en état de bien faire ces sortes de Recueils que M. Buc'hoz qui connoît si bien les Plantes, qui les a décrites de tant de manières différentes & dans un si grand nombre d'Ouvrages ; il a d'ailleurs une Bibliothèque immense qu'il connoît parfaitement, & dont il a fait un excellent usage pour l'instruction publique.

T A B L E

DES ARTICLES CONTENUS

dans le Journal du mois
de Mai 1786.

HISTOIRE des progrès de
la Paissance Navale d'An-
gleterre , par M. le Baron de
Sainte-Croix , &c. 772

Etudes de la Nature , par Jacques-
Henri-Bernardin de S. Pierre, 801

*Théâtre à l'usage des jeunes per-
sonnes* , 819

Traité des Successions légitimes , par
M. Duvergier , Avocat , 832

*Vie de Saint Bruno, Fondateur des
Chartreux* , 749

*Nouveaux Ouvrages de M. l'Abbé
Boscovich , 877*

*Examen du Barote ou terre du spat
pesant , &c. 893*

*Observations sur les Maladies Véné-
riennes , &c. 899*

Nouvelles Littéraires , 923

Fin de la Table.

LE
JOURNAL
DES
SÇAVANS,
POUR
L'ANNÉE M. DCC. LXXXVI.

J U I N. *Prem. Volume.*



A P A R I S ;

Au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtrière
N^o. II, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

M. DCC. LXXXVI.
AVEC PRIVILEGE DU ROI.

A V I S.

*O*N s'abonne pour le *JOURNAL DES SÇAVANS* au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtrière, No. 11 ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit in-12 ou in-4°. Le *JOURNAL DES SÇAVANS* est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.



LE
JOURNAL
DES
SÇAVANS.
JUN M. DCC. LXXXVI.



*LES Pseaumes de David traduits
sur le texte Hébreu, accompagnés
de Réflexions qui en dévelop-
pent le sens, & des Notes qui
en éclaircissent les principales
difficultés ; auxquels on a joint
le texte Latin de la Vulgate &
la traduction de M. de Sacy.
Ouvrage dédié au Roi, par M.
Bauduer, Curé de Peyrusse-
Massas, au Diocèse d'Auch. A
Paris, chez Samson, Libraire,*
S s ij

quai des Augustins. Avec Approbation & Privilège du Roi, 1785. Deux volumes *in-12*. 425 pages au premier tome sans la Préface, & 492 au second.

A PEINE ces deux volumes nous étoient parvenus, que nous en avons reçu quatre autres intitulés *les Pseaumes traduits en François, avec des notes & des réflexions*; par le P. G. F. Berthier. A Paris, chez Mérigot le jeune, (1) 1785; avec approbation & privilège du Roi. Ces quatre volumes ne contiennent que 77 pseaumes, & en font attendre quatre autres pour compléter la traduction de ces cantiques sacrés. A la vue de ces deux interprétations en notre langue, qui paroissent en même temps, & qui sont destinées non-seulement aux personnes instrui-

(1) Prix des 4 vol. broc. avec étiquettes, 10 l. 8 s.; reliés en basane, 12 l.; en veau 13. Les 4 derniers viennent de paroître.

tes, mais encore au commun des fideles, fera-t-on encore tenté de reprocher à l'Eglise Romaine, de leur interdire la lecture des saints livres en langue vulgaire? Les deux nouveaux interprètes n'ont pas moins à cœur de toucher que d'éclairer & d'instruire. Nous aurons sans doute plus d'une occasion de les mettre en regard; commençons par exposer les vues & le plan du premier.

Quoique M. Bauduer rende-hommage à la supériorité des lumières de tant d'interprètes; sans le secours desquels il n'auroit pu entreprendre son ouvrage, il croit néanmoins qu'il est possible de faciliter l'intelligence des pseaumes encore plus qu'ils ne l'ont fait, ou dans leurs commentaires, ou dans leurs paraphrases, ou dans leurs versions. Dans les commentaires, la multiplicité des sens ne fait souvent qu'embrouiller les idées, & perdre la liaison ou

l'unité d'objet, d'où résulte le mérite d'un Ode, d'un Poème, & de tout autre ouvrage. Ce sont des matériaux très-utiles pour faire une traduction; mais qui seuls n'en peuvent tenir lieu.

Les paraphrases font nécessairement disparoître un grand nombre des beautés qu'une traduction bien faite conservera. On y chercheroit en vain cette énergie, cette rapidité & ce sublime, qui caractérisent les divins cantiques. Tandis que le Poète sacré, avec le feu de l'enthousiasme, s'élançe tout-à-coup d'une idée à une autre, malgré l'intervalle qui les sépare, la paraphrase promene lentement l'esprit par toutes les idées intermédiaires; l'expression languit, la pensée qui étonne & ravit dans l'original, devient froide & commune.

Quant aux traductions, nous en avons d'anciennes & de modernes, plusieurs même d'exactes &

de littérales. Cependant , selon M. Bauduier , elles tombent dans le vice opposé à celui des paraphrases. Celles-ci étendent trop les idées de l'Auteur , celles-là ne les étendant pas assez , laissent une obscurité & une incohérence apparente , qui rebutent ceux qui cherchent à saisir & à suivre le sens de ces compositions sacrées. Il y a dans chaque pseaume une suite & une unité d'objet ; & on feroit injure à l'Esprit-Saint , « si » on pensoit que le Psalmiste n'a » pas toujours ménagé des transi- » tions dans ses idées » , & qu'il n'a pas eu toujours , en traitant son sujet , cette unité de fin & d'objet que se propose tout homme raisonnable dans ce qu'il écrit. La principale tâche du Traducteur consiste à faire sentir les idées intermédiaires les plus difficiles à découvrir , & à n'offrir rien que de naturel , de coulant & de suivi.

Cette difficulté ne subsistoit pas

fans doute pour des hommes qui ont existé long-temps avant nous. Les mœurs, les usages, la manière de penser, d'envisager les objets, l'énergie du langage des anciens Hébreux, sont autant de choses dont nous n'avons qu'une connoissance imparfaite. Il y a même dans les pseaumes, selon M. Bauduer, « un fonds d'obscurité, sous » lequel Dieu a eu quelquefois en » vue de nous les présenter ». Alors l'interprète s'abstiendra de rien insérer pour éclairer le texte, & respectera le voile qui couvre les profondeurs mystérieuses. « Il y a, ajoute-t-il, » un milieu entre tout applanir » dans les pseaumes, de manière » à ne rien laisser aux réflexions de » ceux qui les récitent, & tout » traduire, comme si les versets » ne formoient souvent entre eux » que des pensées isolées ». C'est ce juste milieu qu'ont manqué la plupart d. s traducteurs, & le de-

fir de l'atteindre , a servi de motif au travail entrepris par M. Baudrier , pour réunir les avantages d'une traduction , d'une paraphrase & d'un commentaire. « C'est , » dit-il , ce que j'ai tâché de faire » dans cet Ouvrage , excepté pour » le latin de la vulgate ». A cet égard , il lui a paru qu'une traduction Françoisé , telle que celle de M. de Sacy , remplissoit mieux l'objet qu'il avoit en vue , que ne l'auroient fait des notes découvertes , & formées d'après la comparaison de la vulgate avec la version des 70. C'est pourquoi il a mis la traduction de Sacy au bas des pages , & à côté du latin de la vulgate.

Mais il lui a fallu suppléer à ce que celle-ci ne pouvoit faire seule pour l'intelligence du texte , parcequ'elle ne suffit pas pour connoître les beautés que renferment les cantiques sacrés , & qui échappent , si on ne consulte pas le

texte original, & si on ne profite pas des lumieres qu'ont fournies la critique & la connoissance des langues Orientales. S'il s'est permis quelques expressions, qui ne paroîtront pas assez conformes au génie de notre langue, il espère qu'on les pardonnera au desir qu'il a eu de conserver, autant qu'il étoit possible, *la teinte de l'original* ; d'ailleurs plusieurs de ces expressions ont déjà passé dans notre langue. De plus, les 70 & Saint Jérôme « ont ordinairement tra-
» duit d'une manière si littérale,
» que de leurs versions on pour-
» roit presque faire des versions
» interlinéaires. Pouvoit-il ne
» pas suivre une méthode qui
» a eu tant de succès ? On res-
» pecte si fort l'Écriture-Sainte,
» dit-il, que lorsqu'on ne peut la
» lire dans l'original, on cherche
» à la lire dans une traduction,
» qui le représente le mieux qu'il
» est possible ; je ne dis pas seule-

» ment quant au fond , mais en-
» core quant à l'expression ». Le
mérite essentiel d'une traduction
des Saints Livres est la fidélité , la
clarté & la précision. Les Protec-
tans François se sont familiarisés
avec une traduction surannée , &
la lisent sans dégoût. Combien
d'Hébraïsmes ne se sont pas com-
me naturalisés dans nos langues
modernes , & loin de déplaire ,
donnent des graces à notre Poésie,
& à nos pièces d'éloquence !

Cependant l'Auteur , malgré les
efforts qu'il a faits , pour suivre
toujours le tour de la phrase hé-
braïque , s'est trouvé souvent dans
la nécessité de s'en écarter , dans
la crainte de manquer son but ,
c'est-à-dire la pensée de l'Ecrivain.

Le génie de la langue hébraïque
est si différent du génie de la nô-
tre , qu'il est souvent impossible de
trouver dans celle-ci une manière
de s'exprimer , analogue à celle de
l'autre. La première , se bornant

à l'essentiel de la pensée , en omet souvent les accessloires , qu'elle laisse suppléer au lecteur : Les Poètes sacrés ne s'expriment fréquemment , pour ainsi dire , que par des demi-mots , sans ajouter d'épithetes à leurs substantifs , & font plus sentir leurs pensées , parcequ'ils sous entendent que par ce qu'ils disent. C'est alors que M. Bauduer ne s'est pas strictement asservi au tour de l'original , & qu'il a eu recours à quelques développemens.

Les réflexions dont ils font accompagnés , servent à la fois à dévoiler les sens difficile , à saisir & à nourrir la piété des lecteurs. « Ni l'Eglise , dit-il , ni la Syna- » gogue , n'ont jamais regardé les » Pseumes comme des Poésies » faites pour une seule occasion » particuliere ; ainsi que les Odes » de Pindare , & un grand nombre » de pièces lyriques anciennes & » modernes. L'une & l'autre ont

» appris de l'Esprit Saint , qu'ils
» pouvoient s'appliquer aux diffé-
» rens temps , & aux différentes
» conditions de la vie. C'est ce qui
» fit que les Juifs ne discontinuè-
» rent jamais de les chanter de-
» puis qu'ils furent composés. C'est
» ce qui fera aussi que les Chrétiens
» les chanteront eux-mêmes jusqu'à
» la consommation des siècles ».
Cette observation est commune
aux deux nouveaux Traducteurs.

Si l'écorce de la lettre ne re-
présente que des biens terrestres ,
» nous les spiritualisons , dit M.
» Bauduer , & nous transportons
» à l'ordre du salut ces fortes d'i-
» mages sensibles , convaincus que
» tout ce que Dieu a dit aux Juifs ,
» en les attirant par des motifs hu-
» mains , s'adresse aussi aux Chré-
» tiens , qu'il n'attire que par sa
» grace & l'espérance des biens éter-
» nels. Je n'ai pas néanmoins voulu
» imiter , continue-t-il , certains
» Auteurs , qui , dans la vue d'en-

» noblir les objets des Pseaumes ;
» tournent en toutes manieres ,
» certaines expressions , pour y
» trouver des sens cachés & plus
» relevés que celui de la lettre.
» J'avoueraï sans peine , que je
» n'ai sçu découvrir , dans les
» montagnes, les oiseaux, & d'au-
» tres termes qui leur paroissent
» énigmatiques , que des monta-
» gnes , des oiseaux & des ani-
» maux ; & j'ai cru qu'il n'étoit
» pas nécessaire d'y rien décou-
» vrir de plus. Il me paroît que
» les Pseaumes, pris dans leur sens
» naturel, offrent assez de beautés,
» & que ce seroit leur ôter ce
» qu'ils ont de grand & de poé-
» tique , que forcer l'esprit à trou-
» ver, dans les images sublimes
» dont ils sont pleins , d'autres ac-
» ceptions que celles que les ex-
» pressions portent avec elles ».
On voit assez que l'Auteur s'é-
leve en cet endroit contre les par-
tisans de la méthode de feu M.

l'Abbé de Villefroy, & des Auteurs des *Principes Discutés*, méthode dont nous essayâmes nous-mêmes, dans le temps, de montrer & la frivolité & les dangers dans des *Réflexions Critiques*.

Ceux qui voudront s'aider de cette traduction, pour lire l'original, trouveront à la fin de chaque Pseaume des notes, où l'Auteur rend compte de sa manière de traduire, & de la leçon qu'il adopte, ce qui à un certain point pourra leur servir de commentaire, où ils verront les mœurs & les usages du siècle, & l'explication des passages qu'on pourroit prendre en un mauvais sens.

Comme la tradition judaïque a toujours mis la collection de ces cantiques sous le nom de David, l'Auteur en conclut qu'au moins le plus grand nombre appartient à ce Saint Roi. Et s'il étoit évident qu'ils se rapportassent à la captivité de Babylone, ou à quelque évé-

nement postérieur à David, il aimeroit mieux penser que le Psalmiste les a écrits par un esprit prophétique, que de démentir la tradition qui les attribue à David. Mais rien n'est moins nécessaire que cette ressource ; car le plus grand nombre ne nous offre rien, si l'on excepte les prédictions concernant J. C. & son Eglise, qui n'ait pu avoir lieu du temps du Saint Roi ; un très-petit nombre peut se rapporter à des temps postérieurs & à la captivité de Babylone.

Quant aux titres des Pseaumes qui renferment souvent des mots, dont la signification est ignorée, & qui souvent aussi ont peu de rapport avec les cantiques, l'Auteur les regarde comme véritablement authentiques dans ce sens, qu'ils viennent d'une main autorisée par la nation Juive ; & sans vouloir les supprimer dans sa traduction, il s'est contenté d'omettre ce qui étoit inexplicable.

Il ne dit qu'un mot de la musique des Hébreux, parce que faute de monumens, on n'en a qu'une connoissance très-superficielle. On fait seulement qu'elle ne devoit pas agir moins puissamment sur les esprits, que celle des Grecs, dont on raconte des merveilles, qu'on jugeroit fabuleuses, si elles n'étoient pas aussi bien attestées. Nous n'avons presque aucune notion de la forme des anciens instrumens de musique. On est même réduit à consulter l'étymologie des mots, pour décider si tel instrument étoit à vent, ou à cordes.

Bien des gens se persuadent que la poésie des Hébreux étoit aussi peu perfectionnée que leur langue. On ne réfléchit pas que les jargons même fournissent aux passions assez de termes & d'expressions pour tous les mouvemens qu'elles excitent dans l'ame. Ce n'est pas à la langue, c'est à lui-même qu'un poëte doit s'en prendre, s'il échoue.

parler des dangers auxquels elle expose la pudeur & l'honnêteté. Pourquoi oublie-t-on la langue des Auteurs Sacrés, langue bien plus facile que le Grec & le Latin, à l'aide de laquelle on puise dans les sources « où la sagesse souve-
» raine trace aux hommes la mo-
» rale la plus pure, où la poésie
» fait briller des beautés devant
» lesquelles s'éclipsent les beautés
» des Auteurs Profanes; où tout
» eleve l'ame, & la porte vers ce
» que la raison conçoit de plus
» grand? Eh! Quand est-ce en
» effet que nos Moralistes ont dé-
» veloppé les devoirs de l'homme
» d'une maniere plus noble & plus
» philosophique? Quand est-ce
» que nos Orateurs ont été plus
» éloquens? N'est-ce pas quand
» ils se sont pénétrés de l'esprit de
» nos Livres saints? Et pour nos
» Poètes, quand est-ce qu'ils ont
» pris un vol plus sublime? Est-ce
» quand ils ont volé avec les ailes

» des Poètes profanes , ou quand
» ils ont emprunté celles de nos
» Prophetes ? » On ne peut qu'ap-
plaudir à cette observation par la-
quelle nous terminons l'extrait de
la Pré ace de M. Bauduer. Passons
à celle que les Editeurs ont mise à
la tête de l'Ouvrage du P. Berthier.

La célébrité de l'Auteur , son
érudition , sa piété , la longue &
constante étude qu'il avoit faite
des Livres saints , la connoissance
qu'il avoit de l'Hébreu , du Grec ,
de presque toutes les langues de
l'Europe , la lecture réfléchie des
commentaires & des versions de
l'Ecriture, en quelque idiôme qu'ils
aient paru , & de quelques mains
qu'ils soient sortis , leur font pré-
sumer qu'il peut être utile , & qu'il
produira le bien qu'ils osent en
espérer. Les Commentateurs an-
ciens & modernes n'ont pas tout
dit ; on peut d'ailleurs faire un
choix de ce qu'ils ont dit de mieux ,
suivre une route qu'ils n'ont quel-

quefois qu'indiquée, éclaircir ce qu'ils n'ont fait qu'entrevoir & débrouiller, profiter enfin de leurs lumieres pour en acquérir de nouvelles, & sans trop s'écarter de ces guides si sages, si justement respectés, conduire comme eux à la vérité par une voie aussi sûre & peut-être plus facile. C'est, disent-ils, ce qu'il semble qu'a fait le P. Berthier.

« Il expose le sujet de chaque
 » Pseaume avec beaucoup de net-
 » teté, il traduit chaque verset
 » très-correctement, il discute dans
 » des notes, quand il en est besoin,
 » il compare, il rapproche le texte
 » Hébreu, les versions Grecques,
 » Latines, Angloises, Allemandes,
 » Françoises, &c. Il en fixe le sens,
 » & fait voir que celui qui a été
 » adopté par l'Eglise & par le torrent
 » des Ecrivains Catholiques, est or-
 » dinairement le plus clair, le plus
 » naturel, & le plus satisfaisant.
 » Il ajoute à ces notes des réflé-

» xions propres à fortifier les lu-
 » mieres , & sur-tout à inspirer le
 » desir d'en profiter. Tout y res-
 » pire l'amour de Dieu , le besoin
 » de l'aimer , le bonheur qu'on ne
 » trouve qu'en l'aimant ; & l'Au-
 » teur , nous osons le dire , atta-
 » che , touche encore plus par la
 » piété qui l'anime , qu'il n'instruit
 » & qu'il n'éclaire par tout ce qu'il
 » emprunte de sa vaste érudi-
 » tion. »

Son sujet l'entraîne quelquefois dans la controverse , & l'engage à tirer des Pseaumes prophétiques des preuves de la mission de J. C. de la divinité , de l'établissement , de l'autorité de son église. Mais en attaquant les ennemis de la Religion , il ne montre ni aigreur , ni esprit de contention ; & loin d'affecter un air de hauteur & de dédain , « son style s'amollit pour
 » ainsi dire , & l'on voit qu'il
 » plaint , qu'il aime ceux qui s'é-
 » garent , & qu'en s'efforçant de

» les éclairer , de les persuader , il
 » évi e sagement & chrétienne-
 » ment de les confondre. »

Les réflexions dont les notes
 sont suivies peuvent être regar-
 dées comme un Traité complet de
 Morale. « La vérité y brille de
 » toute part : elle éclaire l'esprit ,
 » e le s'insinue & pénètre jusqu'au
 » cœur. ».

Après avoir ainsi exposé le plan
 & l'objet de l'Ouvrage , les Edi-
 teurs tracent un précis de la vie de
 l'Auteur.

Guillaume-François Berthier ,
 né à Issoudun en Berri le 7 Avril
 1704 , d'un Avocat de réputation ,
 montra , dès les premières années ,
 ses dispositions naturelles pour les
 Sciences & les Arts , par l'étude
 de la Religion , du Latin , & de la
 Musique. Au College de Bourges
 où il fut envoyé , ses progrès dans
 la vertu & dans les sciences furent
 aussi brillans que rapides. Admis
 au Noviciat des Jésuites à Paris ,
 à

à l'âge de dix-huit ans , il porta dans cette retraite une grande innocence de mœurs , & toutes les dispositions nécessaires aux bonnes impressions qu'il devoit y prendre. Au bout d'un an on le crut assez formé pour donner des leçons à la jeunesse au College de Blois , où il montra une ardeur incroyable pour remplir ses devoirs , & pour acquérir les connoissances qui lui manquoient. Les jours lui paroissant trop courts , il les prolongea en ne donnant que quatre à cinq heures au sommeil. Il lia une amitié étroite avec un de ses collegues , le P. le Forestier , Bas-Breton , mort à Rome en 1780. Animés l'un & l'autre d'une noble & paisible émulation , ils étudioient à l'envi les grands modèles que nous ont laissés Athenes & Rome dans la Poésie, l'Eloquence & l'Histoire. Après avoir enseigné la Rhétorique à Blois , le P. Berthier vint faire sa Théologie à

Paris, c'est-à-dire remonter, à l'aide de l'Ecriture, des Peres & de la Tradition, jusqu'à l'origine de la Religion, la suivre dans sa marche, en expliquer les dogmes, en assurer les principes & les preuves, nous en développer la morale, & la montrer toujours sainte, toujours raisonnable, toujours victorieuse des erreurs du cœur & de l'esprit. A la fin de son cours, une these générale fit connoître les progrès considérables qu'il avoit faits dans ce genre de travail. On parut « surpris de trouver dans un homme » de son âge des connoissances si » vastes, une raison si ferme, si » lumineuse, & sur-tout tant de » simplicité & de modestie. » Envoyé ensuite à Rennes, & de-là à Rouen pour y professer la Philosophie, il s'acquitta de cet emploi avec le zele & le soin qu'il me toit à tout ce qu'on lui prescrivait, & revint à Paris professer la Théologie positive, science vraiment

ecclésiastique pour laquelle il avoit le plus grand attrait , & dont les recherches le préparèrent à la continuation de l'Histoire de l'Eglise Gallicane. Le P. Brumoi en avoit rédigé le douzieme volume , & seulement revu , corrigé & augmenté le onzieme qui est du P. Fontenai, lorsque la mort l'enleva à la Littérature. Le P. Berthier y en ajouta six autres , dont le dernier , qui parut en 1749 , finit à l'année 1529 ; Ouvrage dont le mérite est connu du public. Durant le cours de ce travail , & dès l'année 1745 , la direction du Journal de Trévoux lui fut confiée , & l'on n'ignore pas avec quel éclat il l'a soutenue pendant dix-sept ans. On se rappelle sans doute aussi les démêlés qu'il eut avec les Editeurs d'un Dictionnaire renommé , & les injures qu'on lui prodigua. « On finit par le prier de ne » plus écraser ses adversaires par » le poids de ses réponses solides.

» & triomphantes. . . . Ce n'étoit
» pas lui qui avoit cherché que-
» relle. . . . Il promit de garder le
» silence sur tout ce qui s'étoit
» passé , & de continuer à rendre
» hommage à tous les talens sans
» exception de personne , pourvu
» cependant qu'on ne les fît pas
» servir à accréditer des opinions
» suspectes ou dangereuses. » L'ex-
périence nous a appris comment
cette condition a été remplie.

Cependant la réputation du P.
Perthier s'accrut au point que plu-
sieurs Prélats lui firent l'honneur
de le consulter & d'employer sa
plume ; feu M. de Beaumont, Ar-
chevêque de Paris , lui donna sur-
tout des marques de la confiance
la plus intime. La petite cellule où
il se tenoit sans feu dans les plus
grands froids , étoit toujours ou-
verte à quiconque avoit besoin
de ses conseils. Au mois de Mai
1762 , époque si affligeante pour
lui & pour sa Société , il aban-

donna son Journal , malgré l'offre de 1500 livres de pension que lui fit M. le Chancelier de Lamoignon, avec un logement à la Bibliothèque du Roi , pour le continuer. Mais quelle fut sa surprise lorsqu'il fut appelé par feu M. le Dauphin à Versailles , où il eut une longue conversation avec ce Prince sur la Religion , l'Histoire , la Philosophie , les belles-Lettres , toutes les Sciences , & même sur la Musique ? Bientôt après M. le Dauphin lui fit savoir par feu M. le Duc de la Vauguyon , dont les lettres sont imprimées à la fin de cette Préface , que l'intention de Sa Majesté étoit qu'il concourût aux études de Messieurs les Enfans de France , avec une pension de 4000 liv. sur une Abbaye , transférée ensuite sur les Economas , & qu'il fût employé à sa Bibliothèque aux ouvrages les plus relatifs à l'étendue de ses connoissances. Ce sont les termes qu'on lit dans

la lettre de M. le Comte de Saint-Florentin. 31 Août 1762, & qui sont rappelés en partie dans une lettre de M. le Duc de la Vauguyon du 10 Septembre suivant. On ne voit dans aucune de ces lettres imprimées, que *le titre de Garde de la Bibliothèque du Roi* ait été en même tems conféré au P. Berthier, comme l'avancent les Éditeurs dans leur Préface, & l'Auteur de l'Épitaphe qui la suit, sans dire quel étoit dans la Bibliothèque Royale, l'objet dont la garde lui étoit confiée, ni quelles étoient les fonctions attachées à ce titre. Car on fait que dans cet immense dépôt, chaque Garde a des fonctions qui lui sont propres.

Logé au grand commun, le P. Berthier eut une espèce d'état à la Cour, mais ce calme ne dura que jusqu'au mois de Mars 1764. « On » ne lui dit pas d'abandonner son » poste, mais il vit bien qu'il

» n'étoit guere tenable pour lui,
 » & qu'il étoit prudent de quitter
 » la Cour & même la France. » Il
 partit donc après une audience de
 congé, où Mgr. le Dauphin lui
 donna les marques d'intérêt les plus
 consolantes, en l'assurant de sa
 protection. Il se rendit d'abord à
 Raftad, où il fut très bien accueilli
 par le Margrave de Bade - Baden,
 & voulut se retirer à Bade même,
 mais les fatigues du voyage, l'in-
 quiétude de sa situation, l'air peut-
 être du pays & la nourriture ayant
 altéré sa santé, on lui conseilla de
 changer de demeure, & il alla se
 fixer à Offembourg, petite ville
 Impériale & Catholique, à cinq
 lieues de Strasbourg. C'est-là que
 pendant un séjour de dix ans ayant
 repris l'étude de l'Hébreu, il com-
 posa son Commentaire sur les
 Pseaumes, & d'autres encore sur
 la plus grande partie de l'Ecriture
 Sainte. En vain l'Impératrice Marie-
 Thérèse daigna l'inviter de se ren-

dre à Vienne: en vain on lui offrit la place de Bibliothécaire de Milan. « Il avoit besoin de repos, sa santé, » son esprit, son cœur sur-tout en » demandoient. » Ses travaux sur l'Écriture Sainte furent seulement interrompus par quelques Ouvrages qu'on lui demanda pour l'éducation des Princes, & qu'on n'a point trouvés dans ses papiers. Dans sa solitude il avoit pour compagnon un de ses confreres infirme qui vit encore, le P. de la Noue, à qui il rendoit les soins les plus tendres & les plus assidus. Ayant obtenu en 1776 la permission de revenir en France, celui-ci se retira à Orléans, lieu de sa naissance, & le P. Berthier à Bourges, auprès de son frere & de son neveu, tous deux Chanoines de la Métropole.

Il jouissoit des douceurs de ce paisible & saint asyle, depuis six ans & demi, « sans plus penser » qu'à ses livres, qu'à son ame sur-tout, à la sanctification de la-

» quelle il s'appliqua avec une
» nouvelle ardeur , qu'à quelques
» œuvres de zèle auxquels il crut
» qu'il étoit de son état de se li-
» vrer , » lorsque le 11 Décembre
1782 , en sortant de sa chambre à
quatre heures du matin & sans lu-
mière ; le pied lui manqua au haut
de l'escalier , & mourut quatre
jours après , âgé de soixante-dix-
huit ans neuf mois.

Deux jours avant cette chûte
funeste , il apprit que l'Assemblée
du Clergé venoit de lui accorder
une pension de mille livres. Je n'en
ai pas besoin s'écria-t-il d'abord ,
mais les pauvres en profiteront.
La plus petite part de ses pensions
étoit en effet pour lui , la plus
grande pour ceux qui réclamoient
sa charité. « Sa vertu n'avoit rien
» de rebutant ni de farouche ; auste-
» re pour lui-même , il étoit plein
» d'égards , d'attentions , (de com-
» plaisances pour les autres : retiré
» par goût & par attrait , il ne

» manquoit point cependant aux
 » devoirs de bienséance , il les
 » rendoit avec exactitude , se mon-
 » troit quand il le falloit ou qu'on
 » l'exigeoit , mais ne portoit dans
 » la conversation aucun air de pré-
 » tention , ne faisoit jamais d'éta-
 » lage de son savoir , ne parloit
 » d'érudition que malgré lui , &
 » toujours avec beaucoup de ré-
 » serve & de modestie. »

Le Chapitre de la Métropole , sur la proposition de son Archevêque , résolut de le faire inhumer dans une Chapelle de la Cathédrale , & fit la cérémonie de ses funérailles , à laquelle le Prélat , les personnes les plus considérables , & presque toute la Ville voulurent assister.

Nous avons cru que le détail dans lequel nous venons d'entrer , ne déplairoit pas , & qu'on le regarderoit comme un tribut dû à la mémoire d'un Sçavant que les Lettres regrettent.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

*THÉÂTRE des Grecs ; par le
Pere Brumoy. Nouvelle édi-
tion , tome II.*

Nous avons rendu compte du premier tome de cet Ouvrage dans notre volume de Janvier 1786. Le second tome , que nous annonçons , contient l'Agamemnon , les Coéphores , les Euménides, les Suppliantes d'Eschyle, & l'Ajax de Sophocle. Dans l'exposé que nous allons faire de ces Tragédies , nous nous attacherons plus aux beautés & aux défauts de l'original , & nous nous étendrons moins que nous l'avons fait précédemment sur le mérite de la traduction de M. du Theil , & sur la prééminence qu'elle conserve presque par-tout en la comparant à celle qui l'a précédée. Nous ne pourrions que répéter les justes éloges que nous avons donnés à son travail. Nous dirons seulement

en général que les quatrés Pieces d'Eschyle dont nous allons parler étant plus difficiles à entendre que les précédentes , M. le Franc s'y est donné plus de liberté , a quelquefois passé des morceaux entiers, & souvent franchi les endroits difficiles , au lieu de les expliquer ; M. du Theil au contraire , s'attachant à son original , a pénétré & rendu très-heureusement plusieurs vers que Saumaïse , Rapin , Stanley , en un mot tous les Traducteurs , Editeurs & Commentateurs avoient regardés comme absolument inintelligibles. Passons aux Tragédies d'Eschyle.

A G A M E M N O N.

Un homme placé par Clytemnestre au haut du Palais des Atrides , attend le signal du feu qui doit annoncer la prise de Troie & le retour prochain du Roi d'Argos & de Mycène. Il observe ; il

desire voir la fin du pénible emploi qui lui est, dit-il, imposé par les *insidieux desseins d'une épouse*. (Ces mots qui font pressentir le danger commencent l'intérêt.) Il voit enfin le signal, & se livre à la joie. « Salut, ô flambeau de la nuit, qui faites luire un beau jour & ramenez dans Argos les fêtes de la victoire : portons cette nouvelle à l'épouse d'Agamemnon. »

Les vieillards qui forment le chœur viennent occuper la scène. Ils se rappellent avec inquiétude l'expédition des Atrides. « Jupiter, Dieu de l'hospitalité, les a envoyés contre le ravisseur d'Hélène ; il veut que pour cette femme parjure les Grecs & les Troyens soutiennent de fréquentes & pénibles luttes, ou le genou pliera dans la poussière, ou la lance se brisera dès le premier choc. . . Le sort en est jetté ; ni les pleurs, ni les cris, ni les libations n'appaiseront les *fureurs opiniâtres des sacrifices qui se*

font sans feu. (M. le Franc entend par ces sacrifices ceux qui sont faits aux Parques, & M. du Theil ceux qui sont offerts aux Furies : mais on employoit le feu en sacrifiant aux Furies & aux Parques. *V. Sophocl. Œdip. Callimach. Parisan. Corinthiac. &c.* Nous pensons donc que les sacrifices dont parle ici le Poëte sont ceux des combats.)

Ce qui allarme sur-tout les vieillards, ce sont les dons & les victimes que la Reine a ordonné d'offrir à tous les Dieux du Ciel, de la Terre & des Enfers. Ils lui adressent la parole, quoiqu'elle soit absente, pour lui en demander la cause. « On doit conclurre en lisant cette scène, dit le P. Bru-moy, que Clytemnestre paroît dans un lointain & fait des sacrifices aux Dieux. Il oublie en ce moment que les chœurs étoient des especes d'odes, & que le genre lyrique permet d'interroger ainsi des personnages absents. »

Aussi-tôt après cette interrogation les vieillards décrivent les préparatifs & le départ de l'Armée Grecque pour le rivage de Troie. « Chantons , disent-ils , sous quel ausp ce terrible les deux Princes armés du fer de la vengeance , la fleur de la Grece & ses Chefs unis ont marché contre Iliou. » Ils rappellent le présage de deux aigles envoyé par Jupiter , qui déchirèrent une hase fécondée , l'explication effrayante qu'en donna Calchas , le courroux de Diane protectrice des hôtes des bois , les malheurs qui menacent les Atrides. « Au fond du Palais ferment une haine insidieuse , implacable : on s'y souvient d'une fille à venger. Remplis de l'esprit de Calchas , chantons , chantons des vers lugubres , mais que le présage en soit démenti. » Ce refrain termine plusieurs des strophes du chœur. Il continue en ces beaux vers qui rappellent les sen-

timens, le style & l'élévation des pseaumes. « Jupiter, qui que tu sois, s'il te plaît d'être ainsi nommé, c'est sous ce nom que je t'invoque. En vain j'ai cherché; je ne trouve que toi qui puisse m'aider à délivrer mon ame du poids de ses soucis.

Naguères le superbe plein d'audace bravoit tout. De son premier néant il s'éleve, trouve un vainqueur, & s'éclipse. Mais celui qui avec joie chantera l'hymne de triomphe en l'honneur de Jupiter verra tous ses vœux remplis. »

Le chœur peint ensuite les combats qu'éprouva Agamemnon lorsque Calchas, au nom de Diane, demanda le sang d'Iphigénie, la résolution barbare de ce Prince ambitieux, qui pour se venger de l'enlèvement d'une femme oïa être le bourreau de sa fille, le dévouement de la victime, & la différence de son état avec celui dont elle jouissoit dans la maison pater-

nelle. « Sa bouche charmante est fermée ; on en redoute les imprécations ; un indigne frein la rend muette. Mais , tandis que son sang inonde la terre , ses regards percent ses bourreaux du trait de la pitié. Belle comme les merveilles de l'art , elle semble parler ; elle rappelle ces festins que ses chants embellissoient , quand la voix de cette vierge pure faisoient le charme de la vie trop heureuse d'un père adoré »

Clytemnestre vient annoncer que les Grecs sont maîtres de Troie , & que cette ville a été prise dans la nuit qui a devancé ce jour. Elle explique aux vieillards étonnés de cette nouvelle , comment elle lui est parvenue. Agamemnon étoit convenu de la lui apprendre par de grands feux placés en huit stations depuis l'Ida jusqu'au Mont Arachné d'où cette flamme désirée a lui sur le Palais des Atrides. Les vieillards ne se

livrent point à une aveugle confiance ; mais, pour complaire à leur Souaeraine , ils rendent grace à Jupiter, & déplorent les maux de la guerre. « Depuis le départ de l'Armée un deuil affligeant regne dans chaque maison. . . On a vu partir les gages les plus chers ; il n'en est revenu que des urnes & de la cendre. . . Les Grecs murmurent peut-être tout bas. . . L'indignation publique est pesante ; l'imprécation du peuple a toujours son effet. Un sombre pressentiment m'annonce des malheurs : celui qui prodigue le sang n'échappe point aux Dieux. Avec le tems les noires Euménides effacent par des revers l'éclat dont on brille aux dépens de la justice. Une vie obscure n'est rien ; mais une gloire reprochable est un fardeau ; elle nous approche de la foudre : préférons des biens qui n'attirent point l'envie : je ne veux ni être le destructeur des villes , ni voir dans la

captivité ma vie soumise à des maîtres. »

Après ces sages maximes, convenables à des vieillards, & qui laissent entrevoir les malheurs suspendus sur la tête d'Agamemnon, le chœur exprime ses doutes au sujet de l'heureuse nouvelle annoncée par les signaux. « Qui fait, dit-il, si elle est véritable, si les Dieux ne nous trompent pas. . . Le sexe trop crédule est promptement persuadé; mais souvent le triomphe qu'il annonce s'évanouit aussi-tôt. »

En ce moment arrive un hérault couronné de laurier. (Ici le Poète a violé les loix de la vraisemblance. Troie a été prise la nuit précédente. Les feux l'ont annoncé dans la même nuit : cela est possible ; mais à peine la moitié du jour est écoulée, & le hérault qui vient confirmer cette nouvelle est arrivé : il a donc fait en moins de 24 heures le trajet de Troie à Mycènes; c'est ce qui paroît impossible avec le

vent le plus favorable.) Le hérault adresse la parole aux vieillards & non à la Reine; & raconte en peu de mots la prise de Troie. Le chœur ne doute plus de l'événement: « Je suis vaincu, dit-il, par ces discours; on n'est jamais trop vieux pour apprendre. » (Cette expression du Traducteur, peut-être trop familière, ne nous paroît pas rendre exactement l'élégance & le sens de l'original. On y lit mot à mot; *Vaincu par ces discours je me rends, car bien savoir est toujours jeune pour les vieillards*; ce qui nous paroît signifier que le desir de bien savoir a toujours dans les vieillards la vigueur de la jeunesse.)

Alors Clytemnestre se livre à une joie simulée: « Hérault, retournez, dit-elle; qu'Agamemnon reparoisse; qu'il vienne retrouver sa fidele épouse. . . qui toujours la même n'a pas violé pendant sa longue absence le dépôt de l'hy-

men. *Aussi pure que l'or*, elle n'a connu aucun plaisir, ni écouté aucun discours dont elle ait à rougir. »

(M. de Rochefort observe que cet endroit a fort exercé les Commentateurs & les Traducteurs : ils n'ont pu trouver un sens raisonnable à ces mots χαλιῶ βασιῶ, qui signifient la teinture du fer, & sont employés comme il suit par Clytemnestre : « Je n'ai pas plus connu le plaisir & les discours condamnables de la part d'un autre homme que *la teinture du fer.* » M. du Theil paroît avoir lu χρυσιῶ βασιῶ, *la teinture de l'or*; mais nous ne voyons pas comment de ces mots il a pu tirer ceux ci, *aussi pure que l'or.* M. de Rochefort croit que cette expression est proverbiale, & que *la teinture ou la trempe du fer*, car l'expression pourroit signifier l'un & l'autre, n'étant connue que de ceux qui en avoient le secret, elle servoit par méta-

phore à exprimer une chose ignorée. M. Schutz pense que ces mots *χαλκῆ βαφαῖς* signifient *les blessures dans les combats*. Cette interprétation nous paroît approcher plus que les autres de la pensée du Poëte, mais non pas atteindre le but. Un autre passage où la même expression à peu près est employée par le même Auteur nous paroît propre à expliquer celui ci. Il dit, en parlant d'Iphigénie immolée, *κρόκη βαφαῖς δ' ἐς πέδον χέουσι* (V. 247.) elle répand sur la terre *la teinture de safran*. Ici personne n'a douté que ces mots ne signifiasent l'effusion du sang de la victime. Si nous interprétons de même le mot *βαφαῖς* dans le passage dont il est question, le sens en deviendra clair & convenable au caractère, à la situation & au projet du personnage. Il ne s'agit point ici de blessures *dans les combats*, comme l'a pensé M. Schutz. Clytemnestre infidèle à son mari, & toute occupée du

Jun 1786. 1007

dessein de l'assassiner , mais affectant tous les dehors d'une femme vertueuse , dit précisément le contraire de ce qu'elle a fait & de ce qu'elle médite. « Je ne connois pas plus le plaisir & les discours condamnables de la part d'un amant que *l'effusion du sang par le fer.* »

Le chœur interroge ensuite le hérault sur le sort des principaux chefs , & celui-ci décrit la tempête qui , dissipant la flotte Grecque a fait disparoître le vaisseau de Ménélas. Jusqu'ici le spectateur prévoit des malheurs ; mais la crainte & l'intérêt restent au même degré , & l'attention n'est soutenue que par la poésie , les grandes images ; & les maximes de morale répandues dans les chœurs , dont le sujet est d'ailleurs toujours le même. Ce sont les malheurs de la guerre , c'est Troie , c'est Hélène , mais « Hélène attrayante comme le calme des mers, embellissant la parure la plus riche , lançant de ses regards

les traits les plus doux ; fleur piquante de l'amour » : ce sont ensuite ses funestes noces qui la transforment en un hôte infociable & dangereux , une furie dotée de larmes , conduite parmi les Troyens par Jupiter vengeur.

Ici l'intérêt s'accroît par l'arrivée d'Agamemnon & de Cassandre sa captive , portés sur des chars

Le Roi salue Argos & les Dieux de la patrie. Il décrit ensuite la prise de Troie. « Au coucher des Pléyades un peuple armé enfanté par un cheval s'est élancé dans ses remparts , & comme un lion cruel , s'est désaltéré dans un sang injuste & coupable. »

Lorsqu'il a fini son discours , Clytemnestre en commence un autre qu'elle adresse non pas à Agamemnon , mais aux Citoyens , au Sénat d'Argos. Elle ne donne directement à son mari aucune marque de tendresse. Dans nos mœurs cet accueil est peu naturel ;
mais

mais celles des Grecs l'exigeoient peut être. Quoi qu'il en soit, ce qu'elle dit est rempli d'art & d'adresse. Elle y parle de ses allarmes pendant l'absence d'Agamemnon, de ses jours douloureux, de ses nuits troublées par des songes funestes, de la joie que son retour lui cause : mais l'exagération de ses expressions & de ses sentimens annonce que tout en elle n'est que feinte & trahison. Elle ordonne à des esclaves d'étendre sur le passage de son époux des tapis de pourpre : elle veut qu'il entre dans son Palais comme un Héros triomphant.

Agamemnon surpris de cet appareil s'y refuse avec modestie ; « Ne me prodiguez point, dit-il, comme à un Prince barbare, ces cris, ces adorations : n'étendez point sur mon passage ces tissus trop précieux... Je ne puis l'accepter sans crainte ; honorez-moi comme uu homme & non comme

un Dieu.» Cette sagesse augmente l'intérêt que l'on prend à un Roi qui revient vainqueur, & que la trahison & la mort attendent dans son Palais. Cependant, sur les instances de Clytemnestre, il consent à fouler aux pieds ces riches tissus, & lui présente Cassandre. « Accueillez avec bonté cette étrangère, dit-il : Qui commande avec douceur est vu favorablement de Jupiter. » Ce caractère humain, pieux & modeste après la victoire, forme un beau contraste avec celui de la Reine, & tous les deux sont grands, naturels, & sans aucune exagération. Agamemnon descendant de son char entre dans le Palais, & Clytemnestre recommence les témoignages simulés de sa tendresse. « Votre retour en ces lieux, dit-elle, la présence d'un époux si chéri est comme un soleil brillant dans l'hiver, ou comme la fraîcheur dans ces jours brûlants qui mûrissent le raisin. » Cet en-

droit que M. du Theil a rendu avec autant d'élégance que de justesse & de précision, n'a paru à M. le Franc qu'un galimathias qu'il n'a pas eu, dit-il, le courage d'insérer dans sa traduction.

Avant de suivre Agamemnon, Clytemnestre invite Cassandre à entrer dans le Palais; les vieillards joignent leurs instances aux siennes; mais Cassandre ne répond rien. «L'insensée! Dit la Reine: elle a vu la ruine de sa patrie, & ne saura pas obéir au frein, avant de l'avoir rougi d'une sanglante écume.» Après ces mots elle se retire, & les vieillards conseillent à Cassandre l'obéissance & la soumission. Alors descendant de son char, & saisi de l'esprit prophétique, elle s'écrie: O Apollon... Apollon, où m'as tu conduite?... Dans un Palais abhorré des Dieux, complice de forfaits parricides. Voilà ces témoins..... ces enfans qui crient, ... qu'on égorge... dont

les chairs servent de nourriture à leur pere... Dieux , que prépare-t on ? Ah ! malheureuse, tu l'oses... Après avoir servi ton époux dans le bain... L'instant approche , ... les coups se redoublent... Voyez... voyez. Ecartez le taureau de la génisse... Elle le surprend , ... l'enveloppe dans un funeste vêtement... Elle le frappe ; ... il tombe dans son bain... Dieux , où amenez-vous la malheureuse Cassandre ?

Nous ne pouvons qu'indiquer ici les beautés de cette scène terrible. L'Auteur en a redoublé l'impression avec beaucoup d'art par les exclamations , les craintes , les interrogations du chœur , & les répétitions des mêmes images sous différentes expressions. Cassandre jette enfin ses attributs de Prêtresse d'Apollon , & annonce qu'elle va périr aussi , mais que les Dieux ne laisseront point sa mort impunie. Le chœur l'exhorte à prendre la fuite.

« Le jour est venu , dit-elle ; la fuite seroit inutile ; j'ai assez vécu.

Après quelques paroles du chœur , on entend des cris derrière le théâtre. Ce sont ceux d'Agamemnon frappé par Egisthe & Clytemnestre. Le chœur incertain sur ce qu'il doit faire , propose d'appeler le peuple , d'entrer dans le Palais , de fondre sur les assassins. Tandis qu'il balance entre ces avis , Clytemnestre paroît : son forfait est consommé ; elle l'avoue & s'en applaudit. « Je l'ai frappé deux fois , dit-elle , il est tombé. Un troisième coup a été mon offrande aux Dieux des Enfers , & la précipité chez les ombres. Son sang a jailli sur moi : rosée de mort , qui m'a réjouie comme la pluie du ciel réjouit la terre. . . La coupe que dans ce Palais , le cruel avoit remplie de tant d'horreurs exécrables , il l'a bue à son retour. . . Voilà le corps d'Agamemnon , l'exploit de mon

bras, & l'œuvre de ma justice! . .
Le voilà couché dans la poussière,
avec sa captive, sa prophétesse
inspirée des Dieux, qui partageoit
son lit dans son vaisseau, sous les
yeux de ses matelots. »

Le chœur indigné lui dit que
l'exil, l'imprécation publique se-
ront son partage. Elle répond
qu'elle a puni un barbare qui,
traitant sa propre fille comme une
victime prise au hasard parmi de
nombreux troupeaux, l'immola
pour calmer des vents importuns;
& elle ajoute ironiquement que,
si les larmes de tous les siens ne
l'accompagnent pas au tombeau,
sa fille Iphigénie viendra recevoir,
comme elle le doit, son tendre
pere, & l'embrasser au passage
du fleuve rapide des douleurs. Le
chœur de plus en plus irrité lui
annonce le châtement. « Qui frappe
est frappé, dit-il : la peine attend
le coupable ; Jupiter la lui réserve
à l'instant prescrit. »

Egiste vient se montrer au peuple. Il rejette la mort d'Agamemnon sur le destin & l'imprécation de Thyeste contre son frere. Comme fils de Thyeste, il l'a vengé : c'est lui qui par la main d'autrui a frappé le coup mortel ; ses conseils ont tout conduit. Le chœur répond qu'un juste supplice & les imprécations du peuple l'attendent : « Oreste vit encore. . . les justes Dieux le rameneront. » Egiste menace , appelle ses Gardes , ordonne qu'ils préparent leurs armes : « Nous saurons nous défendre , disent les vieillards ou mourir. Mourez, répond le tyran. » Alors Clytemnestre , plus tranquille dans le crime , calme ses fureurs & l'engage à rentrer dans le Palais.

Cette dernière scène seroit hors d'œuvre sur notre théâtre , mais elle ne l'étoit point en Grece. Les mœurs nationales vouloient que les Princes rendissent compte au

peuple de leur conduite. Les deux icènes précédentes ont le plus grand mouvement & l'empreinte du plus sublime tragique. Aucun Poëte n'a peint avec des traits plus forts, plus grands & plus naturels, une femme icélerate. Les chœurs abondent en maximes convenables à la sagesse & à l'expérience de ceux qui les chantent. On retrouve ici toute la vigueur du génie qui inspiroit Shakespearé avec la noblesse, la décence & la convenance des mœurs: Cette Piece devoit être vue par les Grecs avec un grand intérêt, & malgré ses défauts, ses expressions en général trop recherchées, & quelques autres que le goût réproûve, elle place Eschyle au rang des plus grands Poëtes Tragiques.

La Tragédie suivante a pour titre :

LES COÉPHORES.

Ce que nous avons dit des pré-

cédentes est suffisant pour faire connoître la maniere & le génie du Poëte , nous nous étendrons moins sur celle ci & sur les deux autres du même Auteur. Le sujet des Coéphores est la suite de l'Agamemnon : c'est Oreste & Electre qui vengent leur pere. Le chœur est composé d'étrangères esclaves de Clytemnestre , qui viennent avec Electre porter des libations au tombeau d'Agamemnon : c'est ce qu'exprime le mot *coéphores* , qui signifie *portant des libations*.

La scène est dans Argos , devant le Palais & le Tombeau d'Agamemnon. Ces deux circonstances sont marquées par les premiers mots d'Oreste. Il paroît , suivi de Pylade , invoque Mercure conducteur des morts , coupe une boucle de ses cheveux , la consacre sur le Tombeau de son pere , & voyant venir des femmes couvertes d'habits lugubres , il reconnoît Electre à sa profonde tristesse.

Il se retire à l'écart pour découvrir l'objet de cette pompe.

Le Chœur s'avance avec Electre. Il annonce que la terreur s'est emparée du Palais, que la vengeance se prépare, que des mânes en courroux s'élevent contre leurs assassins.

Electre demande au Chœur quels sont les vœux qu'elle doit adresser à son pere. Lui dira-t-elle, en répandant ces libations funèbres, qu'el'es sont un don de sa mere? Parlez, dit-elle à ces femmes, puisque vous respectez le Tombeau de mon pere.

Le Chœur. En arrosant sa tombe priez-le pour ceux qui l'aimoient.

Electre. Eh ! quels amis pourrai-je lui nommer ?

Le Chœur. Vous d'abord, & qui-conque est l'ennemi d'Egiste. Il lui rappelle ensuite Oreste, & l'excite à demander qu'un Dieu ou un Mortel vienne punir des assassins. Elle cede & demande à son

pere qu'il paroisse armé de la vengeance & donne la mort à ceux qui la lui ont donnée. Ensuite elle fait les libations , & ordonne au Chœur de chanter l'hymne funebre. Ce début imposant , cet appareil religieux , ces plaintes exprimées par la voix touchante des femmes devoient imprimer un sentiment profond de terreur & de pitié.

Electre apperçoit sur le Tombeau une boucle de cheveux : ils ressembloit aux siens : elle seule auroit pu offrir ce présent. Seroit-il, dit le Chœur , fait en secret par Oreste ? Elle répond que ces cheveux paroissent être ceux de son frere. Ils ne peuvent pas être un don de sa mere , & quel est celui des Argiens qui auroit osé les offrir ? Elle espere qu'Oreste lui-même les a consacrés. En même tems elle apperçoit des pas tracés, égaux aux siens : elle flotte entre l'espoir & la crainte.

(Cet indice du retour d'Oreste fondé sur la ressemblance des cheveux , a déplu à plusieurs critiques anciens & modernes. Il nous paroît cependant qu'ils auroient pu du moins excuser Eschyle , s'ils avoient voulu remarquer que cette ressemblance , loin de persuader Electre , ne lui donne qu'un foible rayon d'espérance , que ce léger indice est fortifié par la pensée que son frere seul a pu faire ce don aux mânes de son pere. C'est-là le fondement de son espoir. Elle ne dit point , comme l'a traduit M. le Franc , que ces cheveux *ressemblent parfaitement à ceux de son frere* ; c'est , ainsi que l'observe M. de Rochefort , faire dire à Eschyle une absurdité. Mais , lorsque le Chœur demande , seroit-ce un présent fait en secret par Oreste , elle répond , comme le traduit M. du Theil , *il est assez vraisemblable que ces cheveux sont à lui* ; & il pouvoit même dire avec l'origi-

Junin 1786. 1021:

αι : *Il est très-vraisemblable, μάλιστα
προσεΐεται.* Quant à la ressemblance
de la trace des pieds, on ne peut
en disculper le Poëte en aucune
maniere.)

Tandis qu'Electre est dans la
confusion de sentimens que la vue
de ces cheveux a produit en elle,
son frere se présente, lui déclare
qu'il est Oreste, lui montre l'en-
droit d'où cette boucle de cheveux
qu'elle a trouvé sur le Tombeau a
été coupée des siens, lui présente
un voile dont elle-même a formé
le tissu: elle le reconnoît & se
livre à sa joie & à sa tendresse.

Cette reconnoissance brusque &
sans art est dénuée de tout inté-
rêt.

Oreste apprend à sa sœur l'o-
racle d'Apollon & les maux dont
ce Dieu le menace, s'il ne venge
la mort de son pere. Electre exci-
tée peu à peu par le Chœur & par
l'idée du malheur & de l'abaisse-
ment qu'elle éprouve dans ce Pa-

lais se livre à la haine & à la fureur. Elle conjure Jupiter de frapper des têtes criminelles. Elle raconte à son frere comment Agamemnon a été assassiné. « Plus barbare qu'une ciffienne , elle a frappé un coup terrible. . . . elle a redoublé. . . . Infortunée ! ma tête retentit encore de ces horribles coups. O ma mere ! . . . ô femme impie ! »

Oreste transporté d'indignation & de fureur se résoud à la vengeance. Il s'écrie :

Terre , ouvre - toi ; que mon pere voie ce combat.

Electre. O Proserpine , donne nous une victoire éclatante.

Oreste. Mon pere , souviens-toi du bain où tu perdis la vie.

Electre. Souviens-toi de ces laqs où tu trouvas la mort.

Oreste. Tu fus arrêté dans de honteuses chaînes.

Electre. Tu fus surpris dans un piege infâme.

Oreste. Reveille-toi au souvenir de ces outrages.

Electre. Leve, leve ta tête auguste : envoie la vengeance au secours de tes enfans. . . Le projet est formé ; il est tems d'éprouver les Dieux.

Oreste. J'y cours.

Il prescrit à Electre de rentrer & de cacher soigneusement ses desseins. Ensuite il va suivi de Pylade se présenter aux portes du Palais, dit qu'il apporte des nouvelles intéressantes, & demande la Reine ou plutôt le Roi. Clytemnestre, avertie de l'arrivée de ces étrangers, vient leur offrir l'hospitalité. Oreste se dit Phocéén, & chargé d'apprendre aux parens d'Oreste qu'il a perdu la vie. Clytemnestre apprend cette nouvelle avec froideur, rentre dans le Palais, & y donne ordre à Gylisse d'aller apprendre à Egisthe l'arrivée de ces étrangers & la nouvelle qu'ils apportent, Gylisse avoit

été nourrice d'Oreste : elle vient, baignée de larmes, désespérée de sa mort. Le Chœur lui conseille de dire à Egisthe qu'il vienne sans garde & sans crainte. Il paroît : il fait déjà ce qu'ont dit les étrangers. Gylisse le lui confirme, & lui conseille d'entrer & de les interroger. Il en est impatient ; il entre : le Chœur supplie Jupiter de seconder Oreste.

On entend bientôt les cris d'Egiste mourant ; & le Chœur s'écrie, *frappe, redouble.* Clytemnestre accourt : Oreste paroît l'épée à la main. Sa mere lui demande grace. Il balance ; mais Py-lade lui rappelle les oracles & la volonté des Dieux. « Tu l'emportes, dit-il, tes conseils sont justes.

Clytemnestre. J'ai nourri ton enfance, épargne ma vieillesse.

Oreste. Vous avez tué mon pere

Clytemnestre. Le destin, mon fils, a tout fait.

ste. C'est aussi le destin qui
vous donner la mort.

Clytemnestre Songes-y ; des chiens
vorans vengeront une mere.

Oreste. Ne vengeront-ils pas un
pere , si je l'oublie. . . .

Il la saisit & l'entraîne hors du
théâtre. Le Chœur déplore les
malheurs de la famille d'Atrée.
Mais bientôt les portes du Palais
s'ouvrent ; Oreste paroît ; il excuse
son crime par ceux de sa mere ; il
montre au peuple le corps d'Egiste
& de Clytemnestre , la robe en-
core sanglante dont elle avoit en-
veloppé Agamemnon dans son bain.
Cependant , les yeux fixés sur le
corps de sa mere , il verse des lar-
mes , il doute pour ainfi dire qu'elle
fût coupable. Mais c'est Apollon
lui-même qui a conduit ses coups.
Il ira dans son sanctuaire expier ce
parricide. Tout à coup il voit les
furies , les noires gorgones , en-
tourées de serpens , les chiens dé-
vorans qui vengent une mere. Il

1026 *Journal des Sçavans*,
ne peut soutenir leur vue & s'en-
fuit.

Cette Piece a de grands défauts
que ceux qui ont traité le même
sujet après Eschyle ont su éviter ;
elle a aussi de grandes beautés
dont ils n'ont point effacé l'éclat.
Nous comparerons ailleurs les
principaux traits de ces Tragédies,
& nous ajouterons ici qu'on peut
prendre dans la traduction de M.
du Theil un idée juste des Coé-
phores, au lieu que M. le Franc
s'est donné dans la traduction une
si grande licence que l'on croiroit
souvent lire un autre ouvrage.

LES EUMENIDES.

De toutes les Pieces d'Eschyle
celle-ci est devenue la plus célèbre
par l'effet terrible qu'elle produisit
sur les spectateurs. On dit qu'elle
fit avorter des femmes & mourir
de peur quelques enfans. Il est
certain que le spectacle dut en être

effrayant pour des ames foibles , persuadées de l'existence des furies & de l'apparition des spectres. Le sujet de ce Drame est Oreste poursuivi par les furies , protégé par Apollon & Minerve , jugé & absous par l'Aréopage. Il est donc historique & fabuleux. C'est un Poëme du genre de nos Opéras , dans lequel le Poëte , pouvant introduire le merveilleux , n'étoit point astreint aux loix de la vraisemblance. Le Pere Brumoy a dit que c'étoit un ouvrage *très-bisarre*. Cependant il ne l'est pas plus que tous nos Opéras , & il devoit être intéressant sur le théâtre d'Athènes. Ils y voyoient l'expiation du plus grand crime qui eut été commis dans la Grece , l'établissement du plus antique & du plus auguste de leurs Tribunaux , & l'origine de leur ancienne alliance avec les Argiens. Ces grands objets présentés avec toute la pompe du spectacle , l'énergie & l'éléva-

tion du style de l'Auteur, devoient faire sur les Athéniens une profonde impression.

La scène est d'abord à Delphes dans le Temple d'Apollon. Ce sont les Furies qui forment le Chœur. Après avoir invoqué tous les Dieux, la Pythie veut entrer dans le sanctuaire & aller s'asseoir sur le siege prophétique. Un spectacle horrible la repousse. Elle ne peut ni marcher, ni se soutenir. Elle a vu un suppliant, un homme proscrit par les Dieux sans doute. Ses mains sanglantes tiennent une épée nue, un rameau couronné, des bandelettes de laine blanche, & autour de lui dorment sur des sieges cinquante femmes noires, d'un aspect affreux. Un souffle bruyant sort de leurs narines; leurs yeux distillent un odieux venin.

Ce terrible spectacle se découvre aux yeux des spectateurs. Apollon paroît, & ordonne à Oreste de fuir, tandis que les Furies tom-

meillent , d'aller à la ville de Pallas , & d'y embrasser l'antique image de la Déesse. Là plaidant pour toi , lui dit-il , je saurai t'affranchir de tes peines : je le dois ; c'est moi qui t'ordonnai de tuer ta mere.

Oreste obéit. Apollon remonte aux Cieux , & l'ombre de Clytemnestre paroît au milieu des Euménides : elle les appelle à grands cris ; elle leur montre ses blessures. « Vous dormez , Furies ; est-ce votre emploi ? entendez mes plaintes ; reprenez vos sens ; Clytemnestre vous appelle. » Ici les Furies poussent des mugissemens sourds. « Vous dormez & il s'éloigne. Les seuls Dieux de Clytemnestre n'écôûtent point leurs supplians. » Les mugissemens redoublent. « L'affassin de sa mere , Oreste vous échappe. » Les Furies poussent des cris confus. « Vous criez encore endormies ; le sommeil & la fatigue ont engourdi vos serpens. »

30 *Journal des Sçavans*,
elles crient toutes ensemble, *Ar-
rête, arrête, arrête.*

Elles le réveillent; l'ombre s'é-
vanouit & Apollon reparoit. Après
avoir écouté leurs reproches, sur
ce qu'il a souffert qu'un assassin
souillât son Temple, il leur or-
donne d'en sortir. « Allez, leur
dit-il, errez, troupeau sans pasteur
que nul des Dieux ne daigne con-
duire. » Elles répliquent « tu es
non le complice, mais l'Auteur du
crime, . . . tu lui as commandé de
tuer sa mere.

Apollon. Je lui ai commandé de
venger son pere.

Le Chœur. Tu l'as reçu tout
souillé de sang.

Apollon. J'ai voulu qu'il se ren-
dît suppliant dans mon Temple.

Le Chœur. Il nous est ordonné
de persécuter les parricides.

Apollon. Le meurtre d'une fem-
me qui tua son époux peut-il être
un parricide ?

Le Chœur. Nous ne quitterons
point les pas du coupable.

Apollon. Et moi , je secourrai ,
je sauverai mon suppliant : la co-
lere d'un suppliant trahi est à
craindre pour les hommes & les
Dieux.

Ici le théâtre change , & repré-
sente d'un côté le Temple de Mi-
nerve dans Athènes , l'Aréopage ,
& la colline de Mars. Oreste invo-
que la Déesse & embrasse sa statue.
Les Furies arrivent & le menacent :
mais elles n'ont plus sur lui le
même pouvoir. *Le sang dont sa
main fut teinte pâlit & s'efface.*

Alors les Furies commencent un
chant infernal , dans lequel elles
implorent la nuit qui les a engen-
drées pour punir les vivants & les
morts ; elles accusent le fils de La-
tone ; il les déshonore , il leur
arrache leur proie , le sacrilege
assassin d'une mere. « Chargées ,
disent-elles, de détruire les familles
où des traitres s'arment contre
leurs proches , nous poursuivons
le coupable ; quelque puissant qu'il

soit, dès qu'il a fait couler le sang, il est perdu. Voilà les chants que doit entendre notre victime, chant du délire, de la fureur & du désespoir, hymne des Furies que n'accompagne point la lyre, qui enchaîne l'ame & seche les cœurs. »

Minerve descend des Cieux : elle a entendu la voix qui l'implore. Elle écoute les accusations des Furies, & la défense d'Oreste. Elle pese les raisons qui doivent la déterminer. Si le suppliant est absous, il devient l'ami de son peuple : si les Furies n'en triomphent pas, elles répandront sur l'Attique un venin corrupteur qui l'infectera pour toujours. Pour juger cette cause, elle établit à jamais un Tribunal & des Juges ; & tandis qu'elle va choisir les plus intégres de ses citoyens, le Chœur fait l'éloge de la Justice, & peint vivement les malheurs de l'audacieux qui, sans équité, confond tous les droits humains.

Jun. 1786. . . 1033.

La Déesse revient avec les Juges qu'elle a choisis; elle ordonne que le son de la trompette appelle le peuple à ce Tribunal, qu'on observe le silence, & qu'Athènes écoute les loix qu'elle doit observer à jamais. Apollon intervient comme témoin. La cause est plaidée par Qreste & par les Furies. On recueille les suffrages; ils se trouvent égaux, & le coupable est absous.

Les Furies irritées commencent des imprécations contre l'Attique: mais la douce & persuasive éloquence de Minerve les apaise. La Déesse leur offre un asyle & un Temple dans Athènes. Elles l'acceptent & font des vœux les plus étendus pour la prospérité de l'Attique; un Chœur de femmes & de filles Athéniennes leur promettent de les honorer par des hymnes & des libations.

Telle est cette Piece dans laquelle on reconnoît la grande & forte imagination de l'Auteur. Les criti-

ques modernes n'y ont vu de la bisarrerie que parce qu'ils l'ont comparée à nos Tragédies, c'est-à-dire, à des Ouvrages qui ne sont pas de même genre. D'après ce préjugé on a cru y trouver des choses ridicules. Le mot *μυγμός* que nous avons rendu par *mugissemens des furies*, tous les interprètes l'ont traduit par celui de *ronflement*. Il a pu exprimer cette idée; mais dans son acception ordinaire & générale il signifie le son qui est produit les levres étant fermées, c'est-à-dire, un mugissement ou un gémissement. Le mot propre, qui signifie *ronflement* est *ρόγχος* ou *πέγχος*. Lorsqu'Homere (Id. 415), dit que les parens des prétendans tués par Ulyssé erroient devant son Palais *μυχμῶ τε σοραχῆ τε*, il n'attache certainement point à ce mot l'idée de *ronflement*, mais celle du son sourd & intérieur, qui exprime la douleur & le courroux. Nous ne doutons point que ce ne soit

cette espece de mugissement convenable aux Furies , qu'Eschyle attribuoit à ses Euménides , & loim de nous paroître *burlesque* comme il l'a paru à M. le Franc , nous le trouvons propre à inspirer la terreur : ce critique , en mettant un mot mal interprété à la place de la chose , a prêté une idée basse à un Poëte qui n'en a jamais que de nobles & d'élevées. Nous croyons qu'en rendant compte de cette scène & employant le mot *mugissement* , nous n'avons point donné à nos lecteurs le sentiment d'une idée triviale & *burlesque*.

Le plus grand défaut de cette Tragédie est dans la morale , mais c'étoit celle de la Nation ; le Poëte ne pouvoit pas la réformer. On y voit un homme qui , entraîné par une force toute puissante , a commis malgré lui un crime exécrationnable , qui éprouve , il est vrai , des remords terribles , mais qui retrouve la paix de l'ame , dès qu'il

est dans le Temple du Dieu seul auteur de ce crime, & qui est ensuite absous par le jugement des Dieux & des hommes les plus sages. Assurément cette morale étoit capable de porter au crime, & il faut rendre au Poëte cette justice qu'il l'a fait sentir autant qu'il étoit en son pouvoir. Il fait dire par les Euménides: « Si ce parricide triomphe, le courroux des Furies vigilantes n'arrêtera plus les forfaits. Que celui qui sera frappé ne nous invoque plus! Qu'il ne s'écrie plus, ô vengeance! ô trône des Furies. Bientôt, sans doute, victime d'un nouveau forfait, un pere ou une mere gémiront, mais en vain: le Palais de la Justice est détruit. » Dans le plaidoyer ce sont les Furies qui l'emportent pour la force des raisons. Apollon, Minerve & Oreste ne leur opposent que de vaines subtilités, & on y voit que le seul intérêt de l'alliance des Argiens

dicte le jugement de l'Aréopage.

Passons à la dernière Tragédie d'Eschyle.

LES SUPPLIANTES.

Ce sont les cinquante filles de Danaüs, qu'Ægyptus, son frere, veut marier à ses cinquante fils, & qui fuyant cette alliance, qu'elles regardent comme incestueuse, viennent demander un asyle à Pelasgus, roi d'Argos. Ce sont elles qui forment le Chœur; elles arrivent sur des vaisseaux, portant comme suppliantes, des rameaux entourés de bandelettes de laine: elles invoquent les Dieux du pays, & les supplient de les préserver de l'alliance criminelle qui leur est proposée. Danaüs les instruit de la conduite qu'elles doivent tenir. Epouvantées, tremblantes, elles se rassemblent autour de l'autel commun à tous les Dieux de la Grèce, comme des colombes poursuivies par de cruels éperviers.

la guerre de la part du fils d'Ægyptus. « La force & la victoire, dit-il, seront pour les hommes. Tu trouveras ici des hommes, répond Pélasgus. Alors Danaüs & ses filles rendent grâces à leurs protecteurs.

Ces dernières scènes sont du ton le plus convenable à la Tragédie; il est grave & noble, on n'y trouve point ces expressions figurées, qu'Eschyle a coutume de répandre avec profusion. Le sujet de ce Drame est le plus simple de tous ceux que ce Poète a traités dans les pièces qui nous restent de lui. Mais il est, pour ainsi dire, sans action & sans mouvement. « Ce défaut est racheté, dit M. de Rochefort, par la pompe du spectacle. Les cinquante filles de Danaüs, venant embrasser les autels des Dieux d'Argos avec tous les mouvemens de l'inquiétude & les allarmes de la pudeur, occupoient fortement le cœur &

les yeux. Leurs prieres adressées aux Dieux, imprimoient encore à ce spectacle un caractère religieux, qui en augmentoit beaucoup l'effet. Mais le plus grand vice de cette piece ne vient pas tant de ce qu'elle manque d'action, que de ce que l'action n'est pas finie.... Les filles de Danaüs apperçoivent la flotte Egyptienne. Que vont-elles devenir. Les Egyptiens seront-ils vainqueurs ? Les fils d'Ægyptus forceront-ils Pelasgus à leur livrer celles qu'ils veulent épouser ? »

Ne pourroit-on pas disculper Eschyle en disant que le sujet de son Drame est la demande d'un asyle faite aux Argiens par les filles de Danaüs. Sera-t il accordé ou refusé ? voilà l'objet d'intérêt. Dès qu'il est accordé, le sujet est rempli, la Piece est finie. Les efforts des fils d'Egyptus pour enlever les Danaïdes formeroient une autre action & une autre Piece. Il est vrai que la guerre est déclarée &

qu'elles restent dans l'incertitude ; mais la décision de ce sort n'est pas le sujet qu'Eschyle a présenté & voulu traiter.

L'Ajax de Sophocle termine ce volume. M. de Rochefort a traduit cette Tragédie ; il y a joint la Vie de l'Auteur & des observations sur les difficultés qui se rencontrent dans la traduction des Poëtes Grecs. Ce sont les derniers de ses Ouvrages dont la nouvelle édition du Théâtre des Grecs sera enrichie : il ne prendra plus aucune part à cette entreprise. Nous ne l'annoncerions qu'avec le plus grand regret si nous ne savions pas qu'il se propose de publier incessamment la traduction qu'il a faite de toutes les Pièces de Sophocle. Nous nous empresserons d'en rendre compte dès qu'elle aura paru, ainsi que des observations, remarques & notes qui l'accompagneront.

[*Extrait de M. de Keralio.*]

La Science des Canaux navigables, ou théorie générale de leur construction ; Ouvrage dédié au Roi. Première partie. De la possibilité de faciliter l'établissement général de la Navigation intérieure du Royaume , de supprimer les corvées , & d'introduire dans les travaux publics l'économie que l'on desire ; Ouvrage qui intéresse tous les ordres de la Société , mais plus particulièrement utile aux personnes qui sont appelées à la gestion des affaires relatives à l'administration des chemins , des canaux de navigation , du commerce , de l'industrie , & de l'agriculture ; par M. de Fer de la Nouerre , Ancien Capitaine d'Artillerie , Académicien

X x vj

1044 *Journal des Sçavans*,
Correspondant de l'Académie
Royale des Sciences de Turin,
de celle de Dijon, & présenté à
l'Académie Royale des Sciences.

*Veniet tempus quo posterì nostri tam aperta
nos nescisse merentur.* SENEQUE.

A Paris, chez l'Auteur, rue du
Petit-Bourbon, n^o. 13, Faux-
bourg Saint-Germain. Deux
volumes in-8^o., le premier de
228 papes, & le second de 240,
avec plusieurs planches.

CES deux premiers volumes ap-
partiennent à un ouvrage qui
doit en avoir huit, & qui con-
tiendra la théorie & la pratique
des canaux de navigation, avec
encore plus de détail que le grand
Ouvrage de M. de la Lande, qui
a paru en 1778, (à Paris, chez la
veuve de Saint). M. de Fer a fait
voir, par plusieurs essais, dont

Jun 1786. 1045

quelques - uns sont imprimés , qu'il entend supérieurement cette matière , & que personne n'est plus en état que lui de remplir cette tâche dans son entier. Mais comme il n'y a rien de plus pressé que d'éclairer les nations sur leurs intérêts , & rien de plus difficile pour ces grandes entreprises que que de se procurer des fonds suffisans ; M. de Fer a cru devoir publier d'abord la partie de son Ouvrage qui concerne l'économie & l'administration , en même temps que son projet pour amener à Paris la riviere d'Yvette , avec moins d'un million de dépense.

On a fait en France , depuis cinquante ans , des ouvrages immenses pour les chemins de terre ; mais les chemins par eau , quoique plus importans , ont été négligés. Les premiers sont même tellement multipliés & suivis , que les Ingénieurs des Ponts & Chaussées aperçoivent l'impossibilité physique

de suffire à leur entretien. Les matériaux qui étoient à portée des routes, lors de leur construction, s'épuisent tous les jours : déjà leur transport est devenu plus dispendieux par l'éloignement des lieux où il faut les aller prendre, & dans les généralités où les corvées subsistent en nature, les paroisses sont écrasées sous le poids d'un impôt qui s'accroît chaque jour ; c'est ce que l'Auteur prouve en détail. En 1785, on a fixé le nombre des chevaux qu'on peut atteler à une voiture ; mais ce règlement ne suffit pas pour arrêter les dégradations des routes : le meilleur moyen est d'employer les rivières & les canaux ; pour cela il faut supprimer les péages qui sont onéreux au commerce. M. de Fery ajoute l'établissement des barrières sur les grandes routes du royaume, où l'on feroit acquitter un péage tellement modéré, que le commerce avec l'étranger n'en

souffriroit aucune atteinte. Cet établissement faciliteroit encore les moyens de s'occuper de l'exécution d'un plan général de navigation intérieure , & conséquemment de faire rentrer avec avantage pour le commerce , les avances qu'on en auroit exigées. La suppression des corvées est une suite nécessaire de l'établissement des barrières. L'exemple de l'Angleterre , de la Hollande & de l'Allemagne fournit à l'Auteur des raisons puissantes ; il fait voir que c'est le moyen de rétablir la proportion entre les transports par terre & par eau , & la meilleure manière de soulager la classe la plus indigente des Citoyens. La foible imposition de $\frac{2}{3}$ deniers par quintal de marchandises pour chaque lieue de route , produiroit tout ce qui est nécessaire pour l'entretien des chemins , qu'on évalue à 17 millions. Cette imposition iroit au moins à vingt-cinq

millions. M. de Fer, qui vient de faire un voyage en Angleterre pour examiner de plus près l'administration des chemins & des barrières, fait l'éloge de la perfection des grandes routes, il ajoute que la largeur des jantes pour les roues des voitures, la légèreté des harnois des chevaux, le mécanisme des voitures en général, le service des postes & des messageries, sont autant d'objets qui doivent singulièrement exciter l'attention de nos administrateurs, & sur lesquels les Anglois ont sur nous un si grand avantage, que nous ne saurions assez promptement les imiter.

L'économie à introduire dans les travaux publics est un sujet que M. de Fer étoit bien en état de traiter, les ayant conduits lui même pendant plusieurs années; il pouvoit relever tous les abus & indiquer les véritables moyens d'économie, les véritables prix des

ouvrages , & les inconvéniens de la pratique ; il explique de quelle maniere les ouvrages des ponts & chaussées pourroient se faire par économie. Ce régime convient essentiellement aux canaux ; il en trouve des exemples dans le canal de Languedoc , que M. de Fer a vu & examiné de près.

Parmi les moyens d'économie pour l'entretien des chemins, l'Auteur recommande sur-tout celle des manœuvres stationnaires qui a été adoptée par les Etats du Mâconnois , & dont il donne le détail.

L'on trouve ensuite un mémoire sur la possibilité d'amener à Paris, en une seule campagne, les rivières d'Yvette & de Bievre au haut de l'Estrapade , à moins d'un million de dépense , au lieu de sept millions huit-cent treize mille livres , auxquels cette dépense avoit été portée par M. de Parcieux. On trouve ici la carte & le

détail de la route que propose M. de Fer, qui, passant par Vilaines, Châtenay, & le Bourg-la-Reine, évite la dépense de plusieurs aqueducs; & d'ailleurs il se contente de faire une simple rigole, sans revêtement de pierres, semblable aux rigoles des canaux de Languedoc & de Briare. Ce mémoire approuvé par l'Académie des Sciences, après un mûr examen, doit augmenter beaucoup les espérances de la ville de Paris, qu'une dépense de huit millions avoit dû effrayer. Il seroit bien malheureux, mais aussi bien étrange, qu'il ne se trouvât pas un certain nombre de personnes capables de sacrifier entre elles un million, pour amener à Paris une rivière, dont cette capitale a tant besoin. Cette première mise assureroit au moins ce secours pour jamais, quand même les accessoi-res augmenteroient ensuite la dépense primitive. Quelle gloire

n'acqueroit pas un Prince ou un Citoyen riche , qui mériteroit , par une pareille entreprise , la reconnoissance de la postérité. M. de Fer a déjà offert de configner , entre les mains du Trésorier de la Ville 3,25000 livres , pour la dépense d'une partie de cet acqué-duc ; qui doit suffire pour amener 500 pouces d'eau au réservoir de distribution ; & de remettre l'établissement entier à la ville de Paris , en recevant le remboursement de ses avances , même en rentes viagères , si cela convenoit mieux à l'administration de la Ville.

Les pompes à feu , la machine du pont Notre Dame , celle de la Samaritaine , par lesquelles on a voulu fournir de l'eau à Paris , n'ont point par elles-mêmes , la consistance des acquéducs. La durée d'un acquéduc est indépendante de toutes les révolutions : ceux que l'on avoit faits autrefois

pour la ville de Rome, servent encore au bout de 1700 ans, & les restaurations faites par les Papes, avec des dépenses médiocres, ont suffi de nos jours, pour amener des fleuves d'eau sur les montagnes de Rome moderne.

M. de Fer a rapporté de son voyage d'Angleterre, des détails intéressans sur l'acqueduc de la nouvelle riviere, que Hugh Middleton amena à Londres, de ses propres deniers, en 1608, qui fournit 4000 pouces d'eau, (chaque pouce produit 13 pintes par minute). Cet acqueduc de Londres pourroit en donner bien davantage, comme le prouve M. de Fer, en proposant d'amener la riviere de Lew à Londres. Il donne ici à l'Angleterre même un conseil bien important, celui d'épargner le charbon de terre. En effet, si les machines à feu se multiplioient avec profusion, & que chaque machine consommât seulement 27

Jun 1786. 1053

pieds cubes de charbon tous les jours , les mines les plus riches s'épuiteroient enfin ; tout au moins la difficulté d'en extraire le charbon augmenteroit beaucoup , & tout le monde sentira qu'on doit se reprocher , comme un fleau pour l'humanité , la déperdition continuelle d'une substance nécessaire aux besoins de la vie , s'il existe un moyen de l'éviter. Et déjà les Anglois commencent à reconnoître que les pompes à feu sont une mauvaise ressource pour se procurer de l'eau. M. de Fer assure qu'il n'y en a plus qu'une , qui soit à Londres dans une pleine activité.

Dans la réponse de la compagnie des eaux de Paris , au mémoire de M. le Comte de Mirabeau , on a prétendu que le projet de l'Yvette , coûteroit vingt millions. Cette injustice donne occasion à M. de Fer de proposer à son tour , quelques observations

trop connu. Il est cité dans les mémoires sur les corvées, qu'a publiés M. de la Galaisière, & c'est indiquer le degré d'intérêt qu'il doit exciter. Il étoit utile de prouver, par des faits appuyés d'expériences suffisamment constatées, que le régime de faire conduire ces travaux par une espèce de régie, méritoit d'être préféré. Ainsi M. de Fer a rassemblé les différentes piéces relatives à ce régime, qui, depuis 1778 en ont successivement démontré les avantages. Si le régime des ateliers ambulans s'établissoit généralement, il lui paroît démontré qu'il en résulteroit une économie de plusieurs millions, dans le seul entretien des routes, indépendamment des autres avantages que ce même régime procureroit, & au nombre desquels on doit sur-tout mettre celui d'augmenter la sûreté des voyageurs, en éloignant les at-

troupe mens

troupe mens des brigands , qui infestent les routes.

L'Auteur revient encore à la fin de son Ouvrage , sur la possibilité que procureroient les barrières , de former l'établissement général de la navigation intérieure , & conséquemment de multiplier les jouissances des riches , sans augmenter leurs charges , tandis que tout autre système qui auroit pour but d'amener la suppression de la corvée , & d'y suppléer par une imposition en argent , exciteroit indubitablement leurs réclamations ; on verroit assez que cette nouvelle imposition s'éleveroit très - prochainement , à l'égal de deux vingtièmes. Il arriveroit encore , & ceci est une observation importante , qu'en préférant le système des contributions pécuniaires à celui des barrières , loin de soulager la classe la plus indigente de la société , on surchargerait la partie de cette même classe.

qui mérite le plus d'exciter la pitié généreuse du Monarque bienfaisant qui nous gouverne, la partie des veuves, des vieillards, des infirmes, lesquels, loin de partager les secours que le rachat des corvées sembleroit leur offrir, seroient tenus au contraire de contribuer à ce rachat par une somme qui, toute modique qu'elle pût être, ne feroit qu'ajouter à leurs miseres.

M. de Fer répond à une autre objection, que l'on pourroit faire contre l'établissement des barrières; n'est-il pas à craindre que, dans un moment où le crédit public seroit ébranlé, un Ministre des finances ne se permit, par un simple arrêt du Conseil, de changer la destination du produit des barrières, & de se procurer ainsi, aux dépens du commerce, la ressource momentanée qu'il desiroit. Mais, dit M. de Fer, écoutons M. de la Galaisiere, (*Mém.*

sur les corvées , pag. 26 & 27) : la construction des chemins , & leur conservation , sont si intéressantes pour l'état , qu'il faudroit supposer des circonstances bien impérieuses , pour déterminer le gouvernement à une telle opération. On peut dire encore que si de maux qu'on n'ose prévoir , exigeoient jamais un remede si violent , les peuples n'en souffriroient pas plus que d'un impôt équivalent , qu'il faudroit bien établir.

Ainsi M. de Fer a traité fort au long , dans cette premiere partie de son ouvrage , l'administration des chemins , & la suppression des corvées , parcequ'elles sont liées à l'établissement des canaux , qui est son objet principal. La partie physique & mécanique des canaux formera les volumes suivans , que l'on doit desirer , d'après ce qu'on connoît des talens de l'Auteur.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

ESSAI analytique sur l'air pur & les différentes especes d'air ; par M. de la Métherie , Docteur en Médecine. A Paris , rue & Hôtel Serpente. Un vol. in-8°. de 474 pages , 1785.

M. de la Métherie , Rédacteur du Journal de Physique , depuis que M. l'abbé Mongez est parti pour faire le tour du monde , occupe un rang distingué parmi ceux qui se livrent à l'étude de la chimie , & qui travaillent à la perfectionner.

« Plus une science fait de progrès , dit-il , plus les faits se multiplient , plus il est nécessaire de les rapprocher , de les généraliser & de chercher à établir des principes certains. Les nombreuses expériences qui ont été faites depuis quelques années sur les différentes especes d'air , m'ont paru rendre ce tra-

» vail encore plus nécessaire dans
 » cette matiere que dans aucune
 » autre. C'est ce que j'ai tâché de
 » faire dans ces réflexions ».

: L'Auteur regarde l'air dephlogistiqué de Priestley, qu'il appelle l'air pur, comme l'air principe, l'air élémentaire. Cette substance a beaucoup d'affinité avec le feu ou la lumière, suivant les expériences de MM. Black, Crawford & Wilke, dans son état naturel, il a une très-grande quantité de chaleur spécifique. La chaleur de l'eau étant 1000, celle de l'air pur est 87000. C'est cette grande chaleur qui, suivant M. D. tient l'air pur dans un état perpétuel de vapeurs. Il est alors sous forme de vapeurs vésiculaires, comme le sont tous les fluides lorsqu'ils sont réduits en vapeurs; mais lorsqu'il se combine, il abandonne une partie de sa chaleur, & cesse d'être sous forme vésiculaire.

L'air pur contient encore, sui-

vant l'Auteur, une très-grande quantité d'eau. Car, dans la fameuse expérience de la combustion de l'air pur & de l'air inflammable, où on obtient une si grande quantité d'eau, il croit que cette eau n'est que dégagée de ces airs qui la tenoient en dissolution. Il fonde son opinion à cet égard, sur l'humidité que laissent appercevoir l'hygrometre & les sels déliquescents, lorsqu'on les expose au contact de ces airs.

Ces notions établies sur l'air pur, l'Auteur passe ensuite à l'examen des différentes especes d'air : il pense avec Meyer, Scheele, Bergman, que dans la combustion de l'air inflammable, ou de tout autre corps, la matiere du feu se combine avec l'air pur, forme le *causticum*, l'*acidum pingue* de l'un, & la matiere de la chaleur des autres. Cette matiere de la chaleur, dit-il, est une substance dont les effets sont prodigieux. On ne peut

cependant la regarder comme la matiere du feu pur, puisque rien ne peut retenir celui-ci, au lieu que la matiere de la chaleur est retenue & concentrée dans les corps, & ne se dissipe que peu à peu. Cette matiere de la chaleur, se retrouve, suivant l'Auteur, dans la chaux vive, les alkalis caustiques, les chaux métalliques, les acides, &c. Elle est le principe de toute activité.

. Cette matiere de la chaleur se combinant avec l'air pur, forme l'air fixe, que l'auteur appelle air acide; & la preuve qu'il en donne, c'est que la chaux, les alkalis caustiques, les chaux métalliques attirent cet air pur, & le changent en air fixe. Or, nous avons vu qu'il croit que ces substances contiennent le principe de la chaleur. La combustion de la plupart des corps change aussi l'air pur en air fixe. Enfin l'air fixe, lavé dans plusieurs

1064 *Journal des Sçavans*,
phlogistique, & cet air phlogistique
peut être ramené à l'état d'air pur,
comme nous allons le voir.

L'air pur, combiné avec une
grande quantité de la matière du
feu ou de la lumière, forme l'air
inflammable, le principe de toute
inflammation & de toute combus-
tion suivant l'Auteur; il pense
que cet air est le vrai phlogistique
de Sthal, & il rapporte un passage
de ce célèbre Chimiste, dans le-
quel il dit que la matière du feu
n'est point pure dans son phlogis-
tisme, mais qu'elle est déjà combi-
née avec l'air. L'Auteur croit que
l'air inflammable se trouve dans
le soufre, dans le phosphore, dans
les substances métalliques, dans le
charbon, dans les huiles, &c. Il
établit son opinion, à cet égard,
sur la facilité avec laquelle on re-
tire l'air inflammable de la plupart
de ces substances, comme les mé-
taux, les huiles, le charbon. 1°. En
les distillant, on obtient de l'air

inflammable, comme on obtient de l'air fixe du marbre, de la craie, &c. 2°. En combinant le soufre avec la chaux, les alkalis, on a un foie de soufre, d'où il se dégage un air hépatique, qui contient beaucoup d'air inflammable. 3°. En traitant l'acide vitriolique avec l'air inflammable on a du soufre. Les chaux métalliques se revivifient par cet air, & acquierent les qualités métalliques. Enfin les huiles, le charbon, donnent une très-grande quantité d'air inflammable.

L'air phlogistique, que M. D. appelle air impur, lui paroît composé d'air pur & d'air inflammable. Si on mêle ces deux airs, & qu'on les laisse ainsi long-temps exposés sur l'eau, ils sont changés en air phlogistique; & ce même air phlogistique, agité long-temps dans l'eau, redevient propre à entretenir la combustion & la respiration, c'est-à-dire acquiert les qualités d'air pur. L'air phlogistique

n'étoit donc que l'air pur altéré , & comme toutes ces espèces d'air peuvent passer à l'état d'air phlogistique , on peut par la même raison , les ramener à l'état d'air pur. C'est ce qui a engagé l'Auteur a regarder l'air pur comme l'air principe , l'air élémentaire.

L'air nitreux ne paroît à l'Auteur qu'une modification de l'air inflammable. On ne retire , dit-il , de l'air nitreux qu'en faisant diffoudre , par l'acide nitreux , les substances qui , dans d'autres circonstances donnent de l'air inflammable. Le fer , par exemple , dissous dans l'acide nitreux , donne de l'air nitreux ; dans tout autre procédé , on ne retire du fer que de l'air inflammable. Cet air inflammable ne peut être détruit. Il doit donc se retrouver dans l'air nitreux. L'air nitreux revivifie les chaux métalliques , comme l'air inflammable , ainsi que le prouvent les fameux arbres de Diane ; mais

l'air inflammable n'est pas pur dans l'air nitreux : il est modifié par quelque principe que lui a fourni l'acide nitreux.

L'étincelle électrique est encore une autre modification de l'air inflammable, suivant M. D. Car, 1^o. elle revivifie les chaux métalliques; 2^o. elle se comporte comme les corps enflammés, elle allume l'air inflammable, ce que ne peut faire un charbon ardent ou tout autre corps, qui ne donne pas de la flamme; 3^o. l'étincelle électrique détonne comme l'air inflammable.

L'air hépatique n'est encore, d'après M. de la Métherie, que l'air inflammable modifié par l'air sulfureux. Les chaux, les alkalis décomposent le soufre. L'air inflammable s'en dégage; il se volatilise en même temps une partie d'acide sulfureux, & l'on obtient pour résidu, de la sélénite & des sels vitrioliques.

M. D. passe ensuite à l'examen de la chaux. Il rapporte les phénomènes qu'elle présente lorsqu'on l'humecte : la grande chaleur qui s'y excite, des traits de feu qu'on apperçoit dans ses gerçures, d'où il conclut qu'elle contient la matière de la chaleur à laquelle elle doit toute son activité.

Les chaux métalliques présentent à peu près les mêmes phénomènes que la chaux calcaire : M. D. en conclut qu'elles contiennent le même principe. Ainsi suivant lui, les métaux qui sont un composé d'air inflammable, & d'une substance particulière, laquelle est acide dans quelques-uns, comme dans l'arsenic, la molybdène, &c. perdent leur air inflammable dans la calcination, & s'unissent au principe de la chaleur. Il y a aussi une portion d'air fixe produite par la combustion de l'air inflammable métallique.

Les alkalis ont les plus grands

rappports avec la chaux ; ils en ont la causticité , s'unissent également avec les huiles , pour former des savons , se combinent avec les acides , &c. d'où M. D. conclud qu'ils contiennent également le principe de la chaleur. Ils paroissent encore tenir un principe terreux ; enfin l'air inflammable se trouve dans l'alkali volatil.

L'Auteur passe ensuite à l'analyse des acides. Nous avons vu qu'il regarde l'air acide , qui est l'acide le plus foible , comme composé d'air pur & du principe de la chaleur. L'acide nitreux est aussi composé d'air pur & d'air nitreux , auxquels s'est jointe la matiere de la chaleur , qui se dégage dans cette combinaison. Or , l'air nitreux n'est dans ses principes , que l'air inflammable modifié ; d'où il conclud que l'acide nitreux est composé d'air pur , d'air inflammable & du principe de la chaleur. L'acide vitriolique contient aussi

*LETTRE sur le Dieu Soleil ,
adressée à MM. les Auteurs du
Journal des Sçavans ; par M.
Dupuis , Professeur de Rhéto-
rique , Avocat en Parlement , de
l'Académie de Rouen.*

MESSIEURS,

L'explication de Janus chef des intelligences qui présidoient aux douze divisions de la révolution annuelle du Soleil , & formoient le cortège du Dieu du jour , que vous avez bien voulu insérer dans votre Journal de Janvier dernier , amene naturellement à sa suite la théorie mythologique du Soleil ou du feu éther dans son principal foyer , & celle du Dieu Jour qui avoit ses mysteres & ses initiations (*Procl. in Tim. L. 4 , p. 248 & 251*) , dans lesquelles on le faisoit passer par tous les âges de la vie

humaine & subir diverses métamorphoses (Macrobe Sat. L. 1, C. 18.) Parmi la foule des Dieux qui brillent dans l'Olympe, & qui ont reçu les hommages des mortels, il n'est point de Divinité dont le culte ait été plus universellement répandu, qui se soit multiplié sous plus de formes, & sous plus de noms différens que celui du Soleil; ses noms & ses emblèmes variant avec les langues, & comme le génie symbolique des différens siècles & des différens peuples, ont fait éclore une foule de Dieux du sein de la même Divinité universelle, & rendu souvent la religion du Soleil si étrangère & si opposée à elle-même, qu'il a été plus d'une fois méconnu par ses propres adorateurs. Ammon en Lybie, Osiris à Memphis, Hercule à Thebes, Mithras en Perse, Sérapis à Sinope, Bacchus en Thrace, Adonis en Syrie, Atys en Phrygie, &c. se réduisent au seul &

même Dieu lumière, appellé diversement chez différens peuples, ou peint différemment chez le même peuple dans des époques différentes, & changeant les formes astronomiques avec les saisons & les siècles. Les hymnes d'Orphée, les vers de l'Oracle de Claros, les explications de Macrobe (Sat. L. 1, C. 18), les vers d'Aufone, de Stace, & surtout la belle hymne de Martien Capella confirment l'unité du Dieu Myriomime, en sorte que nous pouvons lui dire avec ce dernier : *Sic vario cunctus te nomine convocat orbis.* » L'Univers entier t'adore sous une foible de noms différens.

Cette universalité de culte n'a rien qui doive nous surprendre; il n'a fallu au Soleil que se montrer pour subjuguier l'admiration & les respects des hommes, qui virent en lui le Roi & le Pere de la nature; & lors même que les sages éleverent leur esprit jusqu'à

l'idée d'un Dieu invisible & supérieur à lui, ils regardèrent encore le Soleil comme sa première production & sa plus belle image. Platon, le sublime Platon l'appelle le fils de l'être suprême, qu'il a engendré semblable à lui, pour tenir dans le monde visible le même rang, & remplir la même fonction, que Dieu dans l'ordre intellectuel & invisible. (*Plat. de Rep. L. 7, p. 508.*) Il ne trouve rien dans l'univers qui puisse nous donner du premier être, qui échappe à notre intelligence comme à nos regards, une idée plus grande & plus sensible, que ce Soleil qui le représente, & dans lequel Dieu dépose une partie de sa puissance, & fait briller les rayons de sa gloire. (*Macrob. Sat. L. 1, C. 2.*) David dans ce magnifique pseaume (*Psal. 18*), où il nous trace le tableau des cieux & de la nature, le premier temple de la Divinité, représente Dieu

siégeant dans le Soleil, comme dans son sanctuaire, & cet astre qui comme un géant s'élançe dans sa carrière, & embrassant tout le ciel dans sa course, distribue à l'univers la lumière, la chaleur & la fécondité. C'est ainsi que les Prêtres de Tyr faisoient voyager leur Hercule dans le char du Soleil, & que ceux de Memphis invoquant Osiris, adoroient le Dieu qui s'enveloppe dans ses rayons. (Plut. de Isid.) Si son culte se trouve établi chez tous les peuples, c'est qu'il n'est point d'œil dans lequel il n'imprime l'image de sa grandeur & auquel il ne manifeste les effets de sa puissance; & s'il joue un rôle aussi varié & aussi étendu dans le monde religieux, c'est parce qu'il en joue un si important dans la nature. Le sauvage au milieu de ses forêts & sur la cîme des hautes montagnes levoit ses mains suppliantes vers l'astre du jour, & appelloit par

ses hurlemens le secours & sollicitoit les bienfaits du pere de la nature ; tandis que le peuple civilisé renfermé dans des temples calqués sur le modele du monde , épuisoit l'art & le génie pour exprimer par mille emblèmes savans ses effets variés , & au centre d'un petit univers mystique plaçoit l'autel du Dieu du jour , & animoit ses images. Chez les uns son culte étoit aussi simple que les mœurs de ses adorateurs ; chez les autres il étoit accompagné de cette pompe élégante & savante , qu'un peuple ingénieux qui a des arts & des sciences peut donner à sa religion. C'est sous cette dernière forme qu'il a paru en Egypte , en Phénicie , en Caldée , & dans tout l'Orient , & qu'il a passé chez les Grecs , lorsqu'ils sortirent de leur barbarie ; & alors il a formé un corps de science difficile à entendre non-seulement par le genre & la diversité des connoissances qui

y entrent ; mais encore par les formes mystiques dont elles étoient revêtues.

La Métaphyfique & l'Astronomie sur-tout contribuerent à rendre cette théorie plus compliquée en la rendant plus sçavante. L'une se perdant dans les abstractions d'un univers imaginaire , le plaça sur les confins du monde visible & du monde intellectuel, où seul il contemploit son pere ineffable dont il étoit l'image, & la premiere production. (*Martian Capella, de nupt. Philol.*) Il regnoit au sein du feu intellectuel (*Procl. hym. ad sol. poetæ græc. p. 737*) ; il étoit la source de l'intelligence & l'intelligence même du Ciel & du Monde , son conseil & sa force. (*Macrob. Sat. L. 1, C. 18.*) Aussi Orphée donne-t-il au feu principe, qui bouillone dans son foyer, les noms de lumiere, de vie, & de conseil. (*Suidas in voce Orph.*) Toutes ces idées composent la

théorie du Soleil mystique auquel l'Empereur Julien adresse un superbe discours. (Jul. orat. 4.)

L'Astronomie de son côté, qui lui doit les mesures du tems, la succession des jours & des nuits, celle des heures & des saisons, qu'il engendre dans sa double révolution, & qui n'observoit dans les levers & les couchers les autres astres que les rapports qu'ils avoient avec sa marche, a multiplié les figures symboliques qui caractérisoient ses effets variés, & les a placées sur sa route dans la voûte céleste. Les emblèmes astronomiques ont entré dans le système symbolique du Dieu Soleil, parce qu'ils étoient liés aux principales époques de sa révolution, & exprimoient les variations périodiques de son action, celles de la lumière & de la nature à ces mêmes époques. Les planetes casées dans les douze divisions de son empire, modifiant son

énergie par la leur propre , & mêlant l'influence particulière que leur attribuoit l'Astrologie à l'influence univèrſelle de leur roi, fournirent encore matière à de nouveaux attributs ſymboliques & à de nouvelles fables.

La Poëſie , l'Allégorie & ſurtout l'imagination vive & exaltée des Orientaux , répandirent la broderie la plus riche & la plus variée ſur le cannevas fourni par l'Aſtronomie , & les figures ſans nombre que l'art & le génie tracerent ſur la robe de la Mythologie en firent diſparoître le fonds. C'eſt ce fonds primitif qu'il n'appartient qu'à l'Aſtronomie de retrouver ; c'eſt elle qui l'a fourni ; elle doit reconnoître ſon ouvrage. Guidés par ſon flambeau , nous allons tâcher de découvrir le fonds d'une des fables ſolaires les plus fameuſes & les plus brillantes , celle d'Adonis , dont le culte fleurifſoit avec tant de pompe en Syrie,

Syrie, & dont l'explication servira de clef pour entendre toutes les fables solaires, dont le héros éprouvoit le sort d'Adonis, sous les noms de Bacchus, d'Osiris, &c.

La fable suppose qu'Adonis, jeune homme plein de charmes, orné de toutes les graces que peut donner la nature, inspira une passion tendre à Vénus qui en devint éperduement amoureuse. Mars jaloux des faveurs que lui prodiguoit la Déesse, rompt le fil de leurs amours en suscitant contre lui un énorme sanglier, dont la dent meurtrière le mit dans un état qui ne pouvoit plus exciter sa rivalité. Adonis perd son sang & la vie, & descend au séjour des ombres, où il inspire également de tendres sentimens à Proserpine. Vénus sollicite auprès de Jupiter son retour; mais la Déesse des Enfers refuse de le rendre. Le pere des Dieux décide qu'elles en jouiront alternativement. On députe chez Pluton

les Heures & les Saisons qui ramènent Adonis , & depuis ce tems il demeure chaque année six mois sur la Terre auprès de Vénus , & les six autres mois dans les Enfers. Voilà le précis de la fable ; voici le fonds Astronomique sur lequel on l'a brodée.

Ce n'est point la première fois que les Sçavans ont reconnu dans Adonis le Soleil , à qui on donnoit le nom de *Seigneur* , ou d'Adonis en Phénicien. Ce n'est point la première fois qu'on a cru devoir expliquer par le séjour du Soleil dans les six signes supérieurs , & dans les six signes inférieurs la durée de sa présence & celle de son absence , & fixer sa mort & son retour à la vie , aux époques où il franchit les limites des ténèbres & de la lumière. (Macrobe Sat. L. 1 , C. 21.) Mais c'est la première fois qu'on employe la théorie des planetes & de leur domaines pour expliquer com-

ment il s'unit à Vénus, & s'en sépare aux termes de la durée de son séjour dans l'hémisphere supérieur, ou boréal; comment cette séparation est l'ouvrage de Mars; & que l'on a fait voir que Mars & Vénus qui jouent le principal rôle après Adonis dans cette fable, sont Mars & Vénus planètes, & que non-seulement le lieu de la scène est dans le Ciel, où vit & meurt Adonis, mais que tous les acteurs y sont aussi.

Pour s'en convaincre il faut appliquer la théorie Astronomique indiquée par Macrobe, & qui est la seule vraie, à l'état du Ciel qui avoit lieu dans les siècles où se perdent les commencemens de l'Histoire, & où la Science Sacerdotale étoit celle des Fables Astrologiques. Nous avons déjà dit plus d'une fois qu'à cette époque le Taureau & le Scorpion occupoient les deux points équinoxiaux, & que

constellations passoit la ligne qui séparoit l'empire des jours de celui des nuits, l'hémisphere supérieur, boréal, de l'hémisphere inférieur & austral, & fixoit le commencement & la fin de l'action féconde du Soleil. Dans la distribution des domaines planétaires, Vénus avoit deux domaines, le premier au Taureau, le second à la Balance, (Macrobe Sat. L. 1, C. 12), de maniere qu'elle avoit établi son domaine aux deux termes de l'hémisphere supérieur; & tenoit les portes de l'empire de la lumiere & de la fécondité. Le Dieu du Jour en entrant dans son empire s'unif-foit à elle; il se séparoit d'elle en le quittant; & tomboit aussi-tôt sous le domaine de Mars, qui présidoit au Scorpion, dans lequel le Dieu Ténèbres Typhon avoit son siege & commençoit à exercer son empire. Ce passage étoit marqué le matin par le lever de la Couronne d'Ariadne, appel-

lée par Ovide *Libera*, ou Proserpine (Fast. L. 3, V. 512); & le soir par l'ascension de l'Ourse céleste, que les Egyptiens appelloient le Chien de Typhon (de Ifide), & à la place de laquelle les Syriens peignoient un Sanglier, *porcum ferreum* (Kirker œdip. T. 2, part. 2, p. 201.) La Sphere Indienne peint aussi sous le signe du Scorpion, *duo porci*. C'est par cette même constellation que nous avons déjà expliqué le combat d'Hercule contre le Sanglier d'Erymanthe, qui tombe à cette époque. Ainsi le Soleil entrant aux étoiles du Scorpion, au lever de l'Ourse céleste, perdoit sa chaleur féconde, le jour perdoit son empire sur la nuit, & la nature étoit plongée dans les ténèbres & dans le deuil, jusqu'à ce que le printemps eût ramené le Soleil au Taureau, & l'eût fait rentrer dans l'empire de Vénus qui avoit son domaine dans ce signe. C'est sur un fonds aussi

simple qu'a été faite la fable d'Adonis, dont les détails sont si charmans chez les Poëtes, & qui a donné lieu à des fêtes si attendrissantes. (Bion, Idyll.)

Notre explication ne contredit en rien celle de Macrobe ; au contraire nous en démontrons la vérité en la rendant plus complete. Chez lui le Sanglier désigne l'hiver qui contriste la nature, & blesse en quelque sorte le Soleil dont il diminue la lumiere, & la force féconde ; chez nous il est la constellation qui le caractérise & l'annonce par son lever. Chez Macrobe, Vénus est la Terre fécondée par le Soleil au printemps ; chez nous elle est la belle planete qui préside au signe auquel le Soleil s'unit tous les ans lorsqu'il rend à la terre la chaleur & la fécondité, & qu'elle ne perd qu'au moment où le Soleil s'étant encore uni à elle, retombe sous le domaine de Mars, & descend aux

signes inférieurs , époque marquée dans les Cieux par le lever de la Couronne ou de Proserpine le matin , & par l'ascension de l'Ourse le soir.

Ce qui acheve de prouver que c'est l'union du Soleil au domaine de la plus belle planete , dans le point equinoxial au signe du Taureau , qui a été célébrée dans cette fable , c'est que cette Vénus étoit la fameuse Astarte des Sidoniens. Nous connoissons plusieurs Vénus, dit Cicéron , (*de naturâ Deorum* , L. 3 , C. 22.) La quatrieme est celle de Syrie & de Tyr , nommée Astarte , qui épousa Adonis. Or , cette fameuse Astarte , selon Suidas , est la belle planete Lucifer , connue sous le nom de Vénus. Un Auteur Syrien dit qu'elle est une des sept planetes (*Mor Isac. Syrus Episcop. Kirker œdip. T. 1 , p. 319*) ; donc Astarte est la planete brillante qui a son domaine au Taureau. Ce qui s'accorde entié-

rement avec le témoignage de Sanchoniaton, & avec la Théologie Phénicienne, qui suppose qu'Astarte prend pour marque caractéristique de son domaine & de sa royauté une tête de Taureau. « Le Dieu » du Temps, ou Chronos, dit-il, » épousa Astarte la Grande, la » même que la Vénus des Grecs, » laquelle mit sur sa tête pour » symbole de sa royauté une tête » de Taureau. Parcourant l'Univers elle trouva un astre tombé du Ciel, qu'elle prend & consacra dans sa sainte Isle de Tyr. » Ceci est une allusion à la cérémonie qui se faisoit tous les ans sur les sommets du Liban en honneur de Vénus, qu'on y représentoit par une étoile, qui sembloit s'élever de la cime de la montagne, & aller se plonger dans le fleuve Adonis.

Il lui donne l'épithète de Grande, traduction du nom Arabe Cabar, que les Sarrazins donnoient à la

belle planète qu'ils adoroient ;
[Euthym. Zygaben.) Les Arabes
& les Assyriens l'adoroient sous
le nom de Vénus Uranie , & son
culte étoit toujours uni à celui de
Bacchus , le même qu'Adonis ,
comme lui fils de Proserpine ,
(Orphée hymn.) & qui armoit
son front des cornes du Taureau
dans le signe équinoxial , où cette
Déesse avoit son domaine. On
l'honoroit à Aphroditopolis en
Egypte sous le symbole d'une
Vache Blanche (Strab. L. 17.)
Ælien , L. 10 , C. 27 , parle du
culte rendu à Vénus Uranie sous
le symbole de la Vache. Si on l'a
confondue quelquefois avec la
Lune , c'est que la Lune en s'unif-
sant aussi au Taureau de Vénus ,
empruntoit de lui comme le Soleil
ses principaux attributs , & souvent
sa dénomination , dans la belle
néoménie équinoxiale au prin-
temps ; là étoit son exaltation .
On donnoit à cette planète les

noms d'Astroarche ou de Reine des Etoiles, parce qu'elle étoit la plus brillante. Elle devenoit sous ce nom l'amante d'Ésmun, ou d'Esculape, qui pour se dérober à ses poursuites retranche sa virilité, au moment où le Soleil placé au point équinoxial d'automne s'unit au Serpenteaire, appelé Esculape en Astronomie.

On l'appelloit en Egypte la Planete d'Isis (Pline, L. 2, C. 8), laquelle comme Astarte prend sur sa tête le casque à forme de tête de Taureau.

Dans la distribution des douze grands Dieux dans les signes chez les Romains, Vénus présidoit au signe du Taureau ; & le mois où le Soleil parcouroit ce signe étoit consacré à Vénus, comme celui qui répondoit au Domaine de Mars planete, l'étoit à Mars, & celui du Capricorne domaine de la planete de Saturne, l'étoit aussi à Saturne. Enfin la planete de Vénus

avoit son exaltation aux Poissons; & les Syriens n'en mangeoient point parce qu'ils étoient consacrés à Astarte. (Artemid. L. 1.) Ainsi nous ne doutons nullement qu'Astarte la Grande, l'amante d'Adonis, celle qui prend une tête de Taureau pour simbole de sa royauté ne soit la belle planete qui a son domaine dans le Taureau céleste, & à laquelle le Soleil s'unissoit au moment où il franchissoit le fameux passage vers le Nord, lorsqu'il reprenoit son empire sur les nuits & répandoit dans l'air, dans les eaux & dans la terre avec la chaleur les germes de la fécondité. On ne peut révoquer en doute que le culte des planetes n'ait été établi en Egypte, & dans tout l'Orient; & s'il est une planete qui ait dû frapper de préférence l'œil des mortels, c'est incontestablement celle de Vénus, la plus belle des étoiles; celle que l'Astrologie avoit placée dans les

signes où la nature fécondée est la plus belle & la plus riche. Les Péruviens eux-mêmes avoient un son culte à celui du Soleil & de la Lune, & lui avoient élevé un Temple.

Nous avons insisté sur l'identité de Vénus Astarte avec la Vénus Planete, parce que l'amante d'Adonis étoit beaucoup moins connue que son époux, & que cette théorie acheve de prouver ce que nous avons plus d'une fois établi pour principe, qu'on ne doit point séparer la considération des domaines planétaires de celle des signes & des constellations dans l'explication des fables sacrées conformément au système de Chéremon & des plus sçavans Prêtres Egyptiens, dont le nôtre n'est que le développement. Revenons à Adonis.

L'explication de ses aventures est d'autant plus importante, qu'elle est la clef de la fable de Bacchus,

adoré sous les noms d'Yes & d'Iao dans les Mysteres du Dieu Jour, de celle d'Atys, d'Osiris, de Sommonakodon, &c. fables dont le héros éprouvoit le même sort qu'Adonis, & comme lui reprenoit son empire & sa gloire. (Macrobe Som. Scip. L. 1, C. 12, & Satur. L. 1, C. 21.) Osiris, en Egypte, étoit mis à mort par le principe des ténèbres, Typhon son ennemi, au moment, dit Plutarque (de Iside) où le Soleil parcouroit le Scorpion, lorsque la lumiere des jours s'affoiblissoit, & que toute la nature se dépouilloit de ses ornemens, & perdoit sa fécondité. Aussi est-ce dans ce signe que le Planisphere Egyptien (kirker œdip. T. 2, part. 2, p. 206) peint Typhon sous les traits d'un Géant monstrueux hérissé de serpens, & Plutarque lui donne pour Chien l'Ourse céleste. (ib. de Isid.) Bacchus étoit mis en pieces par des Géants aux pieds de

Serpent , & les Menades éplorées hurloient autour de son tombeau en ferrant dans leurs mains des Serpens , & imitoient les fureurs du Dieu Mars sous le domaine duquel le Dieu Jour avoit été dégradé de son empire par les ténèbres. Il en fut de même d'Atys qui ne reprenoit son empire qu'au moment où le Soleil arrivoit au point équinoxial de printemps. On retrouve le Sanglier d'Adonis , jusque chez les Siamois , dans la fable qu'ils font sur le Dieu Jour , sous le nom de Sommonakodon. Ce Dieu , né par la vertu du Soleil , avoit autrefois tué un Géant affreux , qui au lieu de cheveux avoit la tête hérissée de Serpens. Ce monstre ressuscita dans la suite sous la forme d'un Sanglier , & vint se jeter sur lui ; & peu après ayant mangé de la chair de ce même Sanglier il mourut. On faisoit l'histoire & la vie de Sommonakodon , comme on fit celle d'Osiris , & ces fables

folaires étoient plus ou moins ingénieuses à raison du plus ou moins de génie de la part des peuples chez qui elles prirent naissance. Mais partout on retrouve ces aventures fixées aux principales époques de la révolution annuelle & figurées par les simboles qui les déterminent dans les Cieux. Ce Scorpion redoutable joue le plus grand rôle dans les anciennes Théogonies, ainsi que les monstres Astronomiques qui sont placés près de lui, où qui se levent & se couchent lorsque le Soleil parcourt ce signe. C'est ce même Scorpion qui dans le monument de Mithra dévore les testicules du Taureau du printemps, & auprès duquel est placé le flambeau du Jour éteint & renversé. Mais à l'équinoxe du printemps le Dieu du Jour, sous la forme du Taureau, ou du Bélier, suivant les époques différentes de ces fables, remportoit la victoire sur son ennemi, & précipitoit

dans le Tartare le Serpent des ténèbres, dont son ennemi avoit emprunté la forme. C'étoit alors que se célébroit la victoire d'Apollon sur le Serpent Python placé au pole du Nord, & qui annonçoit les hivers : alors Bacchus déchiré reprenoit une vie nouvelle ; & Atys l'amant d'Astronoë reprenoit sa virilité & retournoit à l'empire des Dieux. A cette époque heureuse se célébroient les fêtes Hilaria, disent (Julien, orat. 5, & Macrobe, Sat. L. 1, C. 21) en mémoire du triomphe que le Dieu Jour remportoit sur les nuits. Nous ne donnerons point ici le détail de chacune de ces fables en particulier ; il nous suffit d'avoir indiqué le principe de décomposition, & d'en avoir fait l'application à un exemple, pour que les Sçavans puissent juger qu'il n'est aucune de ces fables solaires dont les détails aient dû nous échapper.

Nous ajouterons seulement une

remarque très-importante pour ceux qui voudroient travailler d'après notre méthode ; c'est qu'il faut distinguer soigneusement deux époques du regne fabuleux , & ranger sous l'une & sous l'autre les fables qui leur appartiennent. La première & la plus ancienne est celle où l'Homme du Verseau, le Taureau, le Lion & le Scorpion répondoient aux points équinoxiaux & solstitiaux , & ouvroient les quatre saisons. C'est à ces quatre signes qu'étoient placées les quatre étoiles royales fameuses chez les Astrologues , & dont les quatre figures symboliques revêtues d'ailes exprimoient les quatre divisions de la révolution du premier mobile.

La seconde époque est celle où le Capricorne , le Bélier ou l'Agneau , le Cancer & la Balance , répondoient à ces mêmes points. Quoique la lumière éthérée circulant dans le Zodiaque variât ses

formes dans chaque signe, cependant les plus remarquables & les plus universellement révérees, étoient celles des quatre saisons, où répondoient les quatre variations périodiques de la lumière éthérée (Macrobe, Som. Scip. L. 1, C. 6) dont le Soleil étoit le principal foyer, & le dispensateur souverain (*Ibid.* L. 2, C. 7.)

C'est ainsi qu'on verra du premier coup-d'œil, pourquoi le Dieu du Jour, fameux sous le nom de Phanes dans la Théologie des Thraces, de Protogone dans celle des Phéniciens, Dieu né de l'œuf symbolique, comme l'Osiris des Egyptiens, ou le Chu-Mong des Corefiens, de cet œuf que les Japonois mettent entre les cornes du Taureau, & les Grecs à côté du Dieu aux cornes de Taureau, réunissoit à la tête de l'Homme celle du Bœuf, celle du Lion & celle du Serpent, & prit ensuite celle du Belier, comme il a dû

arriver dans la seconde époque.
(Procl. Comm. in Tim. L. 1 , p.
130.)

La Théologie Grecque adoptant les Myſteres de Phanes , décompoſa ce ſimbole monſtrueux & préſenta aux yeux des initiés le Dieu Lumière ſucceſſivement ſous la figure de l'Homme , ſous celle d'un monſtr: qui avoit la tête , la queue & les pieds du Taureau , ſous celle du Lion , ou d'un Héros revêtu de la peau du Lion ; (Hor. L. 2 , Od. 16 , v. 21) enfin ſous celle d'un Serpent que l'on couloit dans le ſein de l'initié , & dont on entrelaçoit la chevelure des Bacchantes. C'eſt ſous cette dernière forme que le Dieu Taureau , Osiris , devenoit Sarapis & ſ'entortilloit du Serpent d'automne , mais comme dit Plutarque (de Iſide , p. 362) au moment de ſa mort & dans ſa métamorphoſe.

Dans la ſeconde époque il ſ'unifſoit au Bouc ou au Capricorne.

Il étoit alors fils de Caprius, suivant Cicéron. Il devenoit ensuite Ammon, ou fils d'Amalthée & d'Ammon dont il consacroit le Temple & la statue. Le Bélier céleste, domaine du Dieu Mars, étoit le chef de son armée. (Hygin. L. 2.) Au bout de trois mois il arrivoit au triomphe de la lumière, & au point le plus élevé de la course annuelle du Soleil monté sur l'Ane du Cancer (Hygin. L. 2) comme dans la première époque il y avoit paru sous la peau du lion. (Hor. L. 2, Od. 16.) Enfin à l'entrée de l'automne au moment où il alloit descendre aux signes inférieurs il s'unissoit à Ariadne, & plaçoit sa couronne sur la tête du Serpent, & aussi-tôt s'acheminoit vers les Enfers. Car la fable dit expressément qu'il ne voulut point l'y emporter avec lui de crainte d'enterrer l'éclat. (Hygin. L. 2, C. 6.)

Voilà donc huit points du Ciel, qui, dans deux époques différen-

es, ont fourni des emblèmes & en fonds d'allégories au Dieu Soleil & à la lumière éthérée dans les quatre points principaux de la révolution. Un accord aussi parfait ne peut être que l'ouvrage & en même tems la preuve d'un système suivi dans la Théologie ancienne, avec laquelle d'ailleurs notre hypothèse s'accorde, puisque les vers d'Orphée (Macrobe , Sat. L. 1, C. 18), ainsi que ceux de l'oracle de Claros, supposent que le même Dieu Lumière, soit Phanes, soit Iao, circulant dans les vastes contours de l'Olympe, change son nom & ses formes avec les saisons; ce qui résulte nécessairement de notre système, qui apprend à retrouver ces formes symboliques & prouve comment ce seul Dieu devient tous les Dieux que nomme l'oracle, & que l'hymne de Martien Capella réunit dans le Soleil.

Des quatre divisions de la révolution annuelle & de la durée de

la vie du Dieu jour, il en est deux qui doivent sur-tout fixer notre attention, celle de sa naissance & celle de son triomphe sur les ténèbres. Dans la première on tirera pour ainsi dire son horoscope, comme nous l'avons fait à notre article Janus, & on aura deux filiations de Bacchus. Dans la première époque des fables il naîtra de Proserpine & du Serpent; dans la seconde, de Cérés. (Natal. Com. p. 505.) Ce dernier est celui des Mysteres d'Eleufis, dont l'image a été conservée dans les anciennes Spheres, comme on peut voir dans notre explication des Dionysiaques, imprimée dans le quatrième volume de l'Astronomie de M. de la Lande. C'est le jeune Iao de l'oracle de Claros, nom que les Phéniciens donnoient à la lumière intellectuelle, suivant Cedrenus (p. 169.); c'est le jeune Bacchus Yes, dont Martien Capella nous donne le nom mystique exprimé par le nombre 608.

On fera sur la seconde division de la révolution annuelle, ou sur les signes équinoxiaux la même observation. Dans la première époque des fables notre premier Bacchus, fils de Proserpine, prendra les cornes du Bœuf, & dans la seconde il s'armera de celles du Bélier; & sous le nom d'Ammon rétablira l'ordre de la nature en l'affranchissant de l'empire des nuits, & reparoîtra triomphant dans les Cieux. On aura alors la clef des initiations aux Mysteres de la lumière sous ces deux symboles successifs, & sous les noms de Mythra & d'Ammon, lesquelles étoient liées aux fêtes équinoxiales, lorsque le Dieu aux sept rayons (Julien, Orat. 5, p. 323) élevoit les âmes vertueuses à travers les sept Spheres, jusqu'au Ciel des fixes, dont l'initiation présentoit les tableaux magiques; & les transportoit jusqu'au monde intellectuel élevé sur les ruines de celui-

ci, & qui en avoit les mêmes divisions archetypes, mais absorbé dans l'océan de lumière. On suivra les ames dans leur passage par les différentes portes des planetes, dont le systême ainsi que celui des fixes étoit retracé dans l'ancre de Mithra. Enfin l'érudition guidée par la Philosophie & par l'Astronomie, percera les ténèbres des antres de Mithra & des Temples d'Eleusis, pour y surprendre le Dieu Jour sur son Van mystique, & arrachera à Cérés son secret & son voile.

J'ai l'honneur d'être, &c.



NOUVELLES

NOUVELLES LITTÉRAIRES.**R U S S I E.****D E P É T E R S B O U R G.**

A*VIS au Public, par M. Pallas.*
L'Auteur annonce dans cet Ecrit un vaste projet conçu par l'Impératrice de Russie, & entrepris par ses ordres ; c'est un *Glossaire* universel & comparatif de toutes les Langues. L'Empire de Russie renferme lui seul presque un tiers des Langues parlées sur la surface de la terre, & un grand nombre qui sont encore étrangères aux Savans. Dans le cercle étroit du Caucase, habité par plusieurs petites peuplades, on parle huit ou neuf Langues & vingt-deux Dialectes. La Sibérie en a davantage, & le Kaimschatka neuf Dialectes de trois différentes Lan-

gues. On a commencé cet immense travail sur toutes les Langues & Idiômes de l'Empire de Russie , & sur un grand nombre de Langues étrangères. On assure que la véritable prononciation des mots y sera exprimée avec certitude ; ce qui est un point des plus difficiles. L'Ouvrage sera précédé par un Discours général sur les Langues & leurs rapports.

D A N E M A R C K.

D E C O P E N H A G U E.

Hervarar saga ok heidreks kongs , hoc est Historiæ Hervoræ & regis Heidreki , quam ex manuscriptis legati Arna - Magnœani , versione latina , lectionibus variantibus , indicibus Vocabulorum rariorum , nominum propriorum & rerum illustravit Stephanus Biornonis Islandus. Ad-ditus est brevis commentarius de situ Geographico regionum , marium ,

Juin 1786. . 1207

insularum , & montium in hac Historia occurrentium , ex mente illustriss. & Doctiss. Dni Clavigeri Pet. Frid. Suhm , ex ejus operibus transcriptus & latine redditus. 1785. 4^o. Magn. p. 276.

A L L E M A G N E.

D' E R L A N G E N.

De Arimannia commentatio juris feudalis Longobardici, Auctore Joh. Lud. Klüber, Juris Scientiæ in Acad. Erlangensi Doctore. 55 p. in-4^o.

L'Auteur de cet Ouvrage cherche à prouver , contre le sentiment de M. Moser dans son Histoire d'Osnabruk , que l'*Arimannia* ou *Armandia* dont il est mention dans l'Ordonnance de l'Empereur Frédéric I sur les régales , n'est point l'*Héribanus* ou Ban Militaire des Francs. Cependant les *Arimanni* Lombards étoient , suivant M. Klüber , une espece de gens

1208 *Journal des Sçavans* ,
de Guerre qui pour leur service
recevoient quelques portions de
terre ; & on donnoit le nom d'*A-*
rimannia tantôt à la troupe même,
tantôt à l'impôt public qu'elle de-
voit lever , ou au droit de l'em-
ployer.

DE SALZBOURG.

Natur-Historische briefe, &c., ou
Lettres sur l'Histoire de l'Autriche,
de Salzbourg, Passau, &c. ; par
Paul Schrank, 1785, in-8°. 1^{er}.
partie 332 pag. II^e. 457.

Ces Lettres sont distinguées par
l'agrément du style & par l'abon-
dance & l'importance des obser-
vations sur toutes les parties de
l'histoire naturelle d'une portion de
l'Allemagne encore peu connue,
même en ce qui concerne les Ha-
bitans & leurs usages économi-
ques. Ceux que l'Histoire d'Alle-
magne intéresse ne les liront pas
sans plaisir & sans utilité.

DE GOTTINGUE.

De Camphora & partibus quæ eam constituunt, disputatio gradualis. A D. Dan. Clug. Josua Fred. Rosgarten.

Après avoir traité le Camphre inutilement avec tous les acides, l'Auteur l'a distillé avec l'esprit de nître déphlogistiqué en grande quantité, & a obtenu des cristaux blancs, brillans comme l'argent : quelques-uns étoient parallépipèdes, d'autres ressembloient à des follicules rhomboïdales & rectangulaires. Il a trouvé par plusieurs expériences que ce sel qui est de nature acide est différent des autres acides : il le regarde comme une partie constituante du Camphre, & prévient l'objection qu'il pourroit provenir de l'acide du nître, ou de l'acide altéré du sucre.

S U I S S E.

*De l'état civil des personnes & de la condition des terres dans les Gaules dès les tems celtiques, jusqu'à la rédaction des Coutumes. Tome I, 584 8°. magno, avec cette épi-
graphie :*

*Nec ingenius investigata priorum,
Quaque diu latuere canam.*

Ces mots ont rapport à la découverte que l'Auteur (M. Per-ronet), prétend avoir faite d'un Peuple nouveau jusqu'alors inconnu, auquel nos ancêtres doivent leurs mœurs, leurs usages & leurs loix. Jusqu'à présent, dit-il, son origine, son accroissement, sa constitution ont été couvertes d'épaisses ténèbres, son nom à peine connu, sa patrie un mystère, son existence généralement combattue. Cependant il en reste des traces si visibles qu'on ne peut se faire une

juste idée de l'état personnel & de l'état territorial des anciens François, ainsi que de l'origine du système féodal sans avoir une idée distincte & vraie de ce Peuple nouvellement découvert. Qu'est-ce donc que ce Peuple ? Ce sont les anciens *Lati* à peine remarqués jusqu'à présent dans Eumenius, Ammien Marcellin, Zozyne, & la notice de l'Empire. Les conquêtes des Romains ayant fait abandonner de grands districts à la partie Orientale du Haut-Rhin par les Germains jaloux de leur liberté, les Gaulois vinrent les occuper, les cultiver, & payerent aux Romains des dîmes & le service militaire. Ces Colons prirent le nom de *Lati*, parce qu'ils avoient occupé un pays vuide; (en Allemand *Ledig.*) Lorsque ces champs eurent été cultivés, les anciens habitans y revinrent du fond de la Germanie; les *Lati* chassés de leurs possessions, repassèrent le Rhin,

& furent reçus par l'Empereur Maximien, qui les distribua en différentes partes de l'Empire. Ensuite parurent les *Lati Alemanni*, *Lati Gentiles suevi*, *Lati barbari*, *batavi*, *lingonenses*, *nervii*, tirant leurs surnoms du lieu où ils avoient fait de nouveaux établissemens. Ce fut du nouvel état de tous ces *Lati* que fut dérivée la première dénomination usitée de *Latus glebæ*, *su perpetuæ servituti addictus*, qui fut changé ensuite en celui de main morte, parce que le mot *lath* signifie la mort en Celtique, en Allemand, & en Latin. Il restoit à prouver comment l'état des *Lati*, d'abord aussi libre que celui de nos soldats, s'est changé en servitude, comment cet état de servage s'est étendu à presque tous les habitans des Gaules, & s'est ensuite changé en état libre. Ce sont trois points importans auxquels l'Auteur ne nous paroît pas avoir donné tout le développement historique qui étoit nécessaire.

Juin 1786. 1213

I T A L I E.

D E B E R G A M E.

Codex diplomaticus civitatis & Ecclesiæ Bergomatis , a Canonico Mario Lupo ejusdem Ecclesiæ primicerio digestus. Tome I , 1784 fol^o. magn. pag. 1096.

Ce grand Ouvrage se distingue de ceux de cette espece par la beauté de l'exécution typographique , l'exaëtitude , les connoissances historiques , & la critique de l'Auteur. Il est précieux pour ceux qui s'occupent de l'histoire du moyen âge de l'Italie & même de l'Europe , en ce qu'il répand beaucoup de lumiere sur les points les plus obscurs & les plus controversés.

D E B A S S A N O.

L'Epistole d'Ovidio volgarizzate da

A a a v

1214 *Journal des Sçavans* ;

Girolamo Pompéi. 410 p. 8°. 1785.

Cette traduction est en strophes dans lesquelles il y a un vers sans rime entre deux vers rimés. Le texte est imprimé au-dessous de la traduction , d'après l'édition de Heinsius.

Volgarizzamento dell' inno a cerere scoperto ultimamente ed attribuito ad Omero. 1785 , 8°.

L'original est joint à la traduction , d'après l'édition de Leyde. On y a fait quelques corrections prises dans un petit Ouvrage publié à Naples en 1784 , 8°. 32 p. sous ce titre : *Emendationes hymni Homerici in Cererem*. L'Auteur de cette traduction est le Marquis Pindemonte.

A N G L E T E R R E.

D E L O N D R E S.

Tables des logarithmes de sinus &

de tangentes pour toutes les secondes ;
calculées par M. Michel Taylor ,
& proposées par souscription.

Jusqu'à présent les Tables les plus détaillées pour les logarithmes des sinus étoient de dix en dix secondes , & pour résoudre des triangles en secondes on étoit obligé de faire des parties proportionnelles ; on a vu dans notre Journal d'Août 1784 , que M. Robert , Curé de Toul , avoit eu le courage de calculer toutes les secondes , en deux volumes *in-folio* , & que le manuscrit est entre les mains de M. de la Lande.

Dans le même tems M. Taylor , déjà connu par sa Table sexagésimale , étoit occupé d'un semblable travail , & dès le 28 Novembre 1783 , il avoit fait sa proposition au Bureau des longitudes , il fut résolu de lui accorder une gratification de trois cent livres sterling lorsque l'Ouvrage seroit imprimé. Mais comme cette impression exige

une très-grande dépense, l'Auteur a été obligé d'ouvrir une souscription. Le prix est de trois guinées qui font à peu près 75 liv. 10 s., dont on paiera la moitié en souscrivant; le Prospectus contient la forme & le modèle de ces Tables, & l'on peut le voir à Paris, chez Alexandre Jombert le jeune, & chez M. de la Lande, au Collège Royal. On a déjà publié une liste de Souscripteurs, mais elle nous a paru fort courte relativement à une entreprise aussi forte & aussi dispendieuse. Ces Tables seront précédées des logarithmes des nombres naturels jusqu'à 100000, & le tout ensemble formera deux volumes grand *in-4^o*, ou environ 60 feuilles du même format que les Tables de Gardiner, mais dont la justification est un peu plus large.

Afin que chaque degré n'occupât que huit pages, on n'a point répété les quatre premiers chiffres, mais

Jun 1786. 1217

on s'est contenté de les mettre à la tête de la colonne, cela exigera une attention de la part du calculeur, mais c'est un bien petit inconvénient en comparaison du travail que ces Tables épargneront.

Les Astronomes & les Navigateurs de toutes les Nations auront une nouvelle obligation à l'Angleterre, à M. Taylor en particulier, pour un si grand travail; mais chez cette Nation courageuse les grandes entreprises n'effrayent point dès qu'elles sont utiles: on en peut juger par les Tables pour trouver la longitude au moyen de la lune, publiées en 1772, & qui ont onze cent pages *in folio* de petit caractère.

F R A N C E.

DE BOURG EN BRESSE.

Prix proposé par la Société d'émulation de Bourg en Bresse.

Nous annonçâmes dans notre

Journal de Juin 1784, que cette Société avoit proposé pour sujet d'un Prix qu'elle devoit adjuger en 1785, les questions suivantes :

1^o. *Quelle seroit la maniere la plus facile & la moins dispendieuse de curer la riviere de Reissouze, qui traverse la Bresse, en évitant les inconveniens même momentanés, qui pourroient résulter de l'enlèvement de sa vase ?*

2^o. *Quel seroit l'emploi le plus avantageux de cette vase, pour l'engrais des prés & terres riveraines ? Comment seroit-il possible de subvenir à la dépense du curage, par qui, & dans quelle proportion devoit-elle être supportée ?*

3^o. *Déterminer une ligne de profil qui fixe irrévocablement la hauteur des bancs graviers des moulins situés sur la Reissouze, de maniere que sans nuire à leur travail, on donne plus de pente à ses eaux, & que les prés & terres voisines soient à l'abri de toute inondation ?*

Les Mémoires devoient être envoyés avant le premier Janvier 1785 ; mais la Société desirant donner aux concurrens tout le tems nécessaire pour traiter de la maniere la plus satisfaisante les questions proposées, a arrêté de prolonger le concours jusqu'au premier Janvier 1787, & de différer jusqu'à cette époque l'examen des Mémoires qui ont déjà été envoyés, & parmi lesquels il y a d'excellentes choses.

M. le Comte de Montrevel a fait les fonds de ce Prix auquel l'ordre de la Noblesse de Bresse & Dombes a ajouté depuis la publication du premier programme une somme de 720 livres, ainsi il sera de soixante louis.

Les Mémoires seront adressés, francs de port, à M. Riboud, Procureur du Roi au Présidial, Secrétaire perpétuel, avant le 1^{er}. juillet 1786 : il n'en sera reçu aucun après ce terme. Les Auteurs inscriront

1220 *Journal des Sçavans* ,
leurs noms ou devises sur des billets
cachetés : les Associés ordinaires
seront seuls exclus du concours, &
le Prix sera proclamé à la séance
publique du mois de Sept. 1787.

D E M A R S E I L L E .

*Programme de l'Académie Royale
des Belles-Lettres , Sciences &
Arts de Marseille.*

M. l'Abbé Raynal ayant offert
à l'Académie une somme de 1200
livres , pour le Mémoire qu'elle
jugera avoir le mieux traité du
Commerce de Marseille.

L'Académie a accepté , avec
reconnoissance , l'offre de M.
L'Abbé Raynal , & elle propose
pour sujet du Prix : *Quelles sont
les causes de l'accroissement du Com-
merce de Marseille ? Quels sont les
moyens d'assurer & maintenir la
prosperité de ce commerce ?*

Jun 1786. 1221

Le Prix sera adjugé à la séance du jour de la S. Louis 1788.

Tous les Mémoires doivent être envoyés avant le premier Avril de la même année : le terme est de rigueur.

L'Académie , dans ses dernières séances publiques , a annoncé les Programmes suivans : Pour la partie des Belles-Lettres. Eloquence 1786 , *l'Eloge de Cook , célèbre Navigateur Anglois.* Prix triple , & 300 livres que Madame la Princesse de Linange a fait remettre à l'Académie. Poésie 1786 , *l'Electricité , Ode ou Poëme.*

Pour la partie des Sciences ; 1786 : *Quelles sont les especes de Vers Marins qui attaquent les Navires dans les divers Ports de la Provence , & quelle seroit la méthode de les en préserver ?*

1786 : *L'éducation des Abeilles , adaptée au climat de Provence , & la cause de leur dépopulation ?*

1787 : *L'Histoire Naturelle du*

1222 *Journal des Sçavans,*
Caprier, L'utilité de la culture de
cet arbuſte en Provence, la meilleure
méthode pour en rendre les récoltes
plus abondantes; & quelles ſont les
préparations les plus convenables
pour en conſerver & rendre propres
au transport, ſoit les Boutons ou
Capres, ſoit les fruits, avant qu'ils
ſoient parvenus à leur état de ma-
turité?

1788 : *Si la plante vulgairement*
nommée Barbe de Renard, connue
des Botanistes ſous le nom de Traga-
cantha Maſſilienſis, qui croit natu-
rellement ſur les bords de la mer de
Provence, eſt la même que celle qu'on
cultive dans le Levant, pour extraire
la Gomme Adragan; & quelle ſeroit
la manière de la cultiver avec succès
pour en extraire cette Gomme?

Les Ouvrages doivent être
adreſſés, francs de port, à M.
Bertrand, Directeur de la Com-
pagnie Royale d'Afrique, Secré-
taire de l'Académie, avant le 15
Mai, pour la partie des Belles-

Jun 1786. 1223

Lettres ; & avant la fin de Décembre , pour celle des Sciences.

M. Remuzat , un des Entrepreneurs & Directeur de la Manufacture Royale de Corail , a offert à l'Académie la somme de 600 liv. pour le meilleur Mémoire qui , au jugement de cette Compagnie , aura indiqué une Machine plus propre à la pêche du Corail que celles dont on se sert à présent.

L'Académie, toujours empressée de concourir à tout ce qui peut être utile au Commerce , a accepté l'offre de M. Remuzat , & propose pour le sujet du Prix extraordinaire qui sera adjugé à la séance de Pâques 1787 : *La description d'une nouvelle Machine propre à pêcher le Corail , en le détachant des rochers , aussi près qu'il sera possible , sans en casser les branches.*

Les Ouvrages doivent être adressés , francs de port , avant la fin de Décembre 1786 , à M. Bertrand , Directeur de la Com-

1224 *Journal des Sçavans*,
pagnie Royale d'Afrique, Secré-
taire de l'Académie.

DE DIJON.

*Sujets des Prix proposés par
l'Académie des Sciences, Arts &
Belles Lettres de Dijon; pour 1787.*

*Quelle est l'influence de la morale
des Gouvernemens sur celle des Peu-
ples? Cette influence n'est point
douteuse, & le Philosophe, qui a
su lire l'histoire de tous les Peuples
qui ont couvert la face de la terre,
& de tous ceux qui l'habitent de
nos jours, n'a pu s'empêcher de
la reconnoître.*

Il a vu que les principes, qui
servoient de base à la conduite des
Gouvernemens les uns envers les
autres, & envers les Peuples qui
vivent sous leur autorité, sont
toujours devenus la regle de la
conduite des Peuples eux mêmes.

En demandant quelle est l'in-

Juin 1786. 1225

fluence de la morale des Gouvernemens sur celle des Peuples, l'Académie ne demande donc pas qu'on prouve cette influence; mais elle espère qu'on la démontrera par les effets qu'elle a produits; qu'en considérant les Peuples dont les mœurs & le caractère se sont, à différentes époques, améliorés ou pervertis d'une manière sensible, on fera saisir le rapport de ces effets à leur cause.

L'Académie, en ne distribuant qu'une de deux Médailles qu'elle avoit proposées pour le Prix dont le sujet étoit la théorie des vents, a déjà annoncé qu'elle destinoit l'autre à l'Auteur, qui, en quelque tems que ce fût, enverroit sur le même sujet un ouvrage fait pour ajouter aux lumières répandues dans le Mémoire couronné au mois d'Août dernier.

Elle renouvelle aujourd'hui cette annonce, & avertit que ce Mémoire, dont M. le Chevalier

1216 *Journal des Sçavans*,

de la Coudraie est l'Auteur, ne tardera pas à être imprimé.

Tous les Savans, à l'exception des Académiciens résidens, seront admis au concours. Ils ne se feront connoître ni directement, ni indirectement; ils inscriront seulement leurs noms dans un billet cacheté, & ils adresseront leurs Ouvrages, francs de port, à M. Maret, Docteur en Médecine, Secrétaire perpétuel; ou à M. Caillet, Professeur de Poésie, Secrétaire Adjoint, qui recevront jusqu'au premier Avril 1787, inclusivement, les Ouvrages envoyés pour concourir au Prix proposé; & en quelque tems que ce soit, ceux qui auront pour objet la théorie des vents.

Le Prix, fondé par M. le Marquis du Terrail, & par Madame de Crussol d'Uzès de Montausier, son épouse, à présent Duchesse de Caylus, consiste en une Médaille d'or de la valeur de 300 livres,

Jun 1786. 1227

portant , d'un côté , l'empreinte des armes & du nom de M. Pouffier , Fondateur de l'Académie ; & de l'autre , la devise de cette Société Littéraire.

D E C H A A L O N S .

Prix extraordinaire proposé par l'Académie des Sciences , Arts & Belles-Lettres de Chaalons-sur-Marne , pour le 25 Août 1786.

Une personne qui ne veut point être connue , & qui est du nombre des Associés libres de l'Académie , a fait remettre à la Compagnie une somme de 400 livres pour un Prix extraordinaire , dont le sujet consiste à indiquer *les meilleurs moyens de faire naître & d'encourager le Patriotisme dans une Monarchie , sans gêner ou affoiblir en rien l'étendue de pouvoir & d'exécution qui est propre à ce genre de Gouvernement.*

Ce Prix sera décerné le 25 Août
1786.

Les Discours, écits en François
ou en Latin, seront envoyés francs
de port à M. Sabbathier, Secré-
taire perpétuel de l'Académie à
Chaalons-sur-Marne, ou sous l'en-
veloppe de M. Rouillé d'Orfeuil,
Intendant de la Province & fron-
tiere de Champagne, à Chaalons-
sur-Marne.

Ils ne seront reçus que jusqu'au
premier Juillet 1786, & passé
cette époque il n'en sera plus admis
aucun.

Les Auteurs ne se feront point
connoître ; ils mettront seulement
une devise à la tête ou à la fin de
leurs Mémoires. Ils y joindront un
billet cacheté qui contiendra leurs
nom, qualités & demeure, s'ils
veulent se faire connoître, & la
devise sera répétée sur ce billet.

D E P A R I S.

La Société Royale de Médecine

a tenu le 7 Mars 1786, son assemblée publique, au Louvre, dans l'ordre suivant. A l'ouverture de la séance, le Secrétaire perpétuel a dit : la Société avoit proposé dans sa séance publique du 2 Mars 1784, pour sujet du Prix de la valeur de 600 livres, fondé par le Roi, la question suivante : *Des quatre Constitutions annuelles admises par les Anciens, & qui sont la Catharrale, l'Inflammatoire, la Bilieuse & l'Atrabilaire, les trois premières étant connues & bien déterminées, on demande si la quatrième a une existence distincte, & quelle est son influence dans la production des Maladies épidémiques.*

Parmi les Mémoires envoyés au Concours, la Société Royale en a distingué deux, entre lesquels elle a partagé le Prix. Elle a adjugé la première Médaille d'or, de la valeur de 300 livres, à M. Mezler,

Docteur en Médecine & Phyficien
de la Ville Impériale de Gengem-
bach.

La seconde Médaille d'or, de
la valeur de 300 livres, a été dé-
cernée à M. Jeunet, Docteur en
Médecine de l'Université de Be-
fançon, résident à Chatel-Blanc
en Franche-Comté.

L'*Ascessit* a été accordé à l'Auteur
du Mémoire ayant pour épigraphe
le passage suivant d'Hippocrate.

*Homines autem corpus in se sanguinem &
pituitam & bilem duplicem, flavam
nempe & nigram continet, &c, &c.*

Hipp. de Natur. human.

L'Auteur de ce Mémoire ne s'est
point fait connoître.

La Société avoit proposé dans
sa séance publique du 31 Août
1784, pour sujet du Prix de la
valeur de 600 livres fondé par
le Roi, la question suivante :

Juin 1786. 1231

Exposer quels sont les caractères des maladies nerveuses proprement dites, telles que l'hystéricisme, l'hypochondriacisme, &c. jusqu'à quel point elles diffèrent des maladies analogues, telles que la mélancholie; quelles sont leurs causes principales & quelle méthode l'on doit employer en général dans leur traitement?

Ce Prix a été décerné à M. Jean-Pétersen Michell, Docteur en Médecine, Membre de la Société d'Utrecht, résident à Amsterdam.

L'accessit a été accordé à M. Moublet-Gras, Médecin à Tarascon.

La Société avoit proposé dans sa séance publique du 31 Août 1784, pour sujet d'un Prix de la valeur de 600 livres, dû à la générosité d'un particulier qui n'a pas voulu se faire connoître, la question suivante : *Déterminer par*

Bbb ij

l'observation quelle est la cause de la disposition aux calculs, & autres affections analogues, auxquelles les enfans sont sujets; si cette disposition dépend des vices de l'ossification; & quels sont les moyens de les prévenir & d'en arrêter les progrès?

Ce Prix a été décerné à M. Jacquinelle, Chirurgien-Major du Régiment d'Agenois.

La Société a remarqué quelques articles dont elle a été satisfaite dans un Mémoire ayant pour épigraphe ces paroles : *Vi contradili fit vita*; elle invite l'Auteur à écrire avec plus de clarté & avec plus de précision.

La Société avoit proposé dans sa séance publique du 31 Août 1784, pour sujet d'un Prix consistant en une Médaille d'or de la valeur de 400 livres, dû à la bienfaisance d'un Militaire qui n'a pas

Jun 1786.

1233

voulu se faire connoître, le programme suivant : *Exposer quelles sont relativement à la température de la saison & à la nature du climat, les précautions à prendre pour conserver, après une campagne, la santé des Troupes qui rentrent dans leurs quartiers. & pour prévenir les épidémies dont elles y sont ordinairement attaquées ?*

Parmi les Mémoires envoyés, la Société en a remarqué deux, auxquels elle a distribué le Prix dans l'ordre suivant.

Elle a décerné : 1°. une Médaille d'or de la valeur de 300 livres, à M. Craisme, Médecin de l'Hôpital Militaire, &c. à Lille. 2°. Une Médaille d'or de la valeur de 300 livres à M. Party, Chirurgien-Major en chef de l'Hôpital Militaire de Brest.

La Compagnie a plusieurs fois adjudgé des Prix aux Auteurs des

Bbb iij

4 *Journal des Sçavans*,

moires qui lui ont été adressés
divers objets de Médecine pra-
ue. Cette année elle en a reçu
dont les Commissaires ont rendu
compte le plus avantageux, &
qui lui a paru mériter toute son
attention. Il contient des observa-
tions de Médecine-pratique suivies
de l'histoire des épidémies, des
petites véroles qui ont régné à
Montpellier depuis 1746 jusqu'en
1770, par M. C. Chaptal, Docteur
en Médecine de l'Université de
Montpellier. M. J. A. Chaptal,
Docteur en Médecine de la même
Université, neveu du précédent,
& notre Correspondant, l'a aidé
dans la rédaction de cet Ouvrage.
La Société voulant donner à M.
Chaptal, qu'une expérience lon-
gue & réfléchie dans la pratique
de notre Art rend très recomman-
dable, une marque publique de
son estime, lui a décerné une Mé-
daille d'or de la valeur de 100 liv.

Jun. 1786. 1235

Le grand travail que la Société a entrepris , conformément aux ordres du Roi , sur la Topographie Médicale du Royaume , avance chaque jour. Depuis la dernière Assemblée du 30 Août 1785 , la Société a reçu plusieurs Mémoires , parmi lesquels quatre lui ont paru sur-tout devoir être remarqués.

Elle a adjugé le premier Prix , consistant en une Médaille d'or de la valeur de 100 liv. à M. Picard , Docteur en Médecine , à Troyes en Champagne , Auteur d'un Mémoire sur la Topographie Médicale de cette Ville & des environs. La Société a été très-satisfaite de ce travail dont le plan est bien conçu , & les détails soigneusement exécutés.

Le second Prix consistant en une Médaille d'or de la même forme que le jetton ordinaire de la Compagnie , a été adjugé à M. Terrede , Docteur en Médecine , Auteur

B b b iv

3236 *Journal des Sçavans,*

d'un Mémoire sur la Topographie Médicale de la ville & canton de Laigle, où il réside.

Deux Mémoires méritent qu'on en fasse une mention honorable.

Le premier sur la Topographie Médicale de Vannes, a été envoyé par M. Aubry, Docteur en Médecine, résident dans ladite ville.

Le second sur la Topographie Médicale de la ville de Sultz, en Haute-Alsace, a été adressé par M. Beltz, Docteur en Médecine, dont M. Beiger, Docteur en Médecine, aussi résident à Sultz, a été le coopérateur pour toute la partie de ce Mémoire qui concerne l'Agriculture.

M. Raymond, Associé Regnicole à Marseille, a envoyé précédemment un Mémoire sur la Topographie de cette Ville, qui a été publié dans nos Recueils, & que

Année 1786. 1237

On peut regarder sous plusieurs rapports comme un modèle dans ce genre de recherches. M. Raymond a étendu ce travail à une partie de la Provence. Il en a déterminé la population comparativement avec le site & les diverses autres circonstances des lieux, dont il a parlé.

La Société lui a décerné une Médaille d'or de la valeur de 50 l.

Tous les Mémoires & Observations seront adressés, ainsi qu'il est d'usage, à M. Vicq-d'Azyr, Secrétaire perpétuel de la Société, sous le couvert de Monseigneur le Contrôleur-Général des Finances, dans le département & sous les auspices duquel se fait cette Correspondance.

La Société propose pour sujet du Prix de la valeur de 600 livres fondé par le Roi, la question suivante : *Rechercher quelles sont les*

B b b v

maladies dont le système des vaisseaux lymphatiques est le siege immédiat, c'est-à-dire, dans lesquelles les glandes, les vaisseaux lymphatiques & le fluide qu'ils contiennent sont essentiellement affectés; quels sont les symptômes qui les caractérisent & les indications générales qu'elles offrent à remplir?

Il y a long-tems que l'on parle de la lympe, & que l'on dit vaguement que ce fluide est vicié. Il ste tems de donner à ces expressions une juste valeur. Les glandes & les vaisseaux lymphatiques sont à présent bien connus & ont été décrits par des Anatomistes célèbres. On fait que ces vaisseaux sont tous absorbans, & qu'ils s'ouvrent dans les cavités & sur les différentes surfaces du corps humain: qu'ils sont les instrumens d'un grand nombre de métastases & qu'ils remplissent une grande partie des fonctions les plus importantes

Jun 1786. 1239

attribuées au tissu cellulaire. En appliquant ces connoissances positives à la pratique de notre Art, on substituera des idées exactes à la théorie vague, & aux expressions indéterminées que l'on a adoptées jusqu'ici.

Ce Prix sera distribué dans la Séance publique du Carême 1789. La Société a cru ce délai nécessaire pour donner aux Auteurs le tems que ce travail exige. Les Mémoires seront remis avant le premier Janvier 1789; ce terme est de rigueur.

La Société propose pour sujet d'un Prix de la valeur de 600 liv. la question suivante : *Rechercher quelles sont les causes de la Maladie Aphteuse, connue sous les noms de Muguët, Millet, Blanchet, à laquelle les enfans sont sujets, sur-tout lorsqu'ils sont réunis dans les Hôpitaux, depuis le premier jusqu'au troisieme ou quatrieme mois de leur*

Bbbvj

1240 *Journal des Sçavans*,
naissance ; quels en sont les symptô-
mes , quelle en est la nature , & quel
doit en être le traitement , soit pré-
servatif , soit curatif ?

Cette maladie se présente dans
deux circonstances différentes : 1^o.
Dans les Hôpitaux , où elle est
contagieuse & très-funeste comme
on l'observe à Paris dans l'Hospice
de Vaugirard , & sur tout dans
l'Hôpital des Enfants-Trouvés. 2^o.
Dans les campagnes , parmi les
enfants qui en ont été infectés dans
les Hôpitaux , avant d'avoir été
remis aux nourrices. Il est inté-
ressant de réunir les connoissances
acquises sur cette maladie dans les
grandes Villes , soit du Royaume,
soit des Pays Etrangers ; d'en com-
parer entr'elles les diverses nuan-
ces, & d'en connoître les variétés.
Ces différentes recherches méritent toute l'attention des Médecins,
que nous invitons à s'en occuper.

Comme il n'y en a qu'un petit nombre qui aient eu occasion de voir cette maladie Aphteuse dans les Hôpitaux , nous prions tous ceux qui ont recueilli des observations isolées à ce sujet , de nous les adresser : la Société leur décernera des Prix d'encouragement proportionnés au mérite de leurs travaux ; elle est autorisée à faire cette annonce.

Ce Prix sera distribué dans la Séance publique de la Fête de Saint-Louis 1787 , & les Mémoires seront remis avant le premier Mai de la même année.

La Société propose , pour sujet d'un Prix de la valeur de 600 liv. le Programme suivant : *Déterminer quelles sont les circonstances les plus favorables au développement du vice scrophuleux, & rechercher, quels sont les moyens, soit diététiques, soit médicaux, d'en retarder les pro-*

1242 *Journal des Sçavans,*
grès, d'en diminuer l'intensité & de
prévenir les maladies secondaires dont
ce vice peut être la cause.

On se souviendra sur-tout, 1^o.
que ce vice est plus fréquent & se
développe avec plus de rapidité
dans les grandes Villes que par-
tout ailleurs; 2^o. qu'il donne lieu
à des affections secondaires dont
l'engorgement des glandes de la
poitrine, & du ventre est la cause.
La nature, les especes & le trai-
tement des scrophules ont été le
sujet d'un grand nombre d'Ouvra-
ges & de plusieurs Programmes.
Les Auteurs, sans s'interdire tout
à fait cet examen, dont ils ne s'oc-
cuperont que d'une maniere acces-
soire, insisteront principalement
sur la recherche des causes qui
accélèrent les progrès du vice scro-
phuleux, & sur celle des moyens,
soit diététiques, soit médicaux
propres à les retarder; & après

Jun 1786. 1243

avoir déterminé à quelles maladies ce vice dispose , ils rechercheront comment on peut les prévenir.

Ce Prix sera distribué dans la Séance publique du Carême 1788, & les Mémoires seront remis avant le premier Janvier de la même année.

La Société propose , pour sujet d'un quatrieme Prix de la valeur de 400 livres, la question suivante : *Déterminer quelles sont , relativement à la température de la saison , & à la nature du climat , les précautions à prendre pour conserver la santé d'une Armée vers la fin de l'hiver , & dans les premiers mois de la campagne ; à quelles maladies les troupes sont les plus exposées à cette époque , & quels sont les meilleurs moyens de traiter & de prévenir ces maladies ?*

Ce Prix est le quatrieme que la Société propose pour remplir les

vues bienfaitantes d'un Militaire distingué, qui en a fait les frais & qui n'a pas voulu se faire connoître. Les trois premiers Prix proposés ont été relatifs aux maladies des Troupes dans l'été, dans l'automne, & dans l'hiver; la Société les a distribués dans ses Séances précédentes. Le travail qu'elle demande aujourd'hui complètera le Code d'Hygiène Militaire, qui doit résulter de ces recherches.

Les Concurrens insisteront principalement sur le choix des alimens qui conviennent le mieux aux Troupes vers la fin de l'hiver, & jusqu'au moment où il est possible de leur procurer des légumes, & ils exposeront les procédés les plus utiles, & les plus sûrs, pour donner à une Armée qui entre en campagne, toute la force & la santé nécessaires au succès de ses entreprises.

Jun 1786. 1245

Ce Prix sera distribué dans la Séance publique de la Fête de S. Louis 1787, & les Mémoires seront envoyés avant le 1^{er}. Mai de la même année.

Les Mémoires qui concourront à ces Prix, seront adressés francs de port à M. Vicq-d'Azyr, Secrétaire perpétuel de la Société, rue des petits Augustins n^o. 2, avec des billets cachetés contenant le nom de l'Auteur & la même épigraphe que le Mémoire.

La Société invite les Médecins, les Chirurgiens, & en général les Physiciens à lui adresser des Mémoires sur la Topographie médicale des lieux qu'ils habitent. Les intentions du Roi, notifiées à la Société Royale de Médecine, par M. le Contrôleur-Général des Finances, dans une lettre en date du 14 Septembre 1785, sont que la Société Royale suive avec la

MM. Alexandre, Diannyere, Desmery, Rose & Darluc, Associés Regnicoles & Correspondans de la Société.

M. Chamferu a lu des Observations sur la Nyctalopie ou aveuglement de nuit.

M. Fourcroy a lu un Mémoire sur l'analyse des Eaux Minérales d'Enghien, & sur celle des Eaux Minérales sulphureuses en général.

M. Vicq - d'Azyr, Secrétaire perpétuel, a terminé la Séance par la lecture de l'Eloge de M. Van - Dœveren, Professeur de Médecine à Leyde, Associé étranger.

L'Art de guérir les Hernies ou Descentes ; Ouvrage utile aux personnes attaquées de ces maladies, & dans lequel on trouvera la meilleure méthode de construire

Jun 1786. 1249

bandages convenables à leur
tion. Troisième édition, cor-
& augmentée d'un Vocabu-
François ; par M. Balin, reçu
College Royal de Chirurgie,
les Hernies, Chirurgien-
naire des Hôpitaux & Pri-
de Paris, & ci-devant Chi-
en aux Armées. A Paris,
l'Auteur, place de Grève,
coin de la rue de la Tannerie.
1. Vol. in-12, 312 pages.

Journal de Médecine Militaire ;
ié par ordre du Roi ; fait &
é par M. Dehorne, Docteur
Médecine, Premier Médecin
sultant des Camps & Armées
Roi, de Mme. la Comtesse
tois, & de S. A. S. feu Mgr.
Duc d'Orléans, de la Société
ale de Médecine, Censeur
al ; Médecin au rapport pour
lubrité de Paris. Tome V. A
, de l'Imprimerie Royale,
5. Vol. in-8°. 136 pages.

THE ...

...

...

...

...

...

...

T A B L E

DES ARTICLES CONTENUS

dans le Journal du mois
de Juin 1786.

<i>LES Pseaumes de David traduits sur le texte Hébreu, &c.</i>	693
<i>Théâtre des Grecs par le P. Brumoy,</i>	995
<i>La Science des Canaux Navigables, &c.</i>	1043
<i>Essai analytique sur l'air pur & les différentes especes d'air,</i>	1060
<i>Lettre sur le Dieu du Soleil,</i>	1072
<i>Nouvelles Littéraires,</i>	1205

Fin de la Table.

1. 2. 3.

4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

101. 102. 103. 104. 105. 106. 107. 108. 109. 110. 111. 112. 113. 114. 115. 116. 117. 118. 119. 120. 121. 122. 123. 124. 125. 126. 127. 128. 129. 130. 131. 132. 133. 134. 135. 136. 137. 138. 139. 140. 141. 142. 143. 144. 145. 146. 147. 148. 149. 150.

151. 152. 153. 154. 155. 156. 157. 158. 159. 160. 161. 162. 163. 164. 165. 166. 167. 168. 169. 170. 171. 172. 173. 174. 175. 176. 177. 178. 179. 180. 181. 182. 183. 184. 185. 186. 187. 188. 189. 190. 191. 192. 193. 194. 195. 196. 197. 198. 199. 200.

201. 202. 203. 204. 205. 206. 207. 208. 209. 210. 211. 212. 213. 214. 215. 216. 217. 218. 219. 220. 221. 222. 223. 224. 225. 226. 227. 228. 229. 230. 231. 232. 233. 234. 235. 236. 237. 238. 239. 240. 241. 242. 243. 244. 245. 246. 247. 248. 249. 250.

251. 252. 253. 254. 255. 256. 257. 258. 259. 260. 261. 262. 263. 264. 265. 266. 267. 268. 269. 270. 271. 272. 273. 274. 275. 276. 277. 278. 279. 280. 281. 282. 283. 284. 285. 286. 287. 288. 289. 290. 291. 292. 293. 294. 295. 296. 297. 298. 299. 300.

301. 302. 303. 304. 305. 306. 307. 308. 309. 310. 311. 312. 313. 314. 315. 316. 317. 318. 319. 320. 321. 322. 323. 324. 325. 326. 327. 328. 329. 330. 331. 332. 333. 334. 335. 336. 337. 338. 339. 340. 341. 342. 343. 344. 345. 346. 347. 348. 349. 350.

351. 352. 353. 354. 355. 356. 357. 358. 359. 360. 361. 362. 363. 364. 365. 366. 367. 368. 369. 370. 371. 372. 373. 374. 375. 376. 377. 378. 379. 380. 381. 382. 383. 384. 385. 386. 387. 388. 389. 390. 391. 392. 393. 394. 395. 396. 397. 398. 399. 400.

401. 402. 403. 404. 405. 406. 407. 408. 409. 410. 411. 412. 413. 414. 415. 416. 417. 418. 419. 420. 421. 422. 423. 424. 425. 426. 427. 428. 429. 430. 431. 432. 433. 434. 435. 436. 437. 438. 439. 440. 441. 442. 443. 444. 445. 446. 447. 448. 449. 450.

LE
JOURNAL
DES
SÇAVANS,
POUR
L'ANNÉE M. DCC. LXXXVI.

J U I N. *Second Volume.*



A P A R I S ;

An Bureau du Journal de Paris, rue Plâtrière
N^o. II, vis-à-vis l'Hôtel des Postes.

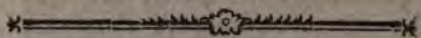
M. DCC. LXXXVI.
AVEC PRIVILEGE DU ROI.

A V I S.

*O*N s'abonne pour le *JOURNAL DES SÇAVANS* au Bureau du Journal de Paris, rue Plâtrière, No. 11 ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des *Sçavans*. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit in-12 ou in-4°. Le *JOURNAL DES SÇAVANS* est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.



LE
JOURNAL
DES
SCAVANS.
JUN M. DCC. LXXXVI.



ŒUVRES Morales de Plutarque,
traduites en François, par M.
l'Abbé Ricard, de l'Académie
des Sciences & Belles-Lettres
de Toulouse. Tome IV^e. A
Paris, chez la veuve Desaint,
1785, in-12. Avec Approbation
& Privilege du Roi.

ENCOURAGÉ par l'accueil du
public, M. l'Abbé Ricard
fournit avec autant d'honneur que
Ccc ij

de constance la carrière dans laquelle il s'est engagé. Ce quatrième volume contient les *Questions Grecques*, les *Paralleles d'Histories Grecques & Romaines*, le *Traité sur la fortune des Romains*; les deux *Discours sur la fortune ou la vertu d'Alexandre*; & un autre sur cette question: *les Athéniens se sont ils plus illustrés par les Lettres que par les Armes?*

La plus grande partie des Sçavans convient que les *Paralleles* ne sont pas de Plutarque, ou qu'ils sont d'un Auteur du même nom, & moins ancien, qui a donné aussi un mauvais *Traité sur les Fleuves*. Un habile critique du dernier siècle, Philippe-Jacques Maussiac, voyant dans ces deux Ouvrages le même caractère, le même style, les mêmes citations, les mêmes tours de phrase, & jusqu'aux mêmes expressions, les attribuoit également à Plutarque, quoiqu'il ne pût conclure autre chose, sinon

qu'ils étoient sortis de la même main. Amyot témoigne avoir vu à la marge d'un vieux manuscrit une note en grec, dont l'Auteur avertissoit que les *Paralleles* ne sont point de Plutarque, mais de quelque Ecrivain vulgaire & ignorant. C'est aussi ce que M. l'Abbé Sallier a établi par des preuves décisives dans un Mémoire (tome VI, page 52. des *Mémoires de l'Acad. des Bell. Lett.*) dont M. l'Abbé Ricard présente une courte analyse; il n'a même traduit cet Ouvrage que parce qu'on le trouve dans toutes les éditions de Plutarque, & qu'il l'a vu dans tous les manuscrits qu'il a eu occasion de consulter. Il demande seulement qu'on ne mette pas sur son compte toutes les bévues qu'on remarquera dans cet Ouvrage. C'est assurément ce qu'on ne sauroit lui refuser. Le but de l'Auteur, quel qu'il soit, est de prendre dans l'Histoire Romaine les faits les plus extraordi-

naires , pour rendre croyables ceux de l'Histoire Grecque qu'on auroit pu traiter de fables & de fictions. Mais souvent il dénature ces faits , & cite quelquefois des Auteurs qui vraisemblablement n'ont jamais existé : probablement aussi se cite-t-il lui-même , quand il en appelle au *Traité des Fleuves* ; mais il lui arrive assez fréquemment d'être en contradiction avec le vrai Plutarque. M. l'Abbé Ricard n'oublie pas , dans ses notes , de faire remarquer les infidélités , les méprises , les fautes qui fourmillent dans les *Paralleles*.

Le Discours sur la fortune des Romains , & les deux suivans , sont-ils de Plutarque ? M. l'Abbé Sallier a paru en douter ; M. l'Abbé Ricard n'ose pas décider , & quoiqu'il convienne que l'Auteur tombant dans la déclamation & l'enflure , exagere quelquefois jusqu'au ridicule les vertus & les

actions d'Alexandre , il croit , à travers ces défauts , y reconnoître la maniere & le style de Plutarque , mais de Plutarque jeune encore , & imitant les anciens dans l'usage d'essayer & de former leur talent. La grande supériorité que Rome acquit sur la Grece par les Armes & par les Lettres , après la ruine de la Macédoine , de Corinthe , d'Athènes & d'autres villes , ne pouvoit manquer d'exciter la jalousie des Grecs , qui se glorifioient de lui avoir donné des guides & des maîtres dans la carrière des Armes & des Lettres. Alexandre seul leur parut suffire pou contrebalancer toute la grandeur Romaine.

Dans le premier *Traité sur la fortune des Romains* , Plutarque représente d'abord la Fortune & la Vertu qui se disputent la gloire d'avoir élevé l'Empire Romain à ce haut degré de puissance où il est parvenu , & s'avancent dans

l'arène, pour soutenir leurs prétentions respectives. Mais cet Ouvrage est imparfait ; nous n'en avons que cette partie où la Fortune fait valoir ses prétentions ; on ne fait point, comme l'observe M. l'Abbé R., si Plutarque, en faisant parler la Vertu, n'auroit pas mis dans sa bouche des raisons victorieuses. Ce qui pourroit autoriser ce soupçon, c'est que dans la partie même qui nous reste, quoique toute employée à la défense de la Fortune, l'Auteur semble insinuer qu'il ne lui donnera aucun avantage sur la vertu. « Je » vois, dit-il, la fortune & la » vertu se livrer des guerres presque continuelles ; mais je crois » pouvoir assurer que dans cette » occasion, elles ont fait une sorte » de treve, & qu'elles ont concouru, avec un accord parfait, » à former & à perfectionner le » plus bel ouvrage qui ait jamais » existé. Le Temps, ajoute-t-il,

» qui de concert avec Dieu , jetta
» les fondemens de Rome , unit ,
» & pour ainsi dire , fonde ensem-
» ble la Fortune & la Vertu , &
» prenant les qualités propres à
» l'une & à l'autre , il fit de cette
» Ville , pour toutes les Nations ,
» comme une Vesta sacrée & bien-
» faisante. » Bientôt après , consi-
dérant la puissance de Rome con-
centrant en elle les plus grands
corps du monde politique , leur
donnant un fondement solide , &
établissant un Empire universel
dans une paix durable , & sur une
assiette immobile. « Pour opérer
» une si grande merveille , con-
» tinue-t-il , il a fallu sans doute le
» concours de toutes les vertus
» & les faveurs multipliées de la
» Fortune. C'est à développer cette
» vérité que je destine cet Ouvra-
» ge. » Il est difficile de croire ,
après ces expressions , que Plutar-
que ait voulu donner à la Fortune
seule l'avantage dans cette cause ,

& que dans ce qui nous manque, il ne lui ait pas au moins associé la Vertu, si pourtant il a achevé cet ouvrage. Mais on n'oubliera pas sans doute de remarquer qu'il fait intervenir la Divinité, & la met au nombre des causes qui ont opéré la grandeur & la puissance de l'Empire Romain.

Le premier Discours sur la fortune ou la vertu d'Alexandre, est une déclamation où l'Auteur exagere les vertus de son héros, seule cause de ses exploits; car il prétend que la fortune n'y eut aucune part. Si on l'en croit, ce Prince, dans son expédition contre les Perses, n'avoit pas pour objet de conquérir l'Asie, d'en enporter les dépouilles, de venger la Grece, ni de mettre sous son joug une Nation rivale; mais de civiliser des Peuples barbares, de soumettre aux loix de la sagesse & de la raison des esprits sauvages & indociles, de les réunir tous en un seul Peu-

plz, & de ne faire de tout le genre humain qu'une seule République, & pour ainsi dire, une même famille. Il faudroit être bien simple pour estimer heureuses ces Nations d'avoir été asservies par les armes de ce Prince, & de plaindre le sort de celles qui pour n'avoir pas éprouvé la force de son bras, ont ignoré les principes de sa philosophie, & n'ont pu en recevoir les influences salutaires. Pour juger du prétendu bonheur que procura ce Prince ambitieux aux Nations qu'il soumit, il suffit de se rappeler le beau discours que Quinte-Curce lui fait tenir par les Députés des Scythes, & la description que Justin fait de la simplicité & de l'innocence de ces Peuples. Avec le luxe & les arts que leur apporta le faste & la mollesse des Grecs, ils adoptèrent tous les vices qui en sont la suite, & perdirent cette félicité véritable, dont ils jouirent, tant que leur vie fut

simple & frugale. « Plutarque ,
» dans ce Discours , comme l'ob-
» serve M. l'Abbé R. , juge de
» cette révolution , comme font
» la plupart de nos politiques mo-
» dernes , qui , trompés par une
» fausse apparence , s'imaginent
» qu'un Peuple devient plus puis-
» sant & plus heureux à mesure
» qu'il acquiert plus de richesses ,
» qu'il a plus de jouissances , &
» plus de moyens de satisfaire des
» desirs superflus ; qui ne sentent
» pas combien il lui seroit avanta-
» geux d'ignorer ces goûts funestes ,
» & qui veulent se dissimuler qu'une
» Nation perd nécessairement sa
» puissance en perdant ses mœurs
» & ses vertus , seules bâses véri-
» tables de sa grandeur & de sa
» félicité. »

Le second Discours de Plutarque sur le même sujet , a les mêmes défauts que le premier , même prévention nationale, mêmes écarts d'imagination, jugemens aussi faux,

éloges également outrés. Quand on le voit attribuer à son héros la supériorité sur les Philosophes les plus vertueux, & en particulier sur Socrate, on n'en sousscrit que plus volontiers au jugement de Rousseau, lorsque mettant en parallele Alexandre & le fils de Sophronisque, il dit :

Le fameux vainqueur de l'Euphrate
Sera le dernier des mortels.

Quoique Plutarque n'ait expressément retracté, dans aucun des Ouvrages qui nous restent, les louanges excessives qu'il lui donne ici, il ne laisse pas d'en parler souvent ailleurs d'une maniere plus judicieuse & moins outrée. C'est ce qui fait regretter à son habile interprete la comparaison d'Alexandre & de César que Plutarque avoit placée à la suite de leurs Vies, & que nous n'avons plus. Nous y verrions sans

doute le jugement plus sage & plus modéré d'un esprit mûri par l'âge & par la réflexion.

Dans l'examen de la question si Athènes a été plus illustrée par les Guerriers qu'elle a produits , que par les Historiens , les Orateurs & les Poètes dont elle a été le berceau , l'Auteur , dans un Ouvrage de sa jeunesse , paroît encore dominé par une imagination qui l'égaré quelquefois , & l'emporte au-delà du vrai. Néanmoins s'il donne la préférence aux Guerriers, on peut , pbur l'excuser, considérer l'état de la Grèce ancienne. Agitée presque continuellement par des guerres , ou étrangères , ou domestiques , la valeur, la capacité & l'expérience dans les armes étoient les vertus dont elle avoit le plus de besoin. C'est même à l'admiration pour les grands hommes en ce genre , au desir ardent de les imiter , que l'Eloquence , l'Histoire & la Morale doivent

Jun 1786. 1267

« ces écrits sublimes que nous ne
» pouvons lire encore sans éton-
» nement, & qui nous font éprou-
» ver des impressions si vives,
« que nous partageons les trans-
» ports de ceux qui les entendirent
» de la bouche même de leurs
» Auteurs. » Mais Plutarque est
allé trop loin, au jugement de
M. l'Abbé R., & a trop rabais-
sé le mérite littéraire. Il n'a pas assez
senti que la gloire des Guerriers
est liée à celle des Ecrivains, &
qu'ils se doivent mutuellement
l'immortalité dont ils jouissent.
M. l'Abbé R. va plus loin, &
soutient que les Armes & les
Lettres conspirent également à la
puissance & au bonheur des Etats.
Ils ont besoin sans doute de Guer-
riers, dont le courage, la pru-
dence, & l'habileté défendent la
patrie contre les ennemis du de-
hors. L'asservissement dans lequel
la Grèce tomba, dès qu'elle n'eut
plus de grands Généraux pour la

faire triompher des Peuples voisins, la langueur dont furent frappées toutes les parties de son corps politique, dès qu'elle eut perdu sa liberté, sont une preuve évidente que les Lettres & les Arts ne suffisent pas seuls pour assurer la puissance & la gloire d'un Empire. Mais pour empêcher aussi que le courage Militaire ne soit qu'une valeur brutale & sanginaire, qui compte pour rien les désastres qu'elle cause, & le sang des malheureux qu'elle fait verser, il faut que la saine philosophie, les Lettres & les Arts adoucissent les esprits, leur apprennent à respecter les droits de la nature & de l'humanité, & leur inspirent cet amour constant pour la vérité & pour la vertu, dont dépend la félicité publique.

Après ces observations générales sur les Traités compris dans ce quatrieme volume, rappelons quelques traits propres à faire con-

noître la maniere, le ton, le style
 & le mérite du Traducteur. « Nu-
 » ma, dit Plutarque par la bouche
 » de son interprete, eut constam-
 » ment la Fortune favorable : elle
 » sembloit s'être associée à sa
 » royauté. Rome, avant lui, sem-
 » blable à un vaisseau agité par la
 » mer, étoit, par la jalousie & la
 » haine de ses voisins, en proie
 » aux troubles les plus violens &
 » les plus dangereux. La Fortune
 » en prit le gouvernail, fit tomber
 » ces inimitiés, & ces rivalités
 » funestes qui, comme des vents
 » ennemis, avoient conjuré sa
 » ruine. La mer, dit-on, pendant
 » la tempête, reçoit les nids des
 » A cyons, les conserve avec soin,
 » & reste calme pour eux. De
 » même la Fortune, écartant de
 » Rome, les guerres, les mala-
 » dies, les dangers & les craintes,
 » & faisant regner autour d'elle un
 » calme profond, laissa à ce Peu-
 » ple naissant & encore mal affer-

» mi, le tems de prendre racine,
» & de fonder à loisir, au sein de
» la paix, une constitution dura-
» ble. » Que seroit devenue cette
Ville naissante, si alors un M rse
belliqueux, un Lucanien ambi-
tieux, un guerrier hardi, fût
venu, avec toute l'Italie armée,
fondre sur le philosophe Numa,
tandis qu'il invoquoit les Dieux,
& leur offroit des sacrifices ?

Plutarque comparant l'état des
Romains de son tems à celui où
ils se trouverent réduits lorsque
leur Ville fut assiégée par les Gau-
lois, « qui ne seroit frappé du
» plus juste étonnement, dit-il,
» lorsque comparant en lui même
» l'état déplorable où Rome étoit
» alors réduite, avec sa prospérité
» présente, considérant la richesse
» & l'éclat des dons qu'on lui
» apporte de toutes parts, les
» merveilles des Arts qui se dis-
» putent la gloire de l'orner, l'é-
» mulation des Villes à l'embellir

» par leurs présents , les couron-
» nes que les Rois lui envoient ,
» les prémices de ce que produi-
» sent de plus curieux la terre ,
» les mers , les îsles , les continens ,
» les fleuves , les arbres , les ani-
» maux , les plaines , les mon-
» tagnes , & les mines , tous con-
» courent à l'envi à re ever , par
» des beautés de tout genre , la
» splendeur de cette Ville : lors ,
» dis-je , que faisant en lui-même
» cette comparaison , il pense à
» combien peu il a tenu que rien
» de tout cela n'existât ? Qu'au
» moment où Rome alloit être la
» proie des flammes , ensevelie
» pour jamais dans des ténèbres
» profondes , & détruite sans res-
» source par le fer d'un ennemi
» barbare qui ne respiroit que sang
» & que carnage , de vils & timides
» animaux furent la cause de son
» salut ? Que ces guerriers célèbres
» par tant d'exploits , les Manlius ,
» les Servius , les Posthumius , les

» Papyrius , qui furent les tiges
» des familles les plus illustres ,
» alloient être cruellement massa-
» crés , si les cris de quelques
» oies ne les eussent appellés à
» la déense de leurs Dieux & de
» leur Patrie ? » Quel sujet effec-
tivement de réflexions pour un
Philosophe qui considère à quoi
tient souvent le sort des plus
grands Empires !

Si le génie qui avoit donné à
la terre l'ame d'Alexandre ne se
fût hâté de le rappeler à lui , tous
les hommes , à en croire Plutar-
que , « n'auroient connu qu'une
» seule loi , ils n'auroient été con-
» duits que par une seule justice ,
» comme par une lumière com-
» mune : mais aujourd'hui la por-
» tion de l'Univers qui n'a point
» connu Alexandre est comme pri-
» vée de la clarté du soleil. Les
» motifs donc de son entreprise
» montrent en lui un vrai Philo-
» sophe , qui a eu pour but , non

Jun 1786.

1273

» d'acquiescer des richesses , & de
» satisfaire son luxe , mais d'unir
» tous les hommes par les liens
» de la paix , de la concorde , &
» d'un commerce mutuel. »

Alexandre montra plus de philosophie dans la réponse qu'il fit à Stasicrate. « J'ai conçu le projet ,
» lui dit cet Artiste , de faire votre
» statue d'une matiere vivante &
» incorruptible. Elle aura des fondemens éternels & des bâses inébranlables. Le Mont Athos , dans la Thrace , présente par sa grandeur , son élévation , & la disposition de ses parties , les moyens d'en former une statue que l'art rendra parfaitement ressemblante à Alexandre. De ses pieds elle touchera la mer , d'une main elle soutiendra une ville capable de contenir dix mille habitans ; elle aura dans l'autre un vâse d'où un fleuve intarissable se déchargera dans la mer. Laissons donc l'or , le

» bronze, l'ivoire, tout ce qui
» est peint, & toutes ces petites
» figures qu'on présente à acheter,
» & qu'on peut voler facilement.
» Dès qu'Alexandre eût entendu
» Stasicrate, il admira, il loua la
» hardiesse de cet Artiste, & il
» lui dit, laissez le Mont Athos tel
» qu'il est, il suffit qu'il soit un
» monument de l'extravagance
» d'un Prince (Xerxès.) Le Mont
» Caucafe, les Montagnes d'Emo-
» dus, le Tanais & la Mer Cas-
» pienne me feront assez connoi-
» tre. Mes actions seront mes sta-
» tues. » Cependant, si on s'en
rapporte à Vitruve, l'idée gigan-
tesque de Stasicrate ne déplut pas
au Prince; & si on n'en tenta pas
l'exécution, c'est que dans les en-
virois du Mont Athos, il n'y avoit
pas des campagnes suffisantes pour
fournir du bled à une ville de dix
mille habitans, & qu'il auroit
fallu en faire venir par mer. Con-
venons aussi que, pour oser

former & présenter un projet semblable , il faut se sentir des forces rares & des ressources peu communes ; & que ce trait peut donner une idée avantageuse du degré où dès-lors les Arts étoient parvenus.

Plutarque fait lui-même , & dans le même Ouvrage , une réflexion fort sage. « Quelle que
» soit sa puissance , un Prince ,
» dit-il , ne sera jamais grand , s'il
» n'a pas la raison en partage.
» Otez la vertu à l'homme le plus
» heureux , vous n'y verrez plus
» que bassesse. Il sera avare dans
» ses dons , sans vigueur dans le
» travail , superstitieux dans la re-
» ligion , jaloux des hommes sages ,
» rigide avec les braves , & volup-
» tueux auprès des femmes. Sem-
» blable à ces Artistes ignorans ,
» qui donneroient de grandes bâses
» à de petites statues , & en ren-
» droient par-là la petitesse plus
» sensible ; la Fortune , en plaçant

» un petit esprit sur un grand
 » théâtre, en fait un objet de mé-
 » pris. Sa foiblesse devient la cause
 » de sa chute. »

Dans le Discours, où Plutarque veut prouver que les Athéniens ne se sont pas plus illustrés par les Lettres que par les Armes, il met en parallèle la Peinture avec la Poésie & l'Histoire. « Simonide a
 » dit que la Peinture étoit une
 » Poésie muette, & la Poésie une
 » Peinture parlante : les Historiens
 » racontent les événemens passés,
 » & les Peintres les mettent sous
 » nos yeux. Les uns emploient
 » pour cela des couleurs & des
 » figures ; les autres des mots &
 » des discours. La différence n'est
 » que dans la matière qu'ils em-
 » ploient, & dans la manière d'i-
 » miter : leur but est le même, &
 » le meilleur Historien est celui
 » dont le récit est plus conforme
 » à l'esprit, au caractère & à la
 » nature des personnes & des
 » choses,

» choses , & qui ressemble le plus
 » au Peintre. Thucydide , parmi
 » les Historiens , brille dans cette
 » partie. Son lecteur devient spec-
 » tateur ; il éprouve les mêmes
 » sentimens que ceux qui en ont
 » été les témoins. » M. l'Abbé R.
 observe à ce sujet, « que l'Hhstoi-
 » re & le Discours en général ,
 » l'emportent sur la Peinture , en
 » ce qu'ils peignent tout à la fois
 » à l'oreille & aux yeux. » N'au-
 roit-il pas pu ajouter , ou du moins
 développer son idée , en disant
 que le Peintre , pour présenter un
 événement , ne peut qu'en saisir
 un instant , & se trouve réduit à
 n'en montrer que la partie la plus
 frappante ; au lieu que l'Historien
 l'embrassant dans toute son éten-
 due , en détaille toutes les parties
 avec une méthode qui en montre
 l'ordre , la liaison , la suite ? Il
 n'oublie rien de ce qui peut inf-
 truire , toucher , émouvoir. Toutes
 les particularités sont présentées ,

dans son récit, avec un enchaînement qui les fortifie mutuellement, avec un intérêt qui s'accroissant par degrés fait une impression profonde. Le fait mieux prononcé, mieux connu dans sa totalité, & par-là devenu plus piquant, porte à la fois dans l'ame la lumiere & la chaleur. On peut même dire qu'on ne sent bien, & qu'on n'apprécie le mérite de l'ouvrage du Peintre en ce genre, qu'autant qu'on est instruit d'avance par l'histoire de l'objet qui a exercé son talent.

C'est aussi au développement des faits présentés souvent d'une manière très-concise, dans les Traités de Plutarque, que tendent les remarques de son interprete. La Géographie, l'Histoire, la Critique lui fournissent des ressources pour éclairer le texte de son Auteur, & pour écarter tous les obstacles qui pourroient retarder la marche de ses lecteurs.

Jun 1786. 1279

ous nous sommes rappelés un
oit du volume précédent, sur
el nous desirerions que M.
bé R. exerçât la critique. C'est
page 149, *Apophtegmes des*
démoniens, où l'on lit : « Un
tre (Lacédémonien) voyant
s hommes en voyage montés
r des chars, dit, à Dieu ne
aise que je m'asseoie jamais dans
siège d'où je ne pourrois me
ver en présence d'un vieillard. »
est effectivement le sens qu'A-
t & les autres interpretes ont
té ; mais , au jugement du
nt M. Toup , que les Lettres
perdu depuis peu , ils se sont
trompés , puisqu'ils ont pris
chaise de garde-robe pour un
Ils ont oublié que , suivant
récepte de Pythagore , les La-
moniens, pour ce besoin de la
re , se retiroient à l'écart , &
un lieu où ils ne pouvoient
être exposés à se lever pour
honneur à un vieillard qui

auroit passé devant eux. Ainsi, selon ce critique, le vrai sens des expressions du texte est *considerat ad alvum exonerandum, quod qui faciunt, nemini libenter assurgunt.* (*Emendat. in Suid. parte 3, pag. 313.*)

[*Extrait de M. Dupuy.*]

LETTRES sur l'Égypte, où l'on offre le parallele des mœurs anciennes & modernes de ses Habitans, ou l'on décrit l'état, le Commerce, l'Agriculture, le Gouvernement, l'ancienne Religion du pays, & la descente de S. Louis à Damiette, tirée de Joinville & des Auteurs Arabes, avec des Cartes Géographiques, par M. Savary. Tomes II & III. A Paris, chez Onfroy, Libraire, quai des Augustins, & au n°. 11 rue des Maçons.

(5111)

Jun 1786. 1281

près la Sorbonne , 1786. Avec
Approbation & Privilège du
Roi. Deux volumes in-8^o. le
1^{er}. de 310, le 2^e. de 310 pag.

Nous avons annoncé l'année
dernière le premier volume
de cet Ouvrage , dont on est rede-
vable à M. Savary qui a séjourné
pendant trois ans en Egypte , qui
y a appris la langue du pays &
a observé les mœurs de ses habi-
tans. Il donne dans ces deux
volumes la suite de sa description
de l'Egypte , mais comme il n'a
pas parcouru tout ce pays , il a
fait usage des meilleures relations
publiées par les Voyageurs qui
l'ont précédé. D'après ses propres
observations & celles de ces
Voyageurs , il a formé un Recueil
de Lettres aussi intéressantes par
les détails que par la maniere dont
elles sont écrites, quoique, comme
nous l'avons déjà observé en ren-

dant compte du premier volume, ces réflexions nous paroissent un peu exagérées.

En général nous étions déjà instruits par les autres relations de la plus grande partie de ce que celle-ci renferme. Elle est divisée en Lettres qui sont plus ou moins courtes, suivant le sujet que l'Auteur se propose de traiter. Ces Lettres sont datées de l'Égypte.

« Nous partons du vieux Caire,
» dit l'Auteur, le vent du Nord
» nous pousse avec vitesse contre
» la rapidité du courant. Les eaux
» ont quitté le pied des collines.
» Les lieux bas sont encore inon-
» dés; mais le Nil majestueux ren-
» tre peu à peu dans son lit. La
» verdure & les moissons suivent
» ses pas & prennent la place qu'il
» vient d'abandonner. Ici on sème
» les concombres & les melons
» d'eau. Là on laboure la terre
» avec la charrue dont le soc en
» sillone légèrement la terre. Les

» boeufs la traînent avec facilité
» conduits par un seul homme.
» Près des montagnes où le terrain
» est plus élevé, on voit déjà pa-
» roître le bled & le dourra. »
Telle est la maniere dont M. Sa-
vary entretient son lecteur, &
dont il lui fait parcourir la haute
Egypte, empruntant souvent ses
descriptions de l'Ouvrage du Pere
Sicard, qui a voyagé dans ce
pays, qui en a donné une des-
cription courte & précise, & a
décrit avec une très-grande exac-
titude tous les monumens qui y
subsistent. Nous ne suivrons pas
notre Auteur dans ces détails déjà
connus, nous nous bornons à
quelques morceaux particuliers
qui serviront à faire juger de sa
maniere de voir. C'est ainsi qu'il
s'exprime au sujet des Pyramides.
« Tandis que notre bateau suit les
» sinuosités du fleuve, leurs som-
» mets décrivent des portions de
» cercle dans l'horison. Avec quelle

» majesté ces montagnes faites de
» main d'homme s'élevent dans les
» airs! leur vétusté les rend encore
» plus imposantes. Combien de fois
» le soleil les a éclairées à son le-
» vant, brûlées à son midi, & co-
» lorées en se couchant! Depuis
» combien de siècles elles parcou-
» rent avec la terre le grand orbe
» qui forme l'année! Il est donc
» des édifices que l'homme a pu
» rendre durables! & ces édifices
» sont des tombeaux! Quelques
» Auteurs s'imaginant que les dé-
» gats occasionnés par l'ouverture
» violente de la grande Pyramide,
» étoient l'effet du tems, ont cal-
» culé combien de siècles elle du-
» reroit encore; mais comme ils
» partoient d'un faux principe, ils
» sont infiniment loin de la vérité.
» Il me semble impossible de fixer
» l'époque où elles cesseront de
» subsister. Dans des milliers d'an-
» nées, à moins qu'il n'arrive
» quelque grande révolution, les

» Voyageurs des Peuples éclairés
» iront encore admirer ces grands
» monumens & diront : L'Europe
» avoit à peine quelques sauvages
» répandus dans ses forêts , lors-
» qu'une Nation sçavante dressa
» ces superbes mausolées vers les
» quatre points cardinaux du Ciel,
» comme un monument de sa piété
» & de ses connoissances astrono-
» miques. » Peut-être un autre
observateur les appelleroit-il des
monumens de l'orgueil, de la va-
nité des Souverains du pays , &
de l'oppression des Peuples.

Comme les monumens ont été décrits & même gravés dans plusieurs autres relations , nous n'en parlerons point ici. Le lecteur attend des détails plus neufs sur la culture & sur les mœurs des habitans. Les approches de l'hiver forment en Egypte la saison riante de l'année. « L'haleine des vents or-
» dinairement douce & parfumée ,
» comme en France aux beaux

» jours du printems , a quelque
 » chose encore de plus flatteur ,
 » de plus suave , de plus odorant :
 » les eaux coulent à pleines rives
 » dans les canaux , & la terre se
 » couvre de légumes , d'herbes
 » & de moissons : on est par-tout
 » environné des images de la belle
 » nature. »

Les Cophtes cultivent l'olivier
 & la vigne , ils recueillent un
 excellent raisin dont ils f'nt un vin
 blanc d'un goût très agréable. La
 campagne du Faioum est couverte
 de bleds , d'orge , de millet d'inde
 qui se succedent sans interruption
 pendant sept à huit mois. Le lin ,
 les cannes à sucre , toutes les
 especes de légumes y croissent
 presque sans culture. On y trouve
 une très-grande quantité d'arbres
 différens ; les canaux sont remplis
 de poissons , & pour environ cinq
 liards de notre monnoie , on en a
 suffisamment pour se nourrir pen-
 dant un jour. Des troupes innom-

brables d'oiseaux viennent hiver-
 ner dans cette contrée. « Qu'il
 » seroit doux pour mon cœur,
 » s'écrie M. Savari, d'avoir à vous
 » peindre un peuple heureux au
 » milieu de cette terre d'abon-
 » dance ! Mais hélas ! l'anarchie
 » d'un gouvernement monstrueux,
 » ennemi de l'ordre & des loix,
 » éteint le génie, & semblable à
 » un vent pestilentiel dépeuple les
 » cités & dévaste les campagnes
 » & leurs habitans. Des hommes
 » qui, sous un ciel pur, sur un
 » sol fécond, auroient des mœurs
 » douces & aimables, jouiroient
 » des trésors de la Nature prodigue
 » & des bienfaits des Arts, de-
 » viennent barbares, superstitieux
 » & misérables sous le joug de
 » vingt-quatre tyrans insatiables
 » qui s'engraissent de leur substance.
 » L'agriculture languit, & chaque
 » année les sables de la Libye lui
 » enlèvent une portion de son
 » domaine. Les belles provinces

» d'Héraclée & d'Arfinoé sont ré-
» duites aujourd'hui au tiers de
» leur étendue, si l'on considère
» seulement les terres labourables.
» En rétablissant les digues & les
» canaux elles reprendroient leurs
» anciennes limites & l'état florif-
» sant dont elles jouissoient ; car
» le climat, la terre, les eaux sont
» les mêmes, les hommes seuls &
» les loix ont changé. »

A Faioum les maisons bâties de briques durcies au soleil, offrent le triste spectacle d'un assemblage de chaumieres. Tous les Arts se réduisent à quelques manufactures de nattes, de tapis grossiers, & à la distillation de l'eau rose. Les Laboureurs sont également pillés par leurs ennemis & par leurs défenseurs. Dans cette description M. Savari parle d'un vin blanc que l'on fait en Egypte ; le P. Sicard qui avoit parcouru en homme instruit tout ce pays, dit au contraire qu'on ne fait point de vin

en Egypte , qu'il n'y a nulle part aucune vigne , que cette plante y viendroit néanmoins bien , & que le raisin y seroit excellent , puisque celui qu'on cueille aux treilles y est d'un fort bon goût. Le vin que quelques personnes boivent vient de Chypre , de Candie , d'Italie ou de France , mais il est très-cher & il n'y a que des gens riches qui en puissent faire la dépense.

Les Oasis sont une contrée de l'Egypte où peu de voyageurs ont pénétré ; on les nomme à présent *Elouah*. M Savari se propose d'en parler pour ne pas laisser sa description imparfaite ; mais ce qu'il en dit se borne à de très-longes passages de Quint-Curce , de Saluste , & à quelques autres citations des Anciens qui sont connues. Il est fort difficile d'y pénétrer à cause des sables qui les environnent. C'étoit là que les anciens Egyptiens avoient bâti le Temple

de Jupiter Ammon, Cambyse voulut y envoyer une armée qui périt dans les fables. Les vents embrasés du midi y élevent des tourbillons de poussiere qui étouffent les hommes & les animaux : le sable est couvert de cadavres entièrement desséchés. Ce spectacle & ces dangers n'effraient point les Abyssins, qui de toute antiquité traversent cette contrée pour apporter en Egypte de la poudre d'or, de la civette & des dents d'éléphant.

Dans une autre Lettre, M. Savari donne ses observations sur la crue du Nil, & sur ces effets. Le P. Sicard & plusieurs autres ont traité le même sujet, mais tout homme qui voyage en Egypte ne peut se dispenser d'en parler, & tous en conséquence se répètent ou se copient, en ajoutant quelques petites circonstances.

Ce que M. Savari nous dit du Gouvernement de l'Egypte est

assez curieux ; il a ajouté à ce que nous en connoissons la capitulation que le Sultan Selim fit avec les Mameluks après la conquête de ce pays. Comme il étoit difficile de le conserver , pour gagner la bienveillance des Mameluks qui en étoient les maîtres , ce Sultan se borna à faire quelques changemens dans leur constitution , leur accorda de grands privilèges , & fit avec eux un traité dont voici les articles.

Par le premier , le Sultan dont on reconnoît la souveraineté , établira dans le Château du Caire un Lieutenant qui le représentera , gouvernera le pays , mais sera obligé de se concerter avec les Beys , & s'il portoit quelque atteinte à leurs privilèges , ceux-ci pourront le suspendre de ses fonctions , & adresser leurs plaintes à la Porte.

II. En tems de guerre les Beys seront obligés de fournir au Sultan

1292 *Journal des Sçavans* ;

& à ses successeurs, & d'entretenir à leurs frais douze mille hommes.

Dans les art. III & IV on stipule les sommes que les Beys seront obligés d'envoyer tous les ans à Constantinople.

Par le V^e. les Beys ne pourront entretenir en Egypte pendant la paix plus de quatorze mille soldats, mais il leur sera permis d'augmenter ce nombre en tems de guerre.

Il s'agit dans le fixieme article de la quantité de grains que les Beys doivent envoyer à Constantinople.

En vertu de l'exécution de ces articles, l'Assemblée des Beys, ce que l'Auteur appelle *République*, jouira d'un empire absolu sur tous les habitans du pays, excepté dans les affaires de Religion qu'elle sera obligée de consulter le Mollah établi par le Sultan.

VIII. Les Beys pourront battre monnoie en y mettant le nom

d'Egypte & celui du Sulthan regnant alors.

IX. Ils éliront entr'eux un Chef qui sera confirmé par le Lieutenant du Sulthan ; & dans le cas où ce Lieutenant se rendroit coupable de tyrannie , ou passeroit les bornes de son pouvoir , on s'en plaindroit à la Porte. En conséquence de ce traité conclu en 1517 , le Sulthan s'engage de protéger de toute sa puissance l'Egypte.

Ce Lieutenant du Sulthan , comme l'observe M. Savari , n'est qu'un phantôme que les Beys déposent à leur gré : ce sont eux qui jouissent de toute l'autorité. Le Lieutenant est un espece de prisonnier d'état qui s'occupe à mettre la division parmi les Beys , & ceux-ci à déposer le Chef qu'ils ont élu pour parvenir à sa place , ce qui occasionne de fréquentes révolutions dans ce pays , & le peuple , sous ces tyrans qui sont tous des aventuriers , gémit dans l'oppression.

M. Savari, dans deux Lettres particulieres, donne l'histoire de l'un d'eux, nommé Aly Bey, fils d'un Prêtre Grec & vendu esclave en Egypte. Tous ces Beys ont été ainsi esclaves les uns des autres, & c'est par là qu'ils parviennent aux premieres Charges, & à celle de Chef des Beys.

M. Savari termine son second volume par des observations sur l'agriculture du pays. Il observe que la plupart des canaux faits par les anciens sont détruits ou comblés; que chaque année les limites de l'Egypte se resserrent par les sables qui s'y accumulent de toutes parts; que les champs qui étoient autrefois les plus fertiles sont changés en déserts où l'on ne voit ni arbrisseau, ni plante, ni verdure. Anciennement l'Egypte fournissoit à la population de huit millions d'habitans, & nourrissoit encore l'Italie & les Provinces voisines, aujourd'hui on n'en

Juin 1786. - 1293

compte pas la moitié. Toutes les terres appartiennent aux Chefs qui les vendent aux particuliers, à la mort desquels elles retournent au fisc, de sorte que le fils est obligé d'acheter l'héritage de son pere, mais il n'est pas sûr de l'obtenir parce qu'un autre peut en offrir davantage ou avoir plus de crédit.

Les fréquentes révolutions qui arrivent dans le Gouvernement, produisent encore de grands ravages, le peuple & les laboureurs prennent les armes pour un parti & sont écrasés par l'autre. Tous les Mameluks dépensent les sommes qu'ils perçoivent, à se faire des amis & des partisans, & négligent les réparations utiles. L'Auteur indique ensuite en peu de mots les principales productions du pays. On connoît la maniere de faire éclore les poulets; celle d'élever & de nourrir les abeilles n'est pas moins extraordinaire. Comme la

haute Egypte ne conserve sa verdure que pendant quatre ou cinq mois, que les fleurs & les moissons y paroissent plutôt, les habitans de la basse, pour en profiter, rassemblent sur de grands bateaux les abeilles des différens villages. Chaque propriétaire confie ses ruches désignées par une marque particulière. Lorsque la barque est ainsi chargée, ceux qui doivent la conduire remontent doucement le fleuve & s'arrêtent dans tous les lieux où ils trouvent de la verdure & des fleurs. Les abeilles à la pointe du jour sortent de leurs cellules pour aller cueillir le suc des fleurs qu'elles rapportent plusieurs fois dans la journée à la ruche, & le soir elles y reviennent toutes sans que chacune d'elles se trompe de demeure. Après trois mois de séjour sur le Nil on les ramene dans la basse Egypte où elles trouvent de nouvelles fleurs.

Le tems des moissons varie en

Egypte ; près de Siene on sème l'orge & le bled en Octobre , & l'on récolte en Janvier ; vers Girgé la récolte se fait en Février , & au Caire en Mars. Dans la basse Egypte on sème & on recueille toute l'année , la terre ne se repose jamais & donne trois récoltes par an. La luzerne que l'on coupe trois fois depuis Novembre jusqu'en Mars , est le principal foin des Egyptiens. Pendant l'hiver , les chevaux , les ânes , les mulets , les chameaux paissent dans les prairies ; le reste de l'année ils mangent de la paille hachée , de l'orge & des fèves.

Les Egyptiens ne cultivent gueres l'olivier , mais ils tirent leur huile de la Crete & de la Syrie , ils en font de sesame qui est propre à brûler , de carthame , de lin , de pavot & de laitue. Le peuple mange de celle de carthame. Nous rendrons compte du volume suivant dans un second

Extrait. Mais nous croyons devoir observer que si ceux qui vont dans ce pays & qui en donnent des relations, lisoient pendant le séjour qu'ils y font les livres originaux, ils seroient en état de nous donner des Mémoires encore plus exacts & plus détaillés que les Auteurs Orientaux leurs fourniroient & sur lesquels, étant dans le pays, ils pourroient faire des observations aussi curieuses qu'intéressantes.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

L'ART de bien parler & de bien écrire en François, ou les regles de l'Eloquence, développées par les principes de la Rhétorique Latine, & soutenues d'exemples choisis, tirés des Poëtes & des Ecrivains les plus célèbres; avec deux Traités, l'un du Style Epistolaire, l'autre

Jun 1786. 1299

des Passions , examinées dans leurs rapports avec la Rhétorique. Par M. Beauvais. Seconde édition , corrigée & augmentée.

*Instrue præceptis animum , nec discere cesses ;
Nam sine doctrinâ vita est quasi mortis imago.*

A Paris , chez la veuve Valade ,
Imprimeur , rue des Noyers ,
1784. Avec Approbation & Pri-
vilege du Roi. In-12 , 483 pag.
& les Préliminaires 15.

C'EST ici une nouvelle Rhé-
torique Françoisise , faite d'a-
près toutes les précédentes ; on
voit même par la maniere dont
certains exemples sont annoncés ,
cités & placés , qu'ils ont été pris
dans telle ou telle Rhétorique ,
nommément , & que pour les
citer on ne s'est pas donné la
peine de remonter jusqu'à la

1300 *Journal des Scavans*,
source. Ces exemples sont extrê-
mement accumulés & par consé-
quent ils ne sont pas toujours
parfaitement choisis. Il y a aussi
quelques erreurs dans l'indication
des sources d'où ils sont tirés.
On cite, par exemple, les quatre
vers suivans comme étant de la
Mort de Cesar.

Ces Lions que leur Maître avoit rendus
plus doux,

Vont reprendre leur force & s'élaner sur
nous.

Etouffons dans leur Sang la semence fé-
conde

Des maux de l'Italie & des troubles du
Monde.

Ils sont de la Tragédie de *Brutus*,
c'est l'Ambassadeur Toscan, c'est
Arons qui les dit; & au second
vers, au lieu de *vont reprendre leur
force*, il y a: *vont reprendre leur rage*,
ce qui fait bien un autre image &
a bien une autre énergie.

On

On ne dit pas d'où est tiré le passage suivant , parce qu'on l'a pris dans une Rhétorique où l'Auteur n'est pas cité.

« C'est alors que les impies Sal-
 » monées osent imiter le tonnerre
 » de Dieu , & répondre par les
 » foudres de la terre aux foudres
 » du Ciel. »

Il est de Mascaron dans l'Oraison Funebre de M. de Turenne.

A la page 206 on est assez étonné de voir citer une lettre de Voiture au Prince Eugene ; ces deux personnages n'ayant pas même été contemporains ; on est bien plus surpris encore quand on reconnoît la lettre (qui fut fameuse dans le tems) , de Voiture au Duc d'Enghien , c'est-à-dire , au Grand Condé , sur le gain de la Bataille de Rocroi , & dans laquelle , d'après une formule de badinage qui lui étoit familière , il loue ce Prince en teignant de le gronder. « Je ne
 » fais , dit-il , à quoi vous avez

» pensé d'avoir, à votre âge, cho-
 » qué deux ou trois vieux Capi-
 » taines, que vous deviez resp. c-
 » ter, quand ce n'auroit été que
 » pour leur ancienneté. . . . pris
 » seize pieces de canon, qui appar-
 » tenoient au Prince, qui est oncle
 » du Roi & frere de la Reine,
 » avec qui vous n'aviez jamais eu
 » aucun différend, & mis en dé-
 » sordre les plus belles troupes
 » des Espagnols, qui vous avoient
 » laissé passer avec tant de bonté.
 » Si vous continuez, vous vous
 » rendrez insupportable à toute
 » l'Europe, à l'Empereur même,
 » & au Roi d'Espagne, qui doré-
 » navant ne pourront plus vous
 » souffrir. »

En citant comme exemple d'al-
 légorie ces vers de *Mahomet*,

Et ce reste importun de la sédition,
 N'est qu'un bruit passager des flots après
 l'orage,

Dont le courroux mourant frappe encor
le rivage,
Quand la sérénité regne aux plaines du
Ciel.

L'Auteur auroit peut-être dû observer que des gens de goût doutent si une telle allégorie n'est pas un peu trop recherchée pour le genre Dramatique, & si elle ne devoit pas être réservée pour l'Ode ou pour l'Épopée.

En parlant de ce fameux vers sur lequel on a tant raisonné :

Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

L'Auteur ne décide pas s'il est condamnable ou non dans une Tragédie ; à la bonne heure, il falloit s'en tenir là ; mais l'Auteur ajoute :

« Nous croyons que , lorsque
» M. de Voltaire a dit de la Répu-
» blique de Rome, dans *la Mort*
» de César :

Ce colosse effrayant dont le monde est
soulé,

En pressant l'Univers est lui-même
ébranlé.

Il penche vers sa chute; & contre la
tempête

Il demande mon bras pour soutenir sa
tête.

» On peut approuver ce vers :

Le flot qui l'apporta, &c.

Il nous semble qu'il y a là quelques défauts de Logique. 1°. Ce n'est pas lorsque M. de Voltaire a dit, Racine avoit dit avant M. de Voltaire. 2°. Racine & Voltaire pourroient avoir tort tous deux. 3°. L'exemple de M. de Voltaire est étranger ici, car il s'agit du sentiment d'épouvante que Racine donne au flot. C'est de cette figure si hardie qu'on demande si elle

Juin 1786. 1305

n'est pas d'une Poésie trop forte pour la Tragédie, & il n'y a rien de semblable dans l'exemple de M. de Voltaire qui n'est qu'une allégorie plus autorisée par le sujet que ne l'est celle de Mahomet citée plus haut.

L'Auteur a plus de raison de trouver que le vers de Sénèque

Inhorruit concussus undarum globus.

n'est pas absolument le vers de Racine. Il n'en marque pas la différence. La voici. C'est qu'*inhorruit* appliqué à l'onde, se prend au physique, & qu'*épouvante* est au moral. Mais le vers de Racine est bien la traduction de cet hémistiche de Virgile :

Resluitque exterritus amnis.

Il reste cependant une différence bien essentielle; Virgile est un Poète Epique, Racine un Poète Dramatique.

On pourroit encore reprocher à M. Beauvais de citer des exemples trop longs, il copie quelquefois de grandes scènes toutes entières, quelquefois même plusieurs scènes de suite. C'est ôter aux exemples toute leur force & laisser au lecteur l'embaras de démêler ce qui dans un si long morceau appartient à la figure dont il s'agit & ce qui appartient à des figures étrangères. L'Auteur a aussi beaucoup trop multiplié les noms des figures, la complexion, la conduplication, &c. pouvoient être rapportées à la Répétition; le Policendeton, la Paronomasie, l'Isocolon, &c. sont des mots barbares à force d'être savans; on n'est pas accoutumé à les rencontrer dans les Rhétoriques Françoises.

Le style de l'Auteur est d'une simplicité plus que naïve, peu faite pour plaire dans ce siècle. « Nous » appellons Rhéteur, dit il, celui » qui dirige nos pas *dans le sentir* » *du beau style.*

Jun 1786. 1307

« *La nature de la Rhétorique est*
» de former un discours qui puisse
» instruire & persuader. »

Ce peut être là son but , mais
ce n'est pas la nature.

Malgré tous ces défauts , c'est
une seconde édition de cet Ouvrage
que nous annonçons , & il est cer-
tain que cette multitude de beaux
exemples, appliqués à des préceptes
communément sains & justes , for-
ment un tout qui a de l'agrément
& de l'utilité.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

RELATION du 15^e. Voyage
Aérien de M. Blanchard , fait à
Francfort sur le Meyn , le 3
Octobre 1785. Dédié à S. A.
S. M. Charles , Prince Palatin ,
Duc des Deux-Ponts. A Fran-
cfort , 1785. 12 pag. in-4^o.

RRELATION du 16^e. Voyage
E e e iv

1308 *Journal des Sçavans,*
Aërien de M. Blanchard, fait à
Gand, le 20 Novembre 1785.
Dédié à S. A. S. M. le Prince
de Ligne. A Gand, 1786. 15
pag. in-4^o.

DEPUIS le 2 Mars 1784, que M. Blanchard partit du champ de Mars, à la vue & aux applaudissemens de tout Paris, ce dont nous parlâmes dans notre Journal de Mai, il n'a cessé de s'occuper de ces expériences intéressantes. Ne pouvant obtenir la permission de les continuer à Paris, il alla à Rouen, où, le 23 Mai, il s'éleva à 1660 toises, & fit en l'air quatre lieues & demie en une heure de temps. Le 16 Octobre, il fit en Angleterre soixante & seize milles en quatre heures. Après plusieurs autres expériences, il passa la mer le 7 Janvier 1785 : A pareil jour, la ville de Calais étoit rentrée au pouvoir de la France en 1558.

Depuis cette belle expérience , l'Allemagne & les Pays - Bas ont été le théâtre de ses triomphes. Le 3 Octobre il partit de Francfort sur le Meyn à 10 heures 35 minutes , & à 11 heures 15 minutes il descendit près de la ville de Nassau-Weilbourg ; le procès - verbal de cette expédition fut signé par un grand nombre de Princes d'Allemagne. Il jetta , du haut des airs , un chien dans un filet suspendu à un parachûte ; le chien descendit doucement , sans se faire aucun mal.

Le voyage du 20 Novembre 1785 , est le seizieme de M. Blanchard. Madame de l'Épinard étoit prête à partir avec lui ; mais le ballon n'étoit pas assez plein : il partit seul & s'éleva comme un éclair ; il perça trois étages de nues , au-dessus desquelles je trouvais , dit M. Blanchard , la chaleur de l'été. Je ne jouis pas long-temps de cette agréable situation ; la di-

lation fut telle , que l'air inflammable qui avoit été fait au moment que le ciel étoit couvert , & à l'ombre d'une tente , occupa dans un instant toute la sphere ; & quoique ma soupape fût ouverte , je montai à une hauteur incroyable , qui selon le rapport de mon instrument , étoit de 32 mille pieds.

On a soutenu , dans le Journal de Paris du 20 Décembre 1785 , qu'il étoit impossible que M. Blanchard eût monté à une si grande élévation ; & voici une table que nous avons calculée des élévations qui répondent à chaque hauteur du Barometre . suivant la règle de M. de Luc. (*Recherches sur les modifications de l'atmosphère. A Paris , chez la veuve Duchesne , 4 vol in-8.º*).

Il faut ôter $\frac{1}{4}$ pour chaque degré au-dessous de $16\frac{1}{4}$, du thermometre de Réaumur.

Jun 1786. 1311

| ponc. | toises. | ponc. | toises. | ponc. | toises. |
|-------|---------|-------|---------|-------|---------|
| 27 | 158 | 20 | 1461 | 13 | 3332 |
| 26 | 322 | 19 | 1684 | 12 | 3679 |
| 25 | 492 | 18 | 1919 | 11 | 4057 |
| 24 | 669 | 17 | 2167 | 10 | 4472 |
| 23 | 854 | 16 | 2430 | 9 | 4929 |
| 22 | 1047 | 15 | 2710 | 8 | 5441 |
| 21 | 1249 | 14 | 3010 | 7 | 6021 |

On voit par cette table, qu'à la hauteur de 5333 toises, la hauteur du barometre n'eut été que de 8 pouces, & cette raréfaction de l'air seroit impossible à supporter; quoiqu'il en soit nous allons continuer de rapporter le récit de M. Blanchard.

Je voguois dans l'immensité des airs, à la merci des vents, éprouvant un froid que jamais mortel n'a ressenti dans les climats les plus rigoureux. La nature languissoit, j'éprouvois un engourdissement, prélude d'un sommeil dangereux, lorsque me levant malgré le peu de forces qui me restoit, je m'ar-

mai de courage , j'entrai dans mon ballon , & à l'aide du manche d'un de mes drapeaux , je le crevai en différens endroits ; j'en arrachai les morceaux ; je me tins en équilibre sur le petit cerceau , jusqu'à ce que j'eusse mis le pole inférieur en pièces. Je cherchois à précipiter ma descente avec d'autant plus de raison , que je m'étois bien apperçu , en partant , que je prenois le chemin de la mer , & en une minute il ne resta plus entiere que la partie supérieure du ballon , aussi fut-il vide aussi-tôt , à quelque chose près ; & je descendis avec une célérité qui n'a eu d'exemple que dans la funeste expérience de mon malheureux ami de Rozier. Je pensois qu'il valoit autant descendre en *parachûte* que de me précipiter à la mer : je tenois , en descendant , les lambeaux du pole inférieur de mon balon , qui auroient fait *parachûte* , plutôt que je n'aurois voulu , si je les avois lâchés.

Le récit de cette descente renferme beaucoup de circonstances difficiles à concilier & à comprendre. Quoi qu'il en soit, M. Blanchard ayant été poussé vers le nord, du côté de la Zélande, descendit à 10 lieues de Gand, près de Hulst, 20 minutes après son départ. Jamais il n'avoit eu un vent si violent; au moment qu'il touchoit la terre, la force avec laquelle il étoit poussé, lui faisoit craindre de rencontrer quelques chauffées ou quelques maisons; il sentit tout le danger d'une plus grande opiniâtreté dans une pareille circonstance; il défit en conséquence deux des cordons de son char, & à l'instant où il alloit recevoir le choc le plus terrible contre la digue d'un ruisseau, il abandonna lestement son équipage; le parachûte fit quelques pirouettes, qui lui firent présumer que la machine alloit tomber; mais elle continua sa route, brisa

la tête de deux grands arbres qui s'opposoient à son passage , & fut en passant , au-dessus du village , à la mer ; il restoit si peu d'air inflammable , que la gondole coula à fond aussitôt.

M. Blanchard raconte l'embaras où il se trouva , seul au milieu d'une espece d'isle , n'appercevant perionne , dénué de tout , excédé de froid & de fatigue , lorsqu'il vit enfin un homme accourir à grands pas , criant , levant ses mains au ciel , & montrant toutes les marques du plus grand effroi & de la plus grande surprise : sa femme & ses enfans sortirent , resterent stupéfaits , & s'entreprerogarderent dans le plus grand silence , comme pour se demander que fait cet homme au milieu de ces eaux ? On le conduisit , en lui apprenant à sauter les fossés avec un long bâton , jusqu'au village de Hontenisse , dans le pays de Hulst , d'où il se rendit, le len-

Ju'n 1786. 1315

demain, à Gand; c'étoit le lundi 21; il y étoit aiter du avec impatience. Il fallut paroître au spectacle, pour satisfaire le public, qui ne cessoit d'environner l'hôtel; le parterre voulut lui prouver toute sa satisfaction par des applaudissemens redoublés, les couronnes, les fleurs, les couplets lui furent prodigués. Enfin le contentement parut général; après le spectacle, on annoça un bal à l'occasion de son heureux retour; il fut accablé de présens; il trouva le même enthousiasme à Bruxelles, & l'on se propose d'ériger un petit monument dans l'endroit où le ballon est descendu.

On trouve à la suite plusieurs procès-verbaux, entre autres celui du Capitaine du vaisseau le *Corneil*, qui vit tomber le ballon dans la mer, qui l'envoya chercher, & qui a conservé avec respect les débris de la gondole. M. Blanchard se rendit à bord à 7 heures du ma-

1316 *Journal des Sçavans* ;
fin : il y fut fêté , & remis à terre
à 3 heures.

Tandis que M. Blanchard sou-
tient la gloire des Aërostats dans le
pays étranger , MM. Vallet & Al-
ban , travaillent à les perfection-
ner à Paris. Ils ont fait , à leur
manufacture de Javelle, beaucoup
d'expériences dans l'automne de
1785 , pour la direction des glo-
bes. Ils ont construit un anemo-
metre pour mesurer facilement la
force du vent , & leurs observa-
tions à ce sujet sont très intéres-
santes. Ils ont observé un vent de
72 pieds par seconde , qui faisoit ,
sur une surface d'un pied carré , un
effort de huit livres , tandis qu'un
vent modéré , de 18 pieds par se-
conde , ne produisoit qu'un effort
de demi-livre. C'est là-dessus qu'ils
ont établi le calcul de leurs ailes
ou de leurs rames , & ils se pro-
posent de faire bientôt , avec leur
Aërostat , de nouvelles experien-
ces.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

Juin 1786.

1317

GÉNIE DE M. DE BUFFON ;
par M * * *.

Naturæ genium , patriæ decus , ac decus ævi.
ANTI-LUC.

A Paris , chez Delalain , le
jeune , Libraire , rue S. Jacques ,
n^o. 13 , 1785. 414 pages in-12.

CET extrait des plus beaux en-
droits de M. de Buffon , ne
pouvoit manquer d'être rempli de
choses faillantes , ou plutôt sublimes : il y avoit long-temps qu'on
le desiroit , vu la grande étendue
des volumes de ce célèbre Écri-
vain , & la difficulté que doi-
vent trouver , dans ces savans Ou-
vrages , le plus grand nombre des
Lecteurs. Mais il y aura peut-être
beaucoup à dire dans la maniere
dont cette tâche a été remplie ,
1^o. les transitions & les liaisons du
rédacteur ne sont point distinguées

du texte ; 2°. on n'a point cité les endroits d'où chaque passage étoit tiré ; 3°. on n'a rien extrait de la partie des oiseaux, où il se trouve cependant de si beaux passages, par exemple sur le Coq, le Rossignol, le Cygne, le Kamichi, &c.... 4°. on a omis des passages plus beaux encore que ceux qu'on rapporte, tel est le commencement du discours à M. de la Condamine. Quoi qu'il en soit, ce recueil n'est pas moins très-intéressant, très-curieux, & digne d'être placé dans la tablette la plus à portée d'un homme de goût, & parmi les livres auxquels on veut revenir souvent pour renouveler ses jouissances. C'est à ce titre que nous en rappellerons quelques passages, qui, quoique très connus, ne permettront pas de regretter l'espace qu'ils occuperont dans ce Journal.

Le premier article est celui de l'homme, après la création, ou le développement des sens. Le por-

trait de l'homme & de sa supériorité, celui de sa force physique, plus grande que celle de tous les animaux, relativement au volume; on y voit qu'en distribuant des poids sur toutes les parties du corps, en sorte que chaque partie supporte ce qu'elle est capable de soutenir, un homme n'étoit pas surchargé par un poids de deux milliers. Les Chaters d'Isbahan, qui sont des coureurs de profession, font trente-six lieues en quatorze ou quinze heures. Les voyageurs assurent que les Hottentots devancent les lions à la course.... L'homme civilisé ne connoît pas ses forces, il ne fait pas combien il en perd, & combien il pourroit en acquérir par l'habitude d'un fort exercice.

Sur la beauté des femmes. Les idées que les différens peuples ont de la beauté, sont si singulieres & si opposées, qu'il y a tout lieu de croire que les femmes ont plus

gagné par l'art de se faire desirer, que par ce don même de la nature, dont les hommes jugent si différemment ; ils sont bien plus d'accord sur la valeur de ce qui est en effet l'objet de leurs desirs ; le prix de la chose augmente par la difficulté d'en obtenir la possession. Les femmes ont eu de la beauté dès qu'elles ont su se respecter assez, pour se refuser à tous ceux qui ont voulu les attaquer par d'autres voies que par celle du sentiment ; & du sentiment une fois né, la politesse des mœurs a dû suivre.

Sur l'état de la Société. La nécessité physique suffit seule pour démontrer que l'espèce humaine n'a pu durer & se multiplier qu'à la faveur de la société ; que l'union des peres & meres aux enfans est naturelle, puisqu'elle est nécessaire. Or, cette union ne peut manquer de produire un attachement respectif & durable entre les parens & l'enfant. . . . Ainsi l'état

de pure nature est un état connu ; c'est le sauvage vivant dans le désert , mais vivant en famille , connoissant ses enfans , connu d'eux , usant de la parole , & se faisant entendre. . . . L'homme , en tout état , dans toutes les situations , & sous tous les climats , tend également à la société : c'est un effet constant d'une cause nécessaire , puisqu'elle tient à l'essence même de l'espèce , c'est à dire à sa propagation.

Sur le Mariage. L'état naturel des hommes après la puberté est celui du mariage ; un homme ne doit avoir qu'une femme , comme une femme ne doit avoir qu'un homme : cette loi est celle de la nature , puisque le nombre des femelles est à peu près égal à celui des mâles . Ce ne peut donc être qu'en s'éloignant du droit naturel , & par la plus injuste de toutes les tyrannies , que les hommes ont établi des loix contraires ; la raison , l'humanité , la justice récla-

ment contre ces sérails odieux, où l'on sacrifie à la passion brutale ou dédaigneuse d'un seul homme, la liberté & le cœur de plusieurs femmes, dont chacune pourroit faire le bonheur d'un autre homme. Ces tyrans du genre humain en sont-ils plus heureux? Environnés d'uniques & de femmes inutiles à eux-mêmes & aux autres hommes, ils sont assez punis, ils ne voient que les malheureux qu'ils ont faits.

Sur la mort. Pourquoi craindre la mort, si l'on a assez bien vécu pour n'en pas craindre les suites? Pourquoi redouter cet instant, puisqu'il est préparé par une infinité d'autres instans du même ordre, puisque la mort est aussi naturelle que la vie, & que l'une & l'autre nous arrivent de la même façon, sans que nous le sentions, sans que nous puissions nous en apercevoir? Qu'on interroge les Médecins & les Ministres de l'Eglise,

accoutumés à observer les actions des mourans, & à recueillir leurs derniers sentimens, ils conviendront, qu'à l'exception d'un petit nombre de maladies aiguës, où l'agitation, causée par des mouvemens convulsifs, semble indiquer les souffrances du malade, dans toutes les autres on meurt tranquillement, doucement & sans douleur; & même ces terribles agonies effraient plus les spectateurs qu'elles ne tourmentent le malade, car combien n'en a-t-on pas vus, qui, après avoir été à cette extrémité, n'avoient aucun souvenir de ce qui s'étoit passé, non plus que de ce qu'ils avoient senti.

La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite, est celle de ce fier & fougueux animal, qui partage avec lui les fatigues de la guerre, & la gloire des combats. Aussi intrépide que son maître, le cheval voit le péril & l'affronte. Il se fait au bruit des armes, il

l'aime , il le cherche , & s'anime de la même ardeur ; il partage aussi ses plaisirs à la chasse , aux tournois , à la course , il brille , il étincelle ; mais docile autant que courageux , il ne se laisse point emporter à son feu , il fait réprimer ses mouvemens ; non-seulement il fléchit sous la main de celui qui le guide ; mais il semble consulter ses desirs ; & obéissant toujours aux impressions qu'il en reçoit , il se précipite , se modere ou s'arrête , & n'agit que pour y satisfaire. C'est une créature qui renonce à son être , pour n'exister que par la volonté d'un autre , qui fait même la prévenir ; qui , par la promptitude & la précision de ses mouvemens . l'exprime & l'exécute ; qui sent autant qu'on le desire , & ne rend qu'autant qu'on veut ; qui , se livrant sans réserve , ne se refuse à rien , sert de toutes ses forces , s'excede & même meurt pour mieux obéir.

La

Le chien, indépendamment de la beauté de sa forme, de la vivacité, de la force, de la légèreté, & par excellence, toutes les qualités intérieures qui peuvent lui attirer les regards de l'homme. Un naturel ardent, colere, même féroce & sanguinaire, rend le chien sauvage redoutable à tous les animaux, & cede, dans le chien domestique aux sentimens les plus doux, au plaisir de s'attacher & au desir de plaire. Il vient en rampant, mettre aux pieds de son maître, son courage, sa force, ses talens; il attend ses ordres pour en faire usage, il le consulte, il l'interroge, il le supplie; un coup-d'œil suffit, il entend les signes de sa volonté. Sans avoir, comme l'homme, la lumière de la pensée, il a toute la chaleur du sentiment; il a de plus que lui la fidélité, la constance dans ses affections; nulle ambition, nul intérêt, nul desir de vengeance,

nulle crainte que celle de déplaire ; il est tout zèle , toute ardeur , & toute obéissance : plus sensible au souvenir des bienfaits qu'à celui des outrages il ne se rebute pas par les mauvais traitemens , il les subit , les oublie , ou ne s'en souvient que pour s'attacher davantage ; loin de s'arrêter ou de fuir il s'expose de lui-même à de nouvelles épreuves , il leche cette main , instrument de douleur qui vient de le frapper , il ne lui oppose que la plainte , & la délarmer enfin par la patience & la soumission.

L'industrie des Castors forme l'objet d'un article très-curieux , mais nous le passons pour faire place à celui de l'Eléphant. C'est , si nous voulons ne nous pas compter , l'être le plus considérable de ce monde ; il surpasse tous les animaux terrestres en grandeur , & il approche de l'homme par l'intelligence , au-

tant au moins que la matiere
peut approcher de l'esprit. L'Elé-
phant est supérieur au Chien , au
Castor & au Singe , qui sont des
êtres animés , ceux dont l'instinct
est le plus admirable ; il réunit
leurs qualités les plus éminentes.
La main est le principal organe
du Singe ; l'Eléphant au moyen
de sa trompe qui lui sert de bras
& de main , & avec laquelle il
peut enlever & saisir les plus pe-
tites choses comme les plus gran-
des , les porter à sa bouche , les
poser sur son dos , les tenir em-
brassées , ou les lancer au loin ,
a donc le même moyen d'adresse
que le singe ; & en même tems il
a la docilité du Chien , & est
comme lui susceptible de recon-
noissance & capable d'un fort atta-
chement ; il s'accoutume aisément
à l'homme , se soumet moins par
la force que par les bons traite-
mens , le sert avec zele , avec
fidélité , avec intelligence , &c.

Enfin l'Eléphant comme le Castor aime la société de ses semblables, il s'en fait entendre; on les voit souvent se rassembler, se disperser & agir de concert.

On rapporte ici les deux Discours intitulés, *premiere vue & seconde vue de la Nature*, & qui contiennent un tableau sublime de l'Univers, du Ciel & de la Terre, d' l'Homme, de la Nature, & qui brute, soit cultivée; de l'influence de l'Homme & de ce qu'il perd dès que les soins se relâchent. Ces tems, dit M. de B., où l'Homme perd son domaine, ces siècles barbarie pendant lesquels la guerre, & arrivent avec la peste & la dépopulation; l'Homme qui ne peut que par le non qui n'est fort que par sa ruine, a la fureur de s'armer pour sa malheur, & de combattre sa ruine. Excité par l'insatiable

dité , aveuglé par l'ambition encore plus insatiable , il renonce aux sentimens d'humanité , tourne toutes ses forces contre lui-même , cherche à s'entre-détruire , se détruit en effet ; & après les jours de sang & de carnage , lorsque la fumée de la gloire s'est dissipée , il voit d'un œil triste la terre dévastée , les Arts ensevelis , les Nations dispersées , les Peuples affoiblis , son propre bonheur ruiné , & sa puissance réelle anéantie. M. de Buffon prouve que l'attraction est la cause de tous les phénomènes de la matière , du ressort & de la communication du mouvement ; mais , dit-il , quelque nettes que me paroissent ces idées , quelque fondées que soient ces vues , je ne m'attends pas à les voir adopter , le Peuple ne raisonne jamais que d'après les sensations , & le vulgaire des Physiciens d'après des préjugés. Or , il faut mettre à part les unes & renoncer aux autres , pour juger

de ce que nous proposons : peu de gens en jugeront donc , & c'est le lot de la vérité ; mais aussi très-peu de gens lui suffisent , elle se perd dans la foule , & , quoique toujours auguste & majestueuse , elle est souvent obscurcie par de vieux fantômes , ou totalement effacée par des chimères brillantes. Quoi qu'il en soit , c'est ainsi que je vois , que j'entends la nature (peut-être est-elle encore plus simple que ma vue) : une seule force est la cause de tous les phénomènes de la matière brute , & cette force réunie avec celle de la chaleur , produit les molécules vivantes desquelles dépendent tous les effets des substances organisées.

Ce Recueil finit par quelques traits du Discours sur le style que M. de Buffon prononça lors de sa réception à l'Académie Française en 1753. Il y prouve que le style n'est que l'ordre & le mouvement qu'on met dans les pensées. Si on

les enchaîne adroitement, si on les ferre, le style devient nerveux & concis; si on les laisse se succéder lentement & ne se joindre qu'à la faveur des mots, quelque élégans qu'ils soient, le style fera diffus, lâche & traînant.

Cela suffit pour faire voir que ce Recueil contient des passages dans chaque genre de sujets, Physique, Métaphysique, Littérature, Politique, &c & malgré les reproches que nous lui avons fait au commencement de notre Extrait, il ne pourra manquer d'intéresser le Public.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

HISTOIRE de la Société Royale de Médecine, années 1780 & 1781; avec les Mémoires de Médecine & de Physique Médicale, pour les mêmes années; tirés des Registres de cette Société. A Paris,
Fff iv

chez Théophile Barrois , le
jeune , Libraire de la Société
Royale de Médecine , quai des
Augustins , n^o. 18 , 1785 , in-
4^o.

A LA tête de ce 4^e. volume sont
imprimés deux Réglemens ;
l'un concerne les remedes pour
lesquels on demande des Lettres-
Patentes , Brevets ou permissions.
L'autre est relatif à la distribution
des Eaux Minérales. La Société de
Médecine est chargée par le Gou-
vernement de veiller sur ces deux
objets qui intéressent singulière-
ment la santé des hommes , & sur
lesquels il y avoit des abus, qu'elle
a bien eu de la peine à réformer.

On y lit ensuite , avec plaisir ,
les Eloges de MM. Fothergill ,
Montigny , Duhamel , Harmant ,
Buttet , Vetillard du Ribert , Prin-
gle , Guillaume Hunter , & San-
chez. Ce: éloges ayant été déjà

Juin 1786. 1333

imprimés séparément , nous en avons fait connoître quelques-uns ; nous regrettons de ne pouvoir faire connoître les autres , sur-tout ceux de MM. Duhamel & Buttet. Le premier a joui , parmi nous , de la plus grande célébrité , qu'il a méritée par d'immenses & d'utiles travaux , & par des vertus rares. Ses élémens d'Agriculture , sa Physique végétale , son traité des Arbres & Arbustes , ne sont qu'une partie de ses Ouvrages. Il étoit non-seulement Agriculteur & Botaniste ; mais encore Chymiste , Anatomiste , &c. & un des plus éclairés dans l'art de construire les vaisseaux. Il avoit un frère , qu'il aimoit beaucoup , ce frere menoit la vie d'un sage dans sa terre de Denainvilliers en Gatinois , où il s'occupoit d'expériences d'Agriculture & d'actes de bienfaisance. C'est à lui qu'est adressée cette belle Epître de Colardeau , qui peint avec tant de graces ; le maître.

F f f v

tre du château de Denainvilliers, ses goûts, ses occupations, & ce qui l'environnoit. Nous pouvons affurer que le Poëte n'a rien exagéré, & qu'il n'a fait que rendre fidèlement, & avec les charmes, qui lui étoient propres, tout ce qui composoit un séjour consacré aux Sciences, à la tranquillité & à l'amour de l'humanité.

M. Buttet, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu d'Etampes, & Associé de l'Académie Royale de Chirurgie, étoit un de ces hommes, qu'on ne pouvoit s'empêcher d'aimer. Né avec un caractère doux, sensible, un esprit ardent pour les sciences relatives à sa profession, il avoit un fond de modestie, qui le rendoit timide en société. Mais il n'épargnoit point l'étude pour se perfectionner sur-tout dans l'art des Accouchemens, auquel il s'étoit livré particulièrement. Les succès qu'il avoit dans cet Art intéressant, le

faisoient rechercher loin de la ville qu'il habitoit. Sa mort a causé, dans les environs d'Etampes, des regrets sinceres, qui sont le témoignage le plus certain du cas qu'on en faisoit. On a de lui quelques mémoires de Chirurgie sur des matieres nouvelles. Il connoit chaque jour ses observations sur l'Art des accouchemens dans un Recueil : on y apperçoit une lacune depuis le mois de Décembre 1762, jusqu'à celui d'Avril 1763, & on lit au bas de la page l'explication suivante, bien honorable pour celui, qui l'a donnée :

« Ayant commis une faute dans la » pratique d'un accouchement difficile, j'ai passé ces trois mois à » Paris, pour y consulter les maîtres de l'Art, & profiter de leurs leçons ». Ce trait seul suffit pour faire connoître M. Butter, & ce que la Chirurgie a perdu. Il a laissé un frere, qui occupe une de ces places, où les hommes peuvent

faire tant de bien. Curé de Rouvray Saint Denis dans la Beauce, il est le conseil, le bienfaiteur & l'ami de ses Paroissiens.

Après les éloges & l'exposé des Ouvrages publiés par les Membres de la Société, depuis le dernier volume; on trouve un extrait de quelques rapports sur les objets les plus importans, entre autres celui d'un Mémoire de M. Doucet, Docteur - Régent de la Faculté de Médecine de Paris, l'un des Médecins de l'Hôtel-Dieu de cette ville, sur le traitement d'une maladie qui attaque les femmes en couche dans cet Hôpital, & que l'on connoît sous le nom de *fièvre puerperale*. Elle paroît ordinairement le troisieme jour des couches; alors le ventre se gonfle, devient très douloureux, sans que les lochies cessent de couler. Les seins, qui devoient augmenter de volume, se flétrissent, en général la révolution du lait n'a pas lieu,

La fièvre est peu forte , le pouls petit , concentré , accéléré ; les forces abattues. A ces symptômes communs il s'en joint souvent d'autres. Dans quelques femmes le mal se déclare par un frisson plus ou moins violent ; d'autres vomissent une matière verte ou légèrement teinte de jaune , & plus ordinairement encore , elles ont des nausées sans vomissement , un dévoiement laiteux & très-fœtide, les yeux étincellans , le visage décoloré. La langue est humide , mais chargée d'un limon blanc , épais , quelquefois d'un jaune verdâtre à la base. Ces symptômes s'aggravent , il leur succede vers la fin du second jour de la maladie un calme trompeur , suivi d'une sueur froide & gluante , de selles & de vidanges d'une fœtidité insupportables. Le pouls dans ces momens est tremblottant & misérable ; la tête se prend & la mort arrive le plus souvent à la fin du troisième

jour ou au commencement du quatrieme.

A l'ouverture des cadavres on trouve dans le bas-ventre un épanchement qu'on regarde comme laiteux. Il ressemble à du petit-lait non clarifié. Il contient des flocons de lait caillé. La matrice est dans l'état naturel.

Pour guérir cete maladie suivant la méthode de M. Doulcet, il faut saisir la premiere indication, profiter du premier moment où elle se déclare ; donner alors à l'accouchée sans perdre un instant 15 grains d'ipecacuanha en deux doses, à une heure & demie d'intervalle. Le lendemain on réitere encore les mêmes doses d'ipecacuanha, soit que les symptômes aient cessé ou persistent. S'ils continuent le surlendemain, on répete l'usage du même remede, & ainsi le quatrieme jour, s'il en est besoin. Dans les intervalles on soutient l'effet de l'ipecacuanha par

une potion , composée d'huile d'amandes douces , d'une once de fyrop de guimauve & de deux grains de kermes minéral. La boisson ordinaire consiste dans une eau de graine de lin , ou de scorfonere , édulcorée avec du fyrop de guimauve. Vers le 7 ou le 8 , on fait prendre à la malade une purgation douce , qu'elle prend selon le besoin, trois ou quatre fois.

Nous avons insisté sur cette maladie parce qu'elle est très-fâcheuse & qu'elle exerce de grands ravages , non-seulement dans les hôpitaux , mais encore dans les maisons particulieres. La maniere de la traiter employée par M. Doucet ayant eu des succès , nous croyons qu'on ne sauroit trop la répandre.

La partie historique du quatrième volume de la Société de Médecine , contient en outre plusieurs observations curieuses & instructives ; sçavoir une de M.

Geoffroy sur une ouverture à l'estomac ; une de M. Chamferu sur un changement de couleur de la peau, qui dans une personne avoit une teinte violette ; une, dont M. de Grandfond, Officier au Régiment du Cap, a fourni le sujet, sur un coup d'air, & sur une carie, qui en a été la suite. Deux de M. Hallé, la première sur l'induration skirreuse des membranes de l'estomac ; la seconde sur une dégénérescence singulière des deux reins ; plusieurs de M. Vicq-d'Azyr sur différentes especes de concrétions ; une de M. Carrere sur un homme qui avoit tous les mois un écoulement de sang par le bout du petit doigt de la main droite ; une de M. Scarpa, Professeur d'Anatomie à Pise, sur un anévrisme de l'arcade de l'aorte, avec érosion de la première côte & du sternum ; huit de M. Louffelin, Docteur en Médecine, Chirurgien Major des Armées de

Jun 1786. 1341

Roi de Pologne , sur la maladie des os appelée *nécrose* ; une de M. Ancelin , Chirurgien d'Amiens , sur une espece de retrécissement , dont le rectum est affecté dans quelques-uns de ses points , & sur les moyens d'y remédier ; une de M. Vicq-d'Azyr sur un haricot passé dans la trachée artère ; une de M. Marchal , Maître en Chirurgie à Strasbourg , sur un anus artificiel , à la suite d'une hernie étranglée ; une sur un vice de conformation , par M. Castara , Maître en Chirurgie à Luneville.

La même partie historique nous en offre d'autres également utiles , par exemple , l'analyse chymique de la salive du cheval , par M. Hapel de la Chênaie , Professeur attaché à l'Ecole Vétérinaire de Paris. L'examen d'un Mémoire Espagnol intitulé : *Spécifique nouvellement découvert dans le Royaume de Guatimala , pour la guérison du cancer & de quelques autres maladies*

fréquentes. Ce spécifique consiste à faire manger aux malades tous les jours, pendant trois jours, une espece de lézard, qui se trouve dans la province de Guatimala. Selon le Mémoire Espagnol, les Indiens lui coupent la tête & la queue, lui ôtent les entrailles & la peau, & le mangent tout crud & encore chaud, de maniere qu'il conserve un reste de vie. Si ce remede étoit aussi bon qu'on l'assure, on pourroit le prendre d'une maniere moins désagréable. Il ne s'agiroit que de hacher la chair & les os du reptile & d'en faire des bols. La Société de Médecine a fait demander en Espagne des lézards de Guatimala & des lézards d'Espagne, puisque dans ce Royaume en répétant les expériences de Guatimala, on a substitué des lézards de cette partie d'Europe à ceux d'Amérique. Les lézards qui sont arrivés d'Espagne ne different presque pas des nôtres; ce qui

Jun 1786. 1343

doit engager les gens de l'Art à essayer l'usage des lézards de leur pays pour la guérison des cancers, de quelques ulcères & maladies de peau, afin de constater la vérité de ce que contient le Mémoire Espagnol.

Une lettre de M. le Chevalier d'Arbalestrier, Major de la Place du Mont-Dauphin, apprend que dans les Alpes, à peu près à la même hauteur que celle du Canada, où croît le *lobelia syphilitica*, il a trouvé un *phiteuma*, qui a la propriété de guérir la maladie vénérienne. Le Chirurgien Major de l'Hôpital du Mont-Dauphin, en a fait des expériences qui ont eu des succès. Cet avis peut mettre les hommes de l'Art à portée de vérifier ces recherches.

Selon une lettre, écrite de Cayenne à M Daubenton, par M. Bajon, une goutte a été guérie au moyen de la commotion causée par l'anguille tremblante.

M. Chauffier, de Dijon, a envoyé à la Société, des réflexions sur les moyens propres à déterminer la respiration dans les enfans qui naissent sans donner aucun signe de vie, & à rétablir cette fonction dans les alphixiés; & sur les effets de l'air vital ou déphlogistiqué, employé pour produire ces avantages.

Il arrive tant d'accidens de l'usage des champignons, que nous sommes toujours étonnés qu'on en mange d'autres que ceux qu'on élève sous des couches; il se passe peu d'années, où il n'y ait des familles entières empoisonnées par cet aliment, qui n'est que de fantaisie. M. Pius, Correspondant de la Société à Turin, lui a fait passer les détails d'un empoisonnement de ce genre, qui a eu lieu à Stupinis; il l'attribue à une espece de champignon nommé par lui *agaricus conicus*. De six personnes de la même famille, qui en ont mangé,

Juin 1786. 1345

quatre en sont mortes , ſçavoir , la mere , deux garçons & une fille. Ils avoient refusé les ſecours qu'on vouloit leur donner. Le pere & l'aîné de ſes fils , qui conſentirent à les recevoir , guérirent , quoiqu'avec beaucoup de peine , parce que la mort du reſte de leur famille leur avoit fait une forte impreſſion. Les ſymptômes de la maladie , occasionnée par ce champignon , ſont rapportés avec exactitude par M. Pius , qui atteste d'après le témoignage de M. Caton , que dans un village du Piémont , diſtant de Turin de trois lieues & demi , il a réſulté des effets ſemblables de l'usage du même champignon. Selon M. Pius , le vomifſement eſt le principal ſecours contre le venin des champignons ; il faut donc l'exciter promptement , & s'emprefſer de remédier à l'impreſſion qu'il a faite ſur les premières voies , & prévenir l'inflammation , qui ſe termineroit par la

gangrene. C'est en employant les substances adoucissantes & mucilageuses, qu'on y parviendra : Ce traitement nous paroît rentrer dans celui dont on se fert à l'Hôpital de la Charité de Paris, contre la colique des Peintres. Dans ce dernier cas, on évacue fortement les malades, pour enlever les molécules de plomb, qui irritent l'estomac & les intestins, & les enflammeroient, si on les y laissoit séjourner. On corrige ensuite le mal qu'ont fait l'émétique & les purgatifs violens. Ce mal est indispensable, puisqu'il n'est causé que pour enlever une partie de la substance, qui produit la colique, dont les suites seroient mortelles. M. Pius ajoute, en postscriptum, qu'une famille de Gand, empoisonnée par des champignons, après avoir essayé inutilement plusieurs remedes, s'étoit guérie par l'infusion theiforme des feuilles de poirier. Ce remede, si son efficacité

Jun 1786. 1347

étoit certaine , seroit fans doute préférable aux autres.

M. l'Abbé Teffier a fait des expériences , relativement à l'influence de diverses graines , sur la qualité du pain des habitans des campagnes. Elles étoient d'autant plus nécessaires , que souvent la Société a été consultée sur des épidémies qu'on attribuoit à ces graines. Celles qu'on trouve dans la Beauce , mêlées au froment , au seigle , à l'orge & à l'avoine , sont le muscari des champs , *hyacinthus comosus*. L. Le bled de vache , *melampyrum purpureum*. L. La nielle des bleds , *agrostemma githago*, L. L'ivraie , *lolium temulentum*, L. L'ergot , *ustilago secales* , la carie , le charbon , *ustilago tritici*, *hordei*, *avenæ* , Pin. M. l'Abbé Teffier décrit en peu de mots ces plantes & leurs graines ; il a mêlé leurs farines ou seules ou avec du levain & de la farine de bon grain , les unes avec les autres , dans des

proportions connues. Ces expériences l'ont mis à portée d'indiquer les caractères propres à faire reconnoître la présence & la proportion de chaque graine dans le pain des malheureux qui se nourrissent de criblures & de ce qui reste dans l'aire des granges ou dans les greniers, après qu'on a prélevé le meilleur grain.

M. Brisson, de l'Académie des Sciences, a communiqué à la Société le tableau de la pesanteur spécifique de plusieurs substances, employées en médecine. Elle a cru devoir l'intéresser dans ce volume.

La première partie est terminée par des observations de M. Mourgue de Montredon, sur les naissances, les mariages & les morts à Montpellier, pendant dix années consécutives, de 1772 à 1782 inclusivement.

La seconde partie commence par un Mémoire de M. Geoffroy
sur

Jun 1786. 1349

sur la constitution des années 1780 & 1781, avec le détail des maladies qui ont régné pendant ces deux années à Paris. Cet habile Médecin a l'attention de noter l'état de l'air dans chaque saison, dans chaque mois, & ses rapports avec les maladies qu'il traite. Ses Mémoires, sur cet objet, sont pour ainsi dire parlemés d'observations particulières qu'il a eu occasion de faire, & par conséquent très-instructives.

M. Raymond, Médecin à Marseille, ayant remporté un Prix de la Société sur cette question: *Quels sont les rapports des maladies épidémiques avec celles qui surviennent en même tems & dans le même lieu, & qu'on appelle intercurrentes? quelles sont leurs complications, & jusqu'à quel point ces complications doivent influencer sur leur traitement?* Cette Compagnie a inséré dans le volume dont nous rendons compte, le Mé-

Jun. Sec. Vol.

G g g

1350 *Journal des Sçavans*,
moire savant & profond ou cette
question est traitée à fond.

Il a regné en 1779 & 1780 une
épidémie dysentérique, qui a
désolé plusieurs de nos Provinces
Méridionales; la Société de Mé-
decine avoit proposé un Prix d'é-
mulation aux Auteurs des meilleurs
Mémoires sur le traitement de cette
maladie. M. Durand, Médecin à
la Pommeraie - sur - Sevre en bas
Poitou, a mérité la première Mé-
daille dans la distribution. Son Mé-
moire est à la suite de celui de M.
Raymond. Deux autres questions,
non moins utiles, avoient aussi
été proposées par la Société. La
première : *Existe-t-il véritablement
une fièvre miliaire essentielle & dis-
tincte des autres fièvres exanthéma-
tiques, & dans quelle constitution
doit-elle être rangée ?* La seconde,
*Quelle est la nature des remèdes anti-
scorbutiques, quels doivent être leur
usage & leur combinaison dans les*

Jun 1786. 135

différentes especes & complications, & dans les différens degres de scorbut ? Celle qui concerne la fièvre miliary a été développée par M. Aufauvre, Médecin à Vichy, & la dernière par M. Goguelin, Médecin à Montcontour en Bretagne. M. le Pecq de la Clôture, Médecin à Rouen, avoit fait les frais du premier Prix.

Un Mémoire bien fait sur la Topographie de Bourg S. Andéol, expose la situation de la Ville, la nature & la qualité de ses eaux, l'état ordinaire de l'air & des vents, l'agriculture des environs, quelques particularités de la culture des vers à soie, & de la récolte des olives, l'énumération des plantes qui y croissent spontanément & qu'on y cultive, la manière dont on nourrit les bestiaux, & leurs maladies; enfin tout ce qui a rapport à la constitution des habitans, à leur habillement, à leur genre de vie & aux maladies

qui voudroient se consacrer au service des pestiférés, & sur les animaux qu'on desireroit mettre à l'abri des épizooties.

Nous regrettons de ne pouvoir nous étendre dans cet Extrait, sur les Mémoires que nous avons cités, & sur ceux dont il nous reste à parler. L'abondance de livres, que nous avons à faire connoître, ne nous permet pas de donner des détails qui pourroient intéresser.

M. Girod, Médecin à Besançon, enlevé trop tôt à la Médecine, qu'il exerçoit avec une distinction & des succès peu ordinaires, s'étoit livré à l'inoculation des enfans de la Franche-Comté. Ce qu'il a fait, ce qu'il a observé sur cette importante matiere, est consigné dans un des premiers volumes de la Société. Les calculs de cet habile Médecin sur les sujets inoculés

avec avantage, & sur le petit nombre de ceux qui ont succombé à cette pratique, sont propres à

raffurer les plus timides. La vérité & la bonne foi regnent dans l'exposé qu'il fait de ses inoculations. Le volume dont il s'agit ici contient un Mémoire de lui, dont l'objet principal est d'indiquer la manière simple avec laquelle il procédoit dans sa pratique. On y voit aussi un Mémoire de M. Dehorne, où il y a des réflexions sages sur quelques abus introduits dans la pratique de l'inoculation de la petite vérole, & sur les précautions nécessaires pour tirer de cette opération le plus grand avantage possible.

MM. de Laffone & Cornette ont fait des expériences chimiques sur la dissolubilité des précipités mercuriels dans l'eau, & sur la combinaison du mercure avec l'alkali volatil, & M. de Fourcroy sur la combinaison du kermes minéral avec l'alkali fixe caustique; des expériences sont très-utiles pour la matière médicale, ainsi

Jun 1786. 1359

que les réflexions de M. Lavoisier sur les effets de l'éther vitriolique & de l'éther nîtreux dans l'économie animale.

M. Daubenton a communiqué des recherches sur les purgatifs bons pour les bêtes à laine. On sçait que les ruminans , qui ont quatre estomacs , ne peuvent être traités comme les animaux qui n'en ont qu'un. On lui a beaucoup d'obligation d'avoir fait des expériences propres à éclairer sur ce point l'Art Vétérinaire.

Nous ne parlons point d'un Mémoire de M. Mauduyt , sur l'Electricité , parce que nous en avons rendu compte ; ce Mémoire ayant été publié séparément par ordre du Gouvernement.

[*Extrait de M. l'Abbé Tessier.*]



*MÉMOIRES de l'Académie Royale
des Sciences de Stockholm, pour
Avril, Mai & Juin, 1781.*

P R E M I E R E X T R A I T.

*Des parties constituantes du tung-
sten, par M. C. Guill. Schéele.*

LES parties constituantes de cette espece de fer sont encore peu connues. Cronstedt la nomme *ferrum calciforme, terra quadam incognita intime mixtum*. Celle que M. Schéele a soumise à l'expérience venoit de la mine de Bitsberg : elle étoit couleur de perle.

§ I^{er}.

(a) Le *tungsten*, dit ce savant Chymiste, n'éprouve au feu aucun changement remarquable, & le verre de borak n'agit point sur cette mine.

(b) Mais le sel microcosmique

onne avec elle au chalumeau un verre verd de mer. Cette mine couleur de perle, présentée à la pointe de la flamme, perd peu à peu sa couleur : un peu de nître la lui enleve promptement ; mais elle reparoit, lorsqu'on dirige sur la mine la partie bleue de la flamme : c'est donc le phlogistique de la flamme qui révivifie cette couleur.

(c) Une partie de *tungsten*, réduite en poussiere fine dans un mortier de verre, & mêlée à quatre parties d'alkali de tartre, a été mise au feu dans un creuset de fer. Le mélange en fusion a été versé sur une plaque de fer, & dessous en douze partie d'eau bouillante. Après quelques tems on l'a décanté de dessus une poudre blanche qui s'étoit précipitée.

(d) Sur cette poudre édulcorée on a versé de l'esprit de nître, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus eu d'effervescence : une grande partie

de la poudre a été dissoute. Celle qui ne l'a point été, étant séchée & mêlée à quatre parties d'alkali de tartre a été fondue comme la première fois, la masse dissoute dans l'esprit de nître, alors il n'a resté que très-peu d'une poudre grise.

(f) Le *lixivium* (c) saturé d'esprit de nître, a épaissi & déposé une poudre blanche, qui a été lavée à l'eau froide & séchée.

(g) La dissolution (d) par l'esprit de nître a été précipitée par l'alkali de tartre, & a donné un précipité blanc qu'on a fait sécher.

§. II.

(a) L'eau bouillante n'agit nullement sur le *tungsten*.

(b) On a mis sur une partie de *tungsten* réduit en poudre fine deux parties d'esprit de vitriol concentré, & on a distillé : l'acide a passé sans changement. Sur le ré-

Jun 1786. 1359

fidu, qui avoit une couleur bleuâtre, on a versé de l'eau distillée, fait bouillir, filtré, refroidir, & on a trouvé au fonds un peu de chaux vitriolée.

(c) Sur quatre scrupules de *tungsten* en poudre fine on a versé douze scrupules d'esprit de nître; il n'y a point eu d'effervescence. Le mélange mis à une forte digestion a déposé une poudre jaune citron. L'acide décanté a été mis à part dans un flacon, & la poudre jaune édulcorée avec l'eau, qui a été mise dans le même flacon.

(d) Sur cette poudre on a versé huit scrupules d'alcali fixe caustique, & exposé le mélange à la chaleur. La couleur jaune a disparu aussi-tôt, & la poudre est devenue blanche. Le menstrue a été mis à part dans un flacon, & la poudre lessivée.

La quantité de *tungsten* que l'on avoit étant fort diminuée, on a répété plusieurs fois la même opé-

Ggg vj.

ration avec la même poudre, premierement par la digestion dans l'esprit de nître, ensuite dans l'alcali volatil, & alors enfin la mine a été presque entièrement dissoute : la partie non dissoute pesoit trois grains, & paroissoit être du filix. L'esprit du sel se comporte avec le *tungsten* comme l'esprit de nître : la dissolution devient seulement un peu plus jaune.

§. III.

(a) Les dissolutions par l'esprit de nître ont été mêlées ensemble, & on y a versé quelques gouttes d'alcali phlogistique : alors il s'est déposé environ deux grains de bleu de Prusse.

(b) Le mélange a été saturé d'alcali volatil caustique. Comme il ne paroissoit aucun précipité, on y a versé une solution d'alcali de tartre : alors il s'est précipité deux scrupules cinq grains d'une

terre ou poudre blanche que l'on a reconnu pour de pure chaux aérée (*cala aerata*): c'est la même qu'on a eue par le procédé du §. I. lettre *g*.

(*c*) Les extraits obtenus par l'alcali volatil ont été précipités par l'esprit de nître: le précipité lessivé à l'eau froide & séché s'est trouvé absolument le même que celui du §. I. lettre *f*.

(*d*) Ce précipité est de nature acide: il est soluble dans l'eau; cependant, pour une partie, il en faut vingt d'eau bouillante: il colore la teinture de lacmus en rouge, & est acide au goût.

§. IV.

La terre extraite du *tungsten* par l'esprit de nître étant une chaux (§. III. *b*), on a voulu essayer si le même acide uni à la chaux régénéreroit le *tungst*. Cette mine n'étant pas solul

dans l'eau ; (§. II. a) une partie de la dissolution acide (§. III. d) a été mêlée à six parties d'eau de chaux claire : le mélange est devenu un peu trouble. Comme après quelque tems rien ne s'y dépofoit , on l'a fait bouillir , & auffitôt il s'est précipité une poudre blanche & pesante , qui a coloré le verre microcosmique en verd de mer (§. I. b) : l'ébullition avec l'esprit de vitriol l'a teinte en bleu (§. II. b) , & avec l'esprit de nître & celui de sel en jaune citron (§. II. c) : c'étoit un véritable *tungsten*.

§. V.

Pour mieux connoître la nature de cet acide , on a fait les expériences suivantes.

(a) L'acide séché est devenu au chalumeau jaune brun , ensuite brun , & enfin noir : il n'a donné ni fumée ni indice de fusion.

(b) Traité avec le borax, il s'est changé en verre bleu, & avec le sel microcosmique en verre verd de mer : cette couleur a éprouvé les mêmes changemens que celle du verre §. I. lettre b.

(c) L'acide du *tungsten* ayant été pulvérisé, & soumis à l'ébullition avec un peu d'esprit de sel ou de nître, la poudre est devenue jaune, & avec l'esprit de vitriol elle a pris la couleur bleue.

(d) L'acide du *tungsten*, dissous dans l'eau (§. III. d) & saturé d'alcali de tartre, donne un sel neutre en très-petits cristaux.

(e) Avec l'alkali volatil il devient un sel ammoniac sous la forme de petites pointes d'aiguille. Si on distille ce sel neutre, l'alcali volatil caustique monte, & l'acide reste dans la resorte en poudre seche colorée de jaune. Ce sel ammoniac décompose la chaux nitrée, & il en résulte encore un *tungsten* régénéré.

(f) Avec la magnésie blanche notre acide forme un sel moyen qui se dissout difficilement dans l'eau.

(g) Il ne change point les dissolutions d'alun & de chaux ; mais il décompose la terre connue sous le nom de *terra ponderosa acetata*. Le précipité est absolument insoluble dans l'eau.

(h) Il précipite en blanc les dissolutions métalliques suivantes, savoir ; le *ferrum-zineum*, *cuprum vitriolatum*, *argentum mercurius*, *plumbum nitratum*, *plumbum salitum* ; en bleu le *stannum salitum* ; mais il ne change point le sublimé corrosif & la dissolution d'or.

§. VI.

L'acide du *tungsten* calciné dans un creuset n'est plus soluble dans l'eau. La propriété qu'il a d'attirer le phlogistique est prouvée par la couleur bleue qu'il reçoit des flux

Jun 1786.

1365

vitriants (§. V. *ab*). Cet acide séché & mêlé avec un peu d'huile de lin , a été mis dans un creuset lutté à un feu violent. Il y est devenu noir , & n'as pas éprouvé d'autre changement. Il a été mêlé à deux parties de soufre & distillé : le résidu a été mêlé de nouveau à deux parties de soufre & distillé : dans ces deux opérations l'acide a pris une couleur grise , sans autre changement. Il a précipité en verd la solution de foie de soufre & en blanc celle d'alcali phlogistique. Si on mêle quelques gouttes d'esprit de sel à la solution de cet acide dans l'eau (§. III. *d*) , & qu'on en jette sur du fer poli , du zinc , ou de l'étain , ou si l'on met ces métaux dans l'acide , il prend une belle couleur bleue.

§. VII.

Comme l'acide de la molybdene tire des mêmes métaux une couleur

bleue, on pourroit penser que cet acide & celui du *tungsten* est le même; mais ils sont distingués par des propriétés très-différentes. L'acide de la molybdene est volatil & fond au feu; mais non celui du *tungsten* (§. V. a). Celui-ci a une forte affinité avec le phlogistique (§. VI.) La chaux de molybdene, au contraire du *tungsten*, ne reçoit point de couleur jaune de l'acide nitreux, & l'y dissout très-facilement. La terre connue sous le nom de *terra ponderosa molybdænata* est soluble dans l'eau, mais elle cesse de l'être, lorsqu'elle est unie avec notre acide. Celui-ci a une affinité beaucoup plus forte avec la chaux que celui de la molybdene: si on met la chaux de molybdene en digestion dans une solution de sel ammoniac (§. V. e), le *tungsten* se régénere. Le fer qu'on retire de quelques especes de *tungsten* paroît s'y trouver joint comme par hasard.

*Addition au Mémoire précédent par
M. Torb. Bergman.*

M. Bergman ayant fait quelques expériences sur la même mine de fer, a joint les observations suivantes à celles de M. Schéele.

Le *tungsten* décrépite au chalumeau, mais n'y fond pas.

Il se joint à l'alcali fixe minéral dans une petite quantité de dissolution d'or ou d'argent, avec quelque effervescence, & s'y réduit en forme de poudre.

Il fait d'abord un peu d'effervescence avec le sel microscopique & laisse un résidu non soluble, mais la perle de verre y prend un beau bleu de ciel, sans le moindre vestige de rouge à la réfraction, comme il arrive au cobalt. Avec une forte addition du même sel la perle devient brune, sans perdre sa transparence; avec une addition plus forte, elle devient noire & opaque.

Le *tungsten* fond avec le borax, sans mouvement & presque sans couleur ; mais, lorsque le fondant est en grande quantité, la perle refroidie est brune ou blanche, & sans transparence.

La terre acide seule fait un peu d'effervescence avec l'alcali minéral. Avec le sel microcosmique la perle prend d'abord un bleu clair ; en ajoutant du même sel elle devient bleu-fonce, mais toujours sans rougeur à la réfraction : une plus forte addition la rend brune. Le borax prend une légère apparence de bleu, mais avec une addition plus considérable, il devient jaune brun, mais reste transparent, si on n'ajoute rien de plus.

La couleur brune n'a pu être enlevée ni par le nitre ni par un feu plus continué.

Un moyen très-facile de distinguer le *tungsten* des autres mines connues, est de verser sur cette

mine en poudre de l'eau forte ou de l'esprit de sel , & de mettre le mélange en digestion : on apperçoit bientôt, sur-tout avec l'esprit de sel , que la poudre prend peu à peu un beau jaune clair , & on trouve cette propriété, non seulement dans le *tungsten* de Bitsberg , mais dans tous les *tungsten* étrangers que l'Auteur a soumis à cette expérience. Ce que l'on a coutume de nommer *cristaux d'étain* appartient souvent à cette espèce.

Quant à la nature de la terre acide , elle a une très-grande analogie avec la terre acide que l'on tire de la molybdene , & ces deux terres avec l'arsenic blanc. On sait que ce demi métal n'est qu'un acide saturé de phlogistique , & que la chaux blanche tient le milieu entre l'acide & le métal en conservant seulement le phlogistique nécessaire pour coaguler l'acide & toutefois lui laisser la solubilité dans l'eau avec quelque acidité. Si on en juge

par analogie , il entre dans la composition de tous les autres métaux autant d'acides différens qu'il y en a qui peuvent être coagulés par une certaine quantité de phlogistique sous la forme sèche terrestre, & être portés par une pleine saturation à l'état complet de métal.

L'Auteur donne ici les raisons qui l'engagent à croire que les terres acides précédentes sont des acides métalliques réduites par le phlogistique sous la forme de chaux métalliques , de sorte que l'acide s'y montre encore. Ce sont 1°. leur analogie avec l'arsenic blanc quant à la forme , à la réaction avec les acides , à l'insolubilité dans l'eau.

2°. La gravité spécifique ; celle de l'arsenic blanc est 3,750 ; de la terre de molybdene , 3,460 ; de la terre acide de *tungsten* , 3,600.

3°. La précipitation avec l'alcali phlogistique.

On ne connoît jusqu'à présent que des substances métalliques ,

Jun 1786.

1371

qui soient précipitées par cet acide. L'arsenic dissous dans l'esprit de sel donne avec la lessive de sang un précipité soluble dans l'eau, précisément comme la terre acide du *tungsten*.

4°. La propriété de colorer les substances vitrifiées; propriété qui n'a été reconnue jusqu'à présent que dans les chaux métalliques.

I I.

*Remarques sur le lanus colluris ;
par M. P. G. Tengmalm.*

Plusieurs Naturalistes, trompés par les différences qui se trouvent souvent entre le mâle & la femelle parmi les oiseaux, ont souvent confondu, & multiplié les genres & les especes. Il n'est donc pas étonnant, dit l'Auteur de ce Mémoire, que M. le Comte de Buffon ait fait du mâle & de la femelle du *Lanus Colluris*, ou de l'*Ecorcheur*,

deux especes distinctes, en reprochant à notre Linnée de les avoir réunies.

Pour disculper ce célèbre Naturaliste, M. Tengmalm donne une description de cet oiseau que l'on voit fréquemment en Suede. Il craint peu la présence des hommes, & fait souvent son nid peu loin des maisons.

Dans le mâle, la tête & le cou sont gris-clair; le dos rouge-brun & gris vers le bas; le dessous du cou blanc, la gorge & le ventre rouge-pâle. Une bande noire, large d'une ligne va directement du bec à l'oreille. Les plumes de la queue sont noir & blanc, excepté les quatre supérieures, qui sont entièrement noires. Les plumes des ailes ont le côté extérieur brun-foncé, l'intérieur un peu plus clair. Le bec est court, fort, pointu, crochu à l'extrémité; les ongles sont grands, aigus, & crochus.

La femelle est un peu plus grande & plus grosse que le mâle , mais non pas d'un tiers , comme il est ordinaire aux oiseaux de proie. La tête est brun-jaunâtre , le dos rouge-brun & gris vers le bas , la gorge tachetée & ondulée de gris , les plumes de la queue brun foncé & blanc , excepté les quatre supérieures qui sont entièrement brun foncé. On remarque au-dessous de l'œil une tache brune , ovale ou triangulaire , dont une pointe est tournée vers l'œil. Le bec est un peu plus clair que dans le mâle , mais de même forme , ainsi que les ongles. Elle est grande comme le *Loxia* ou Gros-bec , mais un peu plus élancée.

Cette courte description , à peu près conforme à celle qu'on trouve dans la *Fauna Succica* , differe un peu de celle que M. de Buffon a donnée. Il dit que la femelle a la tête rouge ou rousse , & l'œil gris-blanc ou jaunâtre. Je ne fais , dit

M. Bergman, si on doit attribuer au climat cette différence ; mais il est certain qu'on ne l'observe point dans le nôtre.

En 1780, cet oiseau parut en Suede vers la fin d'Avril, & fit son nid au milieu de Mai. Il le place toujours entre des feuillages, choisit le plus souvent des buissons ou des arbrisseaux, & préfère la plaine aux bois. Il y emploie de la mousse ; de la laine, du crain, du poil, des feuilles seches & vertes, de l'herbe, des racines fines, de petites branches d'arbre, & entrelace tous ces matériaux avec beaucoup d'industrie. Le nid a environ cinq pouces de diamètre, & trois pouces de profondeur.

La femelle pond depuis le commencement de Juin jusqu'à celui de Juillet. On trouve dans chaque nid cinq ou six œufs, gros à peu près comme ceux de la Lavandiere ou Hoche queue : ils sont blancs,

piqueté de rouge & de brun. M. Linnée dit qu'ils sont brun-foncé avec un cercle rouge à la poitrine; & M. de Buffon tacheté de brun & de brun-jaunâtre.

La principale, & peut-être la seule nourriture que le pere & la mere apportent à leurs petits, ce sont des guepes & des frelons. M. Bergman a trouvé un nid presque rempli de corselets, d'ailes, de têtes de frelons, & pas une seule partie d'un autre insecte.

Les petits quittent le nid quinze jours après leur naissance. Leur plumage est alors de couleur grise, tacheté sous le ventre; mais, excepté le bec, ils n'ont pas la moindre ressemblance avec le *Lanius*.

Il y a peu d'oiseaux qui défendent leurs petits avec autant de courage que celui-ci: aucun autre oiseau de sa grandeur n'ose approcher du nid, & il chasse les plus grands avec une audace étonnante:

il ne craint aucun danger : je l'ai vu , dit l'Auteur de ce Mémoire , poursuivre une Grive avec la plus grande vivacité , & même s'élan- cer contre moi , quand j'appro- chois de leur nid.

Lorsque les petits quittent le nid , c'est le mâle qui veille à leur sûreté. Il se place sur les plus hauts arbres , pour découvrir de plus loin. Dès qu'il apperçoit quelque danger , il jette son cri d'alarme , & aussitôt les petits se cachent. Quelquefois il défend des petits d'une autre espece. M. Bergman en a vu veiller avec le plus grand soin sur ceux du Verdier (*Loxia chloris. Svenske Canarie-Fogel.*)

Pendant que les petits n'ont pu se nourrir eux-même , M. B. n'a jamais vu ni le mâle ni la femelle prendre de petits oiseaux , quoi- qu'il y ait apporté la plus grande attention ; il ne les a pas vu non plus porter à leur nid une partie de leur proie , comme le dit M.

Juin 1786. 1377

de Buffon. Il est presque convaincu que leur nourriture consiste plutôt en vers & insectes qu'en proie d'une autre nature ; mais il a vu plusieurs fois le *Lanius* prendre de petits oiseaux.

III.

Guérison d'un Dragon blessé d'un coup de feu , & traité par M. Bengt Bieurnlund.

Un Dragon fut blessé par hasard d'un coup de feu le 11 Janvier 1780. La balle entra à un pouce de la sixieme vertebre du dos du côté gauche , & s'arrêta entre la seconde & la troisième des fausses côtes du côté droit , où on la sentoit sous la peau. Cette blessure fut aussitôt suivie d'inflammation & d'enflure dans toute la région de l'estomac & de la poitrine , d'oppression , de douleur & de malaise. M. Bieurnlund ayant été

appellé , arriva douze heures après l'accident. Il fit saigner le malade , auquel on n'avoit donné jusqu'alors qu'un peu de mercure qui est regardé par le peuple comme un remede efficace contre les blessures extérieures & intérieures. Il pansa la plaie , fit appliquer un cataplasme résolutif sur l'estomac , la poitrine , le dos , les côtes , donna une poudre calmante , & les douleurs ne tarderent pas à s'appaiser Douze heures après il leva le premier appareil , tira la balle , pansa les deux plaies , ordonna des lavemens , la diete , &c. Les mêmes remedes furent continués mais donnés moins fréquemment : on y joignit le kina & quelques potions balsamiques pour prévenir la corruption des parties intérieures offensées. Après cinq semaines les plaies furent guéries , & quinze jours de repos rétablirent entièrement le malade.

M. Olof d'Acrel remarque à ce

Jun 1786. 1379

sujet que les blessures de cette espèce tuent soudain, ou se guérissent facilement, suivant que les parties principales, telles que l'estomac, l'œsophage, les gros vaisseaux sanguins, les intestins, &c. restent sains ou sont offensés.

V I.

Remarques & expériences sur la salure & la pesanteur spécifique de l'eau de mer à une grande profondeur; par M. P. J. Bladh, Supercargue de la Compagnie des Indes Orientales.

On a cru assez généralement que l'eau de mer à une grande profondeur étoit plus salée qu'à la surface. Plusieurs Savans Suédois ont fait des recherches à cet égard, & conclu d'après leurs expériences que cette opinion étoit fondée. Celles de M. Sparman lui ont fait conclure que plus la profondeur

1380 *Journal des Sçavans*,
est grande, plus la salure aug-
mente & l'amertume diminue.

M. Bladh rappelle d'abord à l'examen dans ce Mémoire les expériences faites à cet égard en commençant par celle de Marfigli, qui a dit que dans le détroit de Constantinople la pesanteur spécifique de l'eau inférieure étoit à celle de l'eau supérieure comme 72 à 62. Il y joint celles de M. Wilckes, qui a trouvé cette proportion dans l'Oréland, comme 10189 à 10047. (*Mém. de l'Acad. des Sciences de Suede*, 1771, p. 65.) M. Bladh observe que ces expériences ont été faites en deux détroits où il y a deux courants contraires de salure inégale, qu'on n'en doit rien conclure pour les mers voisines, encore moins pour l'Océan, & de plus que, quand même on supposeroit l'eau supérieure pure & sans aucun sel, ce qui ne peut être, l'inférieure ne peut pas avoir la pesanteur spéci-

fique qu'on lui attribue, puisqu'elle égale à très-peu près celle de l'eau entièrement saturée de sel. Il fait remarquer ensuite que MM. Wallerius & Bergman n'ont soutenu l'opinion commune que d'après une hypothèse. Il est vrai, dit-il, que le sel, dissout dans l'eau, doit se déposer peu à peu, lorsqu'on ne l'agite pas, & qu'après un certain tems l'eau sera plus pesante & plus salée vers le fond : mais il n'en est pas ainsi de l'Océan où l'eau est toujours en mouvement à une grande profondeur. De plus, les particules salines que l'eau de mer contient, y étant dans leur matrice naturelle, lui sont plus intimement unies qu'elles ne peuvent l'être à l'eau pure dans laquelle on les dissout après une ou deux crySTALLISATIONS.

Quant aux expériences de M. Sparrman, faites avec une bouteille vuide, bouchée avec un bouchon de liege, plongée à 30

toises de profondeur & retirée vuide, ensuite à 60 & retirée pleine, l'Auteur du Mémoire objecte que cette méthode est fort incertaine, & qu'on ne peut savoir à quelle profondeur la bouteille s'est remplie.

Il donne ensuite les expériences qu'il a faites dans un voyage aux Indes Orientales avec l'instrument de M. Wilckes (décrit dans les Mémoires de l'Académie 1771, p. 60.) Il y a employé l'instrument le plus sûr, mis la plus grande exactitude, marqué les lieux, les hauteurs, l'heure, la température de l'air, celle de l'eau tant à la surface qu'à la profondeur où elle a été prise.

Son résultat est qu'en pleine mer, à 50 toises de profondeur, il n'y a dans le degré de chaleur aucune différence remarquable entre l'eau inférieure & l'eau supérieure, si ce n'est lorsque vers le milieu du jour, & par un tems calme, le

soleil échauffe la surface , ou lorsque la pluie & le vent froid la refroidit d'un ou deux degrés au-dessous de la température ordinaire.

Qu'il n'y a de même aucune différence remarquable dans la pesanteur spécifique de l'eau à la profondeur marquée ci-dessus , & par conséquent dans la salure , si , comme il est ordinaire , on regarde comme constant que l'une dépend de l'autre.

M. Bladh a observé de plus que l'eau prise à une plus grande profondeur attiroit l'air avec plus de force , que cette cause , jointe peut-être à quelque autre qu'on ne connoît pas , peut la rendre moins amere que l'eau supérieure , & qu'elle a pu par ceste raison sembler moins piquante & moins salée à ceux qui ont voulu en juger au goût , quoi qu'elle ne le soit pas en effet.

*Recherches & additions au moyen de
guérir l'hydrocele par les caustiques ; par M. Olof d'Acrel.*

Le traitement de l'hydrocele par les caustiques, employé anciennement, a été renouvelé & perfectionné par M. Else, Chirurgien Anglois. M. Gahn l'a décrit dans un Mémoire qui est imprimé parmi ceux de l'Académie des Sciences de Stockholm pour l'année 1778 (*premier trimestre.*) M. d'Acrel l'a employé avec succès dans plusieurs cas dont il donne la description, & tire de ses observations les résultats suivans :

Lorsqu'il y a plusieurs dépôts d'eau à l'intérieur & à l'extérieur de la tunique vaginale, & nulle communication de l'un à l'autre, il faut les attaquer & évacuer séparément par le moyen des caustiques.

Jun 1786. 1385

L'hydrocele n'est pas toujours ronde ou oviforme : elle est quelquefois anguleuse, & cellulaire. Cependant en y appliquant les caustiques à l'une des tumeurs les plus élevées, on y cause l'inflammation & on la guérit, quand même l'endroit qu'on attaque seroit à la partie supérieure du sac.

Lorsque la tumeur, ferme & peu transparente, a les caractères de l'hydrocele, on peut avec raison présumer l'espece qui consiste uniquement dans l'infiltration des membranes dont la tunique vaginale est formée dans l'état de santé, avec la celluleuse commune qui la revêt exactement, sans aucun épanchement d'eau dans sa cavité. La cure d'un cas semblable, malgré cette différence peu commune, a été complète en onze semaines.

Les caustiques n'operent pas sur tous les sujets avec la même promptitude : il faut quelquefois

un assez long-tems & un usage répété de leur application, après plusieurs exfoliations de l'escarre; &, malgré tous ces soins, contre l'expérience & la pratique de M. Else, & la promesse qu'il fait de l'ouverture dans l'espace de huit à onze jours, il en faut souvent le double: & lorsqu'il ne survient aucun obstacle imprévu, la cure s'acheve ordinairement en sept, huit ou neuf semaines au plus.

Lorsque le resserrement du sac ou la distension du testicule retarde la solution de la tumeur, M. d'Arcel donne un ou deux grains de calomel ou mercure doux sublimé plusieurs fois, qui hâtent singulièrement l'effet qu'on desire.

Plus l'hydrocele est grand, & l'épanchement considérable, plus la cure est prompte & facile. Plus il est petit, plus les tégumens que le caustique doit percer avant d'attaquer le sac, ont de dureté. Il est ordinaire que les malades

Jun 1786. 1387

supportent impatiemment de rester : cependant M. d'Acrel , ayant vu souvent qu'ils ne se trouvoient pas bien d'être levés , les engage à se tenir au lit pendant quelques semaines avec patience , plutôt que de s'exposer à des suites fâcheuses , & de perdre l'espérance de guérison qui autrement est certaine.

[*Extrait de M. de Keralio.*]

TRAITÉ des Successions légitimes ;
par M. Duvergier , Avocat au
Parlement. Première partie. A
Paris , chez Froullé , Libraire ,
quai des Augustins , 1785. Avec
Approbat. & Privilège du Roi.
Un volume in-12 de près de
400 pages.

SECOND EXTRAIT.

APRÈS avoir traité à fond le
droit de réversion & en avoir
fait connoître les abus & indiqué

des moyens d'y remédier , il traite des dispositions testamentaires & en fait voir la différence ; il pense que la liberté de tester des biens donnés n'est ni nécessaire ni même utile à l'établissement du donataire ; en effet lorsqu'il en dispose en faveur d'un étranger au préjudice de l'ascendant donateur , il manque à la reconnoissance & fait une injure sensible à son bienfaiteur , qui certainement met à son bienfait , en donnant , une condition tacite. Cette condition , il est vrai , n'est pas de nature à être insérée dans un contrat , il faudroit non-seulement qu'un pere étendit sa triste prévoyance sur l'événement funeste de la mort prématurée de son fils , mais encore qu'il prévît son ingratitude ; notre Auteur pense que de telles idées ne sont pas faites pour être mêlées aux fêtes d'un mariage , à l'établissement d'un fils , aux actes de la bienfaisance & de la générosité

paternelle, & que ce seroit avec beaucoup de fondement que la loi viendroit au secours du pere donateur & établirroit une regle fondée sur la présomption que sa volonté étoit que le fils donataire ne testeroit pas au préjudice de son pere donateur. Assurément une telle présomption ne seroit point hasardée ; en effet quel est le pere qui ne desire pas que son fils mourant sans enfans, lui offre pour dernier hommage la restitution des biens qu'il a reçus de lui ? Quel est le pere dont les entrailles ne soient pas déchirées lorsque son fils trompant le vœu de la nature & de la loi, détourne ses regards de l'auteur de ses jours pour transmettre ses bienfaits même à un étranger ? Est-il besoin qu'un pere exprime dans l'acte de donation, & qu'il impose à son fils la condition de ne pas lui faire sentir une telle amertume ? Notre Auteur, pour appuyer son système, fondé sur

les sentimens de la nature & de la reconnoissance, donne ici des raisons qui font honneur à son cœur.

Le droit n'a point de regles plus pures & plus sacrées, dit il, que les présomptions fondées sur les sentimens ineffaçables du cœur humain. Lorsque les loix ne les ont pas adoptées, ou que la jurisprudence a des maximes contraires, on entend les gémissemens des cœurs droits & des esprits justes qui implorent l'autorité du Législateur. Ces deux jurisprudences ne sont fondées sur aucune loi positive, mais sur des manieres différentes d'envisager l'équité; cependant l'équité n'est qu'une, & si l'on vouloit écouter attentivement sa voix dans le silence des préjugés, la différence des opinions disparaîtroit bientôt; on ne verroit pas ce qui paroît équitable dans un ressort, appelé d'un nom opposé dans le ressort voisin. Rien n'honoreroit plus les tribunaux

que leur empressement à se concilier dans les matieres où ils ne sont pas assujettis à l'empire d'une loi différente ; malheureusement cet accord est bien difficile , & l'on ne peut gueres se flatter de le voir s'accomplir. L'Auteur continue & dit , les loix , lorsqu'il n'y a pas de parens en ligne directe , appellent aux successions les parens collatéraux ; la proximité du sang est la regle la plus sûre qui puisse guider le Législateur dans la transmission des biens. Un frere doit , après les héritiers directs , tenir le premier rang dans l'affection de son frere. Tel est l'ordre des attachemens du cœur humain , indiqué par la nature même. La parenté , quoi qu'au même degré , n'est pas toujours égale , il y a des freres consanguins , des freres utérins , des freres germains : cette dernière qualité forme , entre ceux qu'elle unit , un lien plus étroit & ordinairement plus cher. Par

cette raison les Loix Romaines & plusieurs de nos Coutumes déferent les successions aux freres germains à l'exclusion des freres consanguins & utérins. La différence & la bisarrerie de nos Coutumes sur cette matiere, & le silence même de celles qui ne s'en sont pas occupées présentent des questions propres à exercer la sagacité des Jurisconsultes.

Le mariage formant le plus étroit de tous les liens, & étant la source de toute parenté, il semble qu'un des conjoints devroit hériter de l'autre (c'est l'Auteur qui pense ainsi.) Il semble, continue-t il, que l'un des conjoints devroit hériter de l'autre : la vie commune qui les fait regarder comme propriétaires de ce qui appartient à chacun d'eux, ne feroit de cette succession qu'une continuation de jouissance ; néanmoins c'est avec raison qu'on a préféré la parenté, même éloignée.

Le mariage ne lie pas seulement les époux , il est destiné aussi à lier les familles ; il ne convient pas que ce nœud les dépouille du droit de succéder à leur famille. Nos ancêtres se sont , sur-tout , montrés jaloux de conserver les biens dans les mêmes familles. Le vœu qui se manifeste de toutes parts dans les Coutumes qu'ils nous ont transmises , est que les successions suivent la voix du sang.

La succession de la femme au mari , & *vice versa* , n'est admise presque chez aucun peuple , parce que , non-seulement les autres personnes qui sont les objets des affections naturelles en seroient à jamais privées , mais encore parce qu'elles en seroient souvent privées pour un second époux. Cet inconvénient est très-grand pour la ligne directe , & considérable encore pour la ligne collatérale.

Quoi que la parenté éloignée

ne soit pas un titre qui suppose beaucoup d'attachement, cependant comme il n'est pas déterminé à quel degré la voix du sang cesse d'être écoutée, tous les parens précèdent le mari & la femme dans les successions. Mais lorsque l'époux survivant n'a que le fisc à combattre, tout se réunit en sa faveur. La qualité d'époux forme un titre très-sensible que la justice ne peut m'éconnoître. Cette succession a été introduite par le Droit Romain; il n'y a que fort peu de Coutumes qui l'adoptent expressément, mais on le suit dans toutes celles qui n'en parlent pas.

La préférence qui est accordée par la Loi aux nœuds du sang sur la chaîne la plus étroite qui lie les époux, ne doit pas être portée jusqu'à la cruauté. Souvent les fortunes des deux conjoints sont fort inégales; l'union du mariage rend entr'eux l'usage de tous les biens

communs , mais lorsque la mort vient le rompre , le survivant peut passer d'une situation brillante & fortunée à une médiocrité obscure, ou même se trouver en proie aux besoins dévorans. Rien ne doit être plus contraire aux vœux du prédécédé. Lorsqu'il n'a pas pu pourvoir au sort de l'époux qui lui survit , où lorsqu'il ne l'a pas fait régulièrement , il convient que la Loi y supplée ; cet honneur est dû au souvenir du nœud le plus étroit ; lorsqu'il a été resserré encore par l'union des cœurs & accompagné de la félicité domestique : il est dû aussi à la mémoire d'un lien moins heureux , par respect pour la Religion qui l'a consacré , & pour l'honêteté publique.

Justinien avoit commencé à exiger que le mari qui ayant épousé une femme sans dot , la renvoyoit ensuite , lui donnât la quatrième partie de son bien pour subsister.

L'objet de cette Loi étoit de mettre un frein à l'extrême facilité du divorce qui étoit encore très-commun , quoi que le Christianisme fût devenu la Religion de l'Empire. Le même Empereur trouva qu'une veuve qui avoit vécu dans l'union avec son mari jusqu'à la mort , étoit encore plus digne de ce secours , il le lui accorda par la Nouvelle 53. Il n'étoit pas moins juste d'accorder au mari indigent la même ressource sur la succession de son épouse opulente : cette même Nouvelle y pourvoit.

L'Auteur examine ensuite si cette quarte portée par l'autentique *præterea* , peut recevoir quelque application dans notre Droit Coutumier ; sa discussion sur ce sujet nous a paru remplie de force & d'éloquence , & nous regrettons que son étendue ne nous permette pas de la rapporter toute entière , & il ne nous seroit pas possible de
l'analyser

Juin 1786. 1397

l'analyser sans l'affoiblir. Nous renvoyons nos lecteurs , à cet égard , à l'ouvrage même , p. 312 & suivantes.

La mort naturelle ou civile donne ouverture à une succession ; mais une longue absence donne lieu à de grandes difficultés. Il n'y a presque point de Loix sur cette matiere qui puissent nous guider ; la Jurisprudence des Tribunaux nous offre une multitude d'Arrêts contradictoires les uns aux autres ; les Auteurs se sont attachés à des opinions dépourvues de vraisemblance , & ont prodigué les contradictions : l'Auteur tâche de tirer de ce cahos les regles les plus simples , celles qui se concilient le mieux avec les principes généraux du Droit , & avec la Jurisprudence la plus constante des Tribunaux.

Ceux qui aiment l'ordre , la précision & la clarté dans le développement des principes , trouveront à se satisfaire dans le Livre

huitieme de l'Ouvrage, qui a pour titre: *De l'ouverture des Successions.*

Le Livre suivant qui traite de l'indignité des héritiers, satisfera encore plus ceux qui aimeront à trouver dans un Ouvrage de Jurisprudence, la raison embellie par l'éloquence & par le ton de la sensibilité.

Lorsque l'héritier a donné la mort à celui auquel il doit succéder, il devient indigne de recueillir sa succession. S'il l'avoit assassiné il n'y auroit pas matiere à la moindre difficulté. Mais que doit-on décider si le meurtre est involontaire? On doit penser, avec Lebrun, que l'héritier doit, dans la regle générale, être privé de la succession de celui qu'il a tué, quelle que soit la cause du meurtre; s'il est innocent, si son cœur n'a point trempé dans le crime que sa main a commis, il doit repousser avec horreur ces funestes dépouilles, encore couvertes du sang qui

devoit lui être cher & qu'il a eu le malheur de répandre. Il ne suffit pas qu'il n'y ait point de preuves que l'héritier ait assassiné celui à la succession duquel il est appelé, il faut encore qu'il soit au-dessus du soupçon ; il n'est exempté de la peine de l'homicide que par la grace du Prince, qui a dû être précédée d'un examen rigoureux des circonstances. Mais cette grace ne le dispense pas des réparations civiles ; il ne suffit pas qu'il soit, peut-être, intérieurement fort touché d'avoir donné la mort à un homme & à son parent, il faut encore qu'il paie un tribut extérieur & éclatant de sa douleur en s'abstenant de sa succession, c'est le moindre hommage qu'il puisse devoir à sa cendre ; il eût été obligé de payer des dommages & intérêts d'un homme étranger à sa famille, qu'il auroit tué, étant héritier lui-même il est tenu encore plus étroitement d'acquitter

la dette qu'il a contractée par son celt, & il ne peut l'acquitter qu'en ne prenant aucune part à l'hérédité.

Ce que nous venons d'extraire nous paroît suffire pour donner une idée du nouveau *Traité des Successions légitimes*; les *Traités de Lebrun & de Pothier* sur la même matière, sont à la vérité très-recommandables par la science & la sagacité de leurs Auteurs; mais il faut en convenir, mais on n'y trouve ni la connoissance profonde du droit naturel, ni l'agrément du style qui caractérisent l'Ouvrage de M. Duvergier, que nous exhortons à continuer à enrichir la Jurisprudence de semblables écrits, qui seront sur-tout très-propres, par l'attrait du style, à inspirer le goût de la science & des loix à la jeunesse qui doit s'en occuper par état, & qui trop souvent la néglige.

[*Extrait de M. Coqueley de Chaussépierre.*]

Juin 1786.

1401

*LETTRE adressée à MM. les Auteurs
du Journal des Sçavan .*

A Nîmes, ce 12 Avril 1786.

MESSEURS,

J'ai rendu compte à l'Académie Royale de Nîmes de la lettre de M. l'Abbé de Saint-Léger, insérée dans votre Journal du mois de Mars dernier, au sujet du Sarcophage découvert à Lyon, au Prieuré de Saint-Irenée. Cette Compagnie, pour répondre au desir du savant Auteur de cette lettre, a fait rechercher si l'inscription gravée sur cet antique monument, se trouvoit dans le Recueil de feu M. Seguiér; elle m'a chargé de lui faire savoir, par la voie de votre Journal, qu'il n'en est fait aucune mention dans cet ouvrage. Ce Répertoire d'ins-

1402 *Journal des Sçavans* ,
criptions qui forme quatre volumes in-folio , dont deux de Prolegomenes , est intitulé :

Inscriptionum Antiquarum

Index

absolutissimus

in quo Græcarum , Latinarumque

Inscriptionum omnium ,

quæ in editis libris reperiri potuerunt

prima verba describuntur ;

operumque in quibus referuntur

loca indicantur.

Ætuscærum & exoticarum indice

ad calcem adjecto.

Opera Joann. Francisci Seguierii.

Ce titre indique assez l'importance & l'utilité de ce manuscrit , & la facilité qu'il donne pour trouver , dans un instant , une Ins-

cription déjà publiée. On y voit quels sont les Auteurs qui en ont parlé ; on y rapporte leurs diverses variantes , ainsi que la vraie leçon telle qu'elle a été collationnée sur les originaux.

L'Académie de Nismes a hérité de la Bibliothèque de M. Seguier , de ses différens cabinets d'Antiquités , de Médailles , d'Histoire naturelle , de son Herbar , de son Jardin de Botanique & de ses Manuscrits , qui sont en grand nombre. Elle se fait un devoir de communiquer tous ces trésors aux Savans , & les Commissaires qu'elle a nommés à cet effet s'empressent de les accueillir. Cette Compagnie s'occupe des moyens de conserver ces riches collections , & de publier l'intéressant Ouvrage dont je viens de vous donner le titre *.

* Nous annoncerons bientôt une Collection générale d'Inscriptions dont on s'occupe à Naples.

Elle se flatte aussi de pouvoir faire imprimer une description de la suite vraiment unique des pétrifications que ce Savant avoit rassemblées pendant soixante années de travail.

Je vous prie, Messieurs, de donner place à cette note dans votre Journal.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé RAZOUX, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Nîmes.

EXTRAIT des Observations météorologiques faites à Laon, par ordre du Roi, pendant le mois de Janvier 1785, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

LE froid a été vif du 1^{er}. au 6, mais depuis cette époque jusqu'à la fin du mois, l'air a été extraordinairement doux & humide; la végétation commençoit

Juin 1786. 1405

à s'annoncer, les blés étoient très-beaux, on entendoit l'arouette le 20, & on tailloit la vigne le 25.

Températures correspondantes aux différens points lunaires. Le 3, (*périgée*) beau, très-froid. Le 4, (4.^e jour après la *N. L.*) couvert, très-froid. Le 5, (*équin. ascend.*) nuages, vent froid. Le 7, (*P. Q.*) couvert, pluie, dégel, brouillard, *changement marqué*. Le 10, (4.^e jour avant la *P. L.*) couvert, pluie, vent doux. Le 11, (*lunif. boréal*) *Idem*. Le 14, (*P. L.*) couvert, brouillard, doux. Le 18, (4.^e jour après la *P. L.*) nuages, froid, *changement marqué*. Le 19, (*équinoxe descend.*) beau, froid. Le 21, (*apogée*) couvert, dégel, *changement marqué*. Le 22, (*D. Q.*) beau, doux. Le 26, (4.^e jour avant la *N. L.*, & *lunif. austral*) couvert, doux. Le 30, (*N. L.*) *Idem*.

Températures de ce mois dans les années de la période lunaire, correspondantes à celle-ci. Quantité de

1406 *Journal des Sçavans,*

pluie. En 1710, $12\frac{3}{8}$ lig. En 1729, $13\frac{1}{3}$ lig. En 1748, 6 lig. En 1767, vents dominants E. & NE. Plus grande chaleur, 9, 5^{d.} le 29. Plus grand froid, 13^{d.} de condensation le 17. Froid moyen, (la chaleur ayant été nulle) 1, 9^{d.} de condensation. Plus grande élévation du baromètre, 27 po. 11 lig. le 30. Moindre, 26 po. 11³ lig. le 13. Moyenne, 27 po. 6, 10 lig. Nombre des jours de pluie & de neige, 7. Température, froide & sèche.

En 1786, vent dominant le Sud, il fut violent le 11.

Plus grande chaleur, 8, 4^{d.}, le 29 à 2 heures soir, le vent S. O. & le ciel couvert. Plus grand froid, 7, 4^{d.} de condensation le 4 à 7 h. $\frac{1}{2}$ matin, le vent Sud & le ciel en partie serein. *Difference*, 15, 8^{d.}. Chaleur moyenne, au matin, 1, 9^{d.}; à midi, 3, 3^{d.}; au soir, 2, 9^{d.}. Du jour, 2, 7^{d.}

Plus grande élévation du baromètre, 28 po. 0, 96 lig. le 29 à

Jun 1786. 1407

8 h. soir, le vent S. O. & le ciel couvert. *Moindre*, 26 po. 8, 14 lig. le 11 à 2 h. soir, le vent Sud, violent & le ciel en partie couvert. *Différence* 16, 82 lig. *Moyenne au matin*, 27 po. 5, 33 lig.; *à midi*, 27 po. 5, 10 lig.; *au soir*, 27 po. 5, 62 lig. *Du jour*, 27 po. 5, 35 lig.

Marche du baromètre. Le 1^{er}. à 7 h. $\frac{1}{2}$ du matin 27 po. 2, 00 lig. Le 1^{er} au 5, *monté* de 7, 38 lig. Du 5 au 7, *baissé* de 6, 56 lig. Du 7 au 8, *monté* de 4, 04 lig. Du 8 au 11, *baissé* de 7, 05 lig. Du 11 au 14, *monté* de 7, 72 lig. Du 14 au 15, *baissé* de 5, 20 lig. Du 15 au 21, *monté* de 14, 81 lig. Du 21 au 24, *baissé* de 5, 25 lig. Du 24 au 29, *monté* de 6, 74 lig. Du 29 au 31, *baissé* de 0, 30 lig. Le 31, à 8 h. soir, 28 po. 0, 66 lig. On voit qu'il a éprouvé de grandes variations, sur-tout en *montant*, les 2, 8, 12, 13, 17, 18, 19 & 25; & en *descend.*, les 6, 9, 15

& 23. Il s'est soutenu à une très grande hauteur du 28 au 31, quoi que le vent fût Sud ou Sud-Ouest, le tems couvert à la bruine, & l'air très-doux.

Hygromètre de M. Buiffart. Plus grande élévation, 20, 3^d. le 5. *Moindre*, 0, 3^d. le 9. *Moyenne*, 9, 0^d.

Il est tombé de la *pluie* les 6, 7, 9, 10, 11, 13, 15, 16, 23 & 27; de la *bruine* les 29, 30 & 31; de la *neige* le 6, & de la *grêle* le 17. La quantité d'eau a été de 23, 8 lig., & celle de l'évaporation de 12, 0 lignes.

Je n'ai point observé d'*aurore boréale*.

Le regne de la petite vérole n'a pas encore cessé; on a vu aussi des fluxions de poitrine & des fievres putrides.



Jun 1786.

1409

NOUVELLES LITTÉRAIRES

R U S S I E.

D E P É T E R S B O U R G.

Prix de l'Académie de Pétersbourg.

L'ACADÉMIE Impériale des Sciences de Russie a célébré le 7 Janvier 1786 , l'anniversaire & la 60^e. année de sa fondation , par une assemblée solemnelle & extraordinaire. Madame la Princesse de Daschkaw , Directeur de l'Académie , ouvrit la séance par un Discours relatif à cette solennité. M. le Prof. Jean Albert Euler, Secrétaire de l'Académie , rendit compte de ce qui concerne les Prix de l'Académie. M. le Prof. Georgi lut l'extrait de la Piece couronnée, sur les différentes especes de pierres , par M. Charles Haindinger , Adjoint au Cabinet d'Histoire.

Naturelle de l'Empereur, à Vienne.

L'Académie a accordé les honneurs de l'*Accessit* à deux Pièces écrites en François, dont la devise est :

Sane multum illi egerunt, qui ante nos fuerunt, sed non peregerunt. Multum adhuc restat operis, multumque restabit.

SÉNEQUE.

L'autre dont la devise est :

Rerum cognoscere fines & causas.

La première est remarquable par une classification complète des pierres tant simples que composées. La seconde contient des idées remarquables, quoique mêlées avec des hypothèses que l'Académie ne sauroit adopter. Elle se propose de faire imprimer ces deux Pièces, & demande en conséquence que les Auteurs déclarent s'ils consentent à être nommés.

L'Académie rappelle qu'elle a

proposé l'année dernière un Prix sur la nature de la *force de nutrition*, soit dans les animaux, soit dans les plantes; les Pièces seront reçues jusqu'au 30 de Juin 1786.

L'Académie propose pour 1787: *Quel seroit l'effet d'une Comete sur le mouvement de la terre & sur celui de l'Océan, en supposant qu'elle approchât assez pour que son action fût sensible; & de quelle maniere les deux globes continueroient ensuite de se mouvoir en conséquence de cette action naturelle.*

Les réflexions sur les Cometes qui peuvent approcher de la terre, publiées par M. de la Lande en 1773, & qui produisirent une terreur inouïe dans le public, occasionnerent plusieurs Ouvrages des Savans sur la même matiere, entre autres le *Traité* de M. Duféjour, & un *Mémoire* du célèbre Léonard Euler, qui est dans le 19^e. volume des *Mémoires* de Pétersbourg;

mais le problème étant fort difficile, celui-ci se contenta d'examiner le cas où une Comete décrirait une ligne droite dirigée vers le Soleil & située dans le plan de l'écliptique, il indiqua seulement la route qu'on pourroit suivre pour résoudre le problème d'une manière plus générale. L'Académie remarque qu'aucune Comete n'a approché jusqu'ici de la terre assez pour produire des dérangemens sensibles, mais qu'il paroît probable que dans la suite des tems il pourroit arriver que quelqu'une approchât assez de la terre pour que l'action mutuelle eût des effets marqués.

Les Pieces seront envoyées avant la fin de Juin 1787, à M. le Prof. Jean-Albert Euler, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Pétersbourg; & dans l'assemblée publique qui suivra, l'Académie adjugera le Prix qui est 100 ducats de Hollande, ou onze cents vingt-cinq livres de France.

Juin 1786. 1413

H O L L A N D E.

D' A M S T E R D A M.

J. H. Van Swinden. Oratio de hypothefibus physicis, quomodo sint e mente Newtoni intelligendæ; habita A. D. XXV Aprilis anni 1785, cum in illuftri athenæo Amftelodamensi, Philofophiæ Physices, Mathematicæ, & Aftronomiæ Profefionem aufpicaretur. Amftelodami apud Petrum Schouten Civitatis & illuftris athenæi Typographum. 116 p. in-4^o. 1785.

Ce Discours fur les découvertes de Newton, & les hypothefes de de Descartes, a été fait par un des Phyficiens les plus célèbres que nous ayons, & contient beaucoup de notes favantes fur l'Hiftoire du Newtonianifme, même des anecdotes peu connues.

On trouve dans la péroration de ce Discours des notes fur les

1414 *Journal des Sçavans,*

Hommes celebres d'Amsterdam, sur l'histoire de l'*Athenæum*, fondé dans cette Ville dès 1632; sur les Professeurs celebres qui en ont occupé des chaires, & spécialement sur les Mathématiciens de cette Ville, tels que Hudden & Witsen, dont il rappelle les Ouvrages.

F R A N C E.

DE BOURG EN BRESSE.

Plan de la Ville de Bourg en Bresse; par M. d'Andelin, Chevalier de S. Louis, publié par M. de la Lande. A Paris, chez Tiger, place de Cambrai. A Bourg, chez le sieur Bidal, près la porte de Lyon.

M. de la Lande, de l'Académie des Sciences, publie un Plan d'une Ville où il est né & qui est remarquable dans l'Histoire des Lettres. Elle cite parmi ses citoyens, Du-

Juin 1786. 1415

et, Vaugelas, Bachet de Mezi-
riac, Faret, Ozanam, Guichenon,
Historiographe de France & de
Savoie, Favre, Granet, Revel &
Collet, Auteurs de Jurisprudence;
Commerçon, Naturaliste; Mon-
taney, Poëte; Madame de Marron
qui avoit fait sept Tragédies en
deux ou trois ans, &c. On est
étonné qu'une Ville de 7 à 8 mille
ames, à cent lieues de la Capi-
tale, ait pu donner lieu à tant
d'émulation, mais la Société Lit-
téraire qui s'y est établie en 1783
en est une nouvelle preuve, &
nous avons parlé plusieurs fois de
ses travaux. Ce Plan peut servir à
accompagner la grande Histoire de
Bresse par Guichenon, dont il y a
un extrait imprimé à Bourg en
Bresse, avec les Statuts, en deux
volumes *in-folio*.

La ville de Bourg est remar-
quable par la belle Eglise de Brou
où sont des mausolées des Ducs
de Savoie, & par de beaux Jardins

1416 *Journal des Sçavans*,
de M. le Comte de Montrevel &
de M. de Fenille, Receveur-Gé-
néral des Finances. Voyez l'Ency-
clopédie Méthodique, au mot
Bourg.

D E P A R I S.

*Prix extraordinaire, proposé par
l'Académie Royale des Sciences, pour
l'année 1788* *. 15 Février 1786.

L'Académie avoit proposé, au
mois de Juillet 1766, un Prix
donné par le Roi, & dont l'objet
étoit de perfectionner l'espece de
verre nommé *Flint-glass*, que l'on
emploie pour les objectifs des lu-
nettes achromatiques. Ce Prix a
été remis successivement jusqu'en
1773, & il fut donné alors comme
encouragement à l'Auteur de la

* Il y a aussi un Prix de 24000 livres
proposé en Angleterre pour le même
objet.

Jun 1786. 1417

ce qui contenoit le plus d'expériences.

Le Roi s'étant fait rendre compte de l'état des Sciences & des Arts, & voulant prévenir leurs besoins, & leur offrant les secours qui peuvent leur être nécessaires, a reconnu que la somme alors proposée, n'avoit pas été proportionnée à la dépense qu'exigent ses expériences que l'on peut tenter pour faire du *Flint-glass*; en conséquence, Sa Majesté a bien voulu faire un fonds de douze mille livres, & a autorisé l'Académie à proposer de nouveau ce sujet.

L'Académie s'empresse de publier cette nouvelle marque de la protection que Sa Majesté accorde aux Sciences & aux Arts, & des encouragemens qu'Elle dispense pour hâter leurs progrès; mais l'Académie s'étant apperçue, par les Pièces envoyées aux premiers concours, que les Auteurs

Quoiqu'il y ait en Angleterre un grand nombre de verreries où l'on emploie des chaux de plomb à fortes doses, elles fournissent rarement du *Flint-glass* qui ait les qualités convenables pour en faire des verres de lunette. Il n'existe point de procédé connu pour en faire constamment de beau; ce n'est que par hasard qu'on y réussit, & les Opticiens se plaignent qu'il devient de plus en plus rare.

L'objet de l'Académie, en proposant ce Prix, est d'obtenir un procédé pour la composition d'un verre de l'espece du *Flint-glass*; procédé qui soit assez sûr pour en pouvoir faire constamment, à volonté & en telle quantité qu'on voudra, & dans lequel les doses des chaux & des autres ingrédiens qui le composeront, soient assez bien déterminées pour qu'il en résulte un verre pesant, & cependant exempt des défauts qu'on reproche au *Flint-glass*.

Ces

Ces défauts font, 1°. une apparence gélatineuse. 2°. Des stries ou fils de différente grosseur, qui traversent le verre dans des directions irrégulieres & souvent paralleles entr'elles. 3°. Les tables ou couches : souvent elles ne sont pas sensibles en regardant simplement à travers les plaques de verre, même lorsqu'elles ont été polies. Le moyen de reconnoître ces tables, est de regarder les plaques par la tranche lorsqu'elle a été polie ; ce défaut paroît provenir de ce que la matiere a été prise à plusieurs fois dans le creuset, & de ce que les différentes couches superposées, laissent apercevoir leur jonction ; peut-être une attention suffisante de l'ouvrier qui travaille le verre, ou une manipulation différente pour le former en plaques, pourroit-elle remédier à cet inconvénient.

Les expériences de ceux qui

voudront concourir, doivent donc avoir pour objet, non-seulement de déterminer les doses & les proportions des différentes matières qui composeront un verre pesant, de l'espece du *Flint-glass*, mais encore d'indiquer les meilleurs procédés pour obtenir un mélange complet, une fusion suffisante, & le refroidissement le plus égal qu'il soit possible.

Les défauts dont il vient d'être parlé, ne s'aperçoivent pas toujours au premier coup-d'œil, & ils existent quelquefois dans une table de verre d'une belle transparence; mais on peut les rendre sensibles par le procédé qui suit.

On place devant un télescope ou devant une bonne lunette, une bougie, & à une distance convenable pour que l'objectif soit fortement éclairé dans toute son étendue. On applique sur cet objectif le verre que l'on veut examiner

Jun 1786. 1423

& en plaçant l'œil au foyer, les moindres défauts deviennent sensibles & apparens.

D'après cet exposé, l'Académie demande des plaques d'un verre pesant, semblable à celui qui est nommé *Flint-glass* en Angleterre, d'où l'on puisse tirer des objectifs de lunettes de six pouces au moins de diamètre, & de cinq lignes au moins d'épaisseur, exempts de fils, de tables & du coup-d'œil gélatineux.

Elle demande qu'en comparant le verre ainsi composé avec les glaces de Saint-Gobin ou de toute autre Manufacture, le rapport des différentes dispersions de ces verres, soit au moins celui de 3 à 2. On n'a obtenu jusqu'à présent cet effet qu'avec des verres dans lesquels entroit la chaux de plomb, & qui pesoient environ 1200 grains le pouce cube : on ne regarde ce-

K k k ij

pendant pas comme impossible de composer avec d'autres substances que la chaux de plomb, des verres qui rempliroient le même objet, quoique moins pesans. L'Académie ne se propose point de limiter, ni le choix des matieres, ni la pesanreur du ponce cube, mais elle exige le rapport de dispersion indiqué ci-dessus, & elle déclare en même tems, qu'elle n'admettra au Concours, aucune plaque de verre, qui ne soit accompagnée d'un Mémoire où les expériences soient détaillées: & qui contienne un procédé sûr pour la composition de ce verre, afin que les Commissaires de l'Académie, nommés pour examiner & juger les Pieces qui concourront au Prix, puissent répéter les expériences, & composer eux mêmes un verre semblable à celui qui aura été envoyé au Concours.

Le Prix sera de douze mille

Jun 1786. 1425

livres, & il sera proclamé à la séance publique de l'Académie, d'après la S. Martin 1788; mais les Mémoires ne seront reçus que jusqu'au premier Avril de la même année; ceux qui viendront après ce terme, ne seront point admis au Concours.

Tous les Savans & Artistes sont invités à travailler sur ce sujet, même les Associés-Etrangers de l'Académie; les seuls Académiciens regnicoles en sont exclus.

Les Auteurs ne mettront point leur nom à leurs ouvrages, mais seulement une sentence ou devise; ils pourront, s'ils veulent, attacher à leur écrit un billet séparé & cacheté par eux, où seront, avec la devise de leur Pièce, leur nom, leurs qualités & leur adresse; & ce billet ne sera ouvert par l'Académie, qu'en cas que la Pièce ait remporté le Prix.

Ceux qui composeront, sont

K k k ij

invités à écrire en latin ou en françois , mais sans obligation. Ils adresseront leurs ouvrages joints à leurs essais , francs de port , à Paris , au Secrétaire perpétuel de l'Académie , ou les lui feront remettre : dans ce second cas , le Secrétaire en donnera en même tems à celui qui les lui aura remis , un récépissé où seront marqués la devise de l'ouvrage & son numéro , suivant l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu.

S'il y a un récépissé du Secrétaire pour la Piece couronnée , le Trésorier délivrera la somme du Prix à celui qui lui rapportera ce récépissé ; il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de récépissé du Secrétaire , le Trésorier ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur même , qui se fera connoître , ou au porteur d'une procuration de sa part.

Traduction nouvelle de l'Optique

Jun. 1786. 1427

de *Newton*, faite sur la dernière édition originale, orné de vingt-une planches, dédiée au Roi, approuvée par l'Académie Royale des Sciences, & dont M. Beauzée, de l'Académie Française, est Editeur. Ouvrage proposé par souscription, sans exiger aucune avance. Deux volumes in-8°.

Le *Traité de Newton sur les Couleurs*, est un des deux plus beaux ouvrages de cet homme unique & étonnant, que Voltaire compare aux Anges; & cette Optique a fait connoître pour la première fois les propriétés de la lumière & des couleurs: elle est écrite en Anglois, elle a été traduite dans la plupart des langues; mais par-tout on se plaint, & avec fondement, de l'obscurité & de l'infidélité des traductions qui ont paru jusqu'ici. Il auroit fallu des Traducteurs également au fait des Langues & de l'Optique, réunion de connoissan-

ces qui se rencontrent rarement.

La traduction Françoisise donnée par Coste en 1722, est une des plus défectueuses. M. Bauzée dit qu'elle est infidèle, obscure, servile & barbare. C'est peu d'y trouver des termes impropres, des répétitions éternelles: son syle lâche, diffus, incohérent, fatigue à l'excès; à peine peut-on parcourir de suite une seule page, lors même que l'ambiguïté de l'expression ne force pas à relire plusieurs fois le même passage pour en saisir le sens.

C'étoit donc faire un présent précieux à tous ceux qui cultivent les sciences, que de leur offrir une tradition fidèle & élégante de l'optique de Newton. M. Baume de Saint-Laurent en avoit fait une à la Grenade en 1774, dont le manuscrit est entre les mains de M. de la Lande: celle que l'on publie aujourd'hui avec l'approbation de l'Académie Royale des

Sciences , paroît être l'ouvrage d'un Savant aussi versé dans l'art d'écrire , que familier avec les expériences de Newton , mais qui ne veut point être connu , & M. Bauzée lui même ne fait pas son nom.

Le Traducteur a souvent rendu par un mot , de longues périphrases ; il a retranché une infinité de répétitions fastidieuses , qui ne servoient qu'à embrouiller la matiere en faisant traîner les démonstrations ; il a jetté en notes plusieurs définitions & observations , qui , intercalées dans le texte sous la forme de parenthèses , rompoient la chaîne des raisonnemens. Enfin il y a joint une multitude de remarques nécessaires à l'intelligence du texte ; & il a tracé dans les notes particulieres , dont la plupart sont relatives à la théorie des Lunettes acromatiques , les progrès que l'Optique a faits depuis New-

ton. Mais quelque libre que soit cette traduction, elle n'en est pas moins fidèle.

Quoique cet ouvrage soit particulièrement destiné aux Opticiens-Géomètres, il n'est pas moins nécessaire aux Physiciens. Ils trouveront dans le dernier livre, & dans les questions qui le terminent, le germe de toutes les expériences nouvelles sur les différentes espèces d'air & sur la transmutation des Elémens, dont on s'occupe si fort aujourd'hui, mais encore d'admirables idées sur les affinités, branche si essentielle de la Physique & de la Chymie; sans parler d'une multitude de faits curieux, fonds inépuisable pour les Auteurs qui veulent travailler sur ces matières, & ces questions de Newton sont encore citées tous les jours.

L'ouvrage sortira des Presses de M. Pierres, premier Imprimeur du

Jun 1786.

1431

Roi, & sera sur papier vélin & sur grand carré double & superfin d'Angleterre.

On souscrira, pour l'édition sur papier vélin, broché, à raison de 20 livres.

Et pour l'édition sur papier d'Angoulême, à raison de 24 liv.

Le prix augmentera d'un tiers de la souscription pour ceux qui n'auront pas souscrit.

On n'exige qu'un simple engagement de payer (lorsque l'Ouvrage paroîtra,) les exemplaires pour lesquels on aura souscrit.

La souscription sera ouverte chez le Roi, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie, & chez les principaux Libraires de la France & de l'Europe, à compter du 15 Mars 1786, jusqu'au prem. Août suivant.

L'ouvrage sera délivré à MM. les Souscripteurs dans le cours du

Kkkvj

1432 *Journal des Sçavans*,
mois de Décembre. Ceux qui de-
sirent le recevoir par la Poste,
ajouteront vingt sous par exem-
plaire.

Galerie Historique universelle ; par
M. de Pujol.

P R O S P E C T U S.

L'affurance que des amis éclairés ont donnée à l'Auteur, que ce qui faisoit son amusement pourroit plaire & être utile, l'a déterminé à travailler plus sérieusement, & à donner à la collection immense qu'on offre au Public, l'intérêt auquel il n'avoit point pensé, mais dont il étoit susceptible, puisqu'elle regarde toutes les Nations & tous les Etats.

La fidélité des Portraits, tirés des meilleures sources; leur parfaite ressemblance; le genre de gravure, fait pour plaire aux Ar-

Juin 1786.

1433

tistes & aux véritables Amateurs; & le choix impartial, mais scrupuleux, des faits historiques (1) qui les accompagnent, & qui rendent plus ou moins recommandables les hommes & les femmes illustres qu'ils représentent, font le mérite de cet ouvrage, auquel on a joint celui de la partie typographique, qui appartenant à M. Didot le jeune, qu'il suffit de nommer, ne laisse rien à désirer. Il n'est point de collection de ce genre aussi considérable, & dont l'exécution soit aussi soignée; & ce qui est à remarquer, c'est que dessins, gravures, extraits, tout est de la même main.

Mais les frais immenses qu'exige

(1) Chaque Portrait est accompagné de deux pages d'impression, le recto & le verso encadrées d'une vignette agréable, semblable à celle qui entoure le Portrait qui est vis-à-vis.

une telle entreprise , ne permettant pas de l'exécuter sans la certitude de la rentrée des avances auxquelles elle oblige, on propose la Soufcription suivante , différente de celles dont on est fatigué depuis si long-tems , & plus avantageuse en ce qu'on ne s'engage qu'après avoir pris connoissance & jugé de la chose sur échantillon , & qu'on ne paie les livraisons qu'après les avoir reçues.

La collection complete sera de mille Portraits , divisés en dix volumes , composés chacun de cent Portraits , & de trois cents pages de discours. L'ordre de leur arrangement qu'on a jugé le plus convenable & le plus commode , est l'alphabétique. On donnera à la fin une table des noms , qui indiquera cet arrangement , & facilitera les recherches aux Lecteurs. Et , afin de satisfaire la curiosité & de prévenir le goût varié des

Souscripteurs , on aura l'attention de composer les livraisons de maniere que chacun y trouve ce qu'il cherche de préférence , selon les affections ou l'intérêt qui le guident , relativement à son état ou à sa façon de penser.

Un format trop grand , indépendamment de la dépense énorme qu'il occasionne , est incommode , & fait souvent que le lecteur le plus déterminé se refuse au plaisir de s'instruire par l'embaras du volume. Celui de petit *in-4°* qu'on a cru devoir préférer a cela d'avantageux , que ne perdant rien du côté de la typographie , & pouvant être réduit à l'*in-8°* par la diminution des marges , il en devient portatif.

Enfin , pour ne rien laisser à desirer au Public & lui prouver la bonne-foi avec laquelle il agit , l'Editeur avertit qu'on trouve chez les Libraires où l'on souscrit , plu

1436 *Journal des Scavans* ,

siieurs livraisons de l'ouvrage qu'il ne craint point de soumettre à la critique , & d'après l'examen desquelles les Amateurs pourront se déterminer.

La Souscription sera ouverte jusqu'au premier Janvier 1788.

Chaque Livraison , composée de huit Portraits & de 24 pages de Discours , également encadrées comme les Portraits , telles que sont celles déposées chez les Libraires ou l'on souscrit , se paiera 3 liv. 12 sols pour les Souscripteurs , & 4 liv. 10 sols pour les personnes qui n'auront point souscrit.

Histoire de Kentucke , nouvelle Colonie à l'Ouest de la Virginie , contenant 1^o. la découverte , l'acquisition , l'établissement , la description topographique , l'histoire naturelle , &c. , du territoire. 2^o. La relation historique du Co-

lonel Boon , un des premiers Colons , sur les guerres contre les Naturels. 3°. L'assemblée des Piankashaws au poste Saint-Vincent. 4°. Un exposé succinct des Nations Indiennes qui habitent dans les limites des treize Etats-Unis , de leurs mœurs & coutumes , & des réflexions sur leur origine , & autres pieces , avec une Carte Géographique du Kentucke , pour servir de suite aux Lettres d'un Cultivateur Américain. Traduit de l'Anglois de John Filson ; par M. Parraud , de l'Académie des Arcades de Rome. A Paris , chez Buisson , Libraire , hôtel de Mesgrigny , rue des Poitevins , n°. 13. 232 pages in-8°. 1785 Prix , 3 liv. broché , & 3 liv. 10 sols franc de port par la poste : on affranchit l'argent & la lettre d'avis.

Le territoire de Kentucke est situé , dans sa patrie centrale , environ 38 degrés 30 minutes de

latitude septentrionale , & 85 ° de longitude à l'occident de Londres ; sa position étant dans le cinquieme climat , ses plus grands jours sont de 14 heures 40 min. Il est borné au Nord par le grand Sandy-Creek , au Nord-Ouest par l'Ohio , au Sud par la Caroline Septentrionale , à l'Est par les montagnes du Cumberland ; il a environ 250 milles Anglois en longueur , & 200 milles en largeur.

On croit que M. James Bride est le premier Européen qui ait eu connoissance de Kentucke : en 1754 , accompagné de quelques amis , il descendit l'Ohio dans des canots , & reconnut le pays dont nous parlons. En 1767 , M. John Frinley , & quelques autres personnes , commerçant avec les Naturels , pénétrèrent dans cette fertile région , la plus belle peut-être du monde entier , il y mena , en 1769 , le Colonel Boon , qui y

demeura jusqu'en 1771. Les Anglo-Américains y ont fait des acquisitions, mais les nouveaux Colons sont inquiétés par les Naturels du pays.

Cours complet d'Agriculture , théorique , pratique , économique & de médecine rurale & vétérinaire , suivi d'une méthode pour étudier l'Agriculture par principes , ou Dictionnaire universel d'Agriculture ; par une Société d'Agriculteurs , & rédigé par M. l'Abbé Rozier , Prieur - Commendataire de Nanteuil-le-Haudoin , Seigneur de Chevreuille , Membre de plusieurs Académies , &c. Tome VI. A Paris, rue & hôtel Serpente , 1785 , 735 pages in-4°. avec fig.

Depuis le mois de Juillet 1781 que parut le premier volume de ce grand Ouvrage , M. l'Abbé Rozier n'a cessé de faire des expériences & de rassembler des maté-

1440 *Journal des Sçavans*,
riaux pour le perfectionner, ainsi
l'on ne doit pas se plaindre du re-
tard de ce sixieme volume qui a
paru au mois de Décembre 1785.
Il commence par le mot *Jardin* &
finit par *Mulet*. On y trouve un
traité complet des Jardins fruitiers,
des Jardins à fleurs, des Jardins
Anglois. Les articles *Labourage*,
Laine, *Lin*, *Luzerne*, *Maïs*, *Ma-
male* ou *Four à Poulets*, *Meleze*,
Melon, *Métairie*, *Miel*, *Mortier*,
Morne, *Moulin*, *Mouton*, sont les
plus étendus & les plus importans
de ce volume.

*Lettres Ascétiques de S. Gaëtan
de Thienne, précédées de l'Éloge du
Saint Fondateur*; prononcé dans
l'Eglise des RR. PP. Théatins en
1780, par M. l'Abbé de Barral,
Docteur en Droit, des Académies
Royales de Nîmes & de Beziers,
Vicaire de S. Merry de Paris. A
Paris, de l'Imprim. de Monsieur,

Jun 1786. 1441

& se trouve chez l'Auteur, rue S. Martin, dans la Tour de S. Merry, au Bureau des Extraits, 169 pag. in-8°.

Eloge du Roi Saint Louis; par le même, 54 pag.

Saint Gaétan, Fondateur des Théatins, nacquit à Vicenze, vers l'an 1480. L'Ordre des Théatins n'a qu'une seule Maison en France, mais il y en a en Italie, en Espagne, en Portugal, en Allemagne, en Pologne, & jusque dans l'Inde; il l'emporte en Italie, quant au nombre, sur les Bernardins & les Bénédictins. Ainsi la Vie du Fondateur de cet Ordre est intéressante, de même que la traduction des seize Lettres qui nous restent de lui. On en trouve l'Histoire dans les notes de M. de Barral, avec plusieurs anecdotes relatives au Saint Fondateur. Il mourut dans la maison de S. Paul, à Naples, en 1547.

J. B. Bonfano, Evêque de Caserte, reçut, dans la Basilique de S. Pierre de Rome, les vœux de Jean-Pierre Caraffe, Evêque de Chiéti, Prevôt ou premier Général de la Congrégation qui porte depuis le nom latin de son Diocèse, *Teate*.

On trouve à la fin de ce Livre l'indication des autres Ouvrages de M. Barral, qui sont trois Eloges, un Plaidoyer & une Ode intitulée : *Le Siecle de Louis Auguste*.

T A B L E

DES ARTICLES CONTENUS

dans le Journal du mois
de Juin 1786.

| | |
|--|------|
| Œ UVRES Morales de Plu-
tarque , | 1255 |
| <i>Lettres sur l'Egypte , &c.</i> | 1280 |
| <i>L'Art de bien parler & de bien écrire
en François ; &c.</i> | 1298 |
| <i>Relations des quinzieme & seizieme
Voyages Aérien de M. Blan-
chard , &c.</i> | 1307 |
| <i>Géne de M. de Buffon ,</i> | 1317 |
| <i>Histoire de la Société Royale de Mé-
decine, années 1780 & 1781, &c.</i> | 1331 |

1444

*Mémoires de l'Académie Royale des
Sciences de Stockholm, &c.* 1356

Traité des Successions légitimes, 1387

*Lettre à MM. les Auteurs du Jour-
nal,* 1401

Observations Météorologiques, 1404

Nouvelles Littéraires, 1409

Fin de la Table.

5775





